GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

COMMERCER ENSEMBLE :

vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID

BULLETIN D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MENA

OCTOBRE 2020

BANQUE MONDIALE RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

BANQUE MONDIALE RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

BULLETIN D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MENA OCTOBRE 2020

Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale

1818 H Street NW, Washington, DC 20433

Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 23 22 21 20

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution, il est possible de copier, de distribuer, de transmettre et d'adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Arezki, Rabah ; Moreno-Dodson, Blanca ; Yuting Fan, Rachel ; Gansey, Romeo ; Nguyen, Ha ; Nguyen, Minh Cong ; Mottaghi, Lili ; Tsakas, Constantin ; Wood, Christina A. 2020. « Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID. » Bulletin d'information économique de la région MENA (octobre), Washington, Banque mondiale. Doi : 10.1596/978-1-4648-1639-0). Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette institution. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qui peuvent y figurer.

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tiers concernés. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques ou les images. Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au service des publications de la Banque mondiale à l'adresse suivante : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (version électronique) : 978-1-4648-1639-0
DOI : 10.1596/978-1-4648-1639-0
Crédit photo de couverture : Royalty-free stock Illustration : 1111879256, par Anton Balazh

Table des matières

Remerciements v

Abréviations vi

Résumé analytique 1

Chapitre I : La région Moyen-Orient et Afrique du Nord face à un double choc 4

Points clés du chapitre I : 4

I.1 Le double choc 4

I.2 Conséquences macroéconomiques 7

I.3 Pauvreté et conséquences sociales 19

I.4 Réaction des pouvoirs publics 28

Chapitre II : Relancer l'intégration commerciale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID-19 34

II.1. Intégration du commerce dans la région MENA : est-ce le moment de remettre les pendules à l'heure ? 34

II.2. L'intégration commerciale régionale en tant que facteur déterminant de la croissance dans un contexte d'augmentation du risque protectionniste 36

Annexe A. Mesures budgétaires et monétaires 88

Annexe B. Quantifier l'impact réel potentiel de la COVID-19 sur le PIB et le commerce dans la région MENA 91

Annexe C. Evolution des échanges commerciaux et des flux d'IDE entre les pays de la région MENA et avec l'Europe, comparativement au reste du monde 93

Annexe D. Identification des obstacles à l'intégration limitée de la région MENA dans les marchés mondiaux et explication du coût des échanges commerciaux 95

Annexe E. Services 106

Annexe F. Mesures commerciales liées à la COVID-19 107

Encadrés

Chapitre I : La région Moyen-Orient et Afrique du Nord face à un double choc

Encadré I.1 : Quantifier les effets économiques de la COVID-19 sur la région MENA sur la base du modèle mondial d'équilibre général calculable « ENVISAGE » 14

Encadré I.2 : La concentration de NO2 comme mesure de l'activité économique dans la région MENA 18

Encadré I.3 Politique budgétaire pendant et après la COVID-19 32

Chapitre II : Relancer l'intégration commerciale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID-19

Encadré II.1. Intégration commerciale intrarégionale 45

Encadré II.2. Chaînes de valeur mondiales — Définition et principales caractéristiques régionales 50

Encadré II.3 : Survol des chaînes de valeur mondiales d'un point de vue global et régional avant et après la pandémie 52

Encadré II.4. Évolution mondiale du commerce : comment la région MENA pourrait-elle en bénéficier ? 55

Encadré II.5. Défis de la mobilité de la main-d'œuvre 59

Encadré II.6. Expansion du commerce numérique dans la région MENA après la COVID-19 66

Encadré II.7. Fournir des biens publics régionaux après la pandémie de COVID-19 74

Figures

Chapitre I : La région Moyen-Orient et Afrique du Nord face à un double choc

Figure I.1 Nouveaux cas par jour dans la région MENA 6
Figure I.2 Croissance de la demande mondiale de pétrole en 2020, par mois de prévision 7
Figure I.3 Cours au comptant et prévisions de prix du Brent 7
Figure I.4 La COVID-19 a de lourdes répercussions sur les voyages et le tourisme dans la région MENA 8
Figure I.5 Les flux d'IDE vers la région MENA ont chuté fortement en 2020 8
Figure I.6 Révisions à la baisse du solde courant et du solde budgétaire (différence entre les prévisions d'août 2020 et celles de décembre 2019) 9
Figure I.7 Prévisions d'évolution de la dette publique (prévisions en octobre 2019 et octobre 2020) 9
Figure I.8 Pertes de PIB escomptées en raison du double choc (différence entre les prévisions d'août 2020 et celles de décembre 2019) 12
Figure I.9 Révisions à la baisse de la croissance, exposition aux exportations de pétrole et Indice de sécurité sanitaire mondiale 13
Figure I.10 Les prévisions de croissance sont fluctuantes et sujettes à des incertitudes 13
Figure IB.1 Implications pour le PIB sectoriel dans un scénario de pandémie mondiale grave 15
Figure IB.2 Incidence de la pandémie sur les exportations réelles selon les deux scénarios 15
Figure I.11 Indice des directeurs d'achat 16
Figure I.12 Visites sur les lieux de travail dans la région MENA (variation en pourcentage par rapport à janvier 2020) 17
Figure I.13 Envois de fonds du CCG vers les pays en développement de la région MENA en 2019 17
Figure I.14 Flux d'aide publique au développement du CCG vers les pays en développement de la région MENA 19
Figure I.15 Évolution de la pauvreté dans la région MENA avant la COVID 19
Figure I.16 Emploi indépendant dans la région MENA 20
Figure I.17 Emploi informel dans la région MENA 20
Figure I.18 Impact du double choc sur le nombre de pauvres dans la région MENA 21
Figure I.19 Impact de la COVID-19 sur la capacité à gagner un revenu 22
Figure I.20 Pourcentage de travailleurs qui ont cessé de travailler 23
Figure I.21 Conséquences de la COVID-19 sur la capacité à travailler 23
Figure I.22 Proportion de travailleurs tunisiens ayant perçu un salaire alors qu'ils ne travaillent pas, par quintile de consommation 24
Figure I.23 Proportion de la population qui reçoit des transferts monétaires (%) 24
Figure I.24 Proportion de la population qui reçoit des transferts monétaires à tous les niveaux de prospérité (%) 25
Figure I.25 Stratégies des ménages pour faire face à la COVID-19 25
Figure I.26 Variation de la consommation de produits alimentaires en raison de la COVID-19 en Tunisie, par quintile de consommation 25
Figure I.27 Part de l'emploi dans tous les secteurs d'activité en Tunisie, par décile de consommation 26
Figure I.28 Répartition de la consommation par habitant et courbes d'incidence de la croissance en Tunisie 26
Figure I.29 Récapitulatif des répercussions du choc de revenus sur la pauvreté et degré d'atténuation des effets du projet sur les ménages jordaniens 27
Figure I.30 Écart de rendement observé sur les obligations souveraines des pays non-membres du CCG 30

Chapitre II : Relancer l'intégration commerciale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID-19

Figure II.1 Part du revenu national généré par le centile le plus riche 37
Figure II.2 Impact estimé des accords de libre-échange euroméditerranéens sur le PIB, le bien-être et les salaires dans les pays partenaires 38
Figure II.3 Accords commerciaux régionaux en Afrique, 2019 39
Figure II.4 Part du commerce intrarégional dans le commerce total, Union du Maghreb arabe et communautés économiques régionales comparables..... 40
Figure II.5 Évolution du commerce syrien, milliards de dollars (2008-2018)..... 43
Figure II.6 Commerce extérieur et intrarégional de la région MENA 44
Figure IIB1.1 Commerce intrarégional, importations (en milliers de dollars) à partir de la région MENA, par pays..... 46
Figure IIB1.2 Cinq premiers groupes sectoriels d'importations de la région MENA 47
Figure IIB1.3 Commerce dans les réseaux d'intermédiaires des pays MENA – Commerce global de biens et services (flux supérieurs à 0,5 %) 47
Figure IIB1.4 Réseau d'intermédiaires intra-MENA — Commerce global de biens et services (flux supérieurs à 0,5 %). . 48
Figure II.7 Participation moyenne en amont et en aval de tous les types de CVM 49
Figure IIB2.1. Participation aux CVM par grande région géographique 51
Figure IIB3.1. Croissance mondiale des CVM 1990-2015..... 52
Figure IIB3.2. Croissance mondiale et régionale des CVM, par région 1990-2015 52
Figure II.8 Part de la valeur ajoutée étrangère (FVA) dans les exportations de chaque région, par région d'origine..... 54
Figure II.9 Participation aux CVM par grande région géographique et par type 54
Figure IIB4.1. Dix principaux produits des étoiles montantes de la technologie dans une sélection de pays de la région MENA (milliers de dollars) 56
Figure II.10 Nombre de MNT appliquées par la région MENA, par type de mesure, en 2000 et 2020 57
Figure II.11 Tarifs effectifs, par blocs commerciaux (SSA, MENA, tous)..... 57
Figure II.12 Coût des exportations : formalités aux frontières (USD)..... 58
Figure II.13 Niveau global des restrictions au commerce des services par région, 2010..... 60
Figure II.14 Niveau global des restrictions au commerce des services par région, 2010..... 60
Figure II.15 Exposition totale des pays de la ligne aux produits manufacturiers des pays de la colonne..... 61
Figure II.16 Commerce intrarégional par région — prévisions et données réelles..... 62
Figure IIB6.1. Le commerce électronique dans la région MENA augmente de 25 % par an depuis 2014 67
Figure IIB6.2. Il existe encore une marge de croissance pour le commerce électronique dans la région MENA..... 67
Figure IIB6.3. Forte pénétration du mobile, mais accès limité au haut débit 68
Figure IIB6.4. Connexion Internet de piètre qualité et solutions de paiement électronique quasi inexistantes 69
Figure IIB6.5. Internet fixe à large bande dans la région MENA 69
Figure II.17 Gains réels en termes de bien-être générés par la ZLECA, par pays et par réforme..... 71

Annexe B. Quantifier l'impact réel potentiel de la COVID-19 sur le PIB et le commerce dans la région MENA

Figure B.1 Dans la région MENA, le secteur des services compte plus de femmes que d'hommes 92

Annexe C. Evolution des échanges commerciaux et des flux d'IDE entre les pays de la région MENA et avec l'Europe, comparativement au reste du monde

Figure C.1 Commerce avec l'Union européenne, d'autres pays MENA et le reste du monde 93
Figure C.2 Investissement direct étranger, entrées nettes (balance des paiements, en milliards de dollars), par région..... 93
Figure C.3 Flux financiers d'IDE : total, UE vers MENA, millions de dollars 94

Annexe D. Identification des obstacles à l'intégration limitée de la région MENA dans les marchés mondiaux et explication du coût des échanges commerciaux

Figure D.1 Part de chaque type de mesure dans le total des MNT appliquées par la région MENA en 2000 et 2020 97
Figure D.2 Tarif NPF moyen le plus récent appliqué (%) pour les produits médicaux, par région 98
Figure D.3 Rang des économies de la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord au classement pour la facilité de faire des affaires 99
Figure D.4 Coût des exportations : formalités aux frontières (USD) 102
Figure D.5 Coût des exportations : documents à fournir (USD) 102
Figure D.6 Délais d'exportation : formalités aux frontières (heures) 102
Figure D.7 Délais d'exportation : documents à fournir (heures) 103
Figure D.8 Indice de restrictivité de l'IDE de l'OCDE, région MENA contre une sélection de pays/régions 105

Tableaux

Chapitre I : La région Moyen-Orient et Afrique du Nord face à un double choc

Tableau I.1 Nombre total de cas et de tests de dépistage de COVID-19 par million de personnes 5
Tableau I.2. Prévisions de croissance, de compte courant et de solde budgétaire de la Banque mondiale 10
Tableau I.3. Évolution des coûts du double choc 11
Tableau I.4. Projections d'augmentation de la pauvreté en raison du double choc 21
Tableau I.5: Quelques caractéristiques des enquêtes téléphoniques liées à la COVID-19 menées dans la région MENA 22

Chapitre II : Relancer l'intégration commerciale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID-19

Tableau IIB1.1: Balances commerciales normalisées et commerce intra- et extrarégional, commerce total de biens et services ... 46
Tableau II.1: Indice de performance logistique, comparaison entre la moyenne pour la région MENA et une sélection de pays/régions (scores sur 5) 58

Annexe A. Mesures budgétaires et monétaires

Tableau A.1. Mesures budgétaires et monétaires prises dans les pays du CCG 88
Tableau A.2. Mesures budgétaires et monétaires prises dans les pays non-membres du CCG 89

Annexe D. Identification des obstacles à l'intégration limitée de la région MENA dans les marchés mondiaux et explication du coût des échanges commerciaux

Tableau D.1 Nombre de MNT appliquées par les pays MENA par type de mesure et en comparaison d'autres pays (août 2020) 95
Tableau D.2 Différences dans le nombre de MNT appliquées dans les pays de la région MENA par type de mesure, entre 2000 et 2020 97
Tableau D.3 Tarif NPF moyen le plus récent appliqué (%) pour les produits médicaux, par Pays 98
Tableau D.4 Obtention de crédit, par région 100
Tableau D.5 Commerce transfrontalier 101
Tableau D.6 Indice de performance logistique, comparaison entre la région MENA et une sélection de pays/régions (scores sur 5) 104
Tableau D.7 Décomposition de l'indice de restrictivité de l'IDE de l'OCDE, pays MENA 105

Annexe E. Services

Tableau E.1 Estimation de l'équivalent ad valorem des droits au titre de l'Indice de restriction du commerce des services (STRI) (%) 106

Annexe F. Mesures commerciales liées à la COVID-19

Tableau F.1 Aperçu des mesures adoptées en lien avec la COVID (au 7 août 2020) 107

Remerciements

Le Bulletin d'information économique de la région MENA est produit par le bureau de l'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MNACE).

Ce rapport a été rédigé par une équipe dirigée par Blanca Moreno-Dodson et composée de Rachel Yuting Fan, Romeo Gansey, Ha Nguyen (principal auteur du chapitre I), Minh Cong Nguyen, Lili Mottaghi, Constantin Tsakas et Christina A. Wood, sous la supervision générale de Rabah Arezki.

L'équipe remercie Sara B. Alnashar, Andrea Barone, Cyril Desponts, Wissam Harake, Sahar Sajjad Hussain, Majid Kazemi, Naoko C. Kojo, Shireen Mahdi, Ashwaq Natiq Maseeh, Saadia Refaqat, Abdoulaye Sy, Hoda Youssef et Yifan Zhang de leurs contributions fort appréciées.

Le rapport a bénéficié des conseils et commentaires avisés des personnes suivantes : Ferid Belhaj (vice-président régional), Issam Abousleiman, Anush Bezhanyan, Andreas Blom, Kevin Carey, Jesko Hentschel, Johannes Hoogeveen, Djibrilla Adamou Issa, Alex Kamurase, Stefan Koeberle, Daniel Lederman, Eric Le Borgne, Manjula Luthria, Nadir Mohammed, Lia Carol Sieghart, Sajjad Ali Shah et Deborah L. Wetzel. L'équipe remercie Patricial Augier et Karine Moukaddem qui ont fourni la littérature académique et les sources pertinentes sur les contraintes liées aux chaînes de valeur mondiales, à l'intégration commerciale et à la politique économique.

Notre gratitude va à James L. Rowe Jr pour avoir édité le manuscrit du rapport. Nous remercions également l'unité Traduction, imprimerie et multimédia du département des Solutions institutionnelles globales (GCS) du Groupe de la Banque mondiale, ainsi que Swati Raychaudhuri qui nous a fourni un appui administratif.

Abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
ALEAC	Accord de libre-échange approfondi et complet
ASEAN	Association des nations d'Asie du Sud-Est
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CGE	Modèle mondial d'équilibre général calculable
COVID	Maladie à coronavirus
CVM	Chaîne de valeur mondiale
CVR	Chaîne de valeur régionale
EAP	Région Asie de l'Est et Pacifique
EAU	Émirats arabes unis
ECA	Région Europe et Asie centrale
ENVISAGE	*Environmental Impact and Sustainability Applied General Equilibrium*
FEMISE	Forum euroméditerranéen des instituts de sciences économiques
FMI	Fonds monétaire international
FVA	Valeur ajoutée étrangère
GHS	Indice de sécurité sanitaire mondiale
GZALE	Grande zone arabe de libre-échange
IDE	Investissement direct étranger
MAGHREB	Algérie, Libye, Maroc et Tunisie
MACHREQ	Iran, Iraq, Jordanie, Liban et Syrie
MEFTA	Zone de libre-échange du Moyen-Orient
MENA	Région Moyen-Orient et Afrique du Nord
MNT	Mesures non tarifaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Indice des directeurs d'achat

PSA	Peugeot société anonyme
SA	Région Asie du Sud
SSA	Région Afrique subsharienne
SSP	Centres de soins de santé primaires
STRI	Indice de restriction du commerce des services
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UMA	Union du Maghreb arabe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WITS	Logiciel *World Integrated Trade Solution* de la Banque mondiale
WUI	Indice mondial d'incertitude
ZLEAC	Zone de libre-échange approfondi et complet
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

Résumé analytique

Ensemble, la pandémie de COVID-19 et l'effondrement des prix du pétrole ont des répercussions sur tous les aspects des économies de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Selon les prévisions, les économies de la région devraient se contracter de 5,2 % en 2020, ce qui est inférieur de 4,1 points de pourcentage aux prévisions d'avril 2020 et de 7,8 points de pourcentage à celles d'octobre 2019. Cette révision à la baisse des prévisions laisse entrevoir une vision de plus en plus pessimiste de la situation de l'économie régionale, qui ne devrait se redresser qu'en partie en 2021.

Les perspectives du compte courant et des soldes budgétaires de la région MENA se sont également fortement détériorées. Poussés à la fois par la diminution des recettes d'exportation pétrolière, la chute d'autres recettes budgétaires et l'augmentation considérable des dépenses budgétaires requises pour répondre à la crise sanitaire, le compte courant et les soldes budgétaires de la région devraient s'établir respectivement à -4,8 % et -10,1 % du PIB en 2020, ce qui est bien pire que ce qui avait été prévu en octobre 2019. La dette publique devrait augmenter considérablement dans quelques années, passant d'environ 45 % du PIB en 2019 à 58 % en 2022.

Les prévisions restent fluctuantes et incertaines. Les perspectives de croissance de la région pour 2020 ne cessent de se dégrader à mesure que de plus amples informations deviennent disponibles, ce qui reflète l'opinion de plus en plus pessimiste que les prévisionnistes ont du coût de la crise. La grande incertitude qui entoure ces prévisions fait écho aux désaccords entre prévisionnistes. Face aux inquiétudes nées du double choc de la pandémie et des prix du pétrole, les données à haute fréquence jouent un rôle important pour le suivi de l'activité économique. En août, les données à haute fréquence pour la région MENA laissaient entrevoir une stabilisation de l'activité économique, mais à des niveaux nettement inférieurs à ceux observés en décembre 2019.

La pandémie a de profondes répercussions sur les moyens de subsistance et pousse bon nombre de citoyens de la région dans une plus grande pauvreté. Les résultats préliminaires d'enquêtes téléphoniques réalisées par la Banque mondiale indiquent que la pandémie a des effets disproportionnés sur les pauvres. On constate en effet que les personnes démunies ont davantage tendance à travailler pour leur propre compte ou dans le secteur informel, c'est-à-dire dans deux des secteurs les plus touchés par la pandémie. Elles sont donc plus susceptibles de perdre leur source de revenus, et leur situation financière se détériore rapidement.

Les gouvernements de la région ont réagi en augmentant les dépenses au titre de la protection sociale. L'importance et le type de soutien varient selon les pays, nombre d'entre eux ayant recours à des transferts monétaires. Cependant, si certains de ces transferts sont raisonnablement bien ciblés, une grande part est détournée vers des ménages plus aisés.

En dépit de la diversité des programmes de transferts et autres mécanismes d'adaptation, de nombreux ménages voient leur pouvoir d'achat baisser drastiquement, ce qui se traduit par une pauvreté et une insécurité alimentaire accrues. Les ménages les plus pauvres sont les plus touchés, comme le montrent les données de la Tunisie. En effet, les ménages tunisiens du quintile le plus pauvre sont environ cinq fois plus susceptibles d'avoir réduit leur consommation alimentaire que ceux du quintile supérieur de richesse.

Pour faire face à la pandémie de COVID-19, la première priorité devrait consister à s'attaquer à la crise sanitaire tout en s'employant à préserver les capacités de consommation et de production. Lorsque cela est financièrement viable, les pays devraient reporter tout projet d'assainissement budgétaire jusqu'à ce que leur reprise soit bien engagée. Le fait de réaffecter les dépenses à la gestion des effets immédiats de la crise et de rendre ces dépenses plus efficaces, par exemple en prenant des initiatives destinées à réduire les fuites afin de s'assurer que l'aide mobilisée parvienne effectivement aux bénéficiaires visés, peut aider à dégager une certaine marge de manoeuvre budgétaire. À moyen terme, il faudra impérativement stimuler la productivité pour rétablir la croissance et stabiliser la dette. Cela passe notamment par la poursuite de réformes institutionnelles de nature à redéfinir le rôle de l'État, promouvoir une concurrence loyale, accélérer l'adoption de technologies numériques et favoriser l'intégration régionale qui est l'objet du présent rapport.

L'ouverture des échanges peut être déterminante pour assurer la participation de tous, à condition que soient mises en œuvre des réformes commerciales en complément des stratégies de promotion d'une croissance partagée. Combiné à des politiques sectorielles favorables, le commerce peut contribuer à réduire la pauvreté et à accroître les moyens d'action des couches pauvres et marginalisées, surtout des jeunes et des femmes. L'intégration du commerce dans la région MENA, aussi bien entre les pays de la région qu'avec le reste du monde, reste inférieure aux attentes pour des raisons à la fois économiques et politiques. Entre autres, on peut citer l'exclusion des biens et services agricoles des accords d'association avec l'Union européenne, et la persistance de coûts commerciaux non tarifaires élevés. Les faibles niveaux d'intégration des pays de la région sont en partie dus à l'insuffisance de réformes juridiques propices à l'investissement, ainsi qu'au manque de convergence des règlements concernant les mesures non tarifaires (MNT). La coopération politique semble aussi poser problème, alors que les conflits et la violence plombent les échanges commerciaux et nuisent tant à la croissance économique qu'à son potentiel d'intégration.

L'environnement des entreprises et le secteur de la logistique, qui sont tous deux d'importants facteurs de facilitation du commerce, freinent l'intégration des pays MENA dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. En dépit de récentes améliorations, la région MENA affiche de piètres résultats en ce qui concerne l'accès au crédit, pour lequel elle est à la traîne du reste du monde. Dans le même temps, le commerce transfrontalier coûte cher et prend du temps : il faut en moyenne 442 dollars et 53 heures pour se conformer aux formalités à l'exportation, ce qui est trois fois plus cher et quatre fois plus long que les moyennes des économies à revenu élevé de l'OCDE. L'absence d'un régime d'insolvabilité moderne, l'imprévisibilité des mesures de contrôle et la faible mobilité de la main-d'œuvre sont aussi des obstacles importants pour l'intégration. La région est par ailleurs l'une des plus restrictives en ce qui concerne le commerce des services.

La pandémie de COVID-19 offre l'occasion aux pays de la région de repenser leurs politiques économiques et sociales en vue de renforcer l'intégration commerciale et de réduire parallèlement leur dépendance à l'égard du pétrole. Pour stimuler la création d'emplois, rendre la croissance économique équitable et assurer la stabilité dans la région, un nouveau cadre d'intégration commerciale est proposé, qui va au-delà de la réduction des tarifs pour relier le commerce aux réformes sectorielles et à la fourniture de biens publics afin de promouvoir une croissance partagée et de réduire les disparités éventuelles associées à la libéralisation des échanges. Pour y parvenir, un programme d'intégration coordonnée du commerce doit être élaboré en vue de rationaliser les chaînes de valeur régionales (CVR) et d'assurer une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales (CVM), mais aussi d'attirer des investissements de qualité propices à la réalisation d'une stratégie de développement régional diversifié, participatif et durable. Ce programme privilégie des approches transsectorielles parmi lesquelles l'établissement d'un marché numérique commun pour la région MENA. Cette dernière peut améliorer sa connectivité numérique avec des marchés africains et européens en vue d'accroître sa productivité et de coordonner une riposte efficace en cas de catastrophe, ce qui permettrait de bâtir une croissance solidaire, renforcer la résilience et créer des emplois dans la région. Pour soutenir la connectivité régionale, développer les infrastructures sous-régionales et élargir le commerce numérique, il faudra adopter les nouvelles technologies et fournir des « biens publics numériques », y compris des solutions Internet à haut débit rapides et fiables et des modes de paiement numérique. Des programmes régionaux de développement des compétences et de renforcement des capacités statistiques sont nécessaires pour faire en sorte que les pays engrangent des profits à grande échelle, se spécialisent davantage et développent leurs avantages comparatifs, ce qui pourrait contribuer à une intégration plus poussée.

Dans le même temps, l'intégration sectorielle peut se faire d'une manière coordonnée. Étant donné que les perturbations planétaires provoquées par la pandémie ont une incidence sur la manière dont les entreprises multinationales décident de réorganiser leurs chaînes de valeur d'un point de vue géographique et sectoriel, la région MENA devrait adopter des politiques qui lui permettent de s'adapter à de telles réorganisations, le cas échéant. À titre d'exemple, le Maroc et la Tunisie (pour les machines électriques), l'Arabie saoudite (pour les produits chimiques) et les Émirats arabes unis (pour les métaux et les produits métalliques) devraient se préparer à faire face à des perturbations des exportations chinoises d'intrants intermédiaires. Les pays MENA peuvent tirer parti de la tendance à la relocalisation des chaînes de valeur mondiales ou à leur délocalisation dans un pays proche, qui rapproche des activités de production d'intrants intermédiaires des trois principales régions commerciales que sont l'Union européenne, l'Asie et le Pacifique, ainsi que l'Amérique du Nord. En raison de sa proximité de l'Union européenne en fait un marché prometteur pour les exportations des entreprises de la région. Après la COVID, les échanges commerciaux peuvent être motivés par les secteurs les plus viables et les

plus résilients aux chocs économiques, qui offrent par ailleurs des possibilités d'une reprise immédiate et d'une transformation à long terme pour la région MENA. Il s'agit notamment des services de santé, de la sécurité alimentaire et de l'économie du savoir. On pourrait réduire les tarifs sur les produits médicaux essentiels, ce qui permettrait de prédire la disponibilité de fournitures essentielles. En outre, pour certains d'entre eux comme la Jordanie où le secteur pharmaceutique est une étoile montante, cela pourrait créer des possibilités immédiates d'intégration commerciale régionale. En attendant, la mobilité de la main-d'œuvre au sein de la région, particulièrement dans le domaine du commerce des services, peut être encouragée pour renforcer le capital humain et l'adaptation des compétences. Ici également, les politiques européennes peuvent favoriser un tel objectif. On pourrait relancer les négociations autour d'un partenariat pour la mobilité qui faciliterait davantage la migration légale d'hommes d'affaires, d'étudiants et de jeunes travailleurs de la région vers l'Europe. Ces négociations sont certes ardues, mais un tel partenariat stimulerait considérablement le commerce des biens et services.

L'intégration intra-MENA devrait donner lieu à un accroissement des échanges commerciaux avec les partenaires en Europe et en Afrique subsaharienne. Il est temps de revoir les mécanismes régionaux de coopération stratégique, particulièrement dans le cadre des accords de libéralisation du commerce existants. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre la possibilité aux régions MENA et Afrique subsaharienne de simplifier et d'harmoniser leurs mesures non tarifaires, particulièrement les mesures restrictives liées aux exportations et les obstacles techniques. On estime avec prudence que la mise en œuvre complète de la ZLECA pourrait accroître de 7 % le revenu réel d'ici 2035. Ce faisant, les pays de la région MENA qui participent directement à la ZLECA, notamment l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, pourraient engranger chacun une amélioration de 5 %.

Pour l'heure, il existe des possibilités de coopération dans un axe reliant l'UE, la région MENA et l'Afrique. Le fait que certains pays de la région se tournent vers leurs voisins africains devrait être encouragé, et mérite une attention accrue de la part de l'Union européenne. Les liens commerciaux entre les pays du Maghreb et ceux du Sahel et d'Afrique de l'Ouest pourraient contribuer à promouvoir la stabilité et favoriser l'intégration économique en Afrique, un objectif énoncé dans les lignes directrices de l'Union européenne pour une nouvelle stratégie UE-Afrique. Le renforcement des liaisons infrastructurelles entre les pays d'Afrique du Nord et ceux du reste du continent participerait à la dynamique d'intégration.

Les pays MENA peuvent établir des partenariats commerciaux dans la région et dans le cadre plus large des systèmes multilatéraux fondés sur des règles. Les réformes commerciales peuvent être entreprises d'une manière « intelligente », en tenant compte non seulement des questions techniques pertinentes, mais aussi de considérations d'économie politique, afin de renforcer la coopération et la stabilité régionales. L'efficacité des politiques dépendra du rôle des institutions régionales, ainsi que de la participation des petites et moyennes entreprises et de la société civile aux processus de décision.

De manière générale, si elle est utilisée comme un levier d'adoption de réformes nationales visant à renforcer la participation à l'économie mondiale, l'intégration régionale pourrait constituer une nouvelle source de croissance, d'emplois et de stabilité dans la région MENA. Pour réussir, un « nouveau cadre d'intégration du commerce dans la région MENA » s'appuierait sur les piliers suivants :

- Un équilibre entre les objectifs politiques et économiques de sorte que les accords n'échouent pas.
- Une libéralisation des échanges qui profite à tous les secteurs, y compris l'agriculture et les services, accompagnée de réformes dans tous les domaines réglementaires d'intérêt mutuel, notamment la facilitation du commerce, les normes et l'évaluation de la conformité, la protection des investissements, les marchés publics et la politique de la concurrence.
- L'adoption simultanée de réformes intérieures dans le cadre d'une collaboration plus étroite avec d'autres pays de la région, mais également avec ceux d'Europe et d'Afrique.
- Le renforcement du secteur privé en faisant fond sur les complémentarités entre la promotion du commerce et le développement du secteur privé. L'assistance technique de partenaires de la région dans le cadre d'échanges Sud-Sud devrait être envisagée dans les accords comme un moyen de renforcer la confiance.
- Des règles claires et une mise en œuvre efficace. Cela nécessite de renforcer les mécanismes institutionnels supranationaux chargés de réglementer, surveiller et mettre en œuvre les dispositions relatives à l'intégration commerciale.

CHAPITRE I : La région Moyen-Orient et Afrique du Nord face à un double choc

Points clés du chapitre I :

- La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) est confrontée à la fois à la pandémie de COVID-19 et à l'effondrement des prix du pétrole, ce qui a des répercussions sur presque tous les aspects de son économie.
- Selon les prévisions, la région devrait se contracter de 5,2 % en 2020, ce qui est inférieur de 4,1 points de pourcentage aux prévisions de croissance d'avril 2020 et de 7,8 points de pourcentage à celles d'octobre 2019. Les pertes de production ne devraient être résorbées qu'en partie en 2021. Toutefois, les prévisions demeurent incertaines.
- La crise touche de manière disproportionnée les populations vulnérables, dont beaucoup vont sombrer dans la pauvreté. Néanmoins, l'aide des États participe à en atténuer l'impact.
- À court terme, les pays pourraient envisager d'adopter des ripostes sur mesure. Les priorités consistent à mettre à disposition des interventions non thérapeutiques; soutenir le secteur privé et les ménages vulnérables; réduire l'évasion fiscale; et mobiliser des financements. À moyen terme, pour rétablir la croissance, il faudra en priorité entreprendre des réformes institutionnelles de nature à redéfinir le rôle de l'État, promouvoir une concurrence loyale, accélérer l'adoption des technologies numériques et poursuivre l'intégration régionale, qui est l'objet du présent rapport.

I.1 Le double choc

Les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) sont confrontés à la fois à la pandémie de COVID-19 et à l'effondrement des prix du pétrole. Le nouveau coronavirus à l'origine de la COVID-19 a essaimé partout dans le monde, infectant des millions de personnes et causant plus d'un million de morts[1].

Le virus s'est d'abord répandu en Iran, puis largement dans d'autres pays de la région MENA (voir le tableau I.1 qui contient des données au 13 septembre 2020). Le nombre de cas par habitant au Qatar et à Bahreïn semble plus élevé que dans le reste de la région, en partie parce que ces deux pays ont effectué beaucoup plus de tests de dépistage que la majeure partie des autres. Les mesures de l'infection sont extrêmement limitées, car elles dépendent de la capacité de dépistage. Le faible taux de prévalence dans des pays fragiles comme la Libye, la Syrie et le Yémen est presque certainement trompeur, traduisant un manque de capacité de dépistage qui fait en sorte que de très nombreux cas ne sont pas signalés. A la mi-septembre 2020, le taux de nouveaux cas déclarés avait baissé dans plusieurs pays de la région MENA (comme le Qatar), mais augmenté dans d'autres (voir figure I.1).

1 Voir worldmeter.com

Tableau I.1 Nombre total de cas et de tests de dépistage de COVID-19 par million de personnes

	Nombre total de cas/ million de personnes	Nombre des tests/million de personnes	Ratio cas/tests (%)
Algérie	1 096	*Pas disponible*	*Pas disponible*
Arabie saoudite	9 325	163 863	5,69
Bahreïn	35 209	731 472	4,81
Cisjordanie et Gaza	5 966	66 248	9,01
Djibouti	5 445	72 418	7,52
Égypte	983	1 314	74,82
Émirats arabes unis	8 017	819 752	0,98
Iran	4 774	41 954	11,38
Iraq	7 186	46 610	15,42
Jordanie	324	95 814	0,34
Koweït	22 124	157 765	14,02
Liban	3 565	94 995	3,75
Libye	3 306	22 856	14,47
Maroc	2 343	60 274	3,89
Oman	17 488	60 252	29,02
Qatar	43 358	246 111	17,62
Syrie	201	*Pas disponible*	*Pas disponible*
Tunisie	560	14 505	3,86
Yémen, Rép. du	67	*Pas disponible*	*Pas disponible*

Sources: worldmeter.com et calculs de la Banque mondiale. Données au 13 septembre 2020.

La capacité à contenir le virus est en partie fonction de la solidité des systèmes de santé publique, notamment des capacités de dépistage et de recherche des contacts. Or, ces systèmes sont en général relativement faibles dans les pays de la région MENA. Dans ces circonstances, le besoin de transparence et de libre circulation de l'information est considérable, et les conséquences pour la région pourraient être graves si elle n'y répond pas rapidement pendant cette crise sanitaire[2]. Les pays de la région font piètre figure à l'indice de sécurité sanitaire mondiale (GHS), qui mesure la préparation aux épidémies et aux pandémies[3]. La région MENA se classe au dernier rang de toutes les régions du monde en ce qui concerne deux composantes de l'indice qui sont essentielles pour lutter contre une pandémie : « ressources humaines en épidémiologie » et « activités de préparation et de réaction aux situations d'urgence ». Dans de nombreux pays de la région, le financement de la santé publique est limité depuis des décennies. Selon les données de l'OMS[4], des pays comme l'Égypte et l'Iraq consacraient au plus 5 % de leur budget public à la santé en 2017, ce qui donne une idée des effets d'importantes contraintes budgétaires sur le secteur de la santé. Dans le même temps, la plupart des pays de la région ne disposent pas d'un régime public d'assurance maladie universelle. Même des ménages bénéficiant d'une assurance dans des pays comme l'Égypte et le Maroc doivent payer de leur poche des frais médicaux élevés faute de mécanismes prépayés de partage des risques, ce qui est extrêmement préoccupant pendant une pandémie. La COVID-19 devait empirer cette situation, le secteur de la santé étant de plus en plus sollicité. Néanmoins, certains systèmes de santé de la région MENA font preuve d'une qualité et d'une préparation remarquables ; ceux des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) — Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar — étant nettement mieux préparés que les autres. Ces pays ont effectué beaucoup plus de tests et commencent à enregistrer des succès en matière de réduction des infections.

2 Voir Arezki et al. (2020) pour la documentation concernant le manque de transparence et de publication des données et son impact économique et social sur la région MENA.

3 Cet indice, dont les données ont été publiées en 2019, a été élaboré conjointement par Nuclear Threat Initiative, Johns Hopkins Center for Health Security et Economist Intelligence Unit. Il couvre six catégories : prévention ; détection et notification ; intervention rapide ; système de santé ; respect des normes internationales ; et environnement de risque.

4 Base de données de l'OMS sur les dépenses de santé mondiales : https://apps.who.int/nha/database/ViewData/Indicators/en

Figure I.1 Nouveaux cas par jour dans la région MENA

(Nombre de nouveaux cas par jour par million d'habitants calculé à partir d'une moyenne mobile sur sept jours)

Panneau A : Pays ayant un plus grand nombre de nouveaux cas par million d'habitants

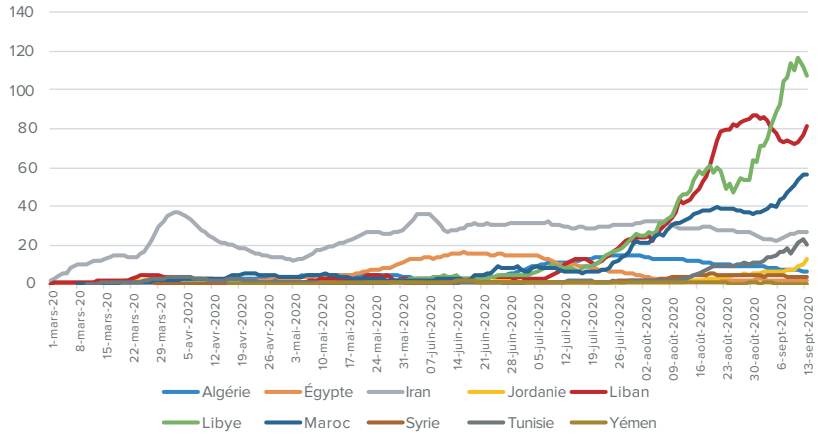

Panneau B : Pays ayant un plus petit nombre de nouveaux cas par million d'habitants

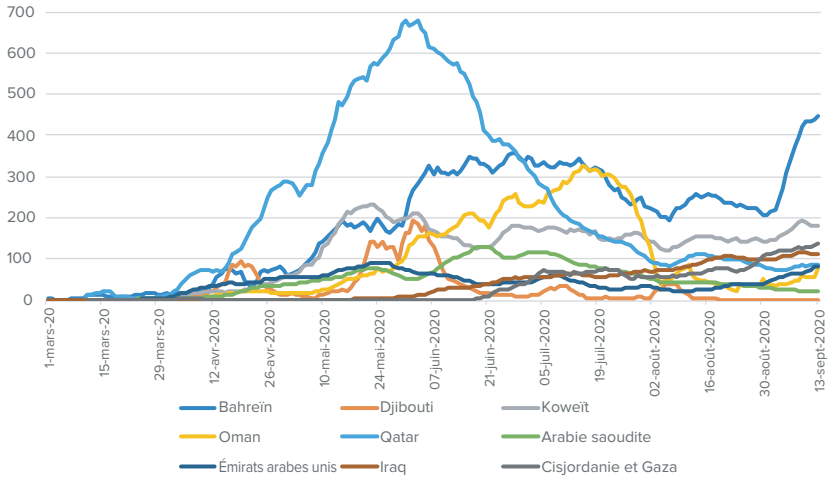

Sources : Johns Hopkins University, the Center for Systems Science and Engineering, et calculs de la Banque mondiale. Données au 13 septembre 2020.

Non seulement le virus cause des pertes en vies humaines, mais sa propagation met les pays de la région MENA aux prises avec un double choc qui a des répercussions négatives tant sur l'offre que sur la demande (Baldwin et Weder di Mauro, 2020). Du côté de l'offre, les répercussions consistent en une diminution de la main-d'œuvre disponible — directement lorsque les travailleurs sont malades à cause du virus et indirectement à cause des restrictions de voyage, des mesures de quarantaine ou lorsque les travailleurs doivent rester à la maison pour s'occuper de proches ou d'enfants malades. L'offre pâtit également de la réduction des fournitures, du capital et des biens intermédiaires provoquée par les perturbations dans les transports et les entreprises des pays de la région. Du côté de la demande, les répercussions sont à la fois mondiales et régionales. Les problèmes économiques à travers le monde et la perturbation des chaînes de valeur à l'échelle planétaire réduisent la demande de biens et services en provenance de la région, notamment dans les secteurs du pétrole et du tourisme. La demande régionale diminue également à cause du ralentissement brutal de l'activité commerciale régionale et des préoccupations liées à l'infection, deux facteurs qui limitent les déplacements. De plus, *l'incertitude* autour de la propagation du virus et le niveau de la demande globale freinent les investissements et la consommation dans la région. L'effondrement des prix du pétrole plombe davantage la demande dans la région MENA, où le secteur des hydrocarbures est le moteur de nombreuses économies. Enfin, la volatilité des marchés financiers peut également perturber la demande globale.

Au regard de l'importance des exportations de pétrole et de gaz, c'est probablement à travers l'effondrement des prix des produits pétroliers que les effets de la COVID-19 se font le plus sentir dans les pays de la région MENA. Depuis la découverte du nouveau virus en fin 2019, les prix du pétrole ont considérablement chuté, signe d'une forte baisse de la demande mondiale de pétrole associée à la distanciation sociale, à d'autres mesures liées à la pandémie et à une production excédentaire.

Le prix du Brent brut a plongé à 20 dollars le baril en avril, son niveau le plus bas depuis plusieurs années, lorsqu'un confinement mondial a annihilé la demande de pétrole et une augmentation soudaine de la production de pétrole par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a généré une surabondance de l'offre mondiale. Le 1er mai, à la suite d'un accord conclu en avril, l'OPEP et les producteurs alliés ont commencé à réduire leur production de 9,7 millions de barils par jour (mbj), un record. Plus tard en mai, l'Arabie saoudite a annoncé une réduction unilatérale supplémentaire de 1 million de barils par jour, et le Koweït et les Émirats arabes unis ont déclaré qu'ils feraient de même. En conséquence, la production de pétrole de l'OPEP a fortement chuté au deuxième trimestre 2020. Grâce aux réductions de la production et à l'assouplissement du confinement dans certaines régions du monde, le prix du Brent est remonté au-dessus de 40 dollars le baril en fin septembre.

Figure I.2 Croissance de la demande mondiale de pétrole en 2020, par mois de prévision

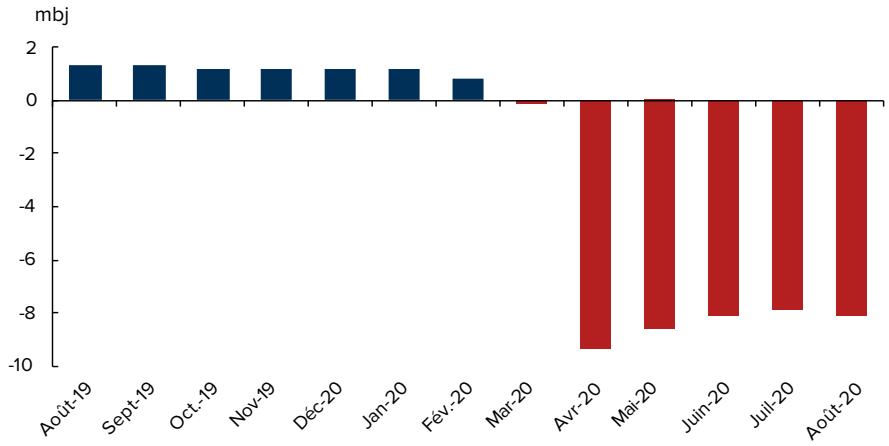

Source : Agence internationale de l'énergie

Les perspectives concernant le prix du pétrole restent largement tributaires de l'économie mondiale et de l'alliance de l'OPEP. La demande de pétrole ne devrait pas revenir de sitôt à son niveau d'avant la pandémie[5], au regard des incertitudes considérables qui entourent l'économie mondiale. En août 2020, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estimait que la demande mondiale de pétrole en 2020 devait connaître une baisse de 8,1 mbj par rapport à 2019 — voir figure I.2 (IEA, 2020). La courbe des contrats à terme semble indiquer que le marché anticipe des prix qui resteraient inférieurs à 50 dollars le baril jusqu'en fin 2022 (voir figure I.3).

I.2 Conséquences macroéconomiques

Figure I.3 Cours au comptant et prévisions de prix du Brent

Pétrole brut de Brent Prix comptant et à terme
(En dollars/baril ; dates d'expiration sur l'axe x)

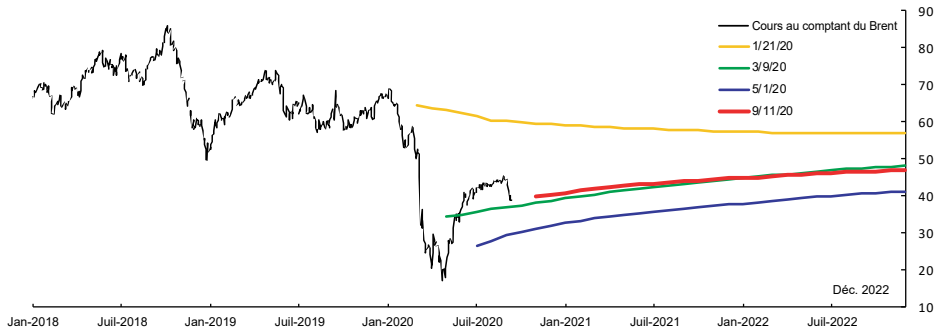

Sources : Bureau de l'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région MENA ; et Bloomberg, L.P.
Note: La ligne noire indique le prix au comptant du pétrole brut de Brent. Les lignes de couleur représentent les prix à terme du Brent respectivement le 25 septembre 2019, lorsque le Bulletin d'information économique de la région MENA d'octobre 2019 a été produit ; le 21 janvier 2020, lorsque le premier cas de coronavirus a été signalé aux États-Unis ; le 9 mars 2020, après l'éclatement de l'alliance OPEP+ ; et le cours de clôture le plus récent au 11 septembre 2020.

Les économies des pays de la région MENA ont été durement touchées par le double choc. En effet, on estime que les volumes commerciaux ont fortement chuté. Les données préliminaires d'avril publiées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement semblent indiquer une baisse d'environ 40 % du commerce dans la région. Le ralentissement devrait s'accélérer dans des secteurs dotés de chaînes de valeur solides, en particulier l'électronique et les produits automobiles. Des secteurs tels que l'automobile au Maroc, en Tunisie et en Iran et le textile en Jordanie et en Égypte sont également frappés de plein fouet par l'affaiblissement de l'industrie mondiale de la logistique. Les restrictions au transport et au voyage liées à la COVID-19 ont une incidence directe sur le commerce des services, dont le tourisme. Les données à haute fréquence disponibles indiquent que le tourisme et le trafic aérien se sont effondrés dans la région en avril (voir figure I.4). Le tourisme est une importante source de revenus pour de nombreux pays de la région MENA. Par exemple, il représentait 25 % des exportations en Égypte et 41 % en Jordanie en 2018 (Indicateurs du développement dans le monde). De plus, les investissements directs étrangers (IDE) ont nettement diminué, en raison des mesures de distanciation sociale, mais aussi de la méfiance des investisseurs à l'égard des économies de la région. Les entrées d'IDE de janvier à juin 2020 représentaient la moitié de ce qu'elles étaient pendant la même période en 2019 pour les pays du CCG, et le quart du montant enregistré pendant ladite période de l'année précédente pour les pays de la région MENA non-membres du CCG (voir figure I.5).

5 L'Association du transport aérien international s'attend à ce que le trafic de passagers reste en dessous des niveaux d'avant la crise jusqu'en 2023 au moins (CNBC News)

Figure I.4 La COVID-19 a de lourdes répercussions sur les voyages et le tourisme dans la région MENA

Panneau A : Évolution de l'indice d'occupation des hôtels

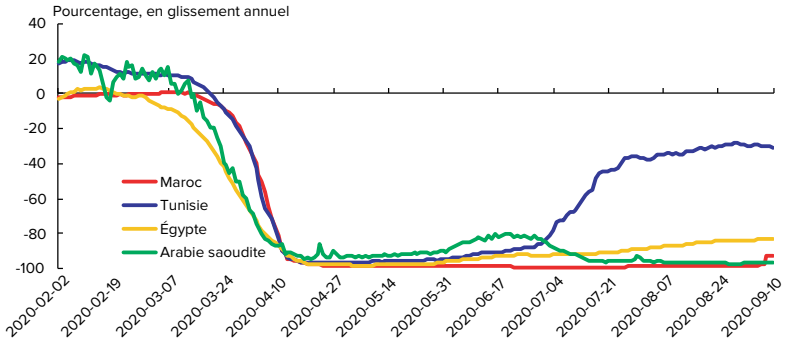

Source : QuantCube
Note : L'indice de l'activité touristique de QuantCube suit l'évolution des taux d'occupation des hôtels en temps réel. Les lignes montrent l'évolution des indices en glissement annuel pour une sélection de pays MENA.

Panneau B: Évolution de l'indice du trafic aérien

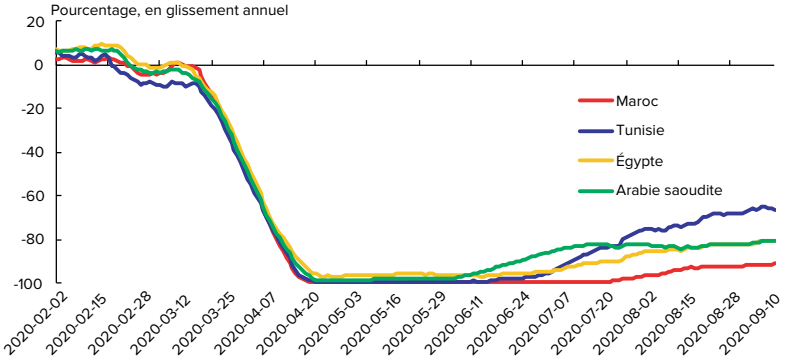

Source : QuantCube
Note : L'indice du trafic aérien de QuantCube est un indicateur journalier qui suit l'évolution du trafic aérien. Les lignes montrent l'évolution des indices en glissement annuel pour une sélection de pays MENA.

Les économistes de la Banque mondiale prévoient que la production de la région devrait reculer de 5,2 % en 2020 (voir tableau I.2) en raison du double choc, ce qui est inférieur de 7,8 points de pourcentage aux prévisions publiées en octobre 2019 (panneau A, tableau I.3). Cette révision à la baisse de la croissance est sans doute une indication des coûts escomptés du double choc, car il s'agit du principal changement intervenu depuis octobre 2019. Il faut noter que les prévisions actuelles sont inférieures de 4,1 points de pourcentage aux dernières prévisions d'avril 2020 (voir panneau B du tableau I.3), ce qui laisse entrevoir une vision de plus en plus pessimiste associée aux coûts du double choc. Il ressort des résultats d'un modèle mondial d'équilibre général calculable (CGE) que les services intérieurs et le tourisme sont les secteurs les plus touchés (voir encadré I.1).

Les perspectives du compte courant et des soldes budgétaires de la région MENA se sont également détériorées fortement. Du fait en grande partie de la baisse des recettes d'exportation de pétrole, le compte courant de la région en 2020 devrait s'établir à -4,8 % du PIB, ce qui constitue une baisse sensible par rapport au taux de 1 % prévu en octobre 2019 (voir tableau 1.2 et figure I.6, panneau A). Poussé à la fois par une forte diminution des recettes budgétaires et une augmentation considérable des dépenses budgétaires pour répondre à la crise de COVID-19, le compte budgétaire de la région en 2020 devrait s'établir à -10,1 % du PIB, contre une prévision de -4,7 % en octobre 2019 (voir tableau 1.2, tableau I.3, panneau A et figure I.6, panneau B).

Par rapport à avril 2020, les prévisions concernant le compte courant sont revues à la hausse de 2,4 points de pourcentage, tandis que celles du solde budgétaire sont abaissées de 0,4 point de pourcentage supplémentaire (voir tableau I.3, panneau B). La dette publique augmente considérablement pour tous les groupes de pays de la région (figure I.7).

La production de la région ne devrait pas retrouver de sitôt son niveau de 2019. Nous calculons les pertes au niveau du PIB en 2020 et 2021 que semblent indiquer les différences entre les prévisions de croissance actuelles et celles d'octobre 2019. Le PIB de la région MENA pour 2020 est abaissé de 7,8 points de pourcentage (voir figure I.8). La révision à la baisse la plus importante concerne les pays en développement exportateurs de pétrole, où le PIB est inférieur de 8,0 points de pourcentage à celui indiqué dans les prévisions d'octobre 2019. Pour le CCG, la révision à la baisse est de 7,9 points de pourcentage tandis que pour les pays en développement importateurs de pétrole, elle est de 6,6 points de pourcentage. Ces baisses peuvent être interprétées comme illustratives des coûts macroéconomiques attendus du double choc en 2020, exprimés en pourcentage du PIB de la

Figure I.5 Les flux d'IDE vers la région MENA ont chuté fortement en 2020

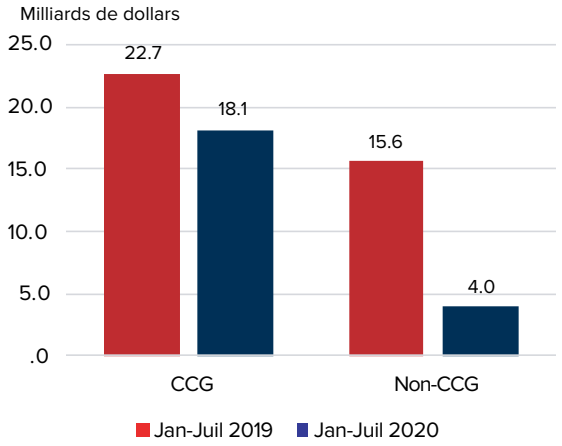

Sources : Financial Times, fDi Markets et calculs de la Banque mondiale
Note : Pays membres du CCG = Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar. Pays non-membres du CCG = Algérie, Djibouti, Égypte, Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Yémen.

région MENA pour 2019. En outre, la production de la région MENA en 2021 devrait être inférieure de 8,7 points de pourcentage à ce qu'elle aurait été dans l'hypothèse de l'absence du double choc, ce qui fait penser à des coûts supplémentaires en 2021. Les prévisions de redressement du niveau de production (par rapport à la production prévue en octobre 2019) ne sont pas en forme de « V ».

La sévérité de la crise libanaise retient particulièrement l'attention. Selon les prévisions, la production du Liban devrait reculer de 19,2 % en 2020 (tableau I.2). Ce pays est affligé par de nombreux chocs : une crise de la dette qui a démarré avant la pandémie de COVID-19, des troubles sociaux et une explosion spectaculaire survenue au port de Beyrouth en août dernier. On ne saurait surestimer la gravité de la crise à laquelle le Liban est confronté actuellement.

Figure I.6 Révisions à la baisse du solde courant et du solde budgétaire (différence entre les prévisions d'août 2020 et celles de décembre 2019)

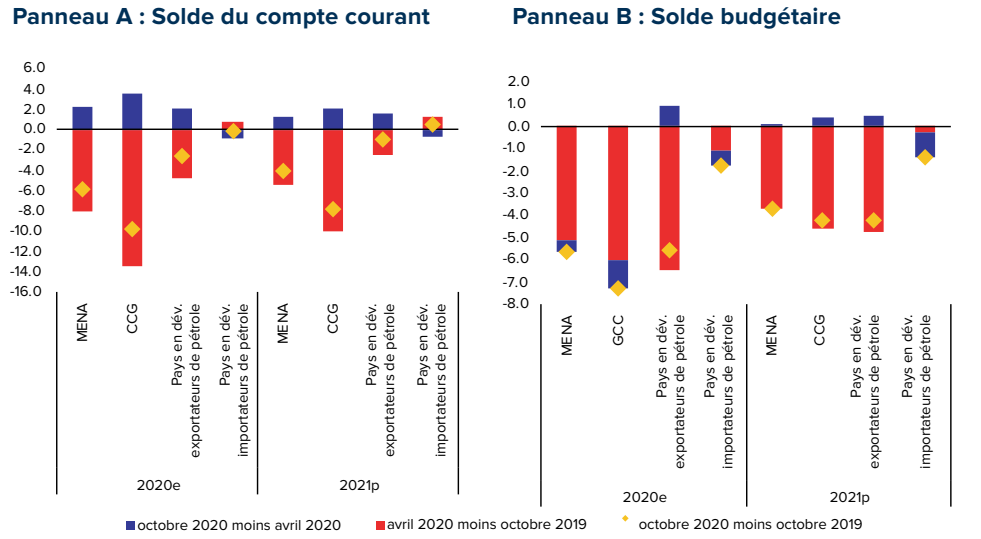

Source : *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale
Note : Classification des pays sur la base du tableau I.2. Les données concernant l'Égypte correspondent à son exercice budgétaire qui va du 1er juillet au 30 juin. La Libye, La Syrie et le Yémen ne sont pas inclus dans les moyennes régionales et sous-régionales faute de données fiables.

Figure I.7 Prévisions d'évolution de la dette publique (prévisions en octobre 2019 et octobre 2020)

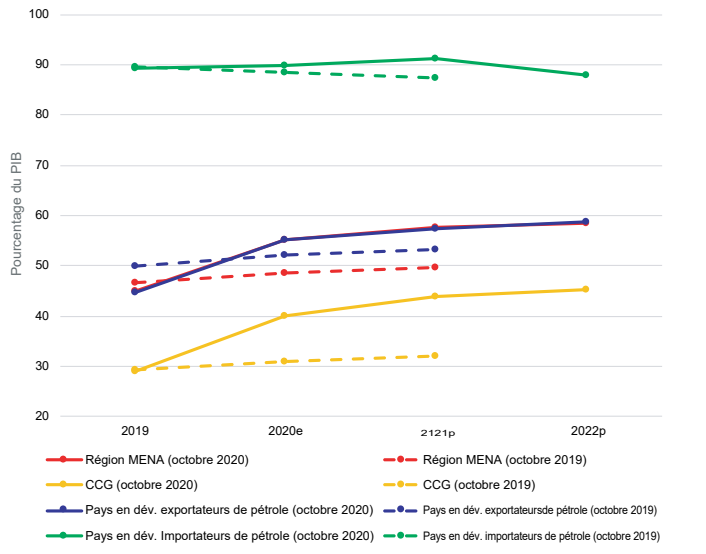

Source : *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale.
Note : Classification des pays sur la base du tableau I.2. Les données concernant l'Égypte correspondent à son exercice budgétaire qui va du 1er juillet au 30 juin. La Libye, La Syrie et le Yémen ne sont pas inclus dans les moyennes régionales et sous-régionales faute de données fiables.

Nous examinons s'il existe une corrélation entre, d'une part, les révisions à la baisse de la croissance par la Banque mondiale et, d'autre part, l'exposition d'un pays aux exportations de pétrole — mesurée par les exportations nettes de pétrole brut rapportées au PIB en 2019 — et la position d'un pays sur l'indice de sécurité sanitaire mondiale (GHS) — qui mesure sa capacité à prévenir et atténuer les épidémies et les pandémies[6]. Quinze pays sont pris en compte[7]. Globalement, les révisions à la baisse de la croissance pour 2020 entre octobre 2020 et octobre 2019 présentent une corrélation positive avec l'indice GHS, mais celle-ci n'est pas aussi significative avec l'exposition aux exportations de pétrole. Autrement dit, le coût du double choc est moins important dans les pays ayant une plus grande capacité à prévenir et atténuer les pandémies que dans ceux qui sont moins bien lotis (voir les diagrammes de dispersion de la corrélation partielle à la figure I.9). L'absence de corrélation significative entre les révisions à la baisse et l'exposition aux exportations de pétrole semble indiquer qu'il existe de solides liens économiques entre les importateurs et les exportateurs de pétrole de la région MENA.

6 Cet indice, dont les données ont été publiées en 2019, a été élaboré conjointement par Nuclear Threat Initiative, Johns Hopkins Center for Health Security et Economist Intelligence Unit. Il couvre six catégories : prévention ; détection et notification ; intervention rapide ; système de santé ; respect des normes internationales ; et environnement de risque (voir https://www.ghsindex.org/).

7 L'indice GHS n'est pas disponible pour la Cisjordanie et Gaza, et les données sur les exportations de pétrole de la Libye ne sont pas fiables.

Tableau I.2 Prévisions de croissance, de compte courant et de solde budgétaire de la Banque mondiale

	Croissance du PIB réel (Pourcentage)				Croissance du PIB réel par habitant (Pourcentage)				Solde du compte courant (Pourcentage du PIB)				Solde budgétaire (Pourcentage du PIB)			
	2019	*2020e*	*2021p*	*2022p*	*2019*	*2020e*	*2021p*	*2022p*	*2019*	*2020e*	*2021p*	*2022p*	*2019*	*2020e*	*2021p*	*2022p*
Région MENA	**0,2**	**-5,2**	**1,9**	**3,1**	**-1,3**	**-6,7**	**0,3**	**1,8**	**2,0**	**-4,8**	**-3,2**	**-1,5**	**-4,1**	**-10,1**	**-7,9**	**-5,7**
Pays en dév. MENA	**-0,5**	**-4,6**	**2,1**	**3,5**	**-1,7**	**-6,2**	**0,5**	**2,0**	**-2,8**	**-5,7**	**-4,6**	**-3,6**	**-4,8**	**-9,6**	**-8,7**	**-7,4**
Pays exportateurs de pétrole	**-0,5**	**-5,8**	**1,9**	**2,8**	**-2,0**	**-7,4**	**0,2**	**1,6**	**3,8**	**-4,6**	**-2,8**	**-0,8**	**-3,4**	**-10,6**	**-7,9**	**-5,5**
CCG	**0,8**	**-5,7**	**1,8**	**2,7**	**-0,9**	**-7,1**	**0,1**	**1,7**	**6,2**	**-4,0**	**-1,9**	**0,6**	**-3,4**	**-10,6**	**-7,1**	**-4,0**
Bahreïn	1,8	-5,2	2,2	2,5	1,8	-5,2	-4,2	2,5	-3,0	-7,9	-6,4	-5,3	-10,6	-13,4	-10,0	-8,7
Koweït	0,4	-7,9	1,0	2,9	-0,8	-9,1	-0,4	1,5	16,4	-5,3	-0,9	2,2	-9,6	-27,7	-23,0	-15,4
Oman	-0,8	-9,4	0,5	7,9	-4,2	-12,0	-1,8	7,9	-4,6	-14,4	-12,7	-6,2	-7,1	-18,1	-16,6	-10,8
Qatar	1,4	-2,0	3,0	3,0	-0,4	-3,7	1,2	1,3	2,6	-1,0	0,9	1,9	1,8	-3,6	-3,7	1,2
Arabie saoudite	0,3	-5,4	2,0	2,2	-1,4	-7,0	0,4	0,7	6,6	-4,8	-4,5	-1,7	-4,2	-10,0	-7,9	-5,7
Émirats arabes unis	1,7	-6,3	1,2	2,5	0,2	-7,6	0,0	2,5	6,5	-1,5	2,9	4,9	-1,0	-8,0	-0,5	1,7
Pays en dév. exportateurs de pétrole	**-2,7**	**-6,2**	**2,1**	**3,1**	**-3,8**	**-7,7**	**0,4**	**1,4**	**-0,8**	**-5,7**	**-4,4**	**-3,4**	**-3,5**	**-10,7**	**-9,5**	**-8,2**
Algérie	0,8	-6,5	3,8	2,1	-1,2	-8,2	2,0	0,3	-10,0	-13,4	-15,7	-14,6	-9,6	-15,8	-12,9	-9,6
Iran	-6,8	-4,5	1,5	1,7	-7,7	-5,4	0,6	0,9	0,9	-0,6	0,5	0,7	-3,7	-6,6	-6,7	-6,9
Iraq	4,4	-9,5	2,0	7,3	3,5	-12,6	-1,5	3,6	2,7	-12,2	-8,0	-4,5	1,3	-16,8	-13,9	-10,4
Pays en dév. importateurs de pétrole	**3,2**	**-2,2**	**2,1**	**4,3**	**1,7**	**-3,6**	**0,6**	**2,8**	**-5,6**	**-5,6**	**-4,7**	**-3,9**	**-6,7**	**-8,2**	**-7,5**	**-6,4**
Djibouti	7,5	-1,0	7,1	7,2	5,9	-2,5	5,5	5,6	18,5	15,9	16,3	16,6	-0,5	-2,3	-3,0	-2,2
Égypte	5,6	3,5	2,3	5,8	3,7	1,7	0,6	4,1	-3,6	-4,1	-4,4	-3,3	-8,1	-8,2	-8,4	-6,9
Jordanie	2,0	-5,5	3,8	2,2	0,5	-6,4	3,1	1,9	-2,3	-7,5	-6,4	-5,2	-4,6	-8,2	-5,6	-4,9
Liban	-6,0	-19,2	-13,2	-3,0	-6,5	-19,6	-13,6	-3,4	-22,4	-4,4	4,4	-0,2	-10,6	-14,5	-14,8	-14,3
Maroc	2,5	-6,3	3,4	3,6	1,4	-7,2	2,3	2,4	-4,1	-9,9	-6,5	-5,2	-3,6	-7,6	-5,3	-4,2
Tunisie	1,0	-9,2	5,9	2,0	-0,5	-10,2	4,8	0,9	-8,8	-7,1	-6,3	-6,4	-3,6	-8,1	-5,6	-4,8
Cisjordanie & Gaza	0,9	-7,9	2,3	2,4	-1,6	-10,2	-0,3	-0,4	-8,7	-9,3	-10,1	-10,1	-4,6	-4,4	-4,3	-4,1
Mémorandum																
Libye	2,5	-40,9	-3,6	8,2	1,0	-41,7	-4,8	6,9	11,6	-52,6	-63,0	-19,9	9,9	-59,3	-31,6	-1,2

Sources : Calculs des auteurs à partir de données du *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale. Données au 24 septembre 2020.
Note : e = estimations, p = prévisions et NP = non présentées. Les chiffres sont arrondis à l'unité supérieure. Les données concernant l'Égypte correspondent à son exercice budgétaire qui va du 1er juillet au 30 juin. La Libye, La Syrie et le Yémen ne sont pas inclus dans les moyennes régionales et sous-régionales faute de données fiables.

Tableau I.3 Évolution des coûts du double choc

Panneau A : Coûts du double choc : différence entre les prévisions d'octobre 2020 et celles d'octobre 2019						
	Croissance du PIB réel		Solde du compte courant		Solde budgétaire	
	2020e	*2021p*	*2020e*	*2021p*	*2020e*	*2021p*
Région MENA	**-7,8**	**-0,9**	**-5,7**	**-4,1**	**-5,5**	**-3,6**
Pays en dév. MENA	**-7,7**	**-1,0**	**-1,4**	**-0,3**	**-3,8**	**-2,9**
Pays exportateurs de pétrole	**-7,9**	**-0,4**	**-7,1**	**-5,2**	**-6,5**	**-4,1**
CCG	**-7,9**	**-0,9**	**-9,8**	**-7,9**	**-7,2**	**-4,3**
Bahreïn	-7,3	-0,1	-4,5	-2,7	-5,7	-2,4
Koweït	-10,4	-1,8	-13,9	-9,8	-21,8	-17,3
Oman	-12,9	-3,5	-5,4	-5,7	-8,7	-9,6
Qatar	-5,0	-0,2	-6,4	-3,9	-5,6	-6,4
Arabie saoudite	-7,0	-0,2	-11,9	-12,4	-5,5	-3,8
Émirats arabes unis	-8,9	-1,8	-7,6	-2,8	-7,0	0,1
Pays en dév. exportateurs de pétrole	**-8,0**	**0,4**	**-2,3**	**-0,8**	**-5,3**	**-4,0**
Algérie	-8,4	1,6	-2,8	-3,2	-8,6	-5,8
Iran	-4,6	0,5	-0,1	0,8	-0,7	-0,7
Iraq	-14,6	-0,7	-8,2	-4,0	-13,5	-10,8
Pays en dév. importateurs de pétrole	**-6,6**	**-2,5**	**-0,2**	**0,5**	**-1,8**	**-1,4**
Djibouti	-8,5	-0,9	-3,0	-6,1	-1,7	-3,8
Égypte	-2,3	-3,6	-1,5	-1,7	-0,6	-1,4
Jordanie	-7,8	1,3	-1,3	0,0	-5,8	-3,6
Liban	-19,5	-13,6	17,0	25,7	-4,8	-5,0
Maroc	-9,8	-0,2	-6,2	-3,2	-4,0	-1,9
Tunisie	-11,4	3,3	3,6	3,8	-3,1	-0,9
Cisjordanie & Gaza	-6,8	2,7	0,5	-0,4	7,5	7,1

Sources : Calculs des auteurs à partir de données du *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale.
Note : La Libye, la Syrie et le Yémen ne sont pas inclus dans les moyennes régionales et sous-régionales faute de données fiables. Les changements sont indiqués en points de pourcentage..

Panneau B : Évolution des coûts du double choc : différence entre les prévisions d'octobre 2020 et celles d'avril 2020

	Croissance du PIB réel			Solde du compte courant			Solde budgétaire		
	2020e	*2021p*	*2022p*	*2020e*	*2021p*	*2022p*	*2020e*	*2021p*	*2022p*
Région MENA	**-4,1**	**-0,2**	**0,3**	**2,4**	**1,4**	**1,9**	**-0,4**	**0,1**	**1,3**
Pays en dév. MENA	**-2,8**	**-0,2**	**0,4**	**1,1**	**0,6**	**1,3**	**0,4**	**-0,1**	**0,6**
Pays exportateurs de pétrole	**-4,2**	**0,2**	**0,5**	**3,2**	**2,0**	**2,5**	**-0,3**	**0,5**	**1,8**
CCG	**-5,3**	**0,0**	**0,2**	**3,6**	**2,1**	**2,3**	**-1,3**	**0,3**	**1,9**
Bahreïn	-2,7	-0,8	0,2	1,3	0,9	0,0	3,2	2,5	1,5
Koweït	-7,9	-0,6	0,7	1,1	4,3	5,2	-2,1	-3,2	-0,7
Oman	-5,9	-2,2	5,4	0,8	-1,3	1,5	-0,2	-2,1	1,2
Qatar	-2,4	1,5	0,6	-1,0	-1,0	-0,9	-0,6	-2,7	1,2
Arabie saoudite	-5,6	-0,1	-0,4	5,5	0,9	3,6	-2,5	-1,5	0,7
Émirats arabes unis	-5,2	0,0	0,2	4,2	5,4	1,0	-1,0	5,0	4,7
Pays en dév. exportateurs de pétrole	**-2,3**	**0,7**	**1,2**	**2,6**	**1,7**	**2,5**	**1,2**	**0,7**	**1,6**
Algérie	-3,5	2,7	0,3	5,4	1,3	2,4	0,5	3,6	5,2
Iran	-0,8	0,2	0,2	1,9	2,6	2,6	-0,1	0,1	0,2
Iraq	-4,5	0,1	4,6	-0,1	-2,1	1,2	2,6	-1,6	1,0
Pays en dév. importateurs de pétrole	**-2,8**	**-1,2**	**-0,2**	**-0,8**	**-0,7**	**-0,2**	**-0,6**	**-1,1**	**-0,5**
Djibouti	-2,3	-2,1	-1,0	-0,6	-2,1	-1,8	0,6	-0,9	-0,2
Égypte	-0,2	-1,5	0,0	-0,4	-1,0	0,0	0,0	-1,1	-0,4
Jordanie	-2,0	1,8	0,0	-3,6	-2,7	-1,9	-3,8	-1,5	-1,5
Liban	-8,3	-6,9	0,4	2,6	10,9	7,3	-2,4	-3,4	-2,3
Maroc	-4,6	-2,1	-0,6	-2,4	-2,3	-2,0	-1,6	-2,0	-1,1
Tunisie	-5,2	1,7	-0,2	0,1	0,7	0,4	-3,1	-1,8	-1,9
Cisjordanie & Gaza	-5,4	0,2	0,0	-2,0	-3,8	-4,1	1,7	-0,4	-0,3

Sources: Calculs des auteurs à partir de données du *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale.
Note: La Libye, La Syrie et le Yémen ne sont pas inclus dans les moyennes régionales et sous-régionales faute de données fiables.

Néanmoins, les prévisions restent fluctuantes. La figure I.10 (panneau A) illustre les révisions à la baisse effectuées par le secteur privé sur une base mensuelle. Les prévisions de croissance de la région pour 2020 ne cessent d'être abaissées à mesure que de plus amples informations sont disponibles. Ainsi, les prévisionnistes du secteur privé avaient tablé sur une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage en mars 2020, mais qui était passée progressivement à 7,5 points de pourcentage en septembre 2020 (par rapport aux prévisions de référence de décembre 2019). Cette évolution reflète l'opinion de plus en plus pessimiste que les prévisionnistes ont du coût de la crise. En outre, une grande incertitude entoure toujours les prévisions actuelles. La figure I.10 (panneau B) présente la moyenne et l'écart-type des ajustements de croissance pour 2020 par les prévisionnistes du secteur privé en septembre 2020. L'écart-type des révisions à la baisse traduit des désaccords entre prévisionnistes et constitue donc un bon indicateur de l'incertitude des prévisions. Les écarts-types sont importants, en particulier pour le Liban, qui traverse une crise économique, politique et sociale sans précédent.

Figure I.8 Pertes de PIB escomptées en raison du double choc (différence entre les prévisions d'août 2020 et celles de décembre 2019)

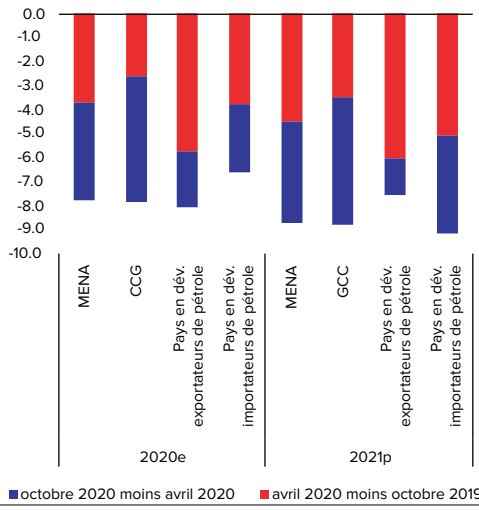

Source : *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale. Données au 24 septembre 2020.
Note : Classification des pays sur la base du tableau I.2. Les données concernant l'Égypte correspondent à son exercice budgétaire qui va du 1er juillet au 30 juin. La Libye, La Syrie et le Yémen ne sont pas inclus dans les moyennes régionales et sous-régionales faute de données fiables.

Figure I.9 Révisions à la baisse de la croissance, exposition aux exportations de pétrole et Indice de sécurité sanitaire mondiale

Révisions à la baisse de la croissance et indice de sécurité sanitaire

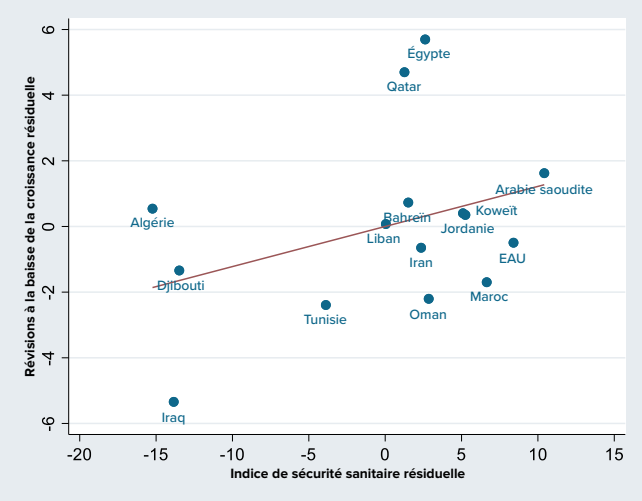

Révisions à la baisse de la croissance et exposition aux exportations de pétrole

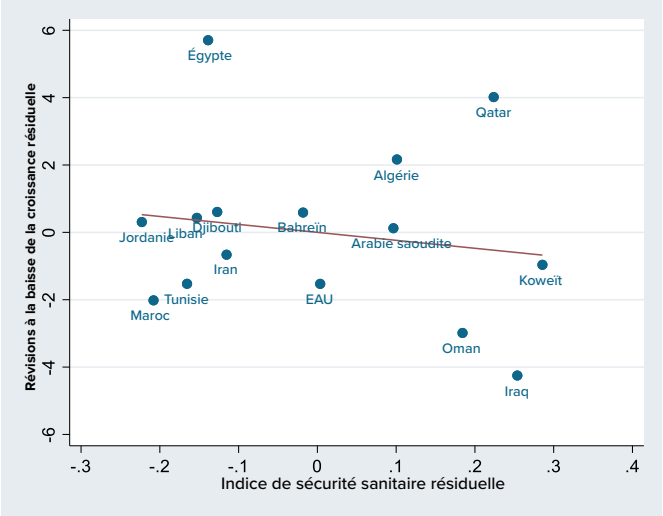

Source : Calculs des auteurs à partir de données du *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale.

Figure I.10 Les prévisions de croissance sont fluctuantes et sujettes à des incertitudes

Panneau A : Panneau A : Révision à la baisse de la croissance en 2020 pour la région MENA, par mois de prévision Pourcentage du PIB

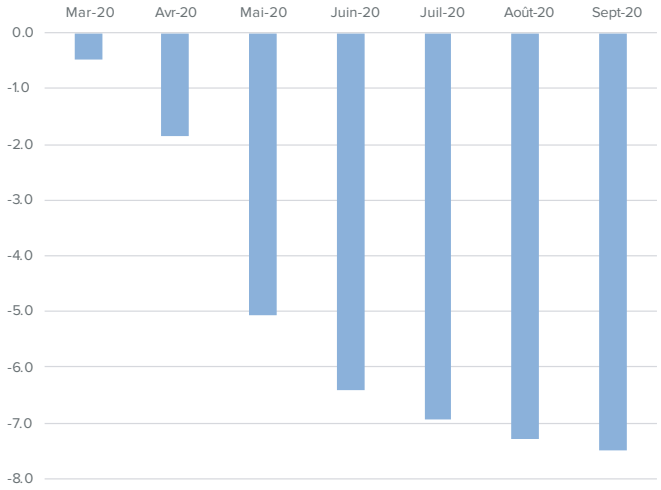

Panneau B : Moyenne et écart-type des révisions à la baisse de la croissance pour 2020 (différence entre les prévisions d'août 2020 **et celles de décembre 2019) Pourcentage du PIB**

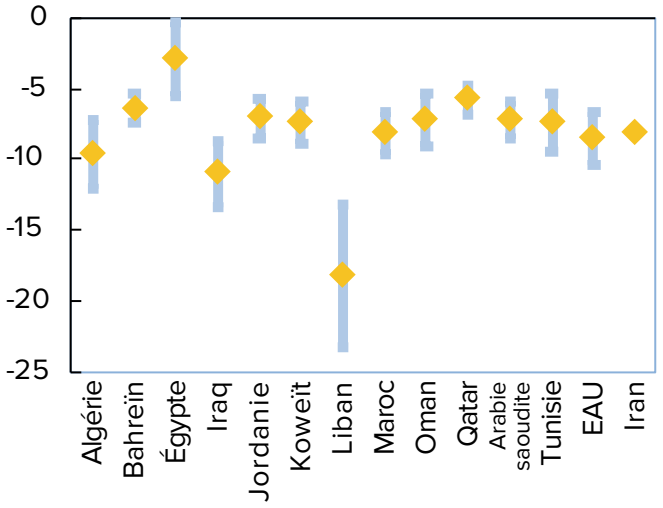

Source : *Focus Economics* (2020)
Note : Panneau A : Région MENA = Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Qatar, Tunisie, Yémen. La révision à la baisse représente la différence des prévisions de croissance pour la région MENA entre le mois de prévision et la base de référence en décembre 2019. Les données concernant l'Égypte correspondent à son exercice budgétaire, qui va du 1er juillet au 30 juin. Panneau B : Les losanges jaunes indiquent les niveaux moyens de baisse. Les barres bleues représentent un écart-type au-dessus et un écart-type en dessous des niveaux moyens de baisse. Seules les données des prévisionnistes ayant participé aux cycles à la fois de décembre 2019 et d'août 2020 sont prises en compte. Les prévisions concernant l'Iran n'étant disponibles que dans *Focus Economics*, il n'a pas été possible d'en déterminer l'écart-type. S'agissant de l'Égypte, les prévisions relatives au secteur privé portent sur l'exercice 21, qui court de juillet 2020 à juin 2021.

Encadré I.1 : Quantifier les effets économiques de la COVID-19 sur la région MENA sur la base du modèle mondial d'équilibre général calculable «ENVISAGE»

Dans cet encadré, nous procédons à une évaluation des conséquences économiques de la crise de COVID-19 sur la région MENA. L'impact global d'une pandémie mondiale telle que le SRAS ou la COVD-19 va au-delà des problèmes de santé immédiats qui touchent les différents secteurs des pays concernés par la maladie. La raison en est que tout choc économique dans un pays se propage rapidement à d'autres pays à travers les circuits commerciaux et financiers. Par ailleurs, le coût total d'une pandémie mondiale dépasse les dommages directs subis par le pays touché. Nous nous proposons de quantifier les répercussions potentielles de la pandémie sur le PIB global, le PIB sectoriel et les échanges commerciaux des pays de la région MENA. Nos estimations empiriques des effets économiques de l'épidémie de COVID-19 reposent sur le modèle mondial d'équilibre général calculable (CGE) ENVISAGE, qui a servi à des simulations pour l'économie mondiale, et tout particulièrement pour les pays de la région Asie de l'Est et Pacifique — EAP (World Bank, 2020c). Dans cette étude, l'impact réel de la flambée du virus en Chine et de la pandémie mondiale de COVID-19 sur les pays de la région EAP est quantifié. D'autres régions en développement, y compris la région MENA, sont traitées séparément en blocs tout au long de la simulation.

Les canaux par lesquels l'impact économique réel est susceptible de se faire sentir dans la région MENA sont fonction du degré d'exposition du pays concerné à la Chine et au monde à travers les chaînes de valeur mondiales et le commerce international. Parmi ces canaux de transmission figurent les importations de pétrole brut, les chaînes d'approvisionnement, les investissements, le tourisme et d'autres services liés aux voyages. Les pays exposés à la perturbation des importations chinoises de pétrole brut comprennent les membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), l'Iran, l'Iraq et certains autres pays exportateurs de pétrole de la région. Les pays exposés à l'interruption des exportations d'intrants intermédiaires sont principalement le Maroc et la Tunisie (en particulier pour les machines électriques), l'Arabie saoudite (pour les produits chimiques) et les Émirats arabes unis (pour les métaux et les produits métalliques).

La simulation réalisée au moyen du modèle mondial CGE s'appuie sur deux scénarios : « pandémie mondiale de base » et « pandémie mondiale grave ». Les hypothèses des scénarios et les résultats de la simulation sont basés sur des informations obtenues au début de la pandémie mondiale de COVID-19 et avant les dernières prévisions de croissance. Les caractéristiques, les scénarios et l'analyse détaillée sont présentés à l'annexe B. Les principaux points de l'analyse sont les suivants :

- Les coûts économiques, financiers et sociaux de la COVID-19 sont importants pour l'économie mondiale, mais encore plus onéreux pour la région MENA. Les résultats de la simulation indiquent une forte baisse de la croissance mondiale et de la croissance de la région MENA dans les deux scénarios. La pandémie a des répercussions sur presque tous les secteurs de l'économie, notamment l'agriculture et les services marchands et non marchands, qui emploient la plupart des travailleurs à bas salaire et des femmes de la région.
- Le secteur des services enregistre les plus fortes baisses en pourcentage dans la région MENA dans le scénario d'une « propagation grave ». Dans ce secteur, c'est la production des services intérieurs touchés par la pandémie et celle des services touristiques marchands qui souffrent le plus. Les couches les plus pauvres et les plus vulnérables sont particulièrement à la peine parce qu'elles sont employées en grand nombre dans les activités de voyage, de tourisme, de vente au détail, d'hébergement et de restauration (voir figure IBI.1).

(suite)

Figure IB.1 Implications pour le PIB sectoriel dans un scénario de pandémie mondiale grave

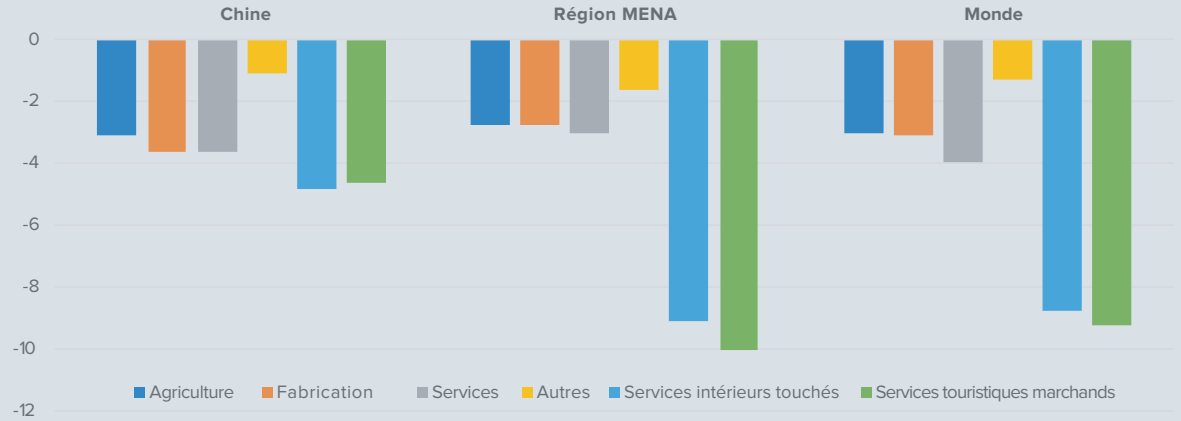

Source : Calculs de la Banque mondiale.
Note : « Agriculture » = cultures et élevage. « Fabrication » = produits à base de viande (y compris produits de la pêche) ; autres produits alimentaires ; textiles ; articles d'habillement ; articles en cuir ; objets en bois et papier ; pétrole raffiné, produits chimiques (y compris caoutchouc et matières plastiques), produits minéraux non métalliques ; métaux, produits informatiques, électroniques et optiques ; machines et équipements ; véhicules à moteur et pièces détachées ; matériel de transport ; autres produits manufacturiers. « Services » = électricité, construction, commerce, y compris entreposage, hébergement, restauration et activités de services, transport maritime, transport aérien, autres modes de transport, communications, activités récréatives et autres services. « Autres » = produits provenant des ressources naturelles et extraction de combustibles fossiles. « Services intérieurs touchés par la pandémie » = commerce ; hébergement, restauration et activités de services ; transport maritime ; transport aérien ; autres modes de transport ; activités récréatives et autres activités de services. « Services touristiques marchands » = hébergement ; restauration et activités de service ; transport maritime, transport aérien, autres modes de transport ; activités récréatives et autres services.

- Alors que la maladie se propage, les confinements se poursuivent dans la région MENA et les chaînes d'approvisionnement continuent d'être perturbées, il est fort probable que l'emploi féminin soit le plus durement touché, les femmes ayant une plus forte présence que les hommes dans les services et le secteur informel.
- Les résultats de la simulation indiquent que la pandémie de COVID-19 grève largement le volume des échanges dans la région MENA (voir figure IBI.2), d'où la nécessité pour les pays de la région de saisir cette occasion pour renforcer les chaînes de valeur régionales et développer le commerce régional.

Figure IB.2 Incidence de la pandémie sur les exportations réelles selon les deux scénarios

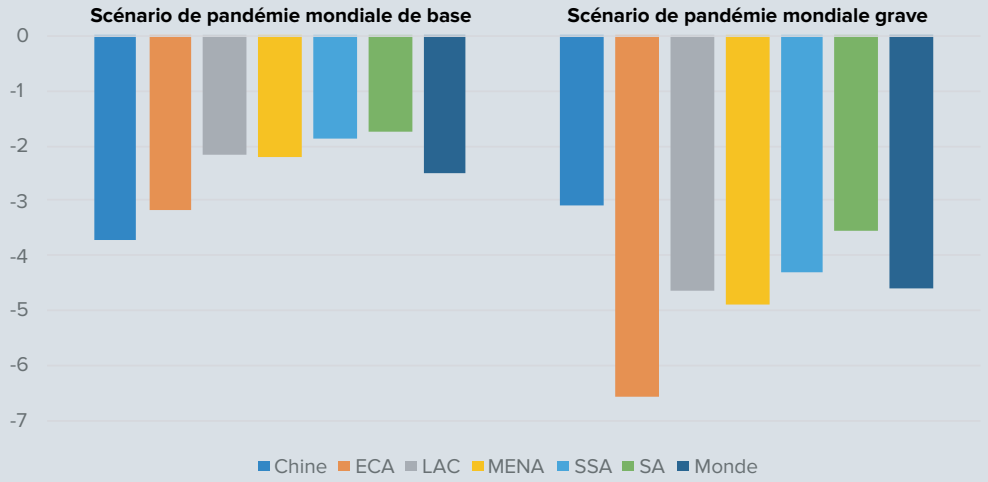

Source : Calculs de la Banque mondiale.
Note : ECA = Europe et Asie centrale, LAC = Amérique latine et Caraïbes, MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord, SSA = Afrique subsaharienne et SA = Asie du Sud.

Face à la grande incertitude née du double choc, il importe de disposer de données à haute fréquence pour suivre l'activité économique et permettre aux décideurs de prendre des mesures opportunes. En août, les données à haute fréquence pour la région MENA laissaient entrevoir une stabilisation de l'activité économique, mais à des niveaux nettement inférieurs à ceux observés en décembre 2019. Les données satellitaires sur la concentration de dioxyde d'azote (NO2), un indicateur de l'activité économique, révèlent une forte baisse de NO2 en février et mars 2020. Puis cette tendance semble infléchie légèrement en août (voir encadré I.2). De même, les indices des directeurs d'achat (PMI) disponibles pour les pays de la région MENA montrent de fortes contractions en mars et avril 2020, qui sont toutefois stabilisées en juillet, lorsque les indices de l'Égypte, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis s'établissent environ à 50, signe qu'il n'y a eu aucune contraction depuis juin (voir figure I.11). Cependant, ces indices déclinent légèrement en août. S'agissant du Liban, le PMI est inférieur à 50, ce qui laisse supposer une contraction continue.

Figure I.11 Indice des directeurs d'achat

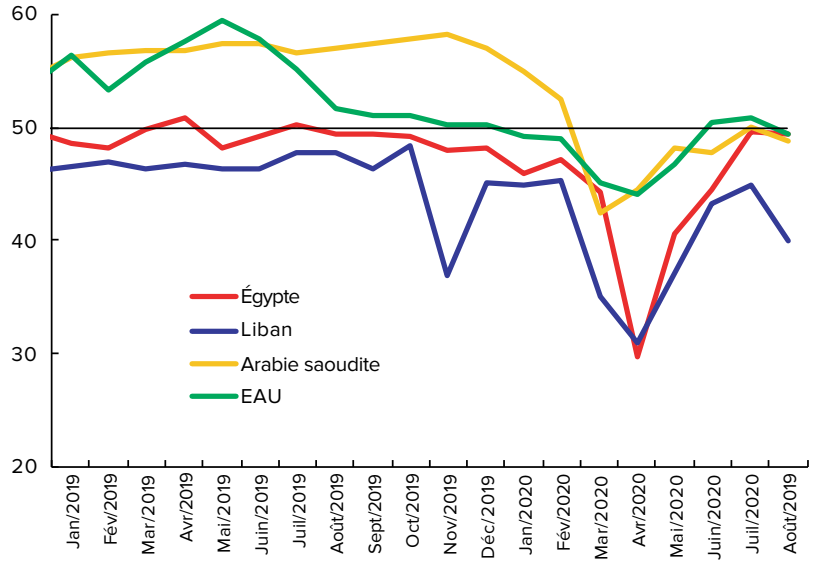

Source : Bloomberg, L.P.
Note : Indice PMI Markit pour l'ensemble de l'économie, corrigé des variations saisonnières. Un PMI supérieur à 50 indique une expansion le mois précédent. Un PMI inférieur à 50 indique une contraction.

Les données à haute fréquence de Google révèlent une tendance similaire : après une légère reprise au cours des mois précédents, les visites et la durée du séjour sur les lieux de travail dans les pays de la région MENA se sont stabilisées bien en deçà du niveau de janvier 2020 (voir figure I.12). Cela laisse présager une reprise économique cahoteuse et difficile pour la région MENA.

Le double choc devrait faire baisser les prix du pétrole, ce qui aurait un effet néfaste tant sur les importateurs que sur les exportateurs de la région MENA — directement pour les exportateurs et indirectement pour les importateurs en raison de la diminution des investissements directs étrangers, des envois de fonds de l'étranger, de l'activité touristique et de l'aide publique consentie par les exportateurs. De nombreux pays de la région bénéficient d'envois de fonds considérables en provenance des pays du CCG (voir figure I.13). En outre, l'aide publique au développement (APD) allouée par le CCG est essentielle pour de nombreux pays en développement de la région (voir figure I.14). La baisse des prix du pétrole pourrait compromettre la durabilité des envois de fonds, des investissements et des flux d'aide en provenance du CCG. Selon les prévisions, les envois de fonds devraient baisser de 20 % en 2020 (World Bank, 2020b). Les IDE en faveur des pays de la région MENA non-membres du CCG ont fortement chuté (voir figure I.5).

Figure I.12 Visites sur les lieux de travail dans la région MENA (variation en pourcentage par rapport à janvier 2020)

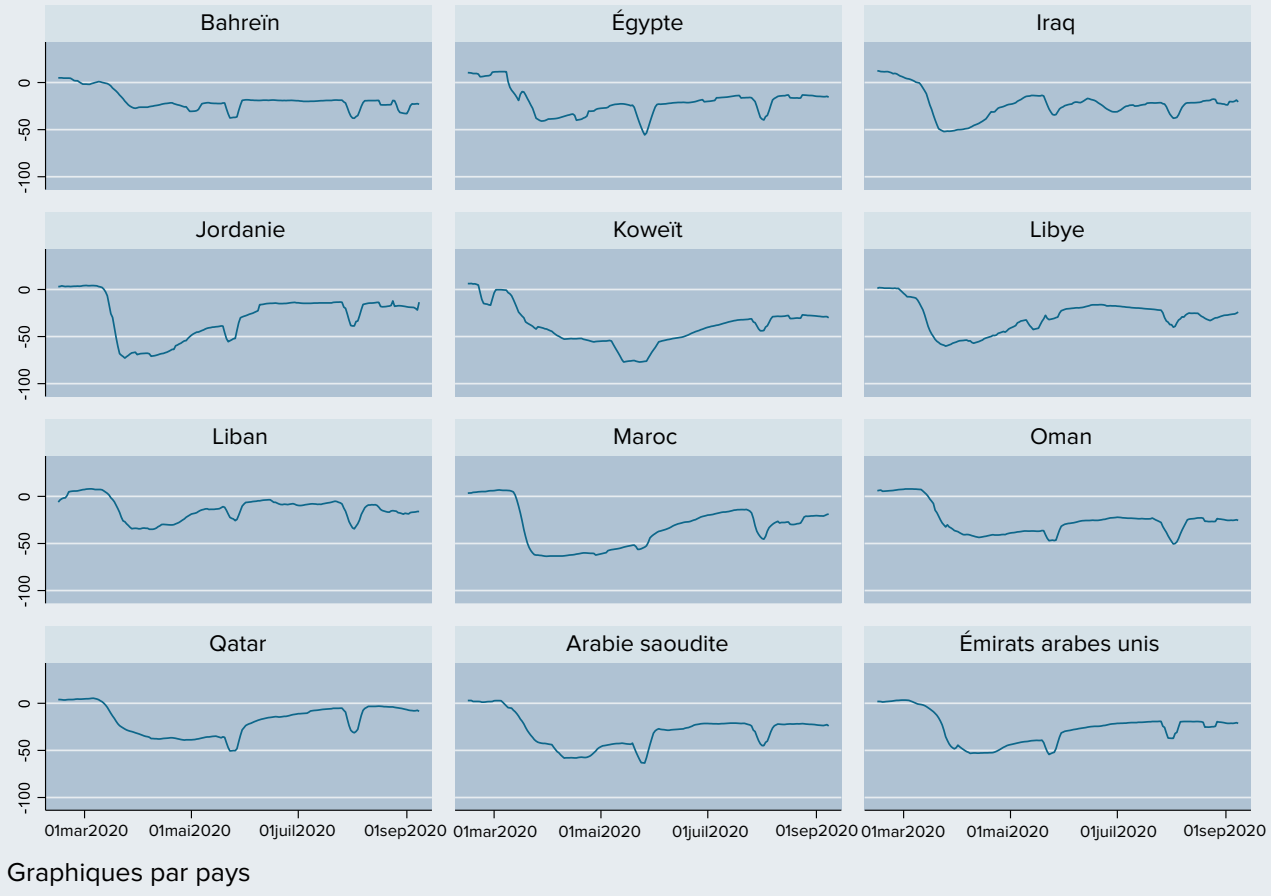

Sources : Google, *Rapports sur la mobilité de la communauté – COVID-19,* et calculs de la Banque mondiale.
Note : Les lignes des diagrammes des différents panneaux montrent comment les visites sur les lieux de travail évoluent dans chaque pays de la région MENA. Chaque ligne montre une moyenne mobile d'évolution sur sept jours des visites et de la durée des séjours sur les lieux de travail, par rapport à leur valeur médiane entre le 3 janvier et le 6 février.

Figure I.13 Envois de fonds du CCG vers les pays en développement de la région MENA en 2019

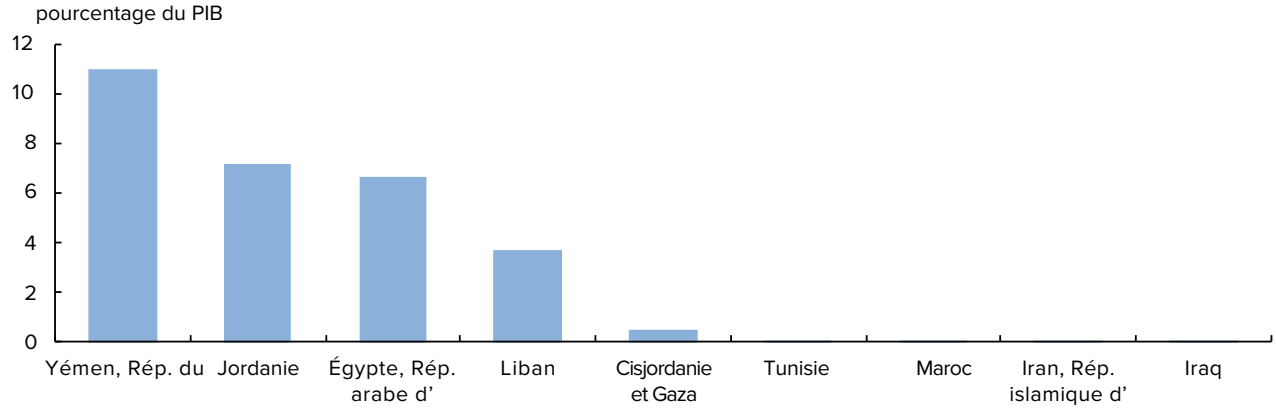

Sources : KNOMAD, MPO et calculs de la Banque mondiale.
Notes : Les barres bleues indiquent le montant total des envois de fonds reçus des pays du CCG en 2019, en pourcentage du PIB du pays bénéficiaire pour la même année. L'Algérie, Djibouti et la Libye n'ont pas reçu d'envois de fonds de pays du CCG en 2019.

Encadré I.2 : La concentration de NO_2 comme mesure de l'activité économique dans la région MENA

Décembre 2019

Mars 2020

Août 2020

Source : Sentinel-5P Product Algorithm Laboratory (S5P-PAL), extrait du site https://maps.s5p-pal.com/.
Note : Utilisant des données du satellite Copernicus Sentinel-5P, ces cartes montrent une moyenne mobile sur 14 jours de la concentration de dioxyde d'azote (NO_2) dans toute la région MENA à la seconde moitié de chaque mois.

La concentration de dioxyde d'azote (NO_2) peut être un bon indicateur de l'activité économique, car ce gaz nocif est émis par les véhicules à moteur, les centrales électriques et les installations industrielles (voir Dutheil et al., 2020). Le NO^2 a une courte durée de vie et ses molécules restent proches de leurs sources, ce qui fait que les données le concernant sont bien adaptées à l'analyse haute fréquence de l'activité économique locale (Dang et Trinh, 2020).

Les cartes ci-dessus montrent la moyenne mobile sur 14 jours de la concentration de NO_2 à la seconde moitié de chaque mois dans la région MENA : les zones plus sombres indiquent une concentration plus élevée de NO_2. Les cartes révèlent que la concentration de NO_2 a fortement diminué en mars, par rapport à la valeur de référence en décembre 2019, mais a peu augmenté depuis lors.

Figure I.14 Flux d'aide publique au développement du CCG vers les pays en développement de la région MENA

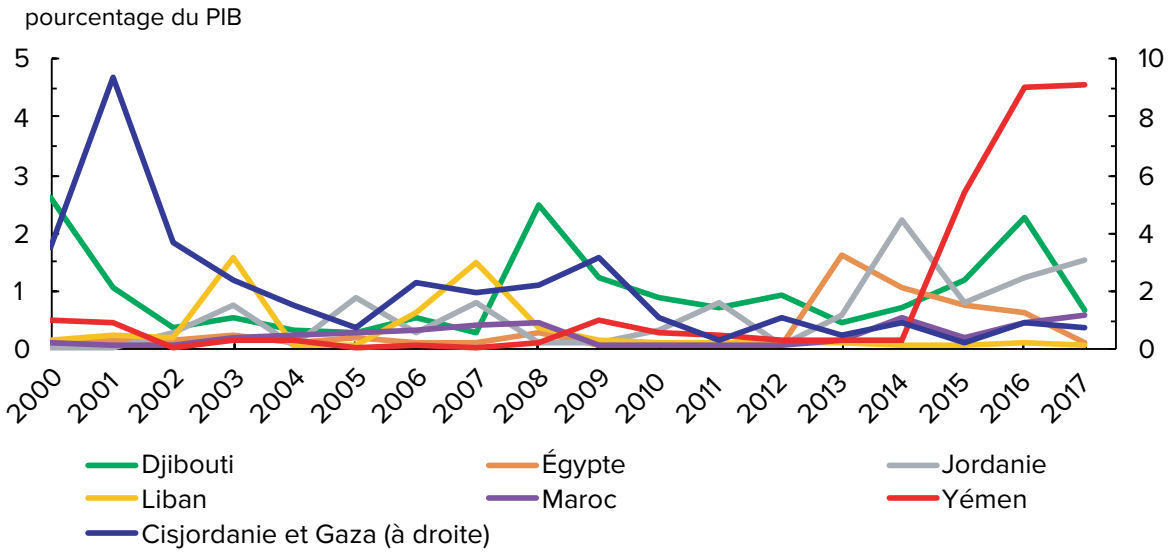

Sources: OECD Stat, Indicateurs du développement dans le monde et calculs de la Banque mondiale.
Note: Les flux d'aide publique au développement proviennent de pays du CCG qui communiquent leurs données — Koweït, Arabie Saoudite et Émirats arabes unis.

I.3 Pauvreté et conséquences sociales

Effets du double choc sur la pauvreté

La pauvreté a considérablement diminué dans la région MENA entre 1981 et 2013, selon toutes les normes de mesure : le seuil de pauvreté extrême (international) de 1,90 dollar par personne et par jour, le seuil de revenu intermédiaire inférieur de 3,20 dollars ou le seuil de revenu intermédiaire supérieur de 5,50 dollars (voir figure 1.15). Mais elle ne cesse d'augmenter depuis 2013. Cette situation est en grande partie imputable aux conflits au Yémen et en Syrie, même si depuis 2015, on observe également un accroissement de la pauvreté en Égypte, en Iran et en Jordanie.

Figure I.15 Évolution de la pauvreté dans la région MENA avant la COVID

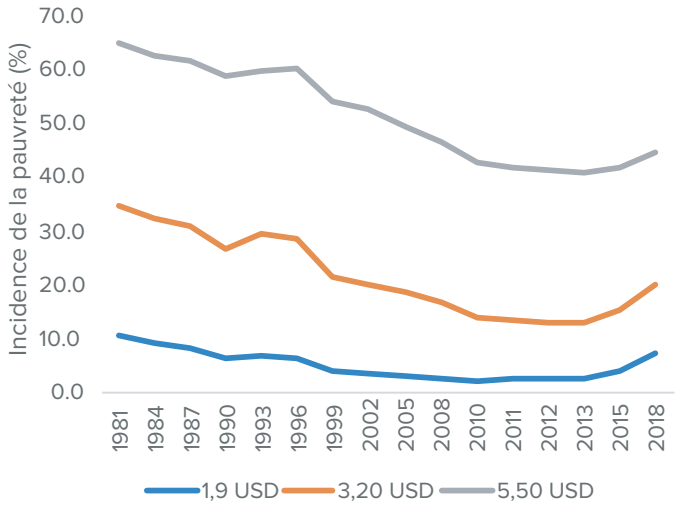

Source: Banque mondiale, PovCalNet

Beaucoup de travailleurs des vastes secteurs informels de nombreuses économies de la région MENA sont extrêmement vulnérables à la COVID-19. La plupart des pays de la région comptent deux marchés du travail. Le premier est un marché structuré dominé par un secteur public surdimensionné qui englobe des employeurs tels que l'administration publique et les entreprises publiques. Le secteur public fournit une part importante de l'emploi total, une situation qui participe du contrat social implicite de longue date par lequel des groupes politiquement importants — y compris la classe moyenne instruite et les membres des principales sectes et des grands groupes ethniques — bénéficient d'un emploi garanti et de subventions et, en contrepartie, tolèrent le népotisme, la corruption des élites, des pouvoirs

Figure I.16 Emploi indépendant dans la région MENA

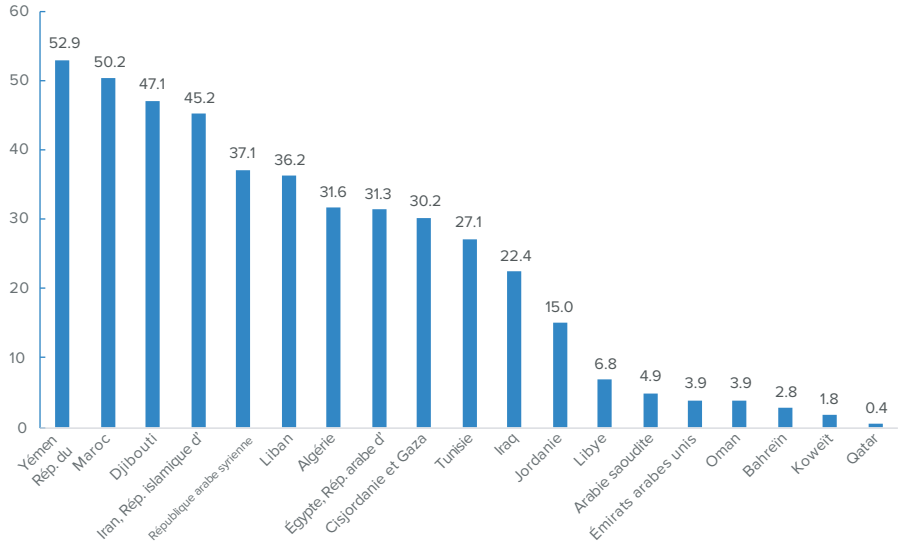

Source: Organisation internationale du travail (OIT).
Note: Les barres indiquent l'emploi indépendant en pourcentage de l'emploi total en 2019, sur le modèle des estimations de l'OIT. L'emploi indépendant désigne les employeurs, les travailleurs pour leur propre compte, les travailleurs familiaux collaborant à une entreprise familiale et les membres de coopératives de producteurs.

publics peu ou pas comptables de leurs actes ou la marginalisation de la voix des citoyens. L'autre marché du travail est un vaste secteur informel n'offrant guère la sécurité de l'emploi et la protection sociale (World Bank, 2014a ; Gatti et al., 2014). Les figures I.16 et I.17 montrent que le travail indépendant et les autres formes d'emploi informel sont répandus dans de nombreuses économies de la région MENA.

La COVID-19 fait subir à la région un choc économique et une crise de santé publique qui détériorent davantage le bien-être. Même si le nombre de cas et de décès dans la région semble modéré par rapport à certaines parties de l'Europe, à l'Amérique du Nord, à l'Inde ou au Brésil, la pandémie a de profondes répercussions sur les moyens de subsistance et pousse beaucoup de personnes dans une plus grande pauvreté.

Figure I.17 Emploi informel dans la région MENA

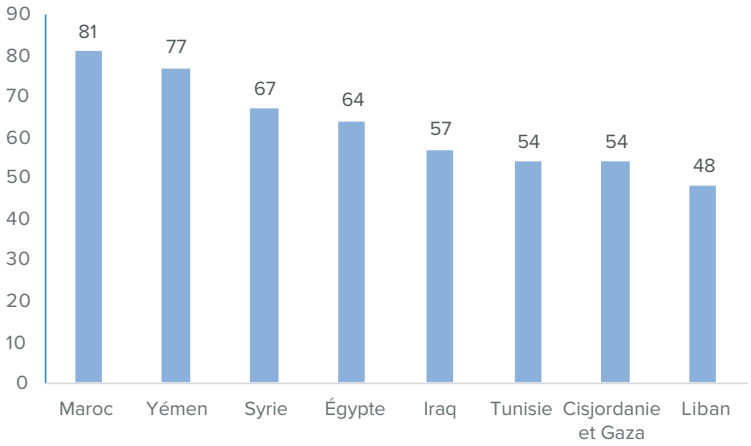

Source: Organisation internationale du travail ; et Base de données I2D2 de la Banque mondiale.
Note: Les barres indiquent l'emploi informel en pourcentage de l'emploi total sur la base des données les plus récentes : Égypte, 2017 ; Iraq, 2012 ; Liban, 2011 ; Maroc, 2009 ; Syrie, 2003 ; Tunisie, 2010 ; Cisjordanie et Gaza, 2018 ; Yémen, 2014. L'OIT définit le secteur informel au sens large pour prendre en compte les réalités des pays et leurs besoins particuliers. Le secteur informel pourrait comprendre toutes les personnes actives qui sont : a) des employeurs ou travailleurs à leur compte ou des membres de coopératives de producteurs employés dans leur propre entreprise du secteur informel ; b) des travailleurs à leur compte engagés dans la production de biens destinés exclusivement à une utilisation finale par leur ménage ; c) des travailleurs familiaux collaborant à une entreprise familiale, qu'elle soit du secteur formel ou informel ; ou d) des employés occupant un emploi informel, que ce soit dans des entreprises du secteur formel, dans des entreprises du secteur informel ou comme personnel domestique rémunéré dans des ménages.

La COVID-19 peut contribuer à la pauvreté de plusieurs manières. D'abord, directement lorsqu'on tombe malade, ce à quoi les ménages pauvres sont particulièrement vulnérables. En effet, les pauvres sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé préexistants, de vivre dans des conditions de promiscuité et des foyers multigénérationnels, et d'avoir moins accès au savon et à l'eau salubre. Quant aux effets indirects, lesquels touchent les moyens de subsistance, ils comprennent les perturbations du marché qui conduisent à des augmentations de prix et, parfois, à des ruptures de stock. De plus, en raison des politiques de confinement mises en œuvre pour contenir la propagation de la pandémie, beaucoup, en particulier dans le secteur informel, ont perdu leur capacité à gagner un revenu.

Nous examinons l'impact de la COVID-19 sur la pauvreté sous l'angle du revenu et présentons deux approches différentes à cet effet. Dans la première, l'évolution de la pauvreté est calculée par rapport à l'évolution projetée du PIB. Cette approche suppose que chaque ménage est touché au même titre et que l'effet de la COVID-19 est uniforme dans le temps. Dans la seconde approche, microéconométrique celle-là, nous assouplissons ces hypothèses. L'hypothèse d'un impact neutre sur la répartition est abandonnée en tenant compte de différents effets de croissance sectorielle ; et l'hypothèse d'uniformité dans le temps est écartée en incluant une dimension temporelle dans nos projections, ce qui permet à l'impact de la pandémie de se dissiper progressivement. Alors que l'approche microéconométrique converge avec l'approche macro-économétrique en ce qui concerne l'impact à long terme, la première démontre un impact beaucoup plus prononcé sur la pauvreté à court terme. Les résultats des enquêtes téléphoniques semblent indiquer que ces effets importants à court terme sur la pauvreté sont plausibles.

Tableau I.4 : Projections d'augmentation de la pauvreté en raison du double choc

	Révision à la baisse du PIB (%)	Avant la COVID-19		COVID-19	
		Indice numérique de pauvreté avant la COVID (%, 2020)	Indice numérique de pauvreté avant la COVID (%, 2020)	Indice numérique de pauvreté projeté (%, 2020)	Indice numérique de pauvreté projeté (%, 2020)
Algérie	-8,4	2,2	20,8	3,3	26,5
Djibouti	-8,5	31,8	62,3	35,9	66,4
Égypte	-2,3	24,1	68,9	30,5	73,8
Iran	-4,6	4,0	16,6	4,9	19,2
Iraq	-14,6	11,8	46,9	17,3	56,6
Jordanie	-7,8	2,5	21,7	3,3	26,2
Liban	-19,5	0,1	1,3	0,3	3,5
Maroc	-9,8	4,9	23,4	6,2	27,5
Tunisie	-11,4	2,4	15,0	4,2	22,0
Cisjordanie et Gaza	-6,8	5,0	23,1	6,8	27,8
Augmentation globale		**18,4**	**42,6**	**22,3**	**48,6**

Source : Calculs de la Banque mondiale
Note : Les révisions à la baisse du PIB sont tirées du *Macro Poverty Outlook* (différence entre les prévisions d'octobre 2020 et celles d'octobre 2019). L'indice numérique de pauvreté est exprimé en pourcentage de la population pour 2020.

Ces estimations neutres sur le plan de la répartition indiquent une augmentation considérable de la pauvreté assortie d'énormes variations entre les pays (voir tableau I.4). L'incidence de la pandémie sur la pauvreté est la plus prononcée en Iraq où, au seuil de pauvreté de 5,50 dollars, le taux de pauvreté augmenterait de 9,7 points de pourcentage pour atteindre 56,6 % de la population. Dans la région MENA, l'incidence de la pauvreté devrait augmenter de 3,7 ou 6,0 points de pourcentage selon que le seuil de pauvreté de 3,20 dollars ou de 5,50 dollars est retenu. En conséquence, le nombre de pauvres devrait passer de 178 millions à presque 200 millions de personnes (voir figure I.18).

Figure I.18 Impact du double choc sur le nombre de pauvres dans la région MENA

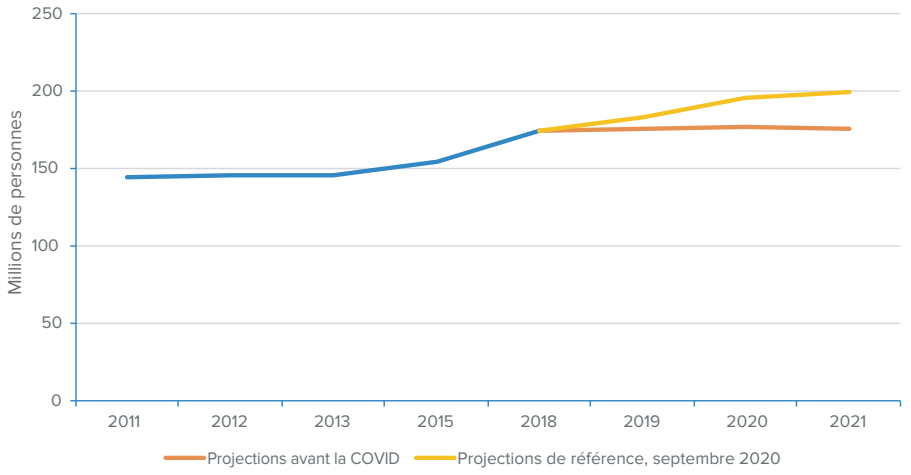

Source: Calculs de la Banque mondiale et PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC.
Note : Le seuil de pauvreté défini est de 5,5 dollars.

Depuis le début de la COVID-19, la collecte de données en face à face a cessé, ce qui limite la surveillance des effets de la pandémie sur le bien-être. Les décideurs ayant besoin d'informations, la plupart des pays de la région sont passés à la collecte de données sur les ménages par le biais d'entretiens téléphoniques. En juillet 2020, sept pays de la région MENA avaient terminé au moins une série d'enquêtes téléphoniques représentatives au niveau national (voir tableau I.5). Ces enquêtes permettent aux décideurs de mieux comprendre l'incidence des politiques de confinement sur le bien-être. Certaines de ces enquêtes (Égypte, Libye et Yémen) étaient basées sur de nouvelles données transversales recueillies par des méthodes d'appel téléphonique à composition aléatoire. D'autres (Maroc, Tunisie, Cisjordanie et Gaza, et Djibouti) ont utilisé des échantillons tirés de précédentes enquêtes auprès des ménages. Cette approche permet également de ventiler les résultats des enquêtes en fonction du statut social des ménages.

Tableau I.5 : Quelques caractéristiques des enquêtes téléphoniques liées à la COVID-19 menées dans la région MENA

Pays	Taille de l'échantillon	Taux de réponse	Période	Organisme d'exécution
Cisjordanie et Gaza	2 369	81%	Du 27 juin au 14 juillet 2020	Bureau national des statistiques
Djibouti	2 082	71%	Du 7 au 21 juillet 2020	Bureau national des statistiques
Égypte	2 034	57%	Du 27 avril au 9 mai 2020	Baseera (Centre égyptien pour la recherche sur l'opinion publique)
Libye	530	S.O.	Du 4 avril au 9 mai 2020	Bureau national des statistiques
Maroc	2 350	S.O.	Du 14 au 23 avril 2020	Commission supérieure de planification
Tunisie	1 360	77%	Du 29 avril au 8 mai 2020	Bureau national des statistiques
Yémen	4 287	S.O.	Du 1er au 30 avril 2020	Bureau national des statistiques

Sources : Divers rapports d'enquêtes
Note : Au Yémen, la méthode d'appel téléphonique à composition aléatoire a été utilisée pour reconstituer l'échantillon, certains sujets n'ayant pas répondu. S.O. = données non communiquées par l'organisme d'exécution.

Les restrictions à la mobilité résultant des mesures prises pour enrayer la pandémie de coronavirus ont mis à rude épreuve les moyens de subsistance de nombreuses personnes. Bien que les enquêtes téléphoniques n'aient pas permis de recueillir des informations concernant l'impact de la COVID-19 sur l'aptitude à gagner un revenu de manière uniforme, la figure I.19 illustre combien les capacités génératrices de revenus ont été gravement limitées dans différents pays.

Au Yémen, où l'enquête téléphonique a été menée aux premiers jours de la pandémie, relativement peu de gens (19 %) ont signalé qu'ils éprouvaient des difficultés à se rendre au travail. En Libye, en revanche, le pourcentage de travailleurs qui ne pouvaient pas se rendre au travail était de 63 %. À Djibouti, 19 % des soutiens de famille qui travaillaient ont dû arrêter après le déclenchement de la pandémie, contre 41 % en Tunisie. En Égypte, les mesures de confinement ont aussi eu une forte incidence sur les chances de travail des soutiens de famille. Au total, 41 % des travailleurs interrogés ont arrêté de travailler.

Les mesures de confinement ont eu un effet plus négatif sur la capacité des ménages pauvres à continuer à travailler que sur celle des couches moins démunies

Figure I.19 Impact de la COVID-19 sur la capacité à gagner un revenu

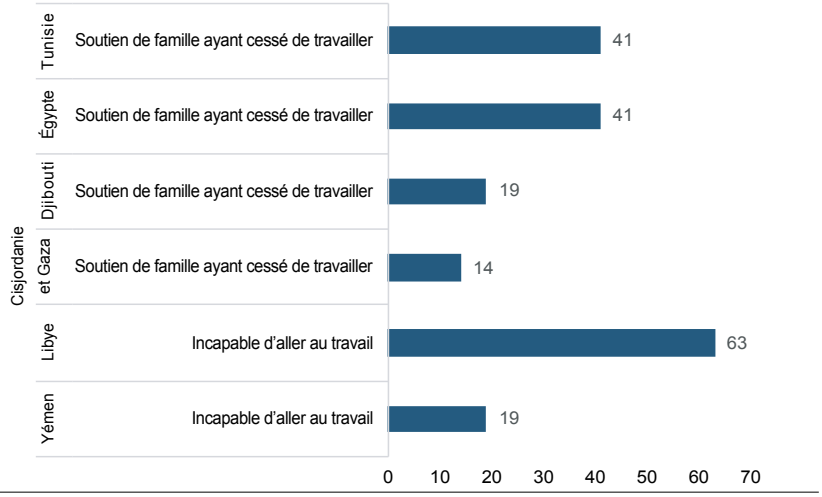

Source: Rapports des enquêtes téléphoniques menées dans la région MENA.

(voir figure I.20). Cette constatation est illustrée par les données de l'Égypte sur le pourcentage de soutiens de famille qui ont dû cesser de travailler pendant la pandémie. La probabilité qu'un soutien de famille du quintile inférieur cesse de travailler est presque deux fois plus élevée que dans le cas d'un soutien de famille du quintile supérieur.

Figure I.20 Pourcentage de travailleurs qui ont cessé de travailler

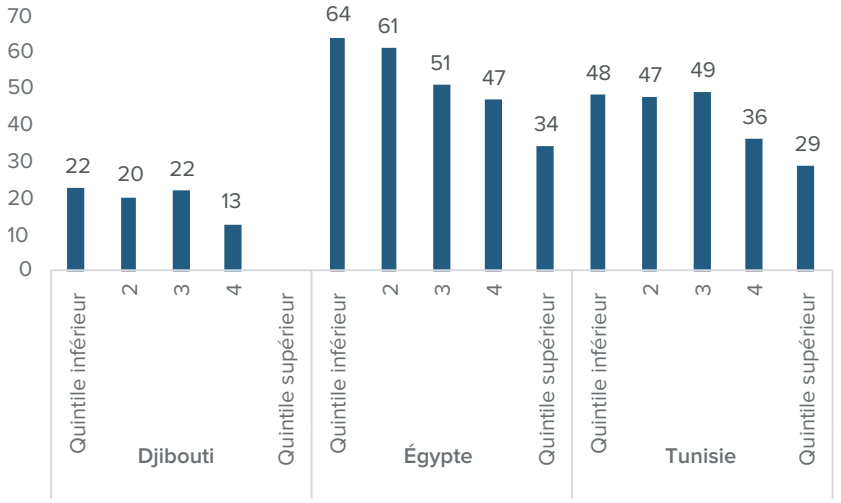

Source: Rapports des enquêtes téléphoniques menées dans la région MENA.
Note: La répartition par quintile est basée sur les actifs des ménages en Égypte, sur le revenu à Djibouti (l'enquête ne couvre pas le quintile supérieur), et sur la consommation en Tunisie.

Diverses raisons expliquent pourquoi les ménages les plus pauvres sont plus susceptibles d'arrêter de travailler. Les membres de ces ménages ont davantage tendance à travailler pour leur propre compte ou dans le secteur informel, c'est-à-dire dans deux des secteurs les plus touchés par les confinements. En ce qui concerne l'Égypte par exemple, la figure I.21 montre que seulement 32 % des travailleurs indépendants ont travaillé autant que d'habitude pendant le confinement, tandis que 61 % des agents du secteur public ont maintenu un horaire normal. De même, les employés du secteur privé informel sont beaucoup plus susceptibles de travailler moins (80 %) que ceux du secteur privé formel (57 %). En outre, les ménages pauvres sont moins en mesure de travailler à distance, comme le montrent les données de la Tunisie. Alors que pratiquement personne dans le quintile inférieur ne travaille à distance, une personne sur 10 dans le quintile supérieur de richesse peut faire du télétravail.

Figure I.21 Conséquences de la COVID-19 sur la capacité à travailler

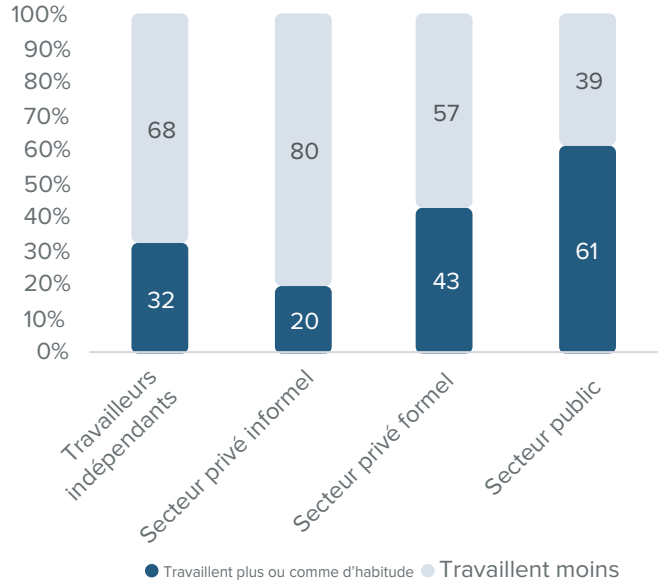

Source: Rapports des enquêtes téléphoniques menées dans la région MENA.

La plupart des gens qui ne travaillaient pas n'étaient pas payés. En Tunisie, 59 % des personnes interrogées qui ne travaillaient pas n'ont pas perçu de salaire, environ 30 % ont reçu l'intégralité de leur salaire, tandis que les 10 % restants n'en ont reçu qu'une partie. Au Yémen, 63 % n'ont pas perçu de salaire, 14 % ont reçu un salaire partiel et 22 % leur salaire total. À Djibouti, parmi les soutiens de famille qui ne pouvaient pas travailler, 45 % ne touchaient aucun salaire, 36 % touchaient une portion de leur salaire et seulement 9 % leur plein salaire.

Non seulement les membres des ménages pauvres sont moins susceptibles de pouvoir se rendre au travail, ils ont également moins de chances de percevoir un salaire lorsqu'ils ne le font pas. La figure I.22 qui présente les données de la Tunisie en est l'illustration. Alors que la majorité des gens (78 %) du quintile inférieur ne reçoivent aucune rémunération lorsqu'ils ne travaillent pas, la plupart des membres du quintile supérieur (67 %) continuent de percevoir un salaire intégral ou partiel. Des tendances similaires sont observées en dehors de la Tunisie.

Sans surprise, les ménages démunis sont beaucoup plus à risque de se retrouver sans aucune source de revenus pendant le confinement que les moins pauvres. Au Maroc par exemple, 10 % des ménages riches déclarent ne gagner aucun revenu, contre 44 % des ménages pauvres.

Figure I.22 Proportion de travailleurs tunisiens ayant perçu un salaire alors qu'ils ne travaillent pas, par quintile de consommation

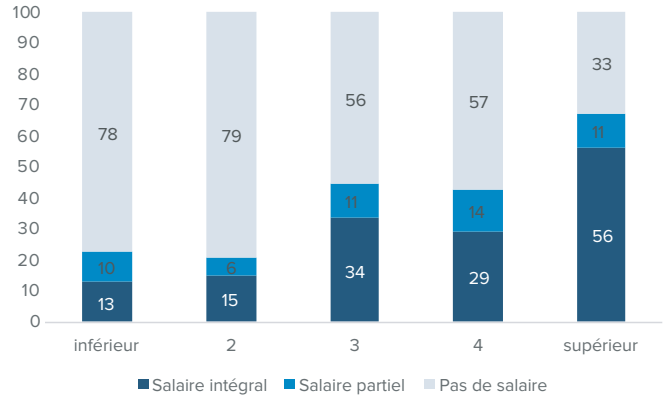

Une fois le revenu épuisé, la situation financière des ménages se détériore rapidement. En Tunisie, un tiers des personnes du quintile supérieur de richesse ont indiqué que leur situation financière s'était détériorée ou très fortement détériorée, et 44 % de ces ménages aisés ont estimé ne pas être en mesure de réunir 200 dinars (70 dollars) pour faire face à une dépense d'urgence. La situation des ménages moins aisés est plus désastreuse. Dans le quintile inférieur de richesse, les deux tiers des ménages indiquent que leur situation financière s'est considérablement détériorée ; un quart déclare s'endetter pour subvenir à ses besoins et plus des deux tiers indiquent qu'ils ne peuvent pas mobiliser 200 dinars pour payer une dépense d'urgence.

Les gouvernements de la région ont réagi en augmentant les dépenses au titre de la protection sociale. L'importance et la nature du soutien varient selon les pays, nombre d'entre eux ayant recours à des transferts monétaires (voir figure I.23). En Tunisie, 13 % des ménages ont reçu des transferts monétaires du gouvernement. Environ 2 % des ménages en ont bénéficié à Djibouti. En Égypte, 9 % des ménages étaient bénéficiaires du programme national de transferts monétaires baptisé « Takaful et Karama », qui a été élargi depuis le déclenchement de la pandémie.

Pour Djibouti, la Tunisie et l'Égypte, il est possible de ventiler les transferts monétaires reçus par catégorie de richesse. En Égypte et en Tunisie, ces transferts sont raisonnablement bien ciblés, et des portions beaucoup plus importantes des ménages les plus pauvres en ont reçu. Pourtant, même si les programmes sont mieux ciblés en Égypte et en Tunisie, une part assez importante des transferts monétaires est détournée vers des ménages plus aisés. Et surtout, cette aide n'atteint pas la plupart des ménages les plus pauvres (voir figure I.24).

Figure I.23 Proportion de la population qui reçoit des transferts monétaires (%)

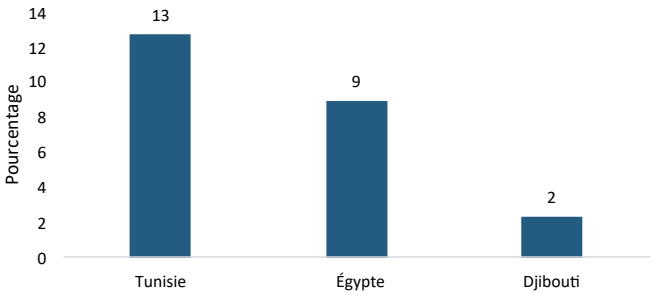

Source: Rapports des enquêtes téléphoniques menées dans la région MENA.

Face à un tel choc de revenus, les ménages ont adopté plusieurs stratégies pour préserver leurs moyens d'existence (voir figure I.25), puisant dans leurs économies ou contractant des emprunts afin de joindre les deux bouts. En Tunisie et au Maroc, respectivement, 25 % et 22 % des ménages ont eu recours à leur épargne pour compenser la baisse de leurs revenus. Toutefois, ces stratégies d'adaptation soulèvent des questions cruciales de durabilité. Il ressort de données provenant de diverses sources que l'épargne est souvent faible et ne peut donc pas assurer la subsistance au-delà du court terme. En outre, il est peu probable que le marché du crédit, informel surtout, puisse continuer à accorder des prêts si les débiteurs ne peuvent pas commencer à rembourser rapidement. Cette question prend un caractère d'autant plus urgent que la crise sanitaire persiste. Par ailleurs, certains ménages en sont venus à compter sur la famille et les réseaux sociaux pour compenser leur perte de revenu. En Tunisie et au Maroc, respectivement, 25 % et 14 % des ménages ont reçu de l'aide d'amis. Toutefois, alors que la crise se poursuit, de nombreux autres ménages pourraient être touchés, ce qui limiterait l'assistance que pourraient apporter les réseaux.

Figure I.24 Proportion de la population qui reçoit des transferts monétaires à tous les niveaux de prospérité (%)

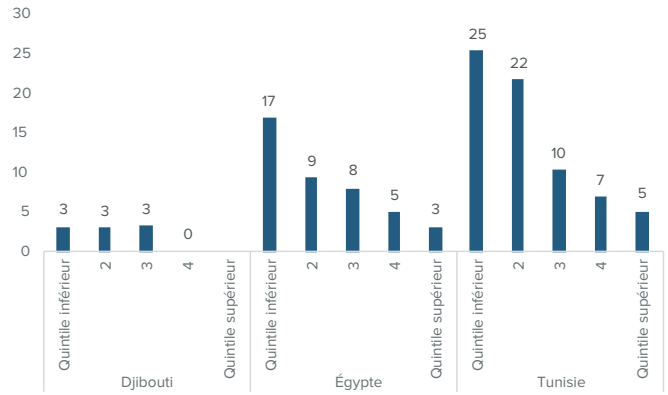

Source: Rapports des enquêtes téléphoniques menées dans la région MENA.
Note: La répartition par quintile est basée sur les actifs des ménages en Égypte, sur le revenu à Djibouti (l'enquête ne couvre par le quintile supérieur), et sur la consommation en Tunisie.

Figure I.25 Stratégies des ménages pour faire face à la COVID-19

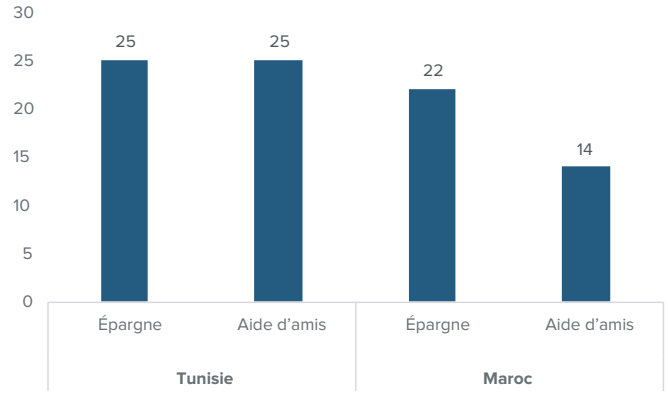

Figure I.26 Variation de la consommation de produits alimentaires en raison de la COVID-19 en Tunisie, par quintile de consommation

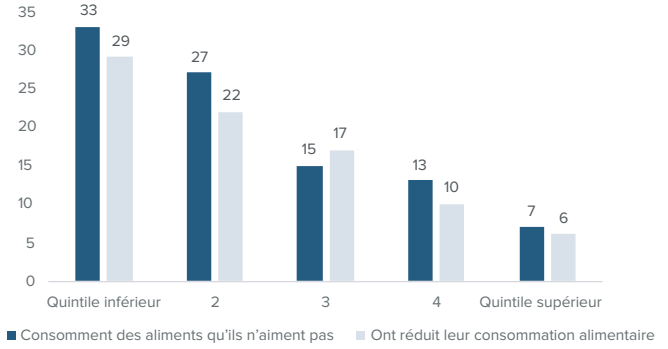

En dépit des programmes de transferts monétaires et des mécanismes d'adaptation, de nombreux ménages voient leur pouvoir d'achat baisser considérablement, ce qui se traduit par une insécurité alimentaire accrue. En Libye, 81 % des ménages ont commencé à consommer des aliments moins appréciés et plus de 70 % mangent moins. Les ménages les plus pauvres sont les plus touchés, comme le montrent les données de la Tunisie (voir figure I.26). En moyenne, 19 % des ménages tunisiens consomment des aliments moins appréciés et 18 % mangent moins dans l'ensemble. Les ménages du quintile le plus pauvre sont environ cinq fois plus susceptibles d'avoir réduit leur consommation alimentaire que ceux du quintile supérieur de richesse. Parmi les plus pauvres, environ un ménage sur trois a réduit sa consommation alimentaire. Dans le quintile supérieur en revanche, le ratio est d'un ménage sur 16.

Les enquêtes téléphoniques soulèvent des questions concernant l'hypothèse de neutralité des inégalités utilisée dans les projections macro-économétriques. Dans cette section, nous envisageons un impact plus hétérogène de la crise en modélisant l'effet de la chute du PIB sectoriel sur la consommation des ménages. Nous présentons les résultats pour la Tunisie et la Jordanie en utilisant les seuils de pauvreté nationaux (plutôt que les seuils de pauvreté internationaux retenus pour les projections macro-économétriques). Nous nous appuyons sur l'enquête sur le budget des ménages de 2015 dans le cas de la Tunisie, et sur l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages 2017-18 pour la Jordanie. S'agissant de ce dernier pays, non seulement nous modélisons différents effets par secteur, mais aussi nous envisageons un choc plus grave à court terme, qui s'estompe progressivement.

Selon les projections de la Banque mondiale, la ventilation sectorielle de la contraction du PIB due à la COVID-19 en Tunisie est telle que les six secteurs les plus durement touchés ou « à haut risque » sont les suivants : tourisme ou hôtellerie, cafés et restaurants (recul escompté de 25 %) ; textiles (16 %) ; industrie mécanique et électrique (15 %) ; transport (13 %) ; commerce (5 %) ; et construction ou génie civil et bâtiment (5 %). Ces six secteurs « à haut risque » emploient une part importante de la population allant de 47 % des employés dans le décile le plus pauvre à 53-54 % dans les 4e, 5e et 6e déciles (voir figure I.27).

En combinant les informations sur les projections de croissance du PIB par secteur et l'élasticité de l'élément emploi de la croissance de chaque secteur (afin de déterminer l'élasticité de l'emploi par rapport aux variations du PIB sectoriel), on peut estimer la perte d'emploi dans

Figure I.27 Part de l'emploi dans tous les secteurs d'activité en Tunisie, par décile de consommation

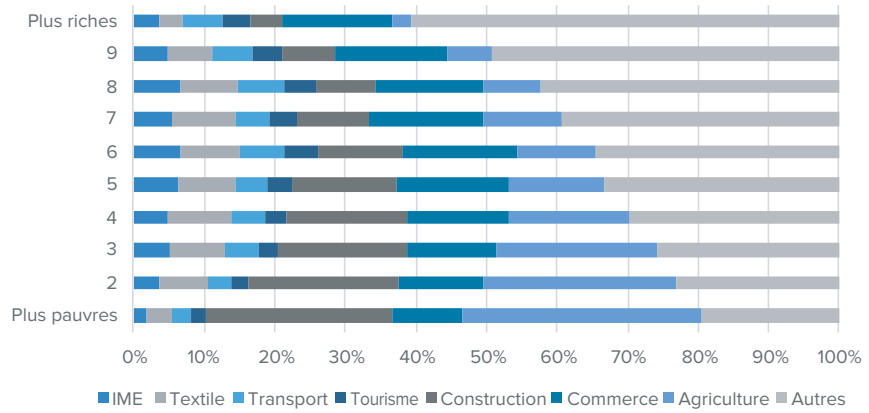

Source: Banque mondiale, note d'information pour le diagnostic systématique de la Tunisie (2020)

chaque secteur. À l'aide des données d'enquêtes auprès des ménages, les personnes susceptibles de perdre leur emploi sont identifiées grâce à une analyse de régression, et l'impact de la perte d'emploi sur la consommation est simulé selon diverses hypothèses. On en déduit ainsi une nouvelle répartition de la consommation après la pandémie, qui sert à évaluer l'impact sur la pauvreté[8]. La figure I.28 présente la répartition de la consommation avant et après la COVID, ainsi que la courbe d'incidence de la croissance y relative. La ligne rouge dans la répartition de la consommation indique le seuil de pauvreté.

Selon cette approche, la pauvreté devrait augmenter en raison du double choc. La figure I.28[9] (panneau A) montre une plus grande masse

Figure I.28 Répartition de la consommation par habitant et courbes d'incidence de la croissance en Tunisie

Panneau A : Répartition de la consommation par habitant avant et après la COVID-19

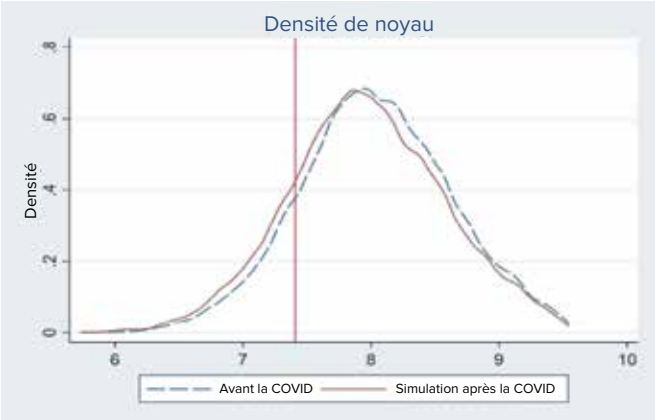

Panneau B : Courbes d'incidence de la croissance

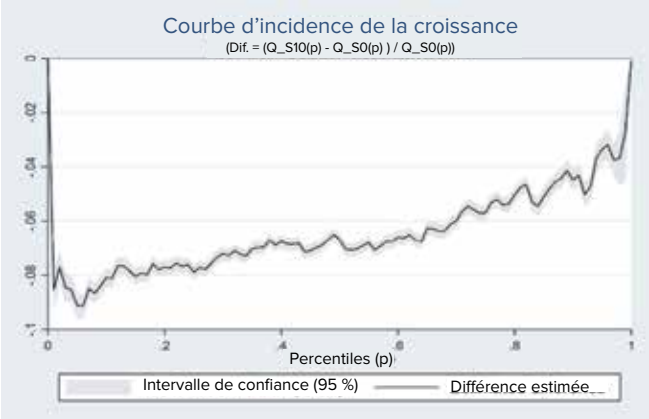

Source: Banque mondiale, note d'information pour le diagnostic systématique de la Tunisie (2020)
Note: La ligne rouge verticale indique le seuil de pauvreté national

de la fonction densité de consommation « post-COVID » à gauche du seuil de pauvreté, ce qui laisse supposer un accroissement de la pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté a augmenté de 25 %, passant de 13,7 % à 17,1 %. Au regard des résultats des enquêtes téléphoniques, la courbe d'incidence de la croissance montre que les pauvres sont relativement plus touchés par le choc économique provoqué par la COVID-19 que les autres (voir figure I.28, panneau B). La courbe d'incidence de la croissance illustre le taux d'accroissement de la consommation par habitant pour tous les groupes de revenus en Tunisie. Elle indique qu'on s'attend à une baisse de la consommation par habitant pour presque tous les sous-groupes de la population tunisienne, mais que cette baisse sera plus prononcée chez les ménages représentant les 20 % les plus pauvres.

8 Dans le cas de la Tunisie, les simulations tiennent également compte des chocs de prix dus à la COVID-19.
9 Les estimations sont fondées sur les projections de croissance d'avril 2020.

Figure I.29 Récapitulatif des répercussions du choc de revenus sur la pauvreté et degré d'atténuation des effets du projet sur les ménages jordaniens

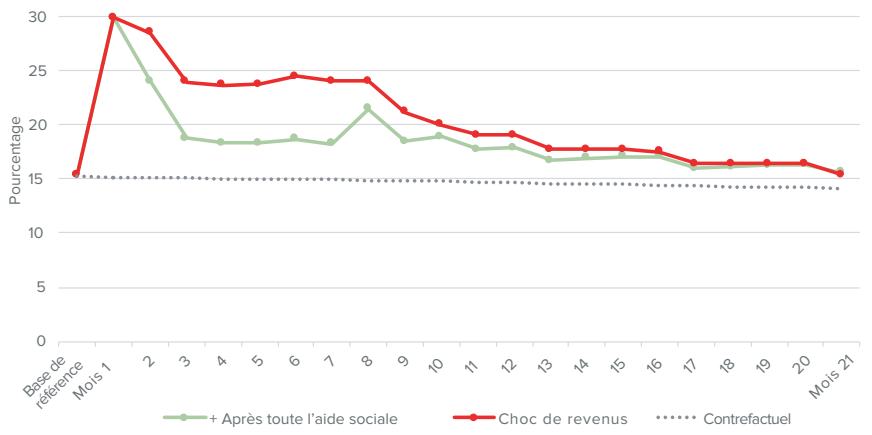

Source: Banque mondiale, Projet de transferts monétaires d'urgence en riposte à la COVID-19 en Jordanie

Comme en Tunisie, les projections pour la Jordanie modélisent les baisses de l'activité économique par secteur, tout en établissant une distinction entre les effets de la pauvreté à court et à long terme afin de prédire la consommation mensuelle des ménages avec et sans la pandémie. Dans un premier scénario, une simulation est faite en prenant comme effet du confinement une baisse des revenus des employés du secteur privé qui varie entre 30 et 100 % (selon que le secteur d'activité est ouvert ou fermé et que le travailleur a un statut formel ou informel), une baisse de 25 % du revenu agricole (cultures et élevage), une baisse de 15 % des revenus provenant des envois de fonds internationaux et une baisse de 50 % des transferts intérieurs. Les revenus des travailleurs du secteur public n'ont pas été touchés, tout comme les revenus tirés des pensions et de l'aide sociale. L'analyse simule ensuite l'évolution sur 21 mois au fur et à mesure que les mesures de confinement sont assouplies, permettant ainsi à davantage de secteurs de s'ouvrir et réduisant par conséquent la baisse des revenus des travailleurs des secteurs ouverts. La reprise est plus lente dans les secteurs plus exposés au choc des exportations provoqué par la baisse de la demande globale due au ralentissement de l'économie mondiale. D'après les projections, le taux de pauvreté officiel de 15,7 % issu de l'enquête de 2017-2018 diminue à 15,3 % au début de 2020 et pour les mois suivants. C'est ce taux qui est retenu comme base de référence pour comparer les effets sur la pauvreté.

Les pertes de revenu initiales pourraient donner lieu à un quasi-doublement du taux de pauvreté des ménages jordaniens à 29,9 %. Par la suite, la pauvreté devrait diminuer au cours des deuxième et troisième mois, puis plafonner durant les six mois suivants (voir figure I.29). La figure montre que l'impact de la pandémie sur la pauvreté a une composante éphémère et une composante persistante, car même après 21 mois, le taux de pauvreté reste supérieur (15,4 %) à son niveau de référence du début 2020 (15,3 %), et dépasse de 1,3 point de pourcentage le taux de pauvreté hypothétique de 14,1 % en l'absence de pandémie.

Les transferts publics peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation de l'impact de la pandémie sur la pauvreté à partir du deuxième mois suivant la mise en œuvre des mesures de confinement. Dans le scénario d'une aide publique aux ménages, les prévisions immédiates font état d'un taux de pauvreté variant entre 29,9 % et 18,5 %, pour une moyenne de 20,9 % sur cette période de 9 mois. À première vue, cela semble indiquer que l'incidence de la pauvreté due à la COVID augmente de 5,2 points de pourcentage, soit près du double des projections macroéconomiques tablant sur une augmentation de 2,9 %.

Alors que la COVID se fait sentir, des projections macroéconomiques neutres du point de vue de la répartition indiquent qu'elle aura un impact considérable sur la pauvreté dans la région MENA. Mais, il pourrait bien s'agir d'une sous-estimation, l'hypothèse d'un impact neutre sur la répartition étant solide, et les données issues d'enquêtes téléphoniques indiquant que les ménages pauvres sont touchés de manière disproportionnée par les mesures prises par les pouvoirs publics pour réduire la propagation du virus.

À court terme, l'impact sur la pauvreté sera probablement beaucoup plus grave. En utilisant des modèles de microsimulation pour la Tunisie et la Jordanie, nous sommes en mesure d'abandonner l'hypothèse de répartition neutre et de modéliser un choc intertemporel non uniforme qui est prononcé au départ et se dissipe progressivement. Une fois ces hypothèses incluses dans les projections, nous constatons un doublement potentiel de la pauvreté à court terme. Ce résultat correspond aux données issues des enquêtes téléphoniques qui indiquent que de nombreux ménages réduisent leur consommation alimentaire et s'endettent pour joindre les deux bouts. Les projections de la pauvreté montrent également dans quelle mesure des interventions sociales bien ciblées peuvent empêcher le pire

en matière de pauvreté. En Jordanie par exemple, un programme de protection sociale bien ciblé peut réduire la pauvreté de 5 points de pourcentage au plus fort de la pandémie de COVID. Dans la pratique cependant, nous constatons que les programmes de transferts monétaires sont certes progressifs, mais aussi qu'une grande partie de leurs ressources va encore aux ménages non pauvres. Qui plus est, nous constatons que la majorité des ménages pauvres restent hors de la portée des programmes de transferts monétaires.

Effets du double choc sur le secteur de l'éducation

La pandémie a également provoqué des bouleversements sans précédent dans le secteur de l'éducation. Selon l'UNESCO, au début du mois d'août, plus d'un milliard d'élèves — c'est-à-dire plus de 60 % des enfants scolarisés dans le monde — étaient directement touchés par les fermetures d'écoles à l'échelle des pays. Ces fermetures ont particulièrement exposé au risque d'abandon scolaire les enfants en situation vulnérable ou qui sont difficiles à joindre. L'UNICEF a triplé ses besoins de financement estimés dans le cadre de l'initiative d'Action humanitaire pour les enfants 2020 pour le monde entier, et les a presque quadruplés pour la région MENA. Les fonds disponibles dans la région MENA devraient être inférieurs de près de 70 % aux besoins de financement, qui sont parmi les plus élevés au monde. Sur les 357 millions de dollars qui seraient nécessaires pour financer l'Action humanitaire pour les enfants dans la région MENA, 146 millions sont destinés à « soutenir l'accès à une éducation continue, à la protection sociale, à la protection de l'enfance et aux services de lutte contre la violence sexiste ».

I.4 Réaction des pouvoirs publics

Les pays de la région MENA ont réagi rapidement au double choc en imposant des règles sanitaires comme la distanciation sociale et en adoptant un éventail de mesures budgétaires et monétaires en vue de soutenir leurs économies. Comme ils disposent de réserves importantes, les pays du CCG pourraient mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires d'une ampleur sans précédent pour aider à atténuer l'incidence des deux chocs sur le secteur public et le secteur privé structuré, principalement à travers un assouplissement des conditions de prêt et des aides salariales (voir tableau A.1 en annexe). Les pays en développement de la région MENA ont également pris de nombreuses mesures budgétaires et monétaires (voir tableau A.2 en annexe), certains avec le concours de bailleurs de fonds internationaux. De nombreux pays ont reporté le paiement de certaines taxes, accru les prestations de chômage et offert des aides monétaires aux foyers vulnérables, comme indiqué plus haut. Dans l'ensemble, les banques centrales de la région ont adopté une approche préventive en injectant des liquidités (Tsakas, 2020). D'après le Fonds monétaire international (FMI), au mois d'avril, sept pays de la région MENA avaient annoncé des mesures de soutien à la liquidité représentant en moyenne 3,4 % de leur PIB. En Tunisie, la banque centrale a injecté 9,9 milliards de dinars pour renforcer les liquidités des banques. Au Maroc, Bank Al-Maghrib a mobilisé plus de 30 milliards de dirhams pour soutenir l'économie et pris des mesures visant à accompagner les établissements de crédit sur le plan prudentiel, et couvrant notamment les besoins de liquidités et de fonds propres et le provisionnement des prêts. En Égypte, pays particulièrement tributaire de l'activité touristique, la banque centrale a annoncé une garantie d'État de 3 milliards de livres égyptiennes destinée à couvrir des prêts à faible taux d'intérêt au profit du secteur touristique. Elle a également approuvé une garantie de 100 milliards de livres visant à couvrir des prêts à des taux préférentiels destinés aux secteurs manufacturier et agricole (IMF, 2020b). En juillet, neuf banques centrales de la région MENA (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Jordanie, Maroc, Tunisie) et de pays voisins (Arménie, Géorgie, Ouzbékistan, Tadjikistan) avaient injecté plus de 40 milliards de dollars dans leurs systèmes financiers pour soutenir les liquidités. Neuf autres pays de la région avaient eu recours à des interventions sur le marché des changes, une indication de la prévalence de parités fixes.

Comme ce double choc aura un effet à long terme, il est important, en début de crise, de regarder au-delà de la COVID-19 pour réfléchir à la durabilité et l'efficacité des politiques. Nous présentons ci-dessous des stratégies que les autorités pourraient envisager dès maintenant et après la pandémie :

1. **Adopter des ripostes sur mesure :** Pour faire face au double choc, les autorités peuvent proposer une réponse adaptée à la gravité de la situation. Elles devraient s'employer de prime abord à répondre à l'urgence sanitaire et à faire face au risque de récession économique qui en découle. Dans la mesure du possible, elles devraient reporter tout projet d'assainissement budgétaire associé à la baisse persistante des cours du pétrole jusqu'à ce que la reprise post-pandémie soit bien engagée. Pour dégager la marge de manœuvre budgétaire tant nécessaire, elles devraient plutôt s'attacher actuellement à réaffecter les dépenses en vue de gérer la crise immédiate, et à améliorer l'efficacité de ces dépenses.

2. **Accorder la priorité au port du masque, aux tests de dépistage et à la recherche des contacts.** Des mesures de confinement ont été imposées pour gagner du temps afin de mettre au point des approches plus ciblées et moins déstabilisatrices, comme le port du masque, les tests de dépistage et la recherche des contacts (voir Eichenbaum et al., 2020). Les autorités pourraient augmenter les dépenses de santé pour produire ou acquérir des masques, des kits de dépistage et des techniques de recherche des contacts, pour mobiliser et rémunérer le personnel de santé, pour bâtir de nouveaux établissements de santé et pour préparer des campagnes de vaccination, entre autres. La généralisation des tests de dépistage et de la recherche des contacts est particulièrement importante dans cette crise, car elle permet aux pays de déterminer l'ampleur de l'épidémie et de détecter et d'isoler les cas, un facteur déterminant au moment de décider si et comment rouvrir l'économie sans provoquer une deuxième vague de contaminations. Grâce à la généralisation des tests, les pays du CCG affichent déjà de bons résultats dans la lutte contre la propagation des infections. Néanmoins, il semblerait que le virus soit en train de muter. De plus, il n'est pas garanti que la vaccination, si et quand elle est disponible, permette de l'éradiquer complètement. Dans un tel scénario, la lutte contre l'épidémie s'apparenterait plus à un marathon qu'à une course de vitesse.

3. **Aider le secteur privé et les ménages vulnérables et réduire les fuites.** Les ménages et le secteur privé ont besoin du soutien des pouvoirs publics. Mais aussi, les pouvoirs publics doivent les soutenir non seulement pour préserver les capacités de consommation et de production, mais aussi pour éviter que la crise sanitaire ne se mue en une crise économique et financière à part entière qui s'accompagne d'un effondrement de la demande globale et de faillites en série.

   - *Soutenir le secteur privé.* Une aide ciblée, associée à l'assouplissement des conditions de crédit et à des mesures de contrôle, est nécessaire pour soutenir le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises (PME). De nombreux pays de la région MENA ont recours à différentes mesures d'accompagnement du secteur privé (voir tableaux A1 et A2 en annexe). Assortie de conditions appropriées, cette aide permettra aux entreprises productives en temps normal de surmonter la chute de leurs revenus et d'éviter des licenciements massifs. Les pays doivent accorder la priorité aux secteurs stratégiques — surtout aux entreprises de réseaux et à des services tels que le transport, la logistique, la distribution et la finance — afin de protéger la capacité de production et de soutenir une future reprise. Comme nous le verrons au chapitre II, la capacité des entreprises à s'intégrer et à progresser dans les chaînes de valeur régionales et mondiales dépend de la consolidation de ces industries et de ces secteurs. Les pouvoirs publics pourraient se concentrer sur la réglementation de l'environnement des entreprises, particulièrement en ce qui concerne les plans de redressement et les réformes en matière de faillite (voir Lyadnova et al., 2019), afin de remédier aux difficultés des entreprises et aux restructurations de dettes qui en découlent.

   - *Aider les ménages vulnérables, y compris les travailleurs étrangers dans les pays du CCG.* Des transferts monétaires bien ciblés et bien gérés aux ménages vulnérables contribueraient à les protéger et à soutenir la consommation globale. Cela inclut notamment l'importante main-d'œuvre étrangère dans les pays du CCG. Soutenir la main-d'œuvre étrangère, en particulier les travailleurs peu qualifiés, accélérerait également la reprise économique et retarderait la propagation de la COVID-19 lorsque ces travailleurs retournent dans leur pays d'origine ou lorsqu'ils reviennent travailler dans les pays du CCG. Sachant que de nombreux pays en développement de la région MENA ont à la fois une main-d'œuvre importante et des contraintes d'emprunt, il est essentiel de mettre en place une aide ciblée et proportionnellement plus importante, compte tenu de la taille de leur économie, que celle accordée dans le cadre d'initiatives analogues entreprises dans des économies avancées. Certains pays de la région, comme l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, l'Iran et l'Iraq, soutiennent les ménages pauvres au moyen de transferts d'argent liquide et d'autres aides financières.

   - *Réduire les fuites.* Il est important de s'assurer que les fonds de secours et de relance sont utilisés comme prévu et ne sont pas détournés — c'est-à-dire qu'ils ne sont pas thésaurisés au lieu d'être dépensés — pour diverses raisons : manque d'informations sur les véritables bénéficiaires, corruption, inefficacité ou erreurs administratives. Comme le montre la figure I.24, en Égypte et en Tunisie, les transferts monétaires au profit des ménages sont raisonnablement bien ciblés, et une part beaucoup plus importante des ménages les plus démunis en ont reçu. Cependant, une part assez importante des transferts monétaires est détournée vers des ménages aisés et ne parvient pas à atteindre la plupart des foyers les plus pauvres. L'encadré I.3 présente différents types de fuites.

La première étape pour réduire les fuites consiste à définir et concevoir des politiques ciblées qui identifient clairement les bénéficiaires visés ainsi que des systèmes d'incitation appropriés par catégorie de revenus. La généralisation de l'activité informelle fait qu'il est plus difficile d'identifier les bénéficiaires, et donc de les cibler. Des fuites peuvent également se produire du fait de l'inefficacité des mesures de lutte contre la corruption et/ou de l'encadrement inadéquat de la mainmise de monopoles sur l'économie — deux facteurs susceptibles d'entraîner le détournement des fonds de secours et de relance. Faute d'une répression de la corruption et d'un contrôle sur les monopoles, il existe un risque élevé d'appropriation des fonds par ceux qui sont chargés de la mise en œuvre des programmes d'aide ou de la fourniture de biens et de services.

La libération des flux d'information, l'accroissement de la transparence et la publication de données en vue de réduire les fuites sont des éléments essentiels pour des transferts monétaires ciblés, qui eux-mêmes contribuent à aplanir la courbe de propagation du virus, accélérer la reprise de l'économie et limiter la progression de la pauvreté. Des modèles de technologies à déploiement rapide (y compris numériques) ayant fait leurs preuves pour la lutte contre la COVID-19 et la fourniture d'une aide ciblée peuvent être analysés et adaptés aux réalités locales.

- *Maintenir l'aide sachant que la crise peut perdurer.* Les pouvoirs publics pourraient envisager de retirer leur aide alors que la crise perdure. Cela risque de transformer la crise sanitaire en une crise économique à part entière, plongeant ainsi un plus grand nombre de personnes dans la pauvreté. Des données empiriques montrent que l'austérité est préjudiciable aux économies déjà faibles (voir par exemple Jordà et Taylor, 2016 ; Fatás et Summers, 2018 ; House et al., 2019 ; Born et. al, 2020). Dans le contexte actuel, les mesures de relance ont pour but de rétablir la croissance économique, ce qui permettrait aux pays de retrouver une dynamique d'endettement plus favorable. Néanmoins, sans aide extérieure, de nombreux gouvernements, en particulier ceux de pays en développement, risquent de manquer de marge de manœuvre budgétaire et de ne pas pouvoir faire « tout ce qu'il faut » même s'ils le souhaitent. La communauté internationale a donc un rôle primordial à jouer (voir encadré I.3 et le point 4 ci-dessous.)

4. **Mobiliser des financements supplémentaires**. Quand cela est possible, les fonds souverains, le recours à la planche à billets là où l'inflation est faible (Gali, 2020) et les emprunts internationaux peuvent tous être utilisés pour soutenir le secteur privé et soulager les entreprises en difficulté afin d'éviter les pertes d'emplois et les faillites. Profitant de taux d'intérêt bas, le Qatar et les Émirats arabes unis ont levé respectivement 10 milliards et 7 milliards de dollars (Bloomberg, 8 avril 2020) pour soutenir leur secteur financier et résoudre les problèmes de liquidités. En mai 2020, l'Égypte a également mobilisé 5 milliards de dollars (Bloomberg, 22 mai 2020). En revanche, de nombreux autres pays en développement de la région MENA sont confrontés à d'importantes contraintes financières pour arrêter la propagation du virus. Beaucoup de pays de la région avaient une balance des paiements et des déficits budgétaires importants avant la crise de COVID-19 (voir Arezki et al., 2019). Désormais, bon nombre d'entre eux supportent aussi des primes de risque souverain élevées (voir figure I.30). Pour ces pays, il sera difficile de contracter des emprunts supplémentaires sur les marchés privés à l'étranger. La région aura besoin d'un soutien international considérable pour l'aider à traverser cette période extrêmement difficile. Nombreux sont ceux qui bénéficient déjà de cette aide. En effet, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie ont reçu des prêts du FMI et de la Banque mondiale destinés à les aider à faire face à leurs besoins financiers à la fois considérables et urgents. Et les institutions financières internationales ont de nombreux programmes en cours avec des pays de la région MENA.

Figure I.30 Écart de rendement observé sur les obligations souveraines des pays non-membres du CCG

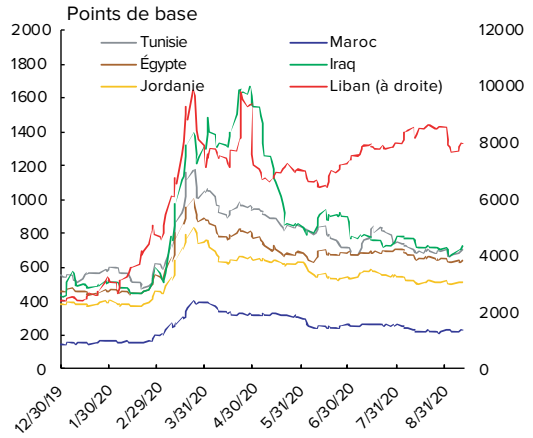

Source: JP Morgan, 2020.

Source majeure d'aide bilatérale, le CCG a un rôle important à jouer pour faire avancer l'initiative visant à limiter l'explosion des coûts et à réduire le risque que la pandémie de COVID-19 ne provoque la faillite des États, ce qui déstabiliserait la région tout entière. Sous la présidence de l'Arabie saoudite en 2020, le G20 a approuvé un allègement de dette au profit des pays à faible revenu afin de libérer des fonds pour la lutte contre la pandémie (Financial Times, 2020). Mais il est possible d'aller plus loin. Un assouplissement beaucoup plus important de la dette, qu'il prenne la forme d'une restructuration voire d'une annulation, sera nécessaire pour éviter un surendettement qui entraverait la reprise et limiterait les perspectives de croissance des économies en développement, y compris celles de la région MENA.

Pour toute restructuration à venir, la transparence est importante. Des preuves empiriques laissent penser qu'une plus grande transparence des données a permis de réduire les coûts des emprunts extérieurs (Cady, 2015 et Kubota et Zeufack, 2020). Les pays de la région MENA peuvent donc commencer à améliorer la communication et la transparence des données sur la dette publique (voir Arezki et al., 2020).

5. **À moyen terme, réformer le rôle de l'État, promouvoir une concurrence loyale et adopter les technologies numériques.** Le double choc souligne davantage les inégalités d'un marché de l'emploi à deux vitesses et d'un contrat social qui ne fonctionne plus. En 2019, le Moyen-Orient et l'Afrique ont été le théâtre de nombreuses manifestations. Ces manifestations, qui se sont étendues à travers le monde, émanaient d'une défiance envers les autorités, laquelle complique la gestion des crises sanitaires et économiques associées à la pandémie. Les manifestations ont diminué face aux mesures de confinement visant à ralentir la propagation de la COVID-19, mais elles repartent de plus belle. Pour évoluer vers des sociétés plus égalitaires et moins conflictuelles, les pays doivent promouvoir un système de protection sociale universel plus simple, en remplacement des systèmes fragmentés qui profitent à quelques-uns, au détriment du plus grand nombre. Le remplacement de l'ancien contrat social inéquitable peut s'accompagner de réformes du service public qui permettent de retenir des travailleurs talentueux, de supprimer les avantages iniques dont bénéficient les entreprises publiques ou clientélistes tout en assurant à tous un revenu et des soins de santé de base. Le revenu et les services de santé de base peuvent être financés à la fois par une réforme du système fiscal (y compris de l'impôt sur la fortune) et par des mesures visant à élargir l'assiette fiscale en réduisant la taille de l'informel, tant pour les entreprises que pour les travailleurs actuellement exclus du champ de l'impôt. En outre, la forte réduction des subventions aux entreprises et l'augmentation des recettes fiscales qui surviendraient lorsque les entreprises publiques et clientélistes opéreront dans un environnement plus transparent et plus concurrentiel généreraient des recettes budgétaires supplémentaires.

   À moyen terme, pour rétablir la croissance et réduire le ratio d'endettement, il faut également accroître la productivité. Cela passe notamment par la promotion d'une concurrence loyale et l'adoption des technologies numériques, en particulier dans les domaines de la finance et des télécommunications. Le chapitre II examine la manière dont la région MENA peut améliorer sa connectivité régionale avec de plus grands marchés en Afrique et au sein de la Méditerranée, afin d'accroître la productivité et de créer des emplois ouverts à tous, résilients et durables. Ces améliorations seraient particulièrement importantes pour le secteur informel, qui aurait ainsi accès à des services et des marchés auparavant réservés à quelques privilégiés et aux entreprises publiques. Dans certains pays, où l'infrastructure des télécommunications et du paiement numérique est sous-développée, il est primordial de supprimer les obstacles à l'entrée et à la sortie des marchés en renforçant les prérogatives des organismes de réglementation. En effet, compte tenu de l'élargissement du nombre de consommateurs dans beaucoup de pays en développement, le secteur des services offerts par l'intermédiaire de plateformes présente le plus gros potentiel de croissance. Ces plateformes peuvent contribuer à bousculer les modèles actuels de logistique, de transport et de distribution, et ce faisant encourager les échanges commerciaux. Comme nous le verrons au chapitre II, certains pays de la région MENA investissent déjà massivement dans l'économie numérique post-COVID-19, principalement le Maroc qui s'est donné pour objectif de devenir le centre numérique de l'Afrique.

6. **Poursuivre l'intégration régionale :** La crise de COVID-19 soulève la question de savoir si la mondialisation a atteint son apogée. Comme dans le secteur du numérique, la pandémie a accentué des tendances qui ont entraîné un ralentissement des échanges commerciaux : découplage des chaînes d'approvisionnement, nationalisme et rapatriement d'activités. La dislocation des chaînes d'approvisionnement mondiales est déjà bien engagée. Pour tirer parti des possibilités offertes par la délocalisation, les pays du Moyen-Orient et d'Afrique peuvent à la fois améliorer leur environnement commercial et poursuivre leur intégration régionale. Le chapitre II approfondit la question de l'intégration du commerce régional. Les pays de la région MENA doivent également promouvoir la régionalisation pour faire avancer leurs objectifs en matière de concurrence et de réglementation. Il est impératif qu'ils renforcent l'appareil de la concurrence dans tous les domaines et qu'ils encouragent la régionalisation des autorités de la concurrence afin de contourner les obstacles posés par les politiques locales. Pour ce faire, les autorités nationales devraient accorder aux organismes de réglementation sectoriels et régionaux les moyens d'être indépendants et responsables

Encadré I.3 Politique budgétaire pendant et après la COVID-19

La fermeture des frontières, le confinement et les autres mesures de distanciation sociale visant à retarder la propagation de la COVID-19 ont pratiquement paralysé l'économie mondiale. Les prévisions de pertes de production et de taux de chômage augmentent obstinément, alors que les pouvoirs publics sont confrontés à une crise sans précédent. Les économies des pays en développement ont été touchées aussi durement, voire plus, que celles des pays développés, même si leur confinement n'a pas été aussi strict. Les économies en développement pâtissent des effets indirects de la COVID-19 sur la demande extérieure de la Chine et des économies avancées, qui ont provoqué l'effondrement des cours des matières premières et la baisse de l'activité touristique, des envois de fonds de l'étranger et des apports de capitaux.

L'option du « tout ce qu'il faut » n'est pas accessible à tous

Face à une crise d'une telle ampleur, beaucoup ont appelé à juste titre à faire « tout ce qu'il faut » pour enrayer la progression de la maladie et atténuer ses conséquences économiques (Baldwin et Di Mauro, 2020). Parce qu'elles peuvent emprunter dans leur propre monnaie à des taux d'intérêt bas, la plupart des économies avancées ont utilisé des politiques budgétaires et monétaires pour financer la riposte sanitaire, soulager les entreprises et les particuliers et injecter des liquidités dans leur système financier. Là où l'inflation n'est pas un problème, on a eu recours à l'argent hélicoptère (essentiellement imprimé par une banque centrale), ainsi qu'à l'assouplissement quantitatif ou à l'achat direct de dette souveraine par les banques centrales.

En revanche, les pays en développement sont confrontés à d'importantes contraintes qui les empêchent de faire tout ce qu'il faut pour arrêter la propagation du virus et venir en aide à leur population, dont une grande partie travaille au jour le jour dans le secteur informel. Qui plus est, les pauvres de ces pays sont touchés de façon disproportionnée par les maladies infectieuses, de sorte que l'efficacité n'est pas la seule chose dont on a besoin de la part des pouvoirs publics ; il faut aussi une part d'équité. Pour financer les efforts visant à contenir le virus, des moyens tels que l'augmentation des impôts, l'impression de l'argent ou l'emprunt sont limités. En raison des coûts d'emprunt prohibitifs auxquels la plupart des pays en développement sont confrontés sur les marchés internationaux, et du niveau déjà élevé de la dette libellée en devises, la communauté internationale joue un rôle essentiel. Une initiative d'allègement de dette bien accueillie, défendue par le G20, s'est appuyée sur le report par les créanciers publics bilatéraux du remboursement de la dette. À cet égard, il est primordial de mettre à contribution les créanciers privés pour dissuader les pays d'utiliser les économies ainsi réalisées sur les prêts officiels pour rembourser des crédits privés. Et un allègement de dette beaucoup plus important est nécessaire pour éviter un surendettement qui entraverait la reprise et limiterait les perspectives de croissance de ces pays.

De plus, la nature de la crise pose un défi fondamental à la durabilité des politiques de secours et de relance. Si le virus ne recule pas, ou si de nouvelles vagues d'infection surviennent, les économies devront peut-être rester partiellement fermées. En bref, les premiers efforts de relance doivent être efficaces. Malheureusement, on observe dans la plupart des pays en développement que les dépenses publiques n'atteignent pas bon nombre des bénéficiaires visés, que les fonds « fuient ».

La fuite se présente sous différentes formes

Dans la plupart des pays en développement, les 20 % les plus riches s'attribuent la majeure partie des dépenses de santé publique, les plus démunis recevant la plus faible portion (en Inde, ces parts sont de 33 % et 8 % respectivement). La plupart des dépenses vont aux hôpitaux, qui sont situés en milieu urbain, tandis que les pauvres vivent en zones rurales. Le principal lien des populations pauvres avec le système de santé passe par les centres de soins de santé primaires (SSP), mais ceux-ci sont chroniquement sous-équipés, manquent de personnel et sont réputés pour leur mauvais service. Au Tchad, le taux de fuite des dépenses non salariales allouées aux SSP était de 99 %. Dans les SSP ruraux en Inde, les agents de santé sont absents environ 40 % du temps.

(suite)

Lorsqu'ils sont présents, les médecins qualifiés du secteur public en poste dans les structures sanitaires de Delhi fournissent des services moins bons que leurs confrères non qualifiés du secteur privé (considérés comme des « charlatans »). Il n'est donc pas surprenant de constater que les pauvres ne consultent pas beaucoup les médecins publics. En Tanzanie, un médecin moyen passe au total 29 minutes par jour à voir des patients. En d'autres termes, si les systèmes de santé existants sont simplement renforcés avec plus d'argent pour la prise en charge des victimes de la COVID-19, il est peu probable qu'ils profitent véritablement aux pauvres. Pire encore, si les pauvres n'utilisent guère les services de santé publics, les responsables politiques risquent de sous-estimer la gravité de l'épidémie dans leur pays. Ces résultats peuvent être améliorés si les ressources supplémentaires mises à disposition sont utilisées selon le principe de « l'argent suit le patient ». Un tel principe, mis en œuvre par exemple par des systèmes de bons, permet aux patients de tenir les médecins pour responsables et de recevoir ainsi le traitement dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Les confinements et les couvre-feux imposent un fardeau énorme aux pauvres, en particulier aux 70 % environ du secteur informel qui vivent au jour le jour. Pour atténuer ce fardeau, de nombreux pays ont mis en place ou élargi des programmes d'aide sociale dont beaucoup accordent des subventions en espèces à ceux qui sont incapables de gagner leur vie. Cela dit, bon nombre de ces programmes ont une histoire mouvementée en raison de contraintes administratives ou de l'ingérence politique (voire des deux). À titre d'exemple, le programme Samurdhi du Sri Lanka n'a touché que 60 % des pauvres, tandis que 70 % de ses bénéficiaires n'étaient pas démunis. Il s'est avéré que les paiements de Samurdhi étaient concentrés dans les districts où le parti au pouvoir avait eu entre 40 et 60 % des voix. Un programme d'autociblage dans le Bihar en Inde, le programme de garantie de l'emploi rural du Bihar, aurait pu réduire la pauvreté de 14 %, mais l'a en fait réduite de 1 %. L'essentiel, c'est que le simple élargissement des programmes d'assistance sociale ne garantit pas que les pauvres recevront l'aide dont ils ont besoin. Il existe toutefois une évolution encourageante : l'utilisation de la technologie pour identifier les populations pauvres et leur transférer de l'argent par voie électronique.

Une autre source de fuite est la soi-disant malédiction des importations monopolisées (voir Arezki, 2019). Dans de nombreux pays, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, la dépendance à l'égard des importations génère des déficits jumeaux persistants, un déficit budgétaire entraînant un déficit commercial. Les importations de biens universellement subventionnés sont largement gonflées. Les importations excessives sont soit introduites en contrebande dans d'autres pays, soit utilisées comme intrants dans l'industrie, ce qui confère en conséquence un avantage artificiel lorsque l'importation n'est pas vendue aux prix mondiaux en vigueur. C'est particulièrement le cas lorsque le gouvernement achète et vend l'importation. Un bon exemple est l'industrie des boissons non alcoolisées, qui bénéficie des subventions au sucre et qui a des conséquences néfastes sur la santé. La libéralisation des importations et des chaînes de logistique et de distribution associées, ainsi que la réduction des subventions, permettrait de corriger les déficits persistants dont souffre la région depuis le début du printemps arabe en 2011 et l'effondrement des prix du pétrole en 2014 et, plus récemment, en 2020. À moins que ces déficits ne diminuent, les citoyens pourraient être appelés à supporter des coupes drastiques dans les transferts ou les services sociaux, alors même que les pays luttent contre une pandémie, pour préserver les rentes de quelques oligarques non méritants.

Ainsi, en plus des difficultés à financer la lutte contre la COVID-19, les pays en développement sont confrontés à des fuites importantes pendant — et probablement après – la pandémie. Certains pays vantent prématurément l'idée d'un assainissement des finances publiques pour reprendre une trajectoire durable. Les mesures d'austérité devraient être reportées jusqu'à ce que la reprise soit en bonne voie là où cela est possible. Des études récentes ont montré que les restrictions budgétaires nuisent à la position d'un pays sur les marchés financiers lorsque les pressions budgétaires sont importantes. Un exemple récent est l'annonce d'un plan d'austérité en Arabie Saoudite qui a fait plonger le marché boursier.

Lorsque l'assainissement budgétaire sera indiqué, il bénéficiera lui aussi d'une répression plus stricte de la corruption. Le coût de la corruption dans les pays en développement est estimé à 1 300 milliards de dollars par an (World Economic Forum, 2019), ce qui équivaut aux trois quarts du PIB de l'Afrique subsaharienne. La crise de la COVID -19 incitera peut-être les pouvoirs publics à réduire les fuites, créant ainsi une marge de manœuvre budgétaire pour mieux servir les pauvres, tout en préparant le terrain pour la reprise et une croissance économique soutenue.

D'après Arezki et Devarajan (2020)

CHAPITRE II : Relancer l'intégration commerciale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID-19

Points clés du chapitre II :

- La mise en œuvre d'un programme de promotion de l'intégration commerciale régionale propice à l'adoption de réformes nationales pourrait constituer une nouvelle source de croissance, d'emplois et de stabilité dans la région MENA.
- L'intégration commerciale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) n'est pas à la hauteur des attentes, pour des raisons économiques et politiques.
- La persistance de mesures non tarifaires, l'inadéquation des conditions de l'activité commerciale et le coût élevé des services de logistique entravent les échanges commerciaux au sein de la région et avec le reste du monde et limitent la participation des pays MENA aux chaînes de valeur régionales et mondiales (CVR et CVM).
- La pandémie de COVID-19 offre l'occasion aux pays de la région de repenser leurs politiques économiques et sociales en vue de renforcer l'intégration commerciale et de réduire parallèlement leur dépendance à l'égard du pétrole.
- Les auteurs proposent un cadre d'intégration commerciale qui va au-delà de la réduction des tarifs douaniers pour relier le commerce aux réformes sectorielles et à la fourniture de biens publics, le but ultime étant de promouvoir une croissance partagée.
- Le commerce post-COVID-19 offre la possibilité d'une reprise ainsi que d'une transformation à moyen terme pour la région MENA, en ce qui concerne particulièrement les activités associées aux services de santé et à l'économie du savoir.
- Le programme global d'intégration couvre la mobilité de la main-d'œuvre dans le domaine du commerce des services et la redynamisation des mécanismes régionaux de coopération stratégique, notamment dans le cadre plus large du système multilatéral fondé sur des règles.
- La réussite de ce programme d'action dépend de la participation des petites et moyennes entreprises et de la société civile aux processus de décision.

II.1. Intégration du commerce dans la région MENA : est-ce le moment de remettre les pendules à l'heure?

Introduction : Une approche intégrée de la libéralisation du commerce

L'ouverture des échanges peut être déterminante pour assurer la participation de tous. Toutefois, pour promouvoir une croissance qui profite à tous les segments de la société, des réformes commerciales doivent être menées parallèlement à d'autres réformes des politiques publiques. Autrement, certaines mesures économiques et sociales pourraient effacer les avantages découlant de la libéralisation du commerce. On sait que la libéralisation des échanges peut contribuer diversement à la réalisation d'une croissance partagée, mais cette contribution ne saurait être appréhendée sans tenir compte de son incidence sur l'ensemble des facteurs de production, ceux à qui elle profite et ceux à qui elle nuit.

En effet, si l'ouverture commerciale peut contribuer à la croissance et à une meilleure qualité de l'emploi, elle peut aussi renforcer les inégalités. Par exemple, si l'on n'accorde pas l'attention nécessaire aux normes du travail, on ne tiendra pas non plus compte de l'influence disproportionnée que les multinationales pourraient avoir sur les négociations commerciales et des possibilités d'améliorer les conditions de travail dans des pays en développement à faible coût, sans compromettre la croissance économique (Chauffour et Maur, 2011). Le fait de promouvoir des normes du travail universelles, parallèlement à la libéralisation du commerce, pourrait accroître l'adhésion du public aux accords commerciaux, tout en réduisant les inégalités.

En outre, la libéralisation commerciale peut aggraver les disparités géographiques et sociales déjà existantes en matière de revenus. C'est notamment le cas si les revenus des facteurs de production (en particulier la main-d'œuvre) augmentent dans les secteurs présentant un avantage

comparatif, et si les revenus et l'emploi diminuent (en termes absolus et relatifs) dans les secteurs présentant un désavantage comparatif. Or, il faut beaucoup d'argent et de temps pour que les systèmes, les individus, les entreprises et les secteurs s'adaptent (Gasiorek et Mouley, 2019).

Dans l'ensemble, le fait de ne pas tenir compte de la redistribution interne que permet la libéralisation du commerce entraîne une résistance à l'intégration commerciale, en particulier dans la région MENA, qui est en proie à des disparités sociales et régionales. Lorsque la libéralisation commerciale est uniquement axée sur les aspects techniques et ignore essentiellement d'autres problématiques, elle peut créer des déséquilibres économiques et sociaux (Moreno-Dodson, 2020).

Lorsque les questions sectorielles sont négligées au départ, la redistribution des gains commerciaux après la mise en œuvre des réformes s'avère plus compliquée. Selon Dani Rodrik (2020), l'incapacité à prendre en compte la question de la redistribution explique la réapparition du protectionnisme et la montée du populisme, à droite comme à gauche : « Aujourd'hui, l'économie mondiale est plus ouverte que jamais, et le plus grand défi qui l'attend n'est pas le manque d'ouverture, mais le manque de légitimité. »

Alors que de nombreux gouvernements se préoccupent de l'impact global de la croissance, il faudrait plutôt s'employer à réduire les inégalités entre les différentes localités d'un pays (Arabiyat et al., 2019) et/ou les disparités entre les pays d'une même région. Des stratégies de croissance solidaire sont nécessaires, y compris des réformes sectorielles coordonnées, pour accroître les bienfaits de l'ouverture des échanges. Ces stratégies aideraient les pays à réduire les disparités de revenus et la pauvreté, et à répartir plus équitablement les fruits de la croissance. Avec des politiques de redistribution complémentaires, le commerce peut également réduire la pauvreté et promouvoir l'inclusion, en accordant plus de poids aux couches pauvres et marginalisées travaillant par exemple en milieu rural ou dans le secteur informel, qui sont constituées en grande partie de femmes.

Le libre-échange présente des avantages indéniables qui bénéficieraient de ces stratégies d'inclusion :

les clients ont accès à des choix (de produits et de services) qui n'étaient pas disponibles auparavant. La concurrence extérieure maintient les secteurs nationaux attentifs à ce qui se pratique ailleurs, ce qui fait baisser les prix pour les consommateurs (Garg, 2020). L'innovation et la variété prospèrent.

Toutefois, le protectionnisme limite ces facteurs et, partant, freine l'inclusion.

Le présent rapport vise à définir une approche de l'intégration du commerce dans la région MENA fondée sur trois objectifs :

- **L'efficacité économique,** motivée largement par les efforts de libéralisation des marchés et de promotion du libre-échange à travers l'élargissement et l'approfondissement des accords commerciaux et d'autres instruments, tels que les règles d'origine.
- **La convergence progressive du revenu par habitant et des niveaux de vie entre les pays,** grâce à des réformes sectorielles parallèles, à la coopération interinstitutionnelle et à l'harmonisation des réglementations.
- **La prévention manifeste des inégalités sociales et territoriales** qui résulteraient naturellement de la libéralisation des échanges, par la fourniture de biens publics (voir analyse à l'encadré II.7) et des mesures spécifiques ciblant le niveau local et les couches vulnérables.

Une plus grande efficacité économique doit être recherchée en levant d'abord les barrières commerciales entre les pays de la région et, à terme, avec les partenaires extérieurs à la région. Le libre-échange ne doit plus concerner uniquement les biens, mais s'étendre également aux services et aux mouvements de capitaux entre partenaires commerciaux régionaux et avec le reste du monde. Les barrières non tarifaires qui augmentent le coût des échanges (parmi lesquelles les obstacles liés à la logistique, aux règles d'origine et aux réglementations) doivent être abolies. La libéralisation doit se faire progressivement, en tenant compte des bouleversements sectoriels et régionaux qu'elle peut provoquer lors de l'application des mesures sociales et financières prises en parallèle dans le but de réduire les inégalités sociales et de promouvoir l'inclusion. L'efficacité économique dépendra également de la mobilité des personnes, laquelle permet l'acquisition de connaissances utiles, l'échange d'idées, l'amélioration des compétences et le transfert de techniques ainsi que de découvertes scientifiques.

La convergence passera par un changement institutionnel généralisé et une harmonisation des cadres réglementaires. Elle aura aussi besoin d'un appui substantiel de la part de partenaires internationaux, particulièrement au profit de pays à faible revenu ou de ceux ayant des taux de pauvreté élevés. Cet objectif devrait également s'appuyer sur une stratégie coordonnée visant à renforcer l'attractivité des pays pour les investisseurs privés étrangers, laquelle devrait consister à améliorer le cadre général de l'activité économique et à mettre au point des modèles de codéveloppement faisant intervenir des petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre desquels les pays du Nord et du Sud travaillent ensemble sur un pied d'égalité, de sorte que le Nord ne prenne pas l'initiative.

La prévention et la réduction des inégalités sociales et régionales provoquées par la libéralisation des marchés nécessitent des politiques ambitieuses pour fournir des biens publics (tels qu'une éducation de qualité, des soins de santé et la protection de l'environnement) et assurer l'accès aux nouvelles technologies (notamment grâce à l'initiative Digital Moonshot soutenue par la Banque mondiale, qui entend mettre l'Internet à haut débit à la portée de tous en Afrique d'ici 2030). Ces efforts doivent cibler des territoires spécifiques et des groupes vulnérables.

Les mécanismes régionaux existants dans la région MENA ne semblent pas indiqués pour parvenir au même niveau de convergence et d'inclusion que dans l'Union européenne. La région MENA devrait plutôt réfléchir à des processus plus décentralisés, basés sur des partenariats d'égal à égal à l'échelle régionale ou dans un groupe sous-régional. Les pays plus avancés de la région devront venir en aide aux pays fragiles et à faible revenu pour assurer un développement conjoint et favoriser l'intégration.

Il est possible de développer une approche pragmatique de l'intégration du commerce dans la région MENA sur la base de ces objectifs. Les pays de la région doivent veiller à ce que leurs économies et leurs sociétés restent ouvertes, à appliquer des politiques et des pratiques institutionnelles saines et à établir des partenariats commerciaux, aussi bien entre eux qu'avec leurs principaux partenaires commerciaux à travers le monde. Pour y parvenir, il faudra procéder à une réforme en profondeur des cadres institutionnels, législatifs et réglementaires au niveau régional, qui va compléter les mesures prises à l'échelon des pays et compenser les insuffisances éventuelles de ces derniers.

La section suivante examine la contribution potentielle de l'intégration commerciale régionale en tant que facteur déterminant de la croissance dans la région MENA dans un contexte marqué par un risque de protectionnisme accru et une pandémie. Et la section II.3 jette les bases d'un programme d'intégration du commerce dans la région MENA, en fournissant des exemples de mesures concrètes et des recommandations.

II.2. L'intégration commerciale régionale en tant que facteur déterminant de la croissance dans un contexte d'augmentation du risque protectionniste

1. La région MENA au carrefour de l'Europe, l'Asie et l'Afrique

Les avantages de l'intégration économique sont bien connus : des alliances régionales plus fortes permettent aux pays de mieux affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. « L'extension des marchés intérieurs permet de réaliser de plus grandes économies d'échelle et, grâce à l'amélioration de la connectivité, contribue à renforcer l'accès aux marchés. L'intégration économique peut offrir des possibilités d'expansion de l'activité économique » (Rouis et Tabor, 2013). La coopération régionale peut aussi attirer les investissements nécessaires pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Les effets positifs de l'intégration commerciale ne se limitent pas aux gains socioéconomiques : ils sont aussi politiques. En effet, l'interdépendance accrue du commerce bilatéral et l'ouverture des marchés mondiaux peuvent réduire les conflits entre les pays et contribuer à la paix et la stabilité. L'intégration commerciale a été et continue d'être un vecteur de prospérité, de croissance, de création d'emplois et de stabilité.

En raison de sa situation géographique et de son importance économique, culturelle et politique, la région MENA a toujours occupé une place importante dans le commerce mondial et a développé des relations économiques étroites avec les régions voisines. Carrefour pour toutes les routes commerciales d'Europe, d'Asie et d'Afrique, elle a, pendant des siècles, assuré la liaison entre différentes civilisations.

Au cours des dernières décennies, la coopération régionale au sein de la région MENA a été au cœur de nombreux débats. Les pays de la région sont tenus par toutes sortes d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux entrecroisés que l'on appelle souvent « plat de spaghetti ». Il existe des organisations de portée régionale, comme la Ligue des États arabes, ainsi que des organisations sous-régionales, comme l'Union du Maghreb arabe, l'accord commercial d'Agadir ou le Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui regroupe l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis (EAU), le Koweït, Oman et le Qatar. Parallèlement, une série d'initiatives notables ont été engagées avec des partenaires commerciaux importants tels que les États-Unis (initiative MEFTA) et l'Union européenne (accords d'association) afin de promouvoir le commerce et l'investissement dans la région et de poser les bases de l'ouverture des économies, d'une croissance équitable et de la stabilité. Plusieurs pays de la région sont aussi des membres actifs de l'Union africaine.

En dépit de cela, la performance de la région MENA en matière d'intégration commerciale laisse à désirer, surtout en comparaison d'autres régions du monde. En outre, la région est confrontée à des difficultés économiques graves et chroniques, notamment un taux de chômage très élevé, surtout chez les jeunes et les femmes. À plus de 25 %, le taux de chômage des jeunes est le plus élevé au monde. La région est également l'une des plus inégalitaires au monde : les 1 % les plus riches reçoivent plus de 25 % du revenu national (voir figure II.1). Les inégalités entre hommes et femmes et d'une zone géographique à l'autre sont également très marquées.

Figure II.1 Part du revenu national généré par le centile le plus riche

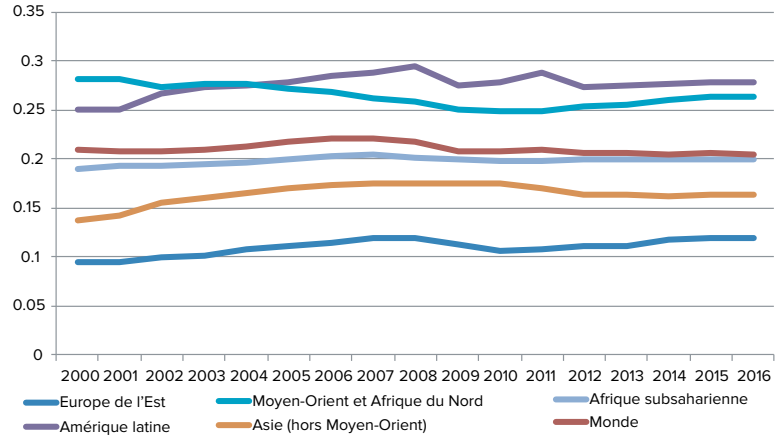

Source: World Inequality Database.

Malgré les nombreux accords commerciaux et les efforts d'intégration, la contribution de l'intégration commerciale à la croissance économique reste inférieure aux attentes. Dans cette section, nous nous intéresserons à certaines des raisons qui expliquent cette situation, notamment les accords commerciaux asymétriques, les contraintes liées à l'économie politique et les conflits persistants.

Pourtant, la région MENA a toujours la possibilité de tirer parti d'un programme supranational d'intégration régionale pour façonner et faire avancer d'importantes réformes nationales. La mise en œuvre d'une stratégie d'intégration commerciale régionale propice à l'adoption de réformes nationales pourrait constituer la nouvelle source de croissance, d'emplois et de stabilité dans la région.

2. Accords sous-régionaux

Dans la région MENA, l'intégration commerciale est poursuivie principalement dans le cadre d'accords commerciaux axés sur la réduction progressive des droits de douane pour les produits manufacturés et, dans une moindre mesure, pour les biens et services agricoles.

Intégration avec l'Union européenne : des résultats mitigés. L'Union européenne est un partenaire privilégié pour plusieurs pays de la région MENA. Dans les années 1970, elle a signé des accords d'association avec l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Ces accords offraient principalement un débouché pour les produits industriels et un accès préférentiel au marché de l'Union européenne pour les produits agricoles. En 1995, le Processus de Barcelone a été lancé en vue d'assurer « la stabilité politique et la sécurité », « une prospérité partagée », ainsi qu'une « compréhension entre les cultures et des échanges entre les sociétés civiles ». Les chapitres (partenariats) politiques, économiques et sociaux correspondants ont été mis en place. La déclaration de Barcelone visait à créer cette zone

de prospérité partagée dans la région méditerranéenne par le biais d'un développement socioéconomique durable, de l'amélioration des conditions de vie, de l'augmentation de l'emploi et d'une coopération et d'une intégration régionales plus étroites. C'est dans le cadre de la déclaration de Barcelone que les pays méditerranéens du nord et du sud ont négocié de nouveaux accords d'association euro-méditerranéens.

Pour atteindre les objectifs de Barcelone, le principal projet politique consistait à établir une zone de libre-échange entre l'Union européenne et six partenaires du sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie), en plus des échanges entre ces pays du sud de la Méditerranée. Axés sur la libéralisation du commerce de marchandises, des accords de libre-échange entre l'Union européenne et chacun des six partenaires ont été signés entre 1995 et 2002 et sont entrés en vigueur entre 1998 et 2006[10].

Le Processus de Barcelone avait pour but de transformer les relations euro-méditerranéennes. Il a permis de mettre en place un nouveau cadre multilatéral pour les affaires régionales et d'inculquer un sentiment d'identité commune aux acteurs régionaux. Il était supposé soutenir la modernisation économique et sociale des pays du sud de la Méditerranée, tout en permettant à l'Union européenne d'entretenir avec eux un dialogue politique et d'influencer leur processus de développement dans une certaine mesure. L'Union européenne applique par exemple des tarifs préférentiels aux importations en provenance des partenaires sud-méditerranéens qui sont inférieurs à ceux imposés aux importations venant d'ailleurs. Depuis l'entrée en vigueur des accords de libre-échange euro-méditerranéens, les partenaires sud-méditerranéens bénéficient d'avantages tarifaires quand ils exportent vers l'UE. En raison principalement de l'évolution des tarifs de l'UE et de la composition des importations en provenance des partenaires sud-méditerranéens, ces avantages ont diminué au fil des ans pour la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, ont augmenté pour l'Égypte et la Jordanie, et sont restés les mêmes pour le Liban (Ecorys, Case et FEMISE, 2020). Dans le même temps, les réductions des droits appliqués par les pays sud-méditerranéens sur les importations en provenance de l'UE ont été plus importantes que celles accordées aux autres pays (en partie parce que les tarifs des pays sud-méditerranéens étaient plus élevés que ceux de l'Union européenne au départ). Les marges préférentielles dont bénéficient les exportateurs de l'UE sur les marchés sud-méditerranéens ont augmenté dans la plupart des secteurs et chez la plupart des pays partenaires. Ecorys, Case et FEMISE (2020) ont conclu que, bien que l'Union européenne ait davantage bénéficié de cette libéralisation des échanges, tous les partenaires sud-méditerranéens semblent en avoir tiré des avantages en termes de bien-être et de revenus (voir figure II.2).

Figure II.2 Impact estimé des accords de libre-échange euroméditerranéens sur le PIB, le bien-être et les salaires dans les pays partenaires

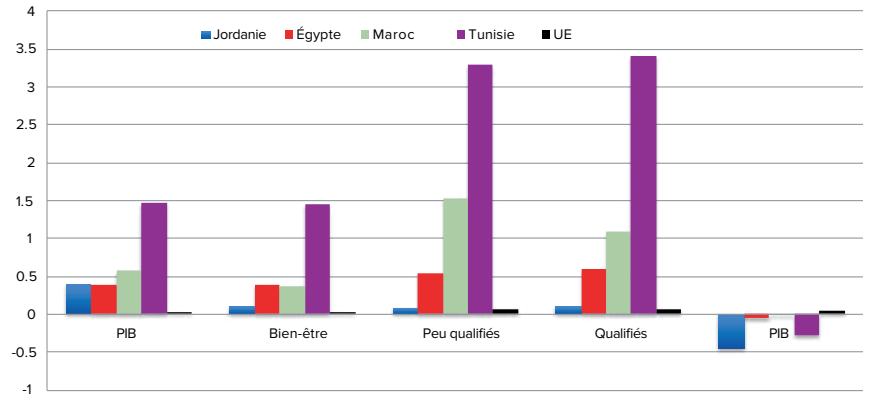

Source: Ecorys-CASE-FEMISE (2020), Estimations du département du commerce (DG Trade), Commission européenne, à l'aide du modèle MIRAGE.

Ces gains sont toutefois relativement faibles en valeur absolue, allant de 0,4 % du PIB en Jordanie à 1,5 % en Tunisie. Toutefois, ils ne tiennent compte que des effets des variations des prix relatifs et de la réaffectation des ressources dans tous les secteurs de l'économie. Dans l'ensemble, les avantages devraient être plus importants en raison de toute une série de retombées, notamment les économies d'échelle réalisées et l'augmentation de la productivité.

Les gains potentiels de la libéralisation des échanges pourraient amener les pays à s'orienter vers une intégration plus poussée qui permettrait aux partenaires sud-méditerranéens de jouer un rôle sur le marché intérieur de l'UE. L'Union européenne a consenti des efforts pour moderniser les accords d'association afin de les transformer en des accords de libre-échange approfondis et complets (ALEAC) — qui vont au-delà du secteur manufacturier — avec des pays comme le Maroc et la Tunisie. Les accords avec l'Égypte et la Jordanie sont aussi en cours de révision.

10 Le principal objectif des accords de libre-échange euro-méditerranéens était : i) de promouvoir le commerce et le développement de relations économiques et sociales harmonieuses, et d'établir les conditions d'une libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux entre l'UE et les pays partenaires du sud de la Méditerranée ; et ii) d'encourager l'intégration intrarégionale en favorisant le commerce et la coopération tant au sein de la région méditerranéenne qu'avec les États membres de la Communauté européenne.

Entre temps, il est possible que la croissance économique et la stabilité sociale auxquelles est parvenue l'Union européenne aient eu des répercussions positives et des avantages pour les pays méditerranéens. Cela dit, ces avantages sont globalement décevants, en raison notamment de l'exclusion des biens et services agricoles du champ des accords, mais aussi des coûts commerciaux non tarifaires.

En outre, ces avantages sont trop limités pour réduire de manière significative les écarts de revenus et de niveaux de vie entre les pays du sud de la Méditerranée et leurs homologues européens (Moreno-Dodson, 2020). Par conséquent, des négociations sont en cours pour libéraliser davantage le commerce des produits agricoles et des services, et pour convenir de cadres réglementaires similaires sur des questions telles que les normes de qualité. Mais il faudrait aller plus loin.

De manière générale, un rapprochement pourrait bénéficier tant aux pays de la région MENA qu'à l'Europe, à condition de trouver un accord sur une stratégie globale d'intégration commerciale. Le Centre pour l'intégration méditerranéenne (Moreno-Dodson, 2020) souligne les avantages considérables d'une telle intégration :

- La paix et la sécurité grâce au développement économique
- l'accès à des marchés plus vastes
- l'efficacité obtenue par une concurrence accrue
- l'accès aux technologies étrangères.

En outre, certains gouvernements pourraient souhaiter entreprendre des réformes pour attirer des investissements directs étrangers. Et les pays qui participent à l'intégration régionale peuvent contrebalancer d'autres accords régionaux en augmentant leur pouvoir de négociation sur le plan multilatéral. En résumé, la régionalisation des échanges commerciaux semble offrir un bon compromis entre la proximité et un accès à des marchés plus vastes.

Intégration commerciale avec l'Afrique subsaharienne. Les pays de la région MENA sont situés aux portes de l'Afrique subsaharienne et participent à plusieurs accords commerciaux régionaux africains (voir figure II.3), dont l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Pourtant, l'UMA affiche l'un des plus faibles niveaux d'intégration au monde. En 2018, le commerce intrarégional au sein de l'UMA ne représentait que 2,4 % du volume total des échanges commerciaux de ses pays membres (voir figure II.4). Ce pourcentage est extrêmement faible à la fois en valeur

Figure II.3 Accords commerciaux régionaux en Afrique, 2019

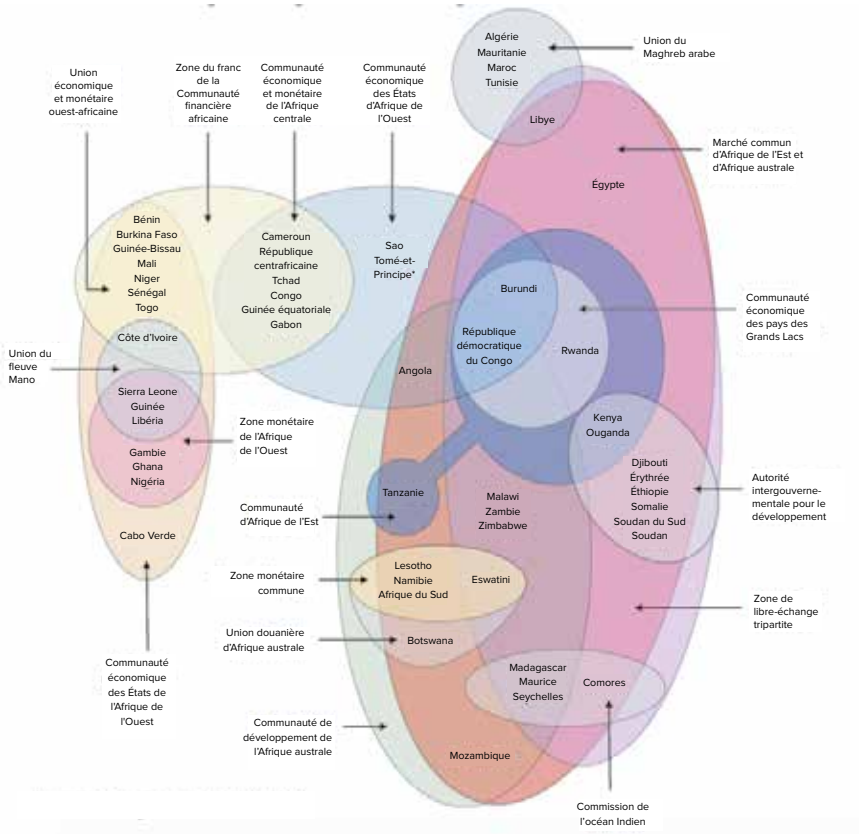

Source: Abrego et al. (2019)

absolue et comparativement à d'autres groupes commerciaux régionaux tels que le Mercosur en Amérique du Sud (14,7 %) ou la CEDEAO en Afrique de l'Ouest (8,65 %). Plusieurs facteurs entrent en jeu : l'insuffisance des réformes des cadres juridiques pour promouvoir l'investissement, le défaut d'harmonisation de la fiscalité et des règles d'origine, le manque de convergence ou de simplification des réglementations et des mesures non tarifaires, et le manque relatif de programmes de facilitation des échanges (ex. guichets uniques où les entreprises effectuent toutes leurs transactions commerciales).

Toutefois, la Zone de libre-échange continentale africaine (*ZLECA*) s'avère plus prometteuse. L'accord portant établissement de cette zone comporte sept objectifs spécifiques :

- Élimination des barrières tarifaires et non tarifaires pour le commerce des marchandises
- Libéralisation du commerce des services
- Coopération en matière d'investissement, de droits de propriété intellectuelle et de politique de la concurrence
- Coopération dans tous les domaines liés au commerce
- Coopération douanière et mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges
- Mise en place d'un mécanisme de règlement des différends concernant les droits et obligations des membres
- Établissement et maintien d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre et l'administration de la ZLECA.

La ZLECA compterait plus de pays membres — 55 — que toute autre zone de libre-échange. Elle mettrait en relation 1,3 milliard de personnes pour un PIB combiné de 3,4 billions de dollars. L'un de ses principaux objectifs est le développement de chaînes de valeur régionales (CVR) pour diversifier le secteur manufacturier et promouvoir la croissance. Elle pourrait aussi sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté. Elle devrait compléter les communautés économiques et les accords commerciaux existants dans les sous-régions, en offrant un cadre réglementaire à l'échelle du continent, y compris dans des domaines d'action tels que l'investissement et les droits de propriété intellectuelle, qui ne sont pas abordés dans la plupart des accords sous-régionaux en Afrique (World Bank, 2020a).

L'accord est entré en vigueur en mai 2019, mais les négociations sur les réductions tarifaires, les règles d'origine et les clauses régissant les échanges dans les secteurs de services prioritaires ne sont pas achevées. Les échanges préférentiels dans la ZLECA devaient commencer le 1er juillet 2020, mais ont été reportés en raison de la pandémie de COVID-19. La deuxième phase des négociations portera sur les règles en matière d'investissement, de concurrence et de droits de propriété intellectuelle.

Figure II.4 Part du commerce intrarégional dans le commerce total, Union du Maghreb arabe et communautés économiques régionales comparables

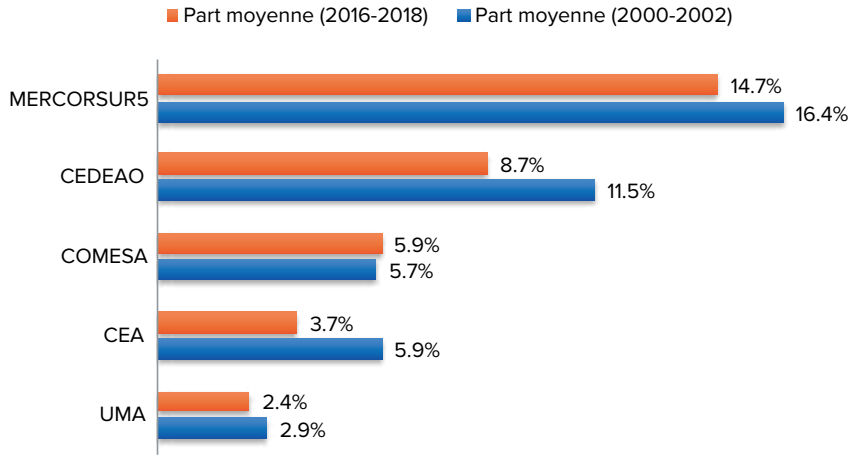

Source: COMTRADE. Note: Le Mercosur5 comprend le Venezuela, qui a été suspendu de l'organisation. L'Union du Maghreb arabe a été créée en 1989 par un traité d'union économique et politique signé par cinq pays arabes — Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie — en vue de coordonner, d'harmoniser et de rationaliser leurs politiques de développement.

Le marché régional de la ZLECA pourrait changer la donne pour tous les pays africains, y compris ceux d'Afrique du Nord, en les aidant à diversifier leurs exportations, à accélérer leur croissance et à attirer des IDE. Il pourrait également devenir un marché susciter l'intérêt et stimuler les échanges avec les économies voisines du Moyen-Orient, notamment du Levant, avec qui les pays d'Afrique du Nord partagent déjà des liens commerciaux importants (voir section 6).

Le renforcement des liens avec l'Afrique intéresse les pays de la région MENA pour bon nombre de raisons qui sont :

- *L'autoroute transsaharienne longue de 4 500 km, qui relie Alger à Lagos et qui est en grande partie achevée, renforce les possibilités d'échanges commerciaux au sein de l'Afrique.* La principale artère de cette route traverse l'Algérie, le Niger et le Nigéria, tandis que plusieurs de ses embranchements rejoignent le Mali, la Tunisie et le Tchad. Les opérateurs du nord du Niger et du nord Mali, qui achemineraient leurs marchandises par la route transsaharienne depuis les ports méditerranéens au lieu de partir du golfe de Guinée, pourraient gagner 11 jours. Toutefois, pour que cette nouvelle route offre un moyen pratique de transport et d'échange de marchandises entre pays, il faudra harmoniser les réglementations concernant les services douaniers et les passages aux frontières.

- *Récemment, de vastes gisements de gaz naturel ont été découverts en Mauritanie-Sénégal*. Ces gisements pourraient aider ces deux pays à jouer un rôle sur la scène des énergies vertes, et profiter à la région tout entière. Les recettes fiscales et les investissements étrangers qui en découleraient aideraient à construire les nécessaires infrastructures nationales, à diversifier l'activité économique et à ouvrir de nouvelles filières porteuses d'emplois qualifiés (Melly, 2019). Les retombées positives seraient une véritable manne pour un continent aux besoins énergétiques considérables et urgents (International Energy Agency, 2019).

- *Le projet de gazoduc Maroc-Nigeria pourrait renforcer la coopération intra-africaine***.** Ce projet, qui devrait réunir 15 pays d'Afrique de l'Ouest, pourrait favoriser la création d'emplois et le développement économique, ainsi que la paix et à la stabilité sur le continent. Le gaz a un rôle essentiel à jouer dans la transition de l'Afrique vers les énergies propres (Thurber et Moss, 2020).

- *Le Maroc tire déjà parti du potentiel d'intégration de la région, notamment en Afrique subsaharienne.* Les banques marocaines ont investi plus de 1,8 milliard de dollars dans 25 pays africains entre 2007 et 2017, soit 52,2 % des fonds marocains injectés en Afrique (Direction des études et des prévisions financières, 2019). Attijariwafa Bank, BMCE Bank et la Banque centrale populaire (BCP) ont signé des accords de coopération avec des gouvernements et des banques africains pour soutenir des programmes d'infrastructure, des projets socioéconomiques et des budgets publics. Cette initiative permet non seulement d'accéder à un marché plus vaste, mais elle contribue aussi au processus de développement des voisins africains, et génère par ricochet des dividendes de la paix. Les banques marocaines opérant en Afrique permettront également aux entreprises marocaines et européennes de renforcer leur implantation sur le continent.

3. Obstacles à l'intégration commerciale dans la région MENA

Obstacles liés à l'économie politique. Plusieurs facteurs d'économie politique expliquent cette performance décevante en matière d'intégration commerciale, tant dans la région MENA qu'à l'échelle mondiale :

- *Le manque de confiance***.** D'un point de vue économique, les pays de la région MENA ont tout intérêt à s'intégrer, car leurs facteurs de production et leurs avantages comparatifs sont souvent similaires (c'est le cas notamment des pays de l'UMA). Toutefois, un certain degré de « confiance mutuelle » entre pays est nécessaire pour que l'intégration commerciale régionale fonctionne, mais la coopération politique s'avère problématique. En effet, le conflit israélo-cisjordanien, les relations tendues entre le Maroc et l'Algérie et le conflit en Syrie, entre autres, freinent le développement d'un front plus uni entre les pays de la région.

- *Le manque de transparence***.** La disponibilité des données et la transparence sont importantes pour la croissance. Arezki et al. (2020) mettent en évidence deux domaines (analyse de la viabilité de la dette publique et mesures du marché du travail) où le manque de données et de transparence affaiblit la crédibilité des pays MENA et entrave l'élaboration des politiques. La crédibilité des analyses de viabilité de la dette dépend de la transparence des données. Toutefois, les systèmes de communication de données sur la dette publique varient fortement selon les pays de la région. Par ailleurs, les analyses actuelles de la situation du marché du travail dans la région MENA souffrent des variations entre les données d'un pays à l'autre, et on constate encore des incohérences dans les définitions. Or, toute intégration commerciale future doit se fonder sur de bonnes politiques, dont l'élaboration nécessite des données régionales fiables.

- *Le népotisme*. Selon Cammet et Diwan (2014), le népotisme entre l'État et l'élite commerciale de la région s'est accentué au cours des deux dernières décennies, même après les manifestations du printemps arabe (FEMISE, 2019). Il a été prouvé que le népotisme et le manque de dynamisme du secteur privé freinent la création d'emplois en quantité et en qualité suffisantes. Cela empêche la région de profiter des gains potentiels de l'intégration commerciale. Les études disponibles sur le sujet montrent que le népotisme entrave la croissance régionale, ce qui pourrait expliquer qu'en dépit des réformes allant dans le sens de la libéralisation, les pays de la région n'atteignent pas les résultats escomptés (FEMISE, 2019).

Figure II.5 Évolution du commerce syrien, milliards de dollars (2008-2018)

a. Exportations

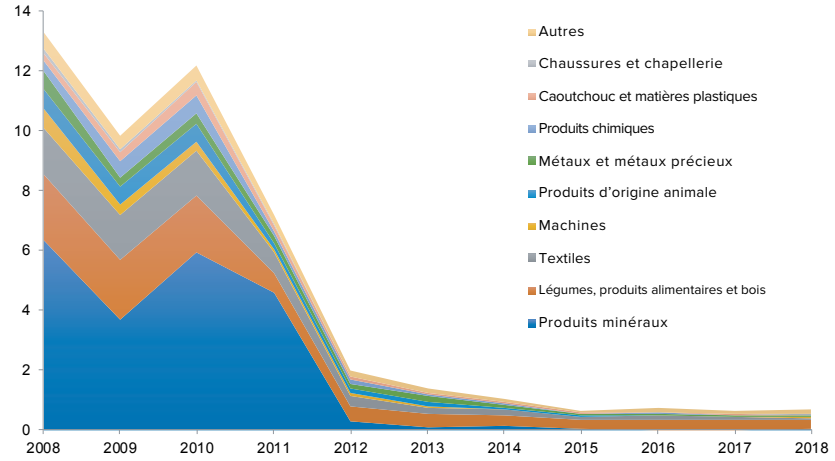

b. Importations

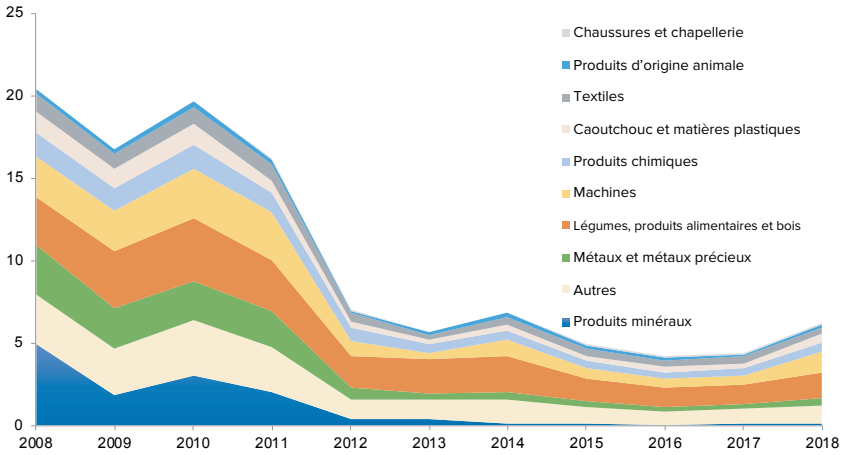

Sources: Onder et Sayed (2019), et Observatory of Economic Complexity, https://oec.world/

En outre, certains pays de la région sont victimes de conflits, qui ont donné lieu à un afflux de réfugiés, une situation qui accentue encore leur détresse économique et sociale (Devarajan et Mottaghi, 2017). Au moins 12 millions de réfugiés et de personnes déplacées vivent en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Cisjordanie et à Gaza, en Égypte et en Turquie (Refugees International, 2020), et sont confrontés à de grandes difficultés, comme des restrictions aux déplacements et une pauvreté grandissante. Depuis la fin des années 1990, la région a connu plusieurs conflits armés non étatiques ainsi que des épisodes de violence étatique unilatérale et de violence non étatique unilatérale[11].

Il est communément admis que la violence perturbe considérablement le commerce international. Bien souvent, les conflits s'accompagnent d'embargos commerciaux partiels ou totaux. De plus, la violence en elle-même peut perturber les échanges. Les entreprises engagées dans le commerce ont une aversion pour le risque, car tout conflit armé peut perturber leurs transactions commerciales (Li et Sacko, 2002). Lorsqu'un conflit se profile, notamment quand des rivalités politiques apparaissent, les perspectives commerciales s'assombrissent.

Karam et Zaki (2016) constatent qu'en moyenne, un conflit pèse sur les échanges autant qu'une taxe de 5 %. De toute évidence, le conflit syrien a des répercussions néfastes sur le commerce dans les pays du Machrek, tout comme le conflit en Libye a perturbé le commerce au Maghreb. Les conflits civils (conflits non étatiques) freinent aussi considérablement les échanges et pénalisent les flux commerciaux bilatéraux dans le secteur manufacturier. Il est intéressant de noter qu'aucun des conflits non étatiques examinés par Karam et Zaki (2016) n'a eu d'incidence sur le commerce des services. Dans l'ensemble, au cours des dernières décennies, les conflits dans la région MENA ont probablement effacé tous les effets positifs du commerce sur la croissance.

11 Voir les statistiques du programme Uppsala sur les conflits à l'adresse https://ucdp.uu.se/.

Les statistiques commerciales montrent que les exportations syriennes se sont effondrées depuis le début du conflit (voir figure II.5) : les recettes d'exportation sont passées de 19 milliards de dollars en 2010 à 745 millions de dollars en 2016 (Onder et Sayed, 2019).

L'intégration présente également des avantages non économiques comme la paix, la sécurité et stabilité, ce qui illustre davantage l'intérêt pour les pays de la région MENA à commercer ensemble. Les pays échangent souvent des produits similaires en raison de la spécialisation intrasectorielle. Le commerce intrabranche est considéré comme un facteur de paix, parce qu'il favorise la similitude d'intérêts et de préférences entre partenaires commerciaux, sans tenir compte de la vulnérabilité, à l'inverse du commerce intersectoriel qui obéit à d'autres dynamiques (Peterson et Thies, 2012). Cependant, les échanges commerciaux s'accompagnent d'un afflux d'informations, ce qui favorise la compréhension interculturelle (Dorussen et Ward, 2010) et réduit les asymétries d'information, sources potentielles de conflits (Gartzke, 2003).

Thies et Peterson (2016) affirment qu'en favorisant des intérêts similaires entre partenaires commerciaux sans mettre en avant les facteurs de dépendance et de vulnérabilité, le commerce intrasectoriel limite le risque de conflits d'intérêts, les relations étant préservées par les enjeux commerciaux. En outre, si la libéralisation peut faciliter le commerce intrasectoriel et favoriser la stabilité, cela ne peut arriver que lorsque les États disposent à peu près des mêmes dotations en ressources.

4. Flux commerciaux intrarégionaux et extérieurs des pays de la région MENA : quels sont les freins au commerce?

Le document joint à l'annexe C analyse l'évolution des échanges et des flux d'IDE à l'intérieur et à l'extérieur de la région MENA. Les principaux points à retenir de cette analyse sont les suivants :

- La part du commerce de la région MENA avec l'Union européenne a diminué, passant de 28,7 % du total des échanges en 2002 à 15,7 % en 2018. Exportations et importations ont toutes deux régressé. Dans le même temps, bien que toujours faible, le commerce intra-MENA a augmenté, de 8,6 % du total des échanges en 2002 à 12 % en 2018. Partant d'un très bas niveau, la valeur du commerce MENA-UE a presque triplé entre 2002 et 2018, tandis que celle du commerce intra-MENA décuplait.

- Les investissements directs étrangers dans la région MENA (à l'exception des pays à revenu élevé) ont chuté entre 2018 et 2019, passant de 60,9 milliards de dollars à environ 32 milliards de dollars. Ce montant est l'un des plus bas au monde — soit cinq fois moins que ce qu'a reçu la région Amérique latine et Caraïbes, et à peine plus que les 28,5 milliards de dollars enregistrés par l'Afrique subsaharienne. Les Émirats arabes unis à revenus élevés sont les plus gros bénéficiaires d'IDE dans la région (10,4 milliards de dollars en 2018), suivis de l'Égypte (9 milliards de dollars en 2019) et d'Oman (6,3 milliards de dollars en 2018). Si l'on inclut tous les pays à revenu élevé, la région MENA reçoit des flux d'IDE comparables à ceux des régions d'Asie de l'Est et du Pacifique (EAP) et d'Europe et d'Asie centrale (ECA), qui affichent toutes deux des niveaux d'intégration régionale plus élevés. Mais comme les IDE en faveur de la région MENA portent principalement sur les produits de base (notamment le pétrole), ils ont peu d'effets positifs sur l'emploi ou sur les liens en amont (par exemple, plus de transformation nationale pour les intrants intérieurs ou importés), parce que le secteur pétrolier est très capitalisé, qu'il est difficile d'entrer sur les marchés et d'en sortir et que la région est en proie à une relative instabilité politique (voir ci-dessous).

- Les partenaires directs qui ont signé des accords d'association avec l'Union européenne (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie) ont bénéficié à la fois du commerce et des IDE. Ces dernières années, les échanges commerciaux entre l'UE et ses pays partenaires ont augmenté régulièrement dans les deux sens. Avec les six partenaires commerciaux méditerranéens, y compris le Liban et la Jordanie, les importations de l'UE se concentrent sur des produits primaires à faible valeur ajoutée tels que les combustibles et les minéraux. Mais l'Union européenne augmente lentement ses importations de machines en provenance de ces pays, une tendance qui pourrait annoncer l'intégration progressive de la région dans les chaînes d'approvisionnement de l'UE via le commerce intrasectoriel.

La participation de la région MENA aux chaînes d'approvisionnement internationales est axée sur des pays non-MENA, et ne vise pas les pays de la région ou une autre région donnée (voir encadré II.1). Au cours des deux dernières décennies, les exportations de la région MENA ont été réorientées de l'Europe vers l'Asie et l'Afrique (voir figure II.6, panneaux a et b). Les liens commerciaux entre les pays de la région sont relativement faibles, par rapport à d'autres destinations : ils ne représentent que 6 % de l'ensemble des échanges (voir figure II.6, panneau c). Toutefois, une légère augmentation récente des échanges avec les pays du Levant ou entre ceux-ci et ceux du Maghreb, bien que limitée à 10 % du commerce total, permet d'envisager un accroissement futur du commerce intra-MENA (voir figure 6, panneau d). En dehors du Levant et du Maghreb, Oman est le seul pays de la région MENA dont une part significative des échanges se fait en interne (Giovanetti et Marvasi, 2019 ; et encadré II.1), et qui pourrait devenir un important pôle de développement du commerce au sein de la région MENA. La performance d'Oman pourrait s'expliquer en partie par l'existence de zones franches économiques telles que Salalah. Celle-ci a été établie pour attirer les investissements en fournissant des incitations fiscales et commerciales dans des secteurs tels que la logistique, l'assemblage et les industries légères et moyennes (Hossain, 2015). Ces zones franches ont fait d'Oman une plaque tournante du transport maritime pour la région, le volume des réexportations à partir du pays augmentant de 33 % au premier trimestre 2020 par rapport au premier trimestre 2019. Tout particulièrement, les réexportations vers le Qatar et les Émirats arabes unis ont progressé respectivement de 75 % et 54 % pendant la période considérée (Marasinews, 2020).

Figure II.6 Commerce extérieur et intrarégional de la région MENA

a) Destinations des exportations de la région MENA, par région, 1995

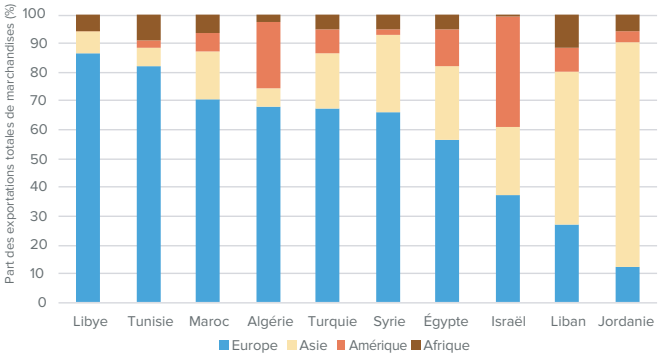

b) Destinations des exportations de la région MENA, par région, 2017

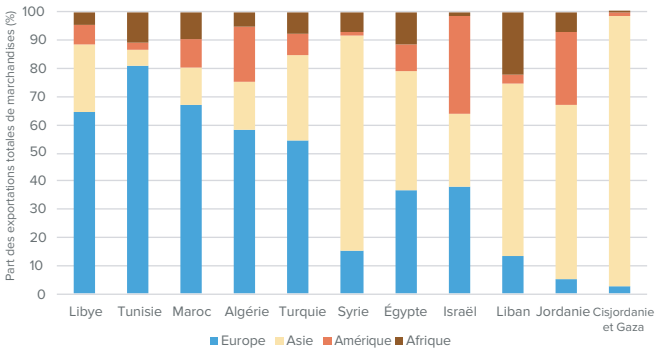

c) Importations de la région MENA, par région

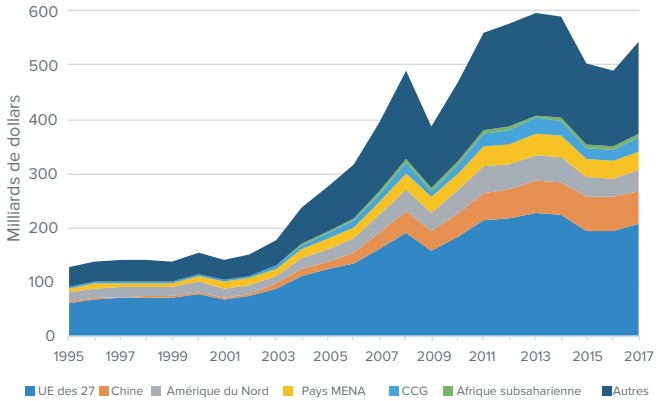

d) Commerce intra-MENA, 1980-2017

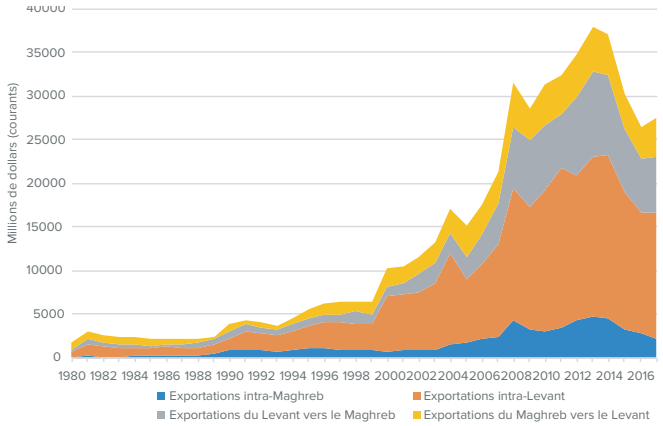

Source: Moreno-Dodson (2020), à partir de la base de données DOTS du FMI, 2016, et de UNCTADStat.

Encadré II.1. Intégration commerciale intrarégionale

La valeur de l'ensemble des échanges commerciaux entre les pays de la région MENA est très variable. Parmi les pays MENA les plus actifs sur les marchés mondiaux (l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Iran, dont la valeur des échanges dépasse 100 milliards de dollars pour chacun), seul l'Iran est un exportateur net de biens intermédiaires vers le reste du monde (voir tableau IIB1.1). Le Koweït, le Qatar et la Libye sont des exportateurs nets, tandis que le Liban, la Jordanie et la Tunisie sont des importateurs nets.

La part des exportations et importations de biens intermédiaires de la région MENA vers leurs voisins varie aussi d'un pays à l'autre. Certains pays fournissent essentiellement d'autres pays de la région (exportateurs intra-MENA), tandis que d'autres ne font qu'acheter (importateurs intra-MENA). Le Liban exporte 59,2 % de ses produits intermédiaires vers la région MENA, suivi de la Jordanie (43,4 %) et de Bahreïn (22,5 %). En revanche, l'Algérie (0,4 %) et la Libye (0,5 %) envoient la quasi-totalité de leurs exportations de produits intermédiaires hors de la région.

Les pays du Maghreb font généralement plus d'échanges commerciaux avec des pays européens qu'avec ceux de la région MENA. D'après le logiciel World Integrated Trade Solution (WITS) de la Banque mondiale (2020e)[12], les principaux partenaires à l'exportation de l'Algérie en 2017 étaient l'Italie (5 629,5 millions de dollars), la France (4 431,3 millions de dollars) et l'Espagne (4 103,4 millions de dollars) — ils sont aussi parmi ses principaux partenaires à l'importation. Les mêmes trois pays figurent parmi les principaux partenaires commerciaux des pays de la région MENA pour les biens manufacturés simples, comme le Maroc (6 922,6 millions de dollars d'exportations vers l'Espagne en 2018 et 8 105,8 millions de dollars d'importations) et la Tunisie, qui commerce également beaucoup avec l'Allemagne. Des exportateurs de produits de base comme le Liban et la Jordanie, qui commercent également avec l'Union européenne, partagent des liens commerciaux plus étroits avec certains de leurs voisins de la région MENA. Parmi les pays du Machreq, les principaux partenaires à l'exportation du Liban sont les Émirats arabes unis (457,4 millions de dollars en 2018) et l'Arabie saoudite (212,4 millions de dollars en 2018) qui figurent également parmi les cinq premiers partenaires de la Jordanie. Des pays comme Oman et le Yémen commercent principalement avec des voisins de la région tels que les Émirats arabes unis (Oman a exporté pour 2 902 milliards de dollars en 2018), le Qatar et l'Arabie saoudite. Les Émirats arabes unis sont également un partenaire commercial de poids de l'Arabie saoudite et de l'Iran. La figure IIB1.1 montre que Bahreïn, l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et Oman ont connu les plus fortes augmentations des importations internes à la région MENA entre 2012 et 2018. Cinq groupes de produits – combustibles, métaux, pierre et verre, produits chimiques et machines électriques – représentent environ 70 % des importations intra-MENA (voir figure IIB1.2).

(suite)

12 Le logiciel World Integrated Trade Solution (WITS) permet d'accéder aux données sur le commerce international de marchandises et sur les mesures tarifaires et non tarifaires. Il est accessible à l'adresse : https://wits.worldbank.org/

Tableau IIB1.1. Balances commerciales normalisées et commerce intra- et extrarégional, commerce total de biens et services

Country	Balance commerciale intermédiaire normalisée (%)			Poids des échanges intra-MENA sur les échanges intermédiaires (%)		
	Intra-Mena	Extra-Mena	Monde	Commerce total	Exportations	Importations
Algérie	-45,7	46,1	45,2	1,0	0,4	2,6
Arabie saoudite	-67,8	4,3	0,4	5,4	1,7	9,1
Bahreïn	75,4	7,0	17,3	15,0	22,5	4,5
Djibouti	-5,9	-17,3	-16,6	6,1	6,9	5,5
EAU	39,5	-10,6	-3,8	13,4	19,5	7,8
Égypte	62,9	-14,9	-9,1	7,4	13,3	2,5
Iran	-2,1	17,7	15,7	9,8	8,3	11,9
Iraq	-90,3	46,6	30,2	12,0	0,9	32,7
Jordanie	31,2	-40,2	-21,7	25,9	43,4	14,7
Koweït	8,1	70,6	69,2	2,2	1,4	6,5
Liban	23,4	-76,8	-55,3	21,5	59,2	10,6
Libye	-79,3	55,9	50,8	3,7	0,5	13,6
Maroc	32,7	2,2	2,7	1,8	2,3	1,2
Oman	-22,1	43,1	27,5	23,9	14,6	40,2
Qatar	-17,2	66,6	60,3	7,5	3,9	22,1
Syrie	57,2	7,9	13,8	11,9	16,4	5,9
Tunisie	32,3	-22,0	-18,4	6,5	10,6	3,7
Yémen	7,8	12,6	12,2	7,2	6,9	7,5

Sources : Giovanetti et Marvasi (2019), analyses à partir de la base de données EORA.

Figure IIB1.1 Commerce intrarégional, importations (en milliers de dollars) à partir de la région MENA, par pays

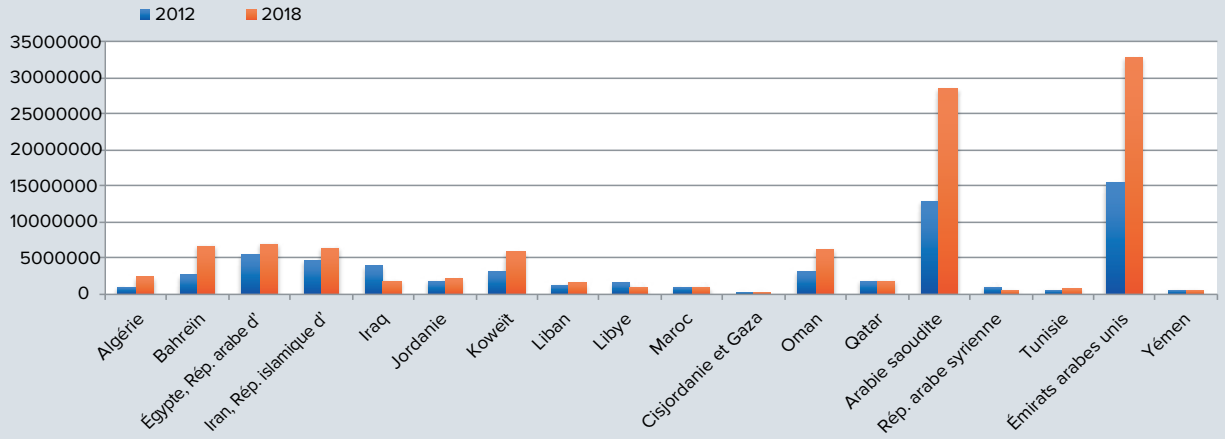

Source: COMTRADE.

(suite)

Figure IIB1.2 Cinq premiers groupes sectoriels d'importations de la région MENA

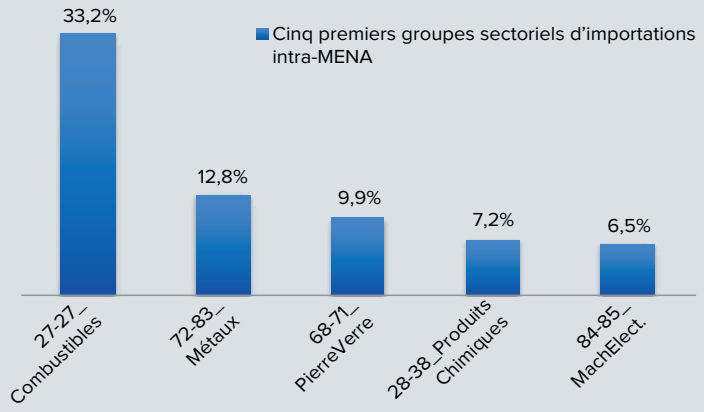

Sources: COMTRADE, nomenclature H4.

Giovanetti et Marvasi (2019) fournissent une représentation graphique de l'ensemble du réseau commercial intermédiaire des pays de la région MENA (voir figure IIB1.3). Ici, chaque pays est un nœud, les rayons sont proportionnels au commerce, les flèches indiquent la direction du flux commercial et les pays les plus connectés occupent des positions centrales. Les plus grands commerçants de la région MENA (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis et Iran) occupent une position centrale. Quant à la figure IIB1.4, elle montre le réseau commercial intermédiaire intra-MENA. Dans l'ensemble, l'Arabie saoudite et la Jordanie présentent le plus grand nombre de liens, étant connectées avec tous les autres pays de la région MENA, et sont les deux pays les plus centraux du réseau. Les auteurs font remarquer que la plupart des pays sont d'une manière ou d'une autre intégrés dans la région. Cependant, ils n'ont pas toujours des flux commerciaux importants, ce qui réduit en fin de compte leur importance dans la chaîne de production (c'est le cas de la Jordanie). D'autres n'exploitent pas la proximité géographique et sont donc relativement isolés (Algérie).

Figure IIB1.3 Commerce dans les réseaux d'intermédiaires des pays MENA – Commerce global de biens et services (flux supérieurs à 0,5 %)

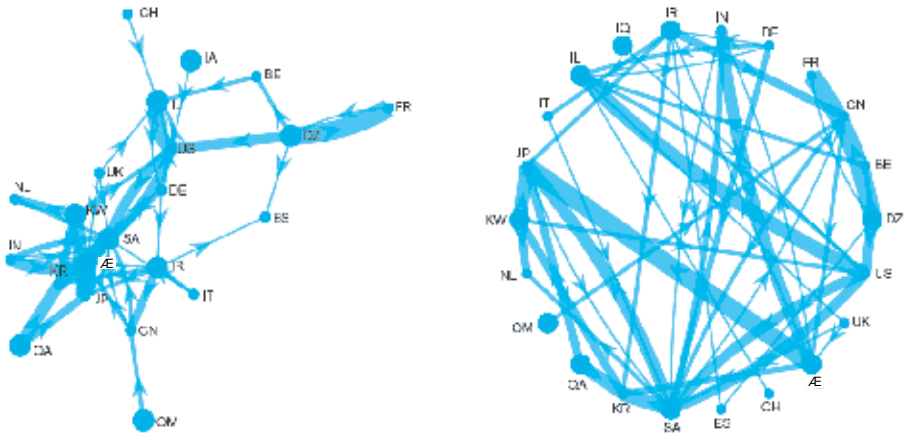

Source: Giovanetti et Marvasi (2019), estimations à partir de la base de données EORA.
Note: Æ = Émirats arabes unis. BE = Belgique. BH = Bahreïn. CH = Suisse. CN = Chine. DE = Allemagne. DZ = Algérie. ES = Espagne. FR = France. IL = Israël. IN = Inde. IQ = Iraq. IR = Iran. IT = Italie. JO = Jordanie. JP = Japon. KR = Corée du Sud KW = Koweït. LB = Liban. LY = Libye. NL = Pays-Bas. OM = Oman. QAC = Qatar. SA = Arabie saoudite. SY = Syrie. TN = Tunisie. UK = Royaume-Uni. US = États-Unis d'Amérique. YE = Yémen.

(suite)

Figure IIB1.4 Réseau d'intermédiaires intra-MENA — Commerce global de biens et services (flux supérieurs à 0,5 %).

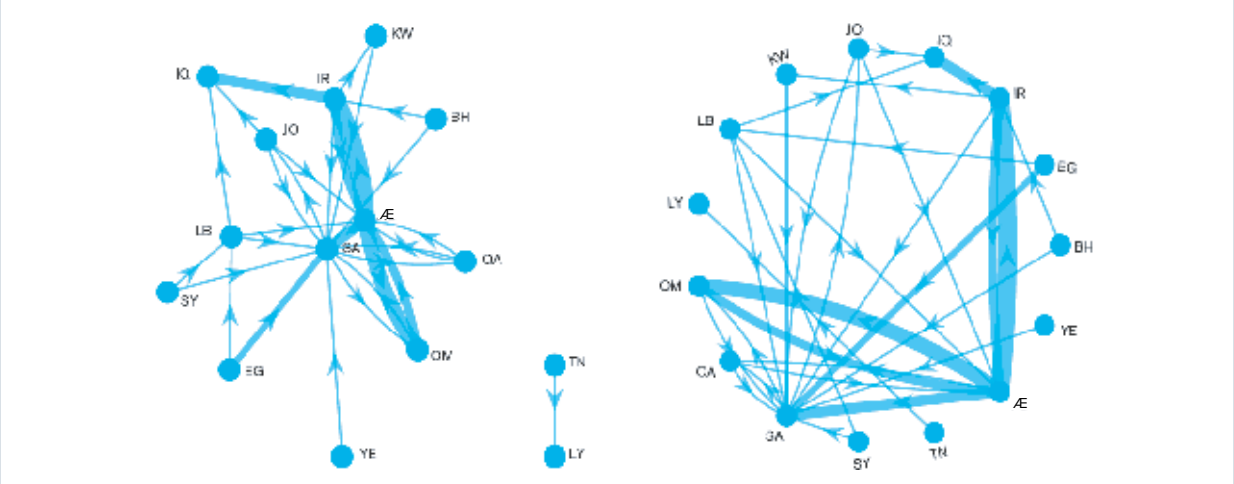

Sources: Giovanetti et Marvasi (2019), analyses à partir de la base de données EORA.
Note: Æ = Émirats arabes unis. BE = Belgique. BH = Bahreïn. CH = Suisse. CN = Chine. DE = Allemagne. DZ = Algérie. ES = Espagne. FR = France. IL = Israël. IN = Inde. IQ = Iraq. IR = Iran. IT = Italie. JO = Jordanie. JP = Japon. KR = Corée du Sud KW = Koweït. LB = Liban. LY = Libye. NL = Pays-Bas. OM = Oman. QAC = Qatar. SA = Arabie saoudite. SY = Syrie. TN = Tunisie. UK = Royaume-Uni. US = États-Unis d'Amérique. YE = Yémen.

Les flux commerciaux internationaux sont de plus en plus dirigés par des chaînes de valeur mondiales (CVM) dans lesquelles différentes entités, souvent dans différents pays, sont responsables de différentes étapes de la création d'un bien ou d'un service, de l'idée initiale à la distribution aux utilisateurs finaux (voir encadré II.2). Les pays et régions participant aux CVM sont classés selon quatre types d'exportations, par ordre croissant de complexité :

- Produits de base
- Biens manufacturés simples
- Biens manufacturés et services de pointe
- Activités innovantes.

Trois pays de la région MENA — le Liban, le Maroc et la Tunisie — ont participé aux CVM des biens manufacturés simples en 2015, tandis que la Jordanie, qui était initialement un pays de biens manufacturés simples, est passée dans la catégorie des produits de base entre 1990 et 2015. La plupart des autres pays de la région MENA rentrent dans la catégorie des produits de base, les producteurs de pétrole se situant au sommet de cette catégorie, et les exportateurs non pétroliers comme l'Égypte, à l'extrémité inférieure. Selon les données du WITS pour 2018, les biens de consommation représentent plus de 38 % des exportations du Liban et 50 % de celles de la Jordanie. Les secteurs des machines et de l'électronique ne représentent respectivement que 6,7 % et 10,9 % de leurs échanges. La situation est semblable pour des pays intégrés sur les marchés mondiaux tels que l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, où le même secteur représente 1,1 % (les carburants représentent plus des deux tiers) et 11,5 % des échanges, respectivement. L'encadré II.1 ci-dessus indique que les pays fournissant des biens manufacturés simples ont tendance à commercer davantage avec l'Union européenne. Une plus grande intégration avec le marché de l'UE pourrait les inciter à fabriquer des produits plus complexes. Les pays capables de passer vers une catégorie plus complexe remontent la chaîne de valeur de la production et tirent des bénéfices plus importants de la diversification de leurs structures de production et de leurs échanges, ainsi que des possibilités accrues de liens en amont et en aval. La région MENA intervient principalement dans les CVM en tant qu'exportateur de produits de base (voir également l'encadré II.2). Ces dernières années néanmoins, elle a quelque peu gagné en sophistication. L'encadré II.4 recense des possibilités prometteuses d'accroissement des exportations dans certains pays de la région, et présente des produits technologiques spécifiques (les « étoiles montantes

Figure II.7 Participation moyenne en amont et en aval de tous les types de CVM

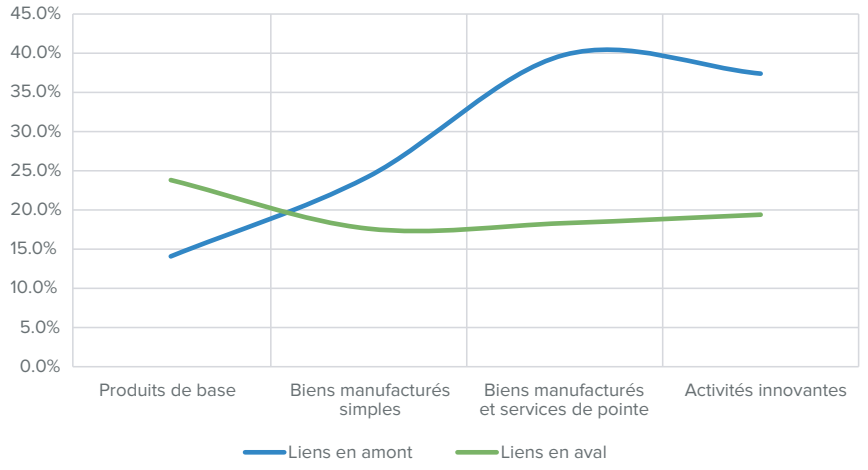

Source: World Bank, 2020d.
Note: Cette répartition approximative est basée sur la participation moyenne en amont et en aval des CVM par groupe taxinomique pour la période 2010-15.

de la technologie ») qui pourraient offrir un potentiel d'intégration commerciale dans les CVM. Il s'agit notamment de médicaments (Jordanie, Liban), de pièces d'avion ou d'hélicoptères (Tunisie) et de conducteurs électriques et véhicules (Maroc).

Toutefois, à quelques exceptions près, les pays de la région MENA sont relativement peu intégrés en amont et en aval des CVM, c'est-à-dire qu'ils importent peu d'intrants aux fins d'une transformation plus poussée et exportent des produits de base destinés à être transformés. Les liens en amont sont plus rares pour des pays spécialisés dans les produits de base, et commencent à se développer chez ceux du groupe des biens manufacturés simples (voir figure II.7). Les pays spécialisés dans les biens manufacturés et services de pointe sont fortement tributaires des intrants importés pour produire leurs exportations. La participation en amont est légèrement plus faible pour les pays du groupe de l'innovation, car leurs activités sont moins tributaires d'intrants importés. L'abondance de ressources naturelles ou agricoles dans un pays est synonyme d'une forte intégration en amont, car les produits de base sont utilisés dans divers processus de production en aval, qui traversent généralement plusieurs frontières. La participation à la production de biens manufacturés simples (vêtements, par exemple) réduit l'intégration en aval parce que les produits de base pèsent relativement moins lourd dans le commerce mondial, et que la production manufacturière est moins susceptible d'être utilisée comme intrant dans les pays de destination. Toutefois, le fait de progresser dans les CVM de biens manufacturés et services de pointe, et plus encore de l'innovation, augmente la participation en aval (World Bank, 2020d).

Le Rapport sur le développement dans le monde 2020 identifie cinq indicateurs clés des politiques qui déterminent le degré de complexité de la participation d'un pays aux CVM : tarifs, IDE, stabilité politique, efficacité des opérations douanières et qualité de la logistique. Il établit une distinction claire entre les caractéristiques des quatre catégories de CVM en fonction de l'indicateur de politique retenu (World Bank, 2020d). Pour les cinq indicateurs déterminants de la participation en amont des CVM, plus la valeur de l'indicateur est faible, plus la catégorie à laquelle il est associé est faible. Les deux catégories inférieures des CVM (produits de base et biens manufacturés simples) sont associées à une participation plus faible aux CVM, déterminée par un traitement douanier plus lent, une stabilité politique moins bonne, des tarifs moyens plus élevés et des indices de performance logistique plus bas.

Pourquoi les pays de la région MENA ne sont-ils pas plus intégrés sur le plan régional ou avec d'autres régions ?
L'intégration commerciale et les flux commerciaux dépendent du profil de production sectorielle d'un pays ou d'une région, de sa capacité à établir des liens en amont et en aval des chaînes de valeur, et du degré de spécialisation ou de diversification du profil de production. En général, plus le profil de production est diversifié par rapport à d'autres pays ou régions, plus l'intégration commerciale et les flux commerciaux peuvent être importants. De même, plus il existe de possibilités de liens de nature diverse en amont et en aval des chaînes de valeur, plus les perspectives d'accroissement des flux commerciaux et d'intégration sont élevées.

Le groupe des produits de base dans les CVM, dont la région MENA fait partie, obtient de moins bons résultats que le groupe des biens manufacturés simples pour tous les indicateurs en amont de la CVM. En revanche, les deux catégories les plus élevées des CVM sont associées à des indices de performance logistique plus élevés, à une plus grande stabilité politique, à des tarifs moyens plus bas, à des délais de traitement douanier plus rapides et à des parts moyennes de participation en amont plus élevées. À l'exception de la participation en amont de la chaîne de valeur, le groupe de l'innovation obtient des scores plus élevés pour tous les autres indicateurs (World Bank, 2020d, tableau IIB2.7.1).

L'importance relative des différents déterminants de la participation d'une région à une CVM dépend de la nature de ladite CVM et des caractéristiques des pays de la région. Des obstacles spécifiques à différentes régions et groupes de pays entravent leur participation en amont des CVM (World Bank, 2020d, tableau IIB2.7.2). Pour assurer la transition entre les différentes catégories, tous les déterminants et domaines d'action doivent être améliorés, y compris les tarifs, les IDE, la stabilité politique, l'efficacité des services douaniers et la qualité de la logistique. L'importance relative de ces déterminants diffère selon les régions. En Afrique subsaharienne par exemple, les pays sont surtout pénalisés dans leur participation en amont des CVM par un faible niveau d'IDE, tandis que dans la région MENA et les pays fragiles et en situation de conflit, le principal obstacle est le manque de stabilité politique. Néanmoins, la possibilité de passer d'un niveau de participation à un autre dans les CVM ne dépend pas de l'obstacle le plus important, mais plutôt de la capacité à apporter des améliorations substantielles et simultanées dans plusieurs domaines d'action.

Encadré II.2. Chaînes de valeur mondiales — Définition et principales caractéristiques régionales

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) recouvrent les dynamiques des processus de production, mais aussi la dispersion à travers le monde de tâches et d'activités telles que la recherche et le développement, la conception, le dessin, la commercialisation, la fabrication, l'assemblage, le conditionnement et la distribution, qui s'organisent autour de ces processus. D'un point de vue organisationnel, les réseaux mobilisés au sein des CVM peuvent être très complexes et impliquer des entreprises intervenant dans une grande variété de domaines (comme la fabrication, la logistique, le transport et l'assurance). Ces CVM se caractérisent tant par leur forme — l'organisation géographique et séquentielle des fonctions et des intrants produits — que par leur mode de gouvernance, c'est-à-dire la répartition du pouvoir entre l'entreprise-chef de file et les autres parties prenantes de la chaîne (Augier et al., 2019).

Les entreprises des pays en développement se voient ainsi offrir une occasion unique de produire et d'exporter des procédés ou des intrants en fonction de leurs avantages comparatifs. Compte tenu de l'importance des CVM dans le commerce mondial, dès lors qu'une entreprise d'un pays en développement intègre une telle chaîne, il est fort probable qu'elle parvienne à exporter ses produits. Produire et exporter dans le cadre d'une CVM est également susceptible d'améliorer la productivité des entreprises ainsi que leur accès à un positionnement international. Comme le notent Augier et al. (2019), « l'utilisation d'intrants étrangers, l'obligation de respecter certaines normes de production et de qualité, la relation étroite avec le mandant étranger, l'accès aux nouvelles technologies, la possibilité d'améliorer les compétences des employés, l'accès à de nouvelles informations — en particulier concernant les préférences des consommateurs sur les marchés des pays à revenu élevé — l'accès à de nouvelles organisations productives, etc., sont autant de facteurs qui contribuent à accroître la compétitivité de l'entreprise et partant, celle de ses produits ».

S'il est vrai que tous les pays participent à des CVM, ils le font chacun de différentes manières (voir carte IIB2.1). Certains pays ont tendance à exporter des matières premières destinées à être utilisées comme intrants en vue d'une transformation ultérieure. D'autres importent ces intrants à des fins d'assemblage et d'exportation ou s'en servent pour produire des biens et services sophistiqués. Enfin, il est des pays dont les échanges commerciaux sont lourdement tributaires des CVM, alors que d'autres exportent principalement des produits nationaux destinés à la consommation.

(suite)

Carte IIB2.1. Tous les pays participent aux CVM — mais pas de la même manière, 2015

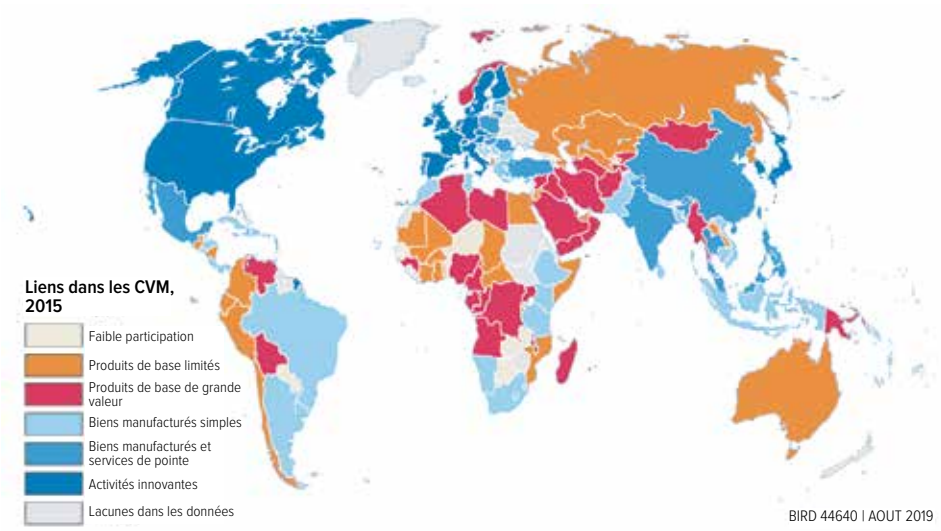

Source: World Bank, 2020d.

Il existe à ce titre des différences marquées entre les régions. L'Asie de l'Est, l'Europe et l'Amérique du Nord sont engagées dans des CVM de biens manufacturés et services de pointe ainsi que d'activités innovantes. Les pays d'Afrique, d'Asie centrale et d'Amérique latine se trouvent principalement impliqués dans des CVM de produits de base et de biens manufacturés simples. La situation des pays de la région MENA est contrastée à cet égard. Des pays comme Bahreïn, le Liban, le Maroc et la Tunisie sont davantage intégrés dans des CVM de biens manufacturés simples. L'Algérie, l'Iran, l'Iraq, le Koweït, la Libye, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et le Yémen sont plutôt engagés dans des CVM de produits de base de grande valeur. La forte participation des principaux exportateurs de produits de base de la région MENA — tels que l'Algérie et l'Arabie saoudite — aux CVM reflète une intégration plus poussée, le secteur des ressources naturelles comptant parmi les secteurs les plus en amont.

Figure IIB2.1. Participation aux CVM par grande région géographique

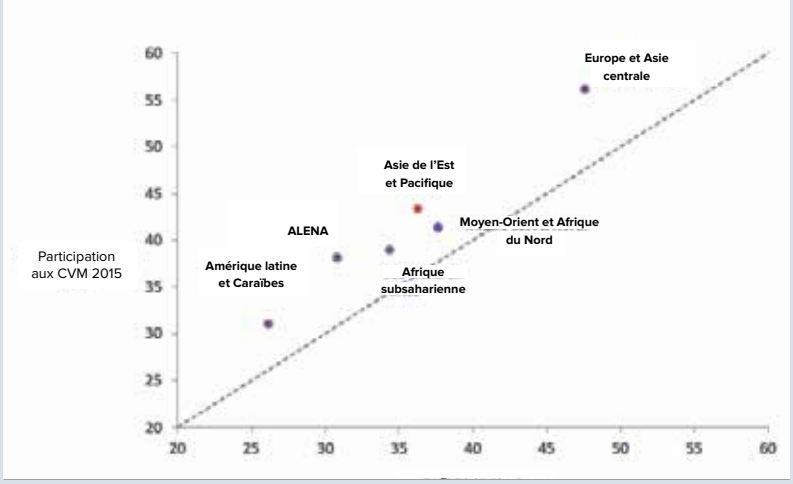

Source: De Melo et Twum (2020).
Note: La participation aux CVM mesure la part des exportations des pays qui font usage de la valeur ajoutée importée d'un autre pays ou qui sont envoyées dans un autre pays en vue d'une transformation ultérieure. C'est la part du commerce d'un pays lié aux CVM sur le total de ses exportations brutes.

(suite)

Les transitions d'une catégorie de CVM à une autre plus avancée étaient courantes en Asie de l'Est et en Europe, où les pays étaient activement engagés dans des secteurs plus ouverts aux CVM tels que l'électronique et les machines. Cependant, entre 1990 et 2015, la nature de la participation des pays de la région MENA aux CVM n'a guère changé, exception faite pour l'Iran et l'Iraq qui, grâce au pétrole, sont passés de produits de base limités à des produits de base de grande valeur. Le reste de la région MENA n'a pas évolué vers des formes plus sophistiquées de participation aux CVM. À ce jour, l'intégration de la région dans les chaînes de valeur mondiales est limitée en dépit de sa position géographique favorable. La figure IIB2.1 compare le taux de participation de la région MENA aux CVM avec celui des autres grandes régions géographiques.

Encadré II.3 : Survol des chaînes de valeur mondiales d'un point de vue global et régional avant et après la pandémie

Croissance du commerce avant la pandémie.

La part globale des échanges liés aux CVM dans le commerce mondial total s'est rapidement accrue dans les années 1990 et au début des années 2000, en raison d'une utilisation accrue de l'Internet rendue possible par des technologies de l'information et de la communication (Internet haut débit et téléphonie mobile cellulaire) fiables et abordables et par la baisse des tarifs moyens. Après la crise financière de 2008, la part des CVM dans le commerce mondial a stagné du fait notamment du ralentissement de la croissance économique mondiale et des investissements, ainsi que de l'absence d'une véritable libéralisation des échanges (Ferrantino et Taglioni, 2014). Pourtant, près de la moitié des échanges internationaux semblent être liés à des CVM (voir figure IIB3.1).

Les réseaux de production mondiaux sont concentrés autour de trois régions principales : Europe et Asie centrale (ECA, ayant l'Allemagne comme noyau), Asie de l'Est et Pacifique (EAP, ayant la Chine comme noyau) et Amérique du Nord (ayant les États-Unis comme noyau). La participation aux CVM a augmenté à l'échelle mondiale et régionale entre 1990 et 2015, globalement et dans les différentes régions (voir figure IIB3.2). Comme l'Asie du Sud, la région MENA est la moins intégrée au niveau régional. En effet, ses activités relatives aux CVM ont davantage une portée mondiale que régionale, comme c'est le cas pour les régions d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne. Entre 1990 et 2015, la participation mondiale de la région MENA aux CVM a augmenté de 3 points de pourcentage pour atteindre 39 %, tandis que sa participation régionale aux CVM a progressé d'à peine un point de pourcentage, ne dépassant pas 2 %.

Figure IIB3.1. Croissance mondiale des CVM 1990-2015

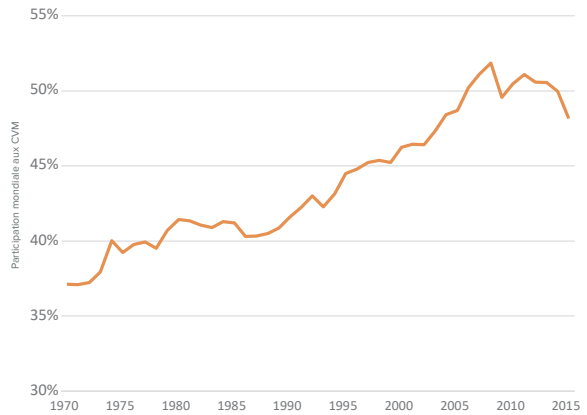

Figure IIB3.2. Croissance mondiale et régionale des CVM, par région 1990-2015

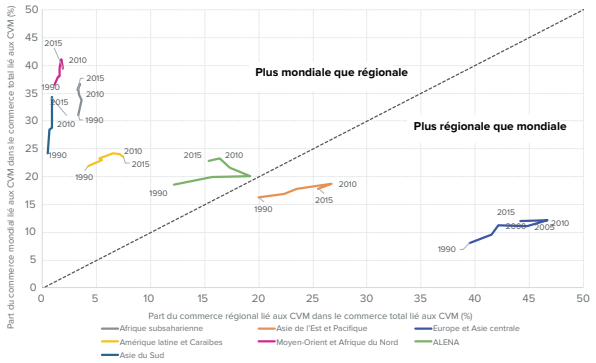

Source: World Bank 2020d.

(suite)

Pour les régions EAP et ECA, la participation aux CVM était beaucoup plus régionale que mondiale, et comprenait des chaînes de valeur plus sophistiquées. L'Europe est la plus intégrée au niveau régional, avec quatre fois plus de liens régionaux que de liens mondiaux. L'importance du régionalisme dans la participation aux CVM pour les régions EAP, ECA et Amérique du Nord, les trois principaux centres des réseaux mondiaux de production, a diminué entre 2010 et 2015.

Les tensions américano-chinoises avant la crise de la COVID-19 et leur impact sur les CVM

Le Rapport sur le développement dans le monde 2020 a mis en évidence l'incidence des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine sur les CVM avant la pandémie (World Bank, 2020d). Il a montré dans quelle mesure les tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les biens intermédiaires étaient susceptibles d'entraîner une répartition différente des sources d'approvisionnement en intrants au niveau des chaînes de valeur entre les États-Unis et la Chine. Cela pourrait notamment générer des coûts d'ajustement dans les secteurs et les lieux touchés par la réorientation des échanges. Les barrières commerciales bilatérales peuvent affecter des produits et/ou des pays non ciblés directement. À première vue, cela ne semble pas constituer une préoccupation majeure pour les pays de la région MENA. En effet, les parts combinées de la valeur ajoutée des pays de la région dans les exportations chinoises vers les États-Unis ou dans les exportations américaines vers la Chine sont faibles. L'Iran, Oman et le Koweït sont les pays qui affichent la plus grande valeur ajoutée dans les exportations chinoises vers les États-Unis, mais leurs parts restent modestes, puisqu'elles sont inférieures à 0,15 % pour l'Iran et à 0,1 % pour Oman et le Koweït. L'Arabie saoudite, l'Algérie et le Koweït ont la plus grande valeur ajoutée dans les exportations américaines vers la Chine, mais leurs parts respectives n'excèdent pas 0,2 %.

La participation aux CVM après la COVID-19 est à l'image des tendances antérieures à la pandémie

La pandémie a des répercussions négatives sur les chaînes de valeur mondiales, qui vont probablement accentuer le déclin de la participation à ces dernières entamé depuis la crise mondiale de 2008. En revanche, les CVR vont probablement se densifier. Des ondes de choc se produisent successivement, alors que les centres de production régionaux subissent tour à tour l'impact des confinements imposés par la COVID-19. Killic et Marin (2020) constatent que le déclin de la croissance des CVM après 2008 est associé à une baisse des investissements mondiaux et accentué par une augmentation significative de l'incertitude mondiale. L'indice mondial d'incertitude (WUI) a augmenté de 200 % entre 2008 et la crise de la dette de la zone euro en 2012 (Ahir et al., 2018). L'incertitude étant encore plus élevée aujourd'hui, la tendance à la contraction des CVM se poursuit. En particulier, contrairement à l'augmentation de 70 % du WUI à la suite de l'épidémie de SRAS en 2003, la pandémie de COVID-19 est susceptible d'accroître l'incertitude d'environ 300 %, ce qui, selon Killic et Marin (2020), réduirait de 35,4 % l'activité sur les CVM. Cela dit, la diminution observée de l'activité sur les CVM pourrait être compensée en partie par l'accélération de l'utilisation des technologies numériques induite par la COVID-19, lesquelles favorisent des améliorations dans la gestion et le suivi des chaînes d'approvisionnement, y compris sur de longues distances.

Alors que l'incertitude grandissante augmente les coûts de production faute de réseaux d'approvisionnement fiables, les chaînes de valeur qui étaient devenues plus régionales et locales que mondiales après 2008 semblent reproduire le même schéma pendant la pandémie. Face à cette situation, les entreprises diversifient leur gamme de fournisseurs, et dans certain cas, s'emploient à briser leur dépendance vis-à-vis de fournisseurs éloignés, ce qui entraîne la relocalisation de leurs activités de production ou leur délocalisation dans un pays proche. Cette tendance est plus visible chez des entreprises établies en Europe et en Amérique du Nord, tandis que certaines activités manufacturières sont délocalisées de la Chine vers d'autres pays de la région Asie de l'Est et Pacifique (World Bank, 2020g). Le Viet Nam tire avantage de cette dernière situation, compte tenu de ses capacités de fabrication d'équipements électroniques et de la résilience de son économie après une maîtrise rapide de la pandémie.

Alors que la montée de l'incertitude augmente les coûts de production en raison du manque de fiabilité des réseaux d'approvisionnement, les chaînes de valeur qui étaient devenues plus régionales et locales que mondiales après 2008 semblent reproduire le même schéma pendant la pandémie. Les entreprises s'emploient à briser leur dépendance vis-à-vis de fournisseurs éloignés, ce qui entraîne la relocalisation de leurs activités de production ou leur délocalisation dans un pays proche. L'industrie chimique caracole en tête des secteurs qui rapatrient le plus leurs activités (produits chimiques, produits métalliques et produits électriques/électroniques), que ce soit en Allemagne, en Italie, en France ou aux États-Unis (Killic et Marin, 2020). Cette relocalisation ou délocalisation dans un pays proche par les entreprises des économies avancées est renforcée par des taux d'intérêt bas, qui font qu'il est désormais devenu moins coûteux d'investir dans des robots industriels pour compenser les coûts de main-d'œuvre plus élevés dans les pays d'origine. En plus de l'augmentation des salaires qu'elles provoquent en Chine, la montée des incertitudes et la baisse des taux d'intérêt dévalorisent les prestations faiblement rémunérées qui ont fait de la Chine la principale « usine du monde ». Les pays et régions situés à proximité de l'Union européenne et des États-Unis pourraient bénéficier de la tendance à la relocalisation ou à la délocalisation dans un pays proche. À ce stade, les pays d'Europe de l'Est, qui avaient commencé à investir dans les robots avant la pandémie, semblent déjà tirer parti de la relocalisation au sein de l'Union européenne. Reste à savoir si les pays de la région MENA, notamment le Liban, le Maroc et la Tunisie, peuvent également espérer profiter à leur tour de leur participation aux CVM de biens manufacturés simples.

Figure II.8 Part de la valeur ajoutée étrangère (FVA) dans les exportations de chaque région, par région d'origine

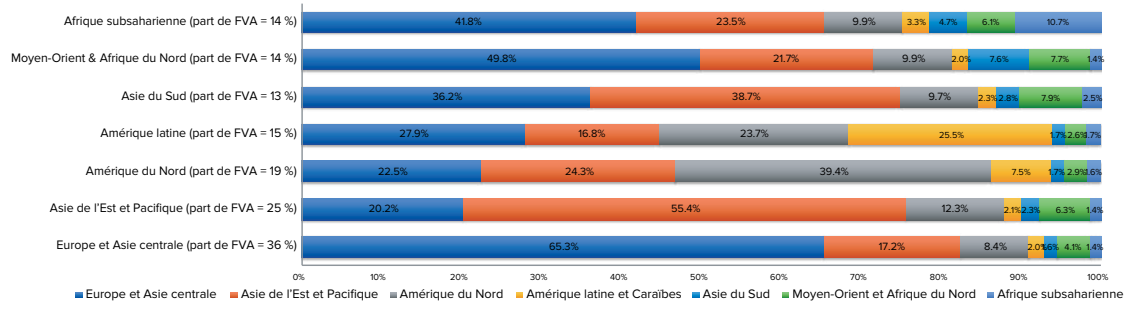

Source: Adapté de World Bank, 2020d

Statut de la région MENA dans les CVR et les CVM. Un instantané des liens en amont, présenté dans la figure II.8, confirme que les réseaux de production dans la région MENA sont tout sauf régionaux. Dans un pays MENA moyen, seuls 7,7 % des produits intermédiaires importés incorporés dans ses exportations en 2018 provenaient d'autres pays de la région. Cela contraste fortement avec l'Europe (65,3 % de produits intermédiaires d'origine régionale), l'Asie de l'Est (55,4 %) et l'Amérique du Nord (39,4 %).

Le panneau a de la figure II.9 présente des résultats intéressants concernant le commerce des produits de la chaîne d'approvisionnement en rapport avec la région MENA, y compris la croissance extrêmement faible des chaînes d'approvisionnement régionales. La région MENA constitue avec l'Afrique subsaharienne les deux régions au monde qui enregistrent les taux les plus faibles de participation régionale aux CVM. De même, contrairement à d'autres régions, la majeure partie du commerce des produits de la chaîne d'approvisionnement de la région MENA est non régionale. De Melo et Twum (2020) affirment que ces modèles peuvent refléter une gouvernance et un environnement réglementaire faibles qui entravent le développement de chaînes d'approvisionnement régionales. Cela contraste avec les régions EAP et ECA, axées principalement sur les chaînes d'approvisionnement régionales, qui tirent parti d'une combinaison d'économies d'agglomération fortes basées sur les compétences (dans lesquelles un grand nombre d'industries et de services sont concentrés), de politiques de facilitation du commerce et d'institutions de qualité.

Le panneau b de la figure II.9 montre que la région MENA intervient principalement en amont des chaînes d'approvisionnement, ce qui offre aux entreprises de nouvelles opportunités d'accès aux marchés mondiaux. En fragmentant la production de biens finaux, les CVM augmentent non seulement le nombre de biens exportables, mais également la diversité de ces biens (Augier et al., 2019). Il est possible de se spécialiser dans un segment du processus de fabrication d'un produit pour lequel une entreprise, en particulier une petite entreprise opérant dans un pays émergent, est plus susceptible d'être compétitive que si elle produisait le bien final. Cette augmentation du nombre de biens intermédiaires exportables offre aux PME de plus grandes possibilités d'exploiter leurs avantages comparatifs sur les marchés internationaux.

Figure II.9 Participation aux CVM par grande région géographique et par type

a. Participation régionale et non régionale aux CVM

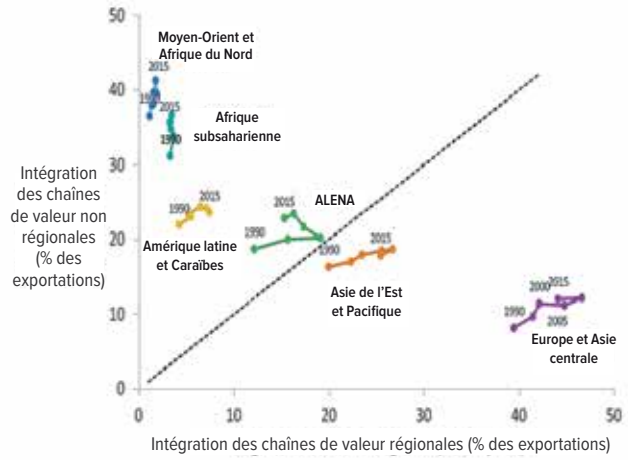

b. Participation en amont et en aval des CVM

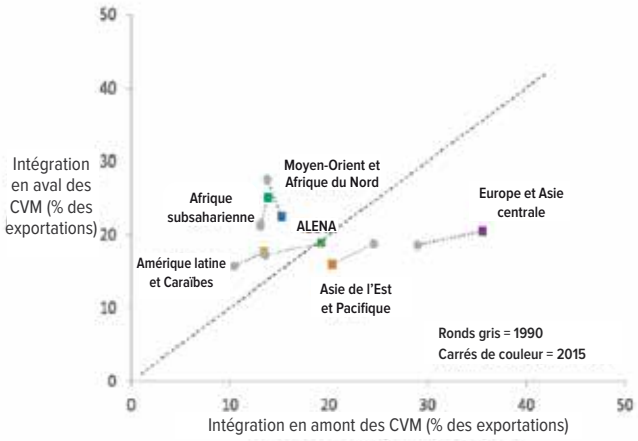

Source: De Melo and Twum (2020).

La participation en amont, en revanche, implique l'importation de produits intermédiaires étrangers. Les entreprises exportatrices utilisent des biens intermédiaires importés, donnant ainsi aux PME de pays émergents un accès à des intrants plus sophistiqués, qui comportent un niveau technologique plus élevé que les intrants nationaux. Cependant, le segment aval, tel qu'observé dans les régions EAP et ECA, nécessite une coordination harmonieuse entre les partenaires régionaux, ce qui fait défaut dans les pays de la région MENA.

En d'autres termes, la plupart des exportations des pays de la région MENA vers les marchés mondiaux sont utilisées par les pays importateurs pour produire des biens intermédiaires, qui sont exportés à leur tour pour produire des biens finaux à plus forte valeur ajoutée. La capacité des pays à adopter des innovations technologiques et à s'y adapter affecte leur position dans les CVM. À cet égard, il existe des étoiles montantes en technologie qui pourraient offrir un potentiel d'intégration dans les pays de la région MENA (voir encadré II.4).

Encadré II.4. Évolution mondiale du commerce : comment la région MENA pourrait-elle en bénéficier ?

La région MENA n'a eu jusqu'à présent qu'une intégration limitée dans les CVM. Elle pourrait pourtant y participer davantage en raison de sa position stratégique au carrefour de trois continents, de son capital humain, de sa grande richesse en ressources naturelles, et de sa proximité avec de grands marchés. En plus d'augmenter leurs exportations, l'intégration dans les CVM pourrait profiter aux pays de la région MENA de plusieurs autres façons :

- L'emploi augmenterait, quel que soit le niveau de spécialisation, ce qui aiderait à relever le défi pressant du chômage des jeunes dans la région.
- Les investissements étrangers deviendraient plus attractifs et les travailleurs gagneraient en compétence. La région présente de nombreuses caractéristiques attrayantes pour les investisseurs étrangers. Le coût de la main-d'œuvre y est relativement faible et elle a un emplacement stratégique et un grand potentiel pour une intégration commerciale plus approfondie. De plus, la plupart des exportations de produits de la région utilisent fortement des travailleurs à col bleu qualifiés, qui sont toujours recherchés dans le secteur manufacturier (Aboushady et Zaki, 2018).
- Les PME bénéficieraient de la croissance, de l'accès à la technologie et à l'information et de l'exposition à de nouveaux produits. Comme le notent Jaud et Freund (2015), « la région MENA a ses champions, des entreprises individuelles qui caracolent en tête des répartitions, dont la taille est comparable à celle d'autres régions. Mais elle manque d'exportateurs d'envergure mondiale pour entourer et émuler ces entreprises qui tiennent le haut du pavé ». Les PME, qui représentent la plupart des entreprises de la région, ont jusqu'à présent joué un rôle limité dans l'exportation.

Compte tenu des tendances actuelles du commerce mondial, il est probable que les pays chercheront à délocaliser au moins certaines de leurs activités de production dans un pays proche. Les CVM sont susceptibles de devenir plus régionales par nature en se rapprochant des marchés de consommation et en consolidant davantage leurs activités. La capacité des pays à adopter des innovations technologiques et à s'y adapter pourrait déterminer leur position dans les CVM, car les technologies numériques réduiront également les avantages comparatifs traditionnels des pays (Pandit, 2020). À cet égard, les pays de la région MENA sont dans une position délicate. La part des exportations de haute technologie de la région dans les exportations de produits manufacturés n'était que de 7 % en 2018 (Comtrade/WITS). Alors que la part des Émirats arabes unis s'établit à 11 %, celle de l'Algérie, par exemple, est inférieure à 1 %. Pendant ce temps, les exportations au sein de la région MENA sont dominées par des biens ayant un apport faible ou moyen en technologie.

Pourtant, il existe des secteurs et des produits qui offrent aux pays de la région un potentiel d'intégration. Le Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques (FEMISE) a tenté d'explorer, dans le cadre du projet The Next Society, les possibilités d'accroissement des exportations dans certains pays de la région MENA, en mettant en exergue les produits et/ou les secteurs qui semblent avoir un rendement satisfaisant. Pour ce faire, les performances de ces pays sur les marchés mondiaux ont été analysées dans le temps et comparées à l'évolution de la demande mondiale. Cela a permis d'identifier les étoiles montantes de la technologie, qui sont des produits de haute et de moyenne technologie pour lesquels la part des exportations nationales a augmenté plus rapidement que la part de la demande mondiale.

(suite)

Les 10 principaux produits des *étoiles montantes de la technologie* pour l'Égypte, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et le Liban sont présentés dans la figure IIB4.1. Les nouvelles étoiles technologiques représentant des produits de haute et de moyenne à haute technologie exportés récemment ont également été repérées. Les étoiles montantes et les nouvelles étoiles de la technologie les plus performantes donnent une idée du potentiel de secteurs tels que les machines, les véhicules, et les produits chimiques et pharmaceutiques, qui pourraient être développés en s'intégrant dans les CVM. Le Rapport sur le développement dans le monde (Banque mondiale, 2020d) fait remarquer que les pays ont le potentiel de passer à des formes plus sophistiquées de participation aux CVM à mesure qu'ils s'engagent progressivement dans les secteurs les plus propices auxdites chaînes, telles que l'électronique et les machines. Comme l'illustre la figure IIB4.1, il existe certains composants de machines qui pourraient permettre au Liban (moteurs à allumage par étincelle pour avions), à la Tunisie (appareils électriques pour circuits électriques, ensembles de câbles d'allumage pour véhicules et avions, pièces d'avions et d'hélicoptères), au Maroc (véhicules de transport de personnes, ensembles de câbles d'allumage utilisés dans les véhicules et les avions, conducteurs électriques, pièces d'avions et d'hélicoptères) et à la Jordanie (machines at appareils pour le conditionnement de l'air, appareils électriques pour circuits électriques) d'intégrer des CVM.

Figure IIB4.1. Dix principaux produits des étoiles montantes de la technologie dans une sélection de pays de la région MENA (milliers de dollars)

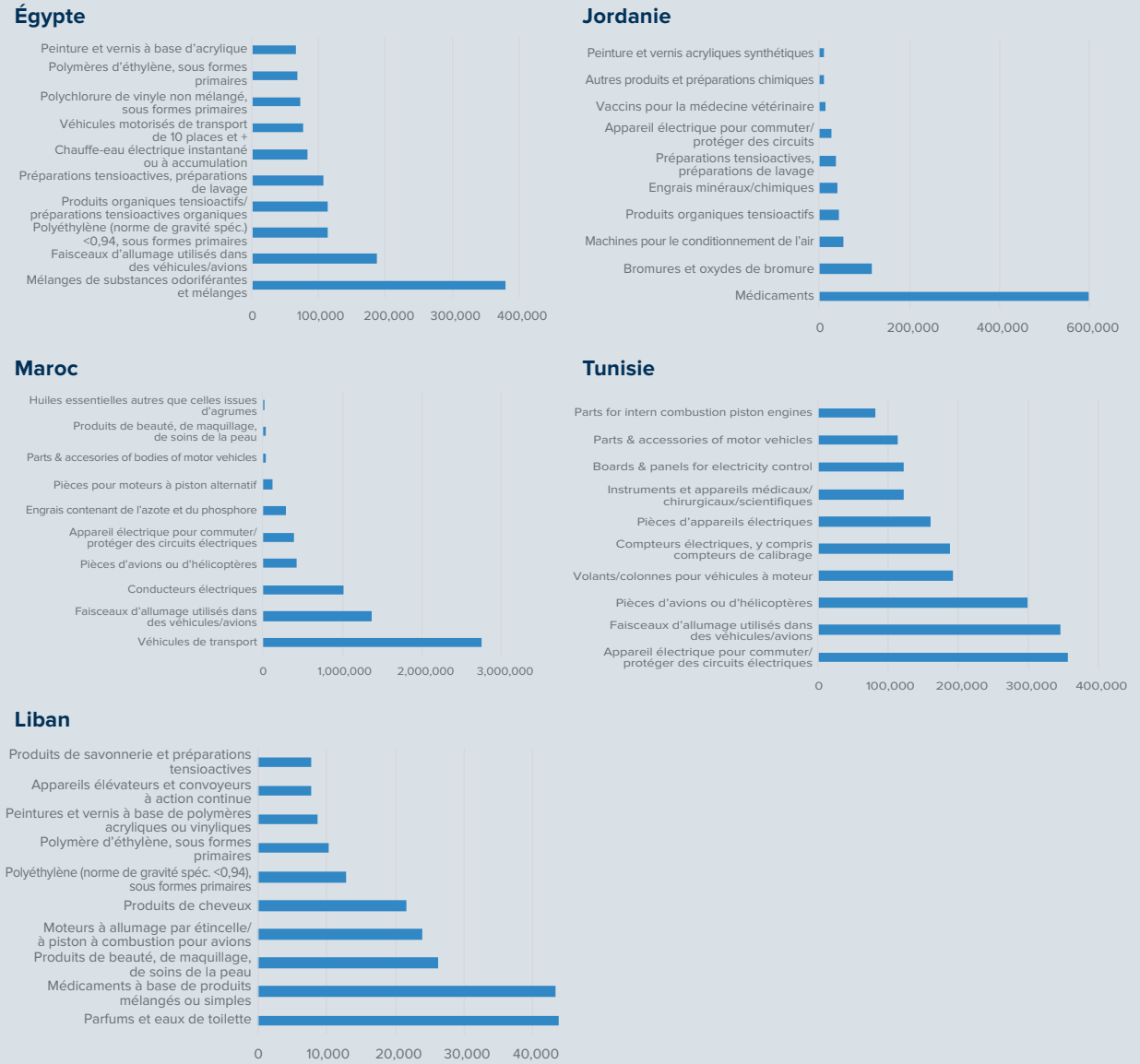

Source: The Next Society (2019-2020), Country Profiles, produit par FEMISE à partir de données de COMTRADE. The Next Society est un projet initié par ANIMA Investment Network et cofinancé par l'Union européenne. https://www.thenextsociety.co/

Figure II.10 Nombre de MNT appliquées par la région MENA, par type de mesure, en 2000 et 2020

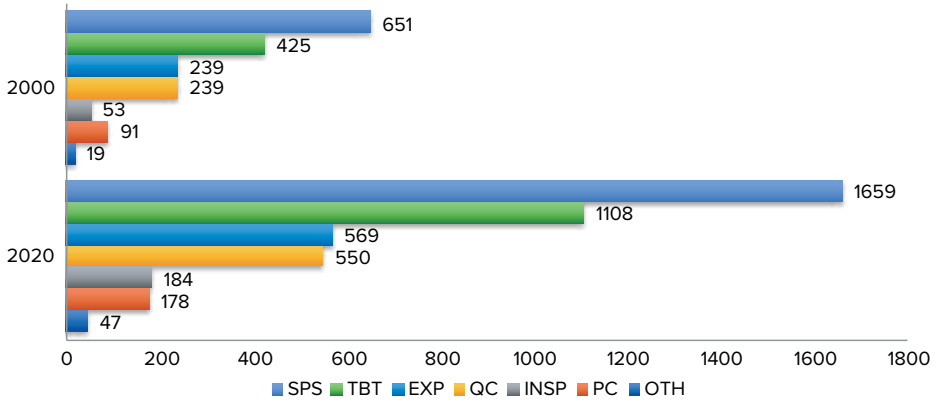

Sources: Base de données TRAINS de la CNUCED sur les mesures non tarifaires (https://trains.unctad.org/).
Note: SPS = Mesures sanitaires et phytosanitaires. TBT = Obstacles techniques au commerce. INSP = Inspection avant expédition. QC = Control de qualité. PC = Mesures de contrôle des prix. OTH – Autres mesures. EXP = Mesures liées aux exportations.

Identifier les obstacles et expliquer les coûts des échanges. L'intégration mondiale limitée des pays de la région MENA peut s'expliquer par des obstacles qui entravent constamment les échanges commerciaux entre ceux-ci. Les cinq indicateurs de politique qui déterminent l'étendue de l'intégration commerciale (tarifs douaniers, IDE, stabilité politique, efficacité douanière et qualité de la logistique) ont été examinés pour la région MENA en tant qu'exportateur de produits de base par rapport à d'autres régions et types de CVM. La manière dont ces indicateurs influent sur le commerce intrarégional est décrite à l'annexe D, qui montre que ces facteurs peuvent prendre diverses formes, y compris des règles *commerciales restrictives,* telles que des mesures non tarifaires et des obstacles réglementaires au commerce des services ; des *contraintes relatives à l'environnement des affaires*, qui entravent les efforts et projets d'investissement conjoints ; et des *facteurs logistiques*.

Figure II.11 Tarifs effectifs, par blocs commerciaux (SSA, MENA, tous)

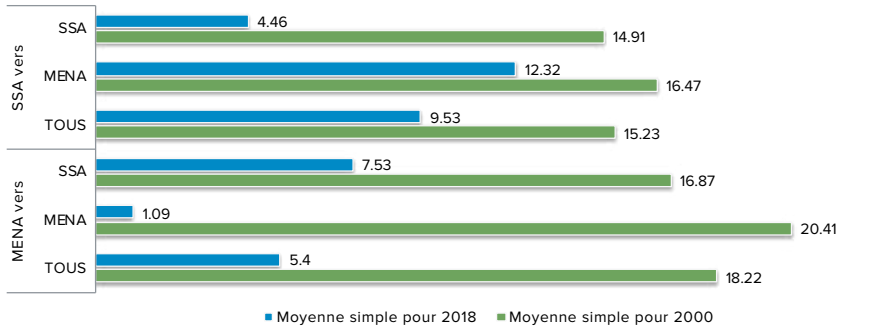

Source: WITS.

Mesures non tarifaires. Les pays de comparaison appliquent plusieurs mesures non tarifaires — comme des règles sanitaires (pour les végétaux et les animaux), des obstacles techniques et des inspections avant expédition — qui sont souvent plus strictes que celles en vigueur dans les économies de la région MENA. Cependant, ces dernières imposent un plus grand nombre de mesures non tarifaires que les pays d'autres régions. Le nombre de mesures, toutes catégories confondues, a au moins doublé entre 2000 et 2020 dans la région MENA (voir figure II.10). Ainsi, le nombre de mesures sanitaires est passé de 497 en 2000 à 1 496 en 2020 : celles-ci représentent environ 40 % de l'ensemble des mesures non tarifaires appliquées par les pays de la région MENA. Quant aux obstacles techniques au commerce, leur nombre est passé de 408 en 2000 à 1 080 en 2020, et ils représentent environ un quart des mesures non tarifaires.

Tarifs douaniers. Alors que le tarif effectif entre pays de la région MENA est faible en moyenne (1,09 %) et a baissé considérablement depuis 2000 (voir figure II.11), celui appliqué par la région aux pays d'Afrique subsaharienne (7,53 %) est plus élevé que celui imposé au reste du monde (5,4 %). De même, l'Afrique subsaharienne impose des tarifs plus élevés aux pays de la région MENA (12,32 %) qu'au reste du monde (7,53 %). Par ailleurs, la région MENA applique des tarifs élevés sur certains produits spécifiques, notamment les produits médicaux.

Figure II.12 Coût des exportations : formalités aux frontières (USD)

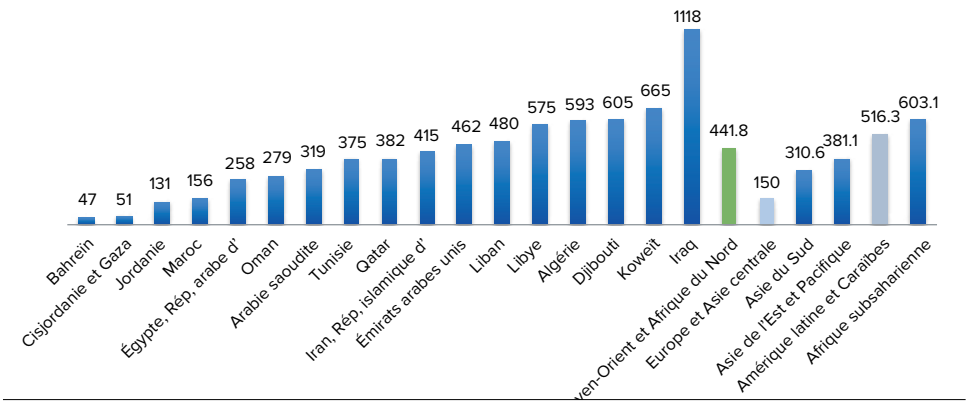

Source: World Bank, 2020f.

Environnement des entreprises. En 2020, quatre des 10 pays qui ont le plus amélioré leur cadre des affaires se trouvent dans la région MENA : Arabie saoudite, Bahreïn, Jordanie et Koweït. Les réformes liées au commerce comprennent l'établissement d'un guichet unique pour la création d'entreprises et le renforcement du guichet unique du commerce électronique (Arabie saoudite), l'amélioration du système de gestion des risques douaniers (Bahreïn), et l'introduction du paiement électronique des redevances portuaires (Maroc). Cependant, d'autres économies de la région MENA s'en sortent nettement moins bien. Dans l'ensemble, en ce qui concerne le cadre de facilitation du commerce, la région MENA affiche des performances insuffisantes en matière d'obtention de crédit et de commerce transfrontalier. En effet, il est plus difficile d'y obtenir un crédit que partout ailleurs dans le monde. La région se classe au 118e rang sur 186 pays dans ce domaine. Ce classement peut être attribué en partie à des protections insuffisantes pour les prêteurs et les emprunteurs dans les lois sur les garanties et la faillite, ce qui se traduit par un faible « indice de la solidité des garanties juridiques ». Les problèmes relatifs à l'accès au crédit peuvent constituer un obstacle au commerce, car le financement du commerce par l'emprunt contribue grandement à déterminer les résultats commerciaux (Vaubourg, 2016). Le commerce transfrontalier est entravé par le caractère onéreux des formalités à remplir à l'exportation, qui coûtent en moyenne 442 dollars (voir figure II.12) et durent 53 heures, ce qui est trois fois plus cher et quatre fois plus long que les moyennes des pays à revenu élevé de l'OCDE. L'absence d'un régime d'insolvabilité moderne et l'imprévisibilité des mesures de contrôle sont également des obstacles importants, tandis que la faible mobilité de la main-d'œuvre est une autre source de préoccupation (voir encadré II.5).

Logistique. La performance de la région MENA en matière de logistique est nettement inférieure à celle des économies asiatiques pour ce facteur important pour la facilitation du commerce. Les pays de la région se classent également loin derrière des pays à vocation commerciale importants comme la Chine ou les États-Unis (voir tableau II.1). Les principaux problèmes recensés dans les pays MENA les moins bien classés semblent être la qualité et la compétence des services logistiques, les infrastructures et les services douaniers.

Tableau II.1. Indice de performance logistique, comparaison entre la moyenne pour la région MENA et une sélection de pays/régions : scores sur 5, globalement (1=faible à 5=élevé)

	IPL global	Douanes	Infrastructures	Transport international	Qualité et compétence des services logistiques	Suivi et localisation	Respect des délais
Région MENA (moyenne)	2,76	2,51	2,72	2,73	2,67	2,79	3,15
MERCOSUR (moyenne)	2,74	2,53	2,54	2,76	2,65	2,76	3,16
ASEAN (moyenne)	3,02	2,79	2,80	3,03	3,01	3,09	3,40
Chine	3,61	3,29	3,75	3,54	3,59	3,65	3,84
États-Unis	3,89	3,78	4,05	3,51	3,87	4,09	4,08

Source : Données de l'IPL

Encadré II.5. Défis de la mobilité de la main-d'œuvre

La circulation des personnes est essentielle pour les opérations commerciales internationales. En effet, la mobilité des personnes à travers les frontières est cruciale pour le commerce des services aux entreprises, qui à son tour est un canal important pour le transfert de connaissances (OECD, 2017). Une mobilité accrue de la main-d'œuvre peut avoir un double avantage : réduire le chômage dans les pays que les travailleurs quittent et améliorer la croissance dans ceux où ils se rendent grâce à une utilisation plus efficace des ressources disponibles, en particulier du capital humain (Marouani et David, 2017).

Ching et Chen (2000) ont rassemblé des données qui attestent que l'immigration peut contribuer au renforcement du commerce international entre les pays, en se basant sur l'étude des entrepreneurs d'origine taïwanaise immigrés au Canada. Les migrants ont un rôle à jouer pour faciliter les échanges et les investissements entre leurs pays d'origine et de destination, et en tant que consommateurs, peuvent créer une nouvelle demande de biens et de services (Head et Ries, 1998 ; Plaza et Ratha, 2011). La contribution des immigrants aux échanges commerciaux peut s'opérer par deux grands canaux. Premièrement, les immigrants stimulent le commerce en abaissant les coûts de transaction — parce qu'ils ont une connaissance supérieure des marchés, des langues, des pratiques commerciales et des lois de leur pays d'origine, et d'autres questions s'y rapportant. Deuxièmement, les immigrants peuvent remarquer que certains biens qu'ils ont l'habitude de consommer dans leur pays d'origine ne sont pas disponibles dans le pays d'accueil, ce qui va stimuler les importations desdits biens (Çağatay et Genç, 2013).

Genc et al. (2011) observent que l'immigration accroît les échanges, mais que son impact est moindre sur le commerce de produits homogènes. En effet, une augmentation du nombre d'immigrants de 10 % induit un accroissement du volume des échanges d'environ 1,5 %. À partir de données sur le Royaume-Uni, Ottaviano et al. (2015) notent qu'une augmentation d'un point de pourcentage du nombre d'immigrants d'un pays donné sur un marché du travail local conduit les entreprises de cette localité à exporter entre 6 et 10 % de services en plus vers leur pays d'origine. Cela s'explique principalement par l'accroissement des exportations des entreprises qui desservent déjà le marché en question. Cet effet est d'autant plus remarquable sur les services qui font appel à un usage intensif des langues qu'il confirme l'idée selon laquelle les migrants participent au développement du commerce des services basés sur du contenu culturel. Martuscelli et Gasiorek (2019) indiquent que la mobilité géographique est la clé de la répartition uniforme des gains tirés du commerce. Ils soutiennent que les processus d'intégration régionale qui contribuent avec les mesures de libéralisation des échanges à augmenter la mobilité de la main-d'œuvre sont bien adaptés, en tant qu'outils de politique générale, pour amplifier les effets positifs du commerce sur le bien-être et la pauvreté.

Cependant, la mobilité humaine entre les pays et les régions n'est pas toujours simple et les populations des pays de la région MENA sont souvent confrontées à des procédures d'immigration restrictives telles que de longues procédures de recrutement et des quotas restrictifs sur le nombre de travailleurs étrangers. Parallèlement, les données sur le marché du travail de nombreux pays de la région sont insuffisantes, ce qui rend difficile l'évaluation de la mobilité au sein de la région. Arezki et al. (2020) soulignent les erreurs de mesure et les lacunes dans les définitions associées aux résultats du marché du travail. Néanmoins, la mobilité de la main-d'œuvre et les marchés du travail doivent être considérés dans le contexte des tendances mondiales de la production et du commerce, qui modifient les déterminants salariaux de la compétitivité. Comme indiqué dans l'encadré II.3, les CVM évoluent vers une plus grande régionalisation en réponse à la montée des incertitudes depuis 2008. Les entreprises des pays avancés dans les trois principales chaînes de valeur régionales (Union européenne, Asie de l'Est et Pacifique et Amérique du Nord) relocalisent et/ou délocalisent dans un pays proche leurs activités de production — une tendance que la pandémie est susceptible de renforcer.

Dans le même temps, comme indiqué ci-dessus, au lieu de remplacer la main-d'œuvre à bas salaire dans les pays éloignés par une main-d'œuvre mieux rémunérée dans les pays dans lesquels elles sont relocalisées ou plus près de leur pays d'origine, les entreprises investissent dans des robots. Les implications de cette tendance à la robotisation sont préoccupantes pour des pays moins développés, car les bas salaires sont un facteur important de leur compétitivité. Parce qu'elle exporte essentiellement des produits de base, la région MENA est relativement à l'abri de la menace de la relocalisation induite par la robotisation. Néanmoins, cette tendance mérite une attention particulière — par exemple, les exportations de la Tunisie sont concentrées dans les biens les plus vulnérables à l'automatisation (Artuc, Bastos et Rijkers, 2018).

Figure II.13 Niveau global des restrictions au commerce des services par région, 2010

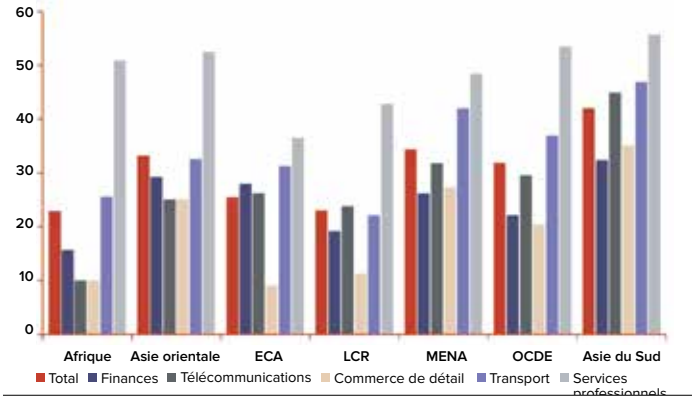

Source: Hoekman, 2016, compilé à partir de données de la Banque mondiale.
Note: Les indices varient de 0 à 100, 100 indiquant un secteur complètement fermé à la concurrence étrangère.

L'augmentation du commerce des services pourrait être un catalyseur de croissance dans la région MENA. Le commerce des services représentait 19 % du PIB de la région MENA en 2019, ce qui est supérieur aux proportions observées en Asie du Sud (10,9 %) et en Afrique subsaharienne (11,4 %), mais plus bas que la contribution des services au sein de l'Union européenne (26,9 %) (World Bank, 2020h). En 2018, le Liban et Bahreïn avaient le ratio des services au PIB le plus élevé de la région MENA, soit 54,4 % et 53,5 %, respectivement. Cependant, alors que plusieurs de ses pays ont libéralisé (au moins partiellement) leur commerce de biens, la région est parmi les plus restrictives en matière de commerce des services, comme le montre l'indice de restriction du commerce des services (STRI) dans la figure II.13. Le Maroc et la Tunisie ont les politiques les moins restrictives pour le commerce des services dans la région MENA (voir la figure II.14), tandis que l'Égypte, le Koweït et Bahreïn comptent à leur actif les politiques les plus strictes en la matière. Les services professionnels et le transport sont généralement les secteurs les plus restrictifs de la région. Le caractère restrictif des services de transport a des conséquences néfastes sur l'efficacité des services de logistique. Les services de transport représentaient 21 % du volume total des exportations de services de la région MENA pour 2019, ce qui est égal à ce que représente ce secteur en Afrique subsaharienne. Les pays où la proportion des services de transport dans le volume total des exportations de services est la plus élevée sont le Qatar (56 %), l'Iran (49 %) et Oman (48 %) (World Bank, 2020h).

Parallèlement, les services de TIC représentent 14,8 % de la totalité des exportations de services dans la région MENA. Des pays comme le Koweït (43,3 %) et le Yémen (25,4 % se placent nettement au-dessus de la moyenne régionale. Cela dit, lorsqu'on exclut les pays à revenu élevé, la moyenne de la région MENA chute à 6 % à peine, proche de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (4,4 %). En revanche, en Asie du Sud, la part moyenne des TIC dans les exportations totales de services est de 39,1 % (World Bank, 2020h).

Figure II.14 Niveau global des restrictions au commerce des services par région, 2010

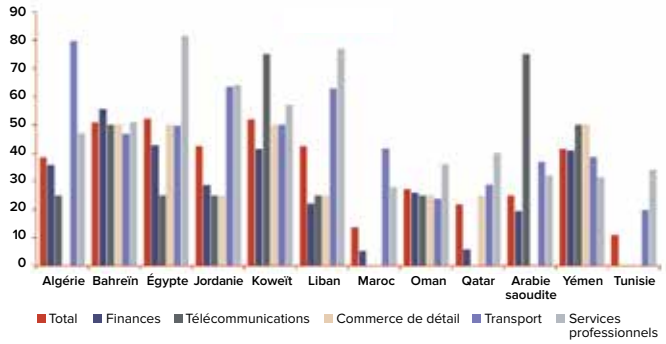

Source: Hoekman, 2016, compilé à partir de données de la Banque mondiale.
Note: Les indices varient de 0 à 100, 100 indiquant un secteur complètement fermé à la concurrence étrangère.

Les équivalents ad valorem des droits au titre des STRI (voir tableau E1 à l'annexe E) montrent des écarts importants entre les secteurs et les pays. Parmi les pays de la région MENA, le Maroc pratique les niveaux les plus bas de discrimination à l'encontre de prestataires étrangers de services de transport aérien et routier, mais maintient une protection élevée dans le transport maritime. Malgré sa proximité avec la mer, le Liban est très restrictif en ce qui concerne les services maritimes (et les services de transport en général). Si l'Égypte est le pays le moins restrictif pour le transport routier, il applique des mesures très restrictives dans le domaine du transport ferroviaire. De tels niveaux de restriction réduisent la capacité des entreprises à transporter efficacement des marchandises (telles que des produits intermédiaires et des produits agricoles périssables) et entravent la participation aux chaînes de valeur.

Bottini et al. (2011) ont évalué les obstacles à la fourniture de services dans le secteur bancaire, les télécommunications, l'assurance et les transports (aérien et maritime) en Égypte, en Jordanie, au Liban et au Maroc. Ils ont constaté qu'un effet de création de rentes semble dominer les restrictions imposées dans le secteur bancaire et dans celui des télécommunications fixes, alors que la tendance semble être à une mauvaise maîtrise des coûts pour les télécommunications mobiles. Les pays de la région MENA appliquent des frais plus élevés dans les secteurs de l'assurance et des transports.

La croissance et l'emploi ne peuvent être générés sans une participation plus efficace aux marchés mondiaux, laquelle exige à son tour des entreprises compétitives. La compétitivité dépend du coût et de la qualité des intrants (y compris ceux nécessaires à la fourniture de services), raison pour laquelle la libéralisation du commerce des services est essentielle pour rendre les entreprises de la région MENA plus compétitives. Cela permettrait également à la région d'attirer plus facilement les IDE et de profiter de leurs retombées technologiques (Karam et Zaki, 2019). Les données les plus récentes sur le caractère restrictif du commerce des services dans la région MENA datent de dix ans. Il serait utile de les mettre à jour comme l'a fait l'OCDE pour ses pays membres en 2016. Une évaluation des réformes entreprises dans le secteur des services par les pays MENA est également nécessaire.

5. L'approfondissement de l'intégration du commerce régional offre des possibilités encore inexploitées de croissance et de création d'emplois dans la région MENA.

L'intégration du commerce régional permet aux pays d'élargir leurs marchés d'une manière qui facilite l'amélioration des compétences des travailleurs ainsi qu'une diversification plus efficace des activités de production. Étant donné que l'amélioration des compétences et la diversification dépendent de la diffusion et du transfert de connaissances par le biais des échanges commerciaux, des investissements et d'autres interactions économiques, le choix du partenaire commercial d'un pays est important (Keller 2002). Des produits ayant un faible niveau de complexité technologique, la résolution des tensions sur le marché du travail et le raccourcissement des distances entre les marchés d'une même région sont autant de facteurs susceptibles d'entraîner une baisse des coûts, rendant l'investissement dans des activités productives moins contraignant pour les entreprises. Une mobilité accrue de la main-d'œuvre dans le cadre d'un accord régional opérationnel et la capacité de la main-d'œuvre migrante à s'adapter à un pays d'accueil de la même région réduisent également les coûts induits par l'exploitation d'un marché du travail régional plus large (Bown et al., 2016).

Figure II.15 Exposition totale des pays de la ligne aux produits manufacturiers des pays de la colonne.

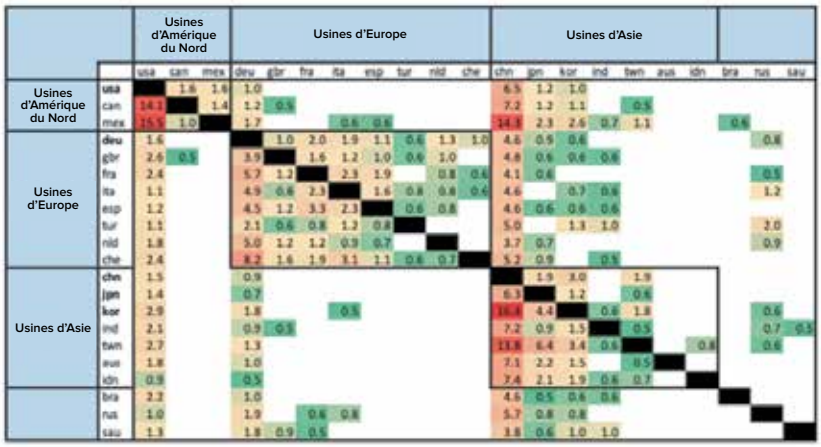

Sources: Baldwin et Freeman (2020), analyse des Tableaux internationaux des entrées-sorties de l'OCDE (disponibles en ligne à l'adresse https://www.oecd.org/sti/ind/inter-country-input-output-tables.htm).
Note: Les chiffres représentent la part de valeur ajoutée des apports directs et indirects des pays de la colonne dans la production manufacturière totale des pays de la ligne. Les parts inférieures à 0,5 % sont réduites à zéro pour des besoins de clarté, de même que les « provisions propres » en diagonale. Par exemple, 4,8 % de la production manufacturière totale du Royaume-Uni (GBR) dépend d'un apport direct et indirect d'intrants manufacturiers de la Chine.

La tendance au régionalisme, au recours à des robots pour remplacer une main-d'œuvre plus rémunérée lorsque cela est possible et à l'évitement des risques liés aux chaînes d'approvisionnement mondiales donne à penser que les activités et les emplois perdus en Chine ne se déplaceront probablement pas vers d'autres marchés à bas salaires. Dans les économies avancées, les entreprises peuvent utiliser leur propre capital pour investir dans des robots afin de remplacer certains emplois et de compenser certains de leurs coûts de main-d'œuvre relativement plus élevés. Pour atténuer les risques, les entreprises des principaux pôles de production régionaux (Union européenne, Asie de l'Est et Pacifique et Amérique du Nord) recherchent des opportunités au sein du pôle concerné ou à proximité, comme indiqué dans l'encadré II.3.

En raison de la faiblesse relative de leur environnement économique et du peu de liens qu'ils entretiennent en aval des CVM avec les trois pôles de production régionaux, il est peu probable que les pays de la région MENA tirent grand profit à court terme de la tendance à la régionalisation des CVM, à moins d'entreprendre des réformes indispensables. La figure II.15 présente une carte thermique montrant les interconnexions entre les secteurs manufacturiers des trois principaux centres de production. Les cellules vertes indiquent des liaisons de plus faible intensité, les cellules jaunes désignent des liaisons d'intensité moyenne, tandis que les cellules orange et rouges mettent en évidence des liaisons fortes. Au niveau des cellules rouges, toute contraction dans le pays figurant dans la colonne aurait un impact négatif significatif sur le pays apparaissant sur la ligne — par exemple, un confinement en Chine entraînerait un ralentissement de 14,3 % de la production

manufacturière du Mexique. Le seul pays de la région MENA représenté dans la matrice est l'Arabie saoudite, qui n'est que modérément touchée — principalement par une demande de pétrole réduite à la suite d'un ralentissement de l'économie chinoise, et dans une bien moindre mesure par une contraction en Allemagne ou aux États-Unis.

Bown et al. (2016) décrivent une approche de la mondialisation basée sur l'expansion de l'intégration du commerce intrarégional. Dans cet esprit, le renforcement de l'intégration commerciale au sein de la région et l'élargissement de l'intégration avec l'Europe et l'Afrique subsaharienne pourraient faciliter l'intégration de la région MENA dans les pôles manufacturiers régionaux et mondiaux. Exploiter les complémentarités entre l'intégration régionale et mondiale peut contribuer à la croissance et à la stabilité.

Cependant, Peridy et Abedini (2014) montrent les effets limités de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) — qui compte 17 pays membres — sur le commerce régional, en raison de la segmentation du marché et de la prédominance du commerce interbranche. Mais les valeurs commerciales intra-GZALE ajustées (ou prédites statistiquement) sont bien plus élevées que les valeurs réelles, ce qui laisse supposer que les pays de la GZALE pourraient tirer profit d'une intégration plus poussée du commerce régional s'ils entreprenaient des réformes appropriées. Par ailleurs, la facilitation des échanges dans la GZALE a le potentiel de renforcer la compétitivité des exportations et de susciter une augmentation considérable de la valeur globale et sectorielle des exportations pour tous les pays, particulièrement ceux du Machreq et du Maghreb. Par voie de conséquence, toutes les sous-régions verraient un accroissement de leurs exportations, par exemple dans les filières agro-industrielles, notamment celles des produits pour lesquels les pays du Machreq et du Maghreb ont un avantage comparatif.

Parra et al. (2016) constatent que les accords de libre-échange Nord-Sud (entre économies avancées et économies en développement) et les accords Sud-Sud (impliquant uniquement des économies en développement) augmenteraient le commerce dans les pays de la région MENA de différentes manières. Les accords Nord-Sud seraient plus avantageux pour les exportations des pays de la région, mais les deux types d'accords entraîneraient une plus grande intégration de la région dans le marché mondial. Les accords de libre-échange incluant les produits agricoles, dans lesquels les pays MENA bénéficient d'un net avantage comparatif, sont plus favorables à ces derniers que ceux qui ne couvrent que les produits industriels. Beyene (2017) observe qu'il y a un immense potentiel pour la région MENA et l'Afrique subsaharienne à intégrer le commerce des minerais et des métaux, des aliments et des matières premières agricoles.

Figure II.16 Commerce intrarégional par région — prévisions et données réelles

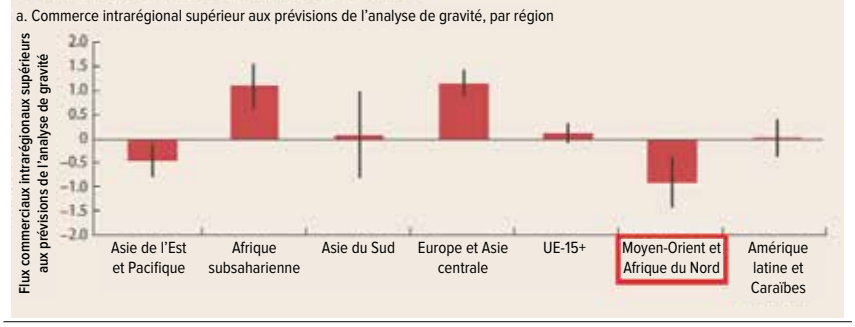

Source : Bown et al (2016).

Étant donné que le commerce intra-MENA est plus faible que prévu dans les modèles économiques qui tiennent compte du poids économique et de la proximité des partenaires commerciaux (analyse de gravité), il existe un potentiel d'accroissement des échanges entre les pays de la région (voir figure II.16). En outre, l'emplacement d'un pays affecte sa compétitivité mondiale, en partie du fait que des facteurs tels que le transport et la logistique, l'électricité et le gaz, les TIC et les services financiers peuvent réduire les coûts des biens et services commercialisés au niveau régional et en améliorer l'efficacité — en augmentant par ricochet la productivité. En outre, la réduction des conflits liée à une coopération accrue améliore l'environnement des affaires pour toutes les entreprises de la région, tandis qu'un conflit dans un pays de la région peut freiner les investissements étrangers potentiels dans tous les autres. C'est ainsi que des efforts d'intégration régionale ouverts aux partenaires commerciaux extérieurs à la région sont considérés comme équivalant à une intégration mondiale.

Cependant, la mauvaise qualité des infrastructures et des services associés (TIC, électricité, transport et logistique) augmente suffisamment les coûts pour empêcher les pays de la région MENA de profiter de la proximité et d'autres avantages normalement associés au commerce intrarégional (Bown et al., 2016).

Sur la base de cette analyse, les pays MENA devraient envisager les mesures suivantes :

- Réduire les tarifs extérieurs de la région dans le cadre d'un régime tarifaire unifié ;
- Renforcer l'intégration entre les sous-régions, en particulier pour les petites économies ;
- Harmoniser les règles — telles que les tarifs, les règles d'origine et les cadres réglementaires pour les produits faisant l'objet d'un commerce régional — afin d'améliorer la compétitivité mondiale ; et
- Réduire les coûts commerciaux en investissant dans les infrastructures et les services associés (TIC, électricité, transport et logistique).

6. La pandémie de COVID-19 : une occasion de repenser les politiques économiques et sociales et l'intégration commerciale régionale avec l'Afrique

Le double choc d'une crise sanitaire induite par la pandémie et de la chute des prix du pétrole (comme discuté au chapitre I) a plongé la région MENA dans une profonde récession. Les fermetures de frontières pour endiguer la propagation du virus ont exacerbé le coût des transactions commerciales. On estime que les volumes d'échanges ont fortement chuté et que la récession devrait s'accélérer dans des secteurs tels que l'électronique et les produits automobiles. La pandémie a des répercussions directes sur le commerce des services, notamment le tourisme, en raison des restrictions de transport et de voyage.

Dans le même temps, les secteurs du commerce de gros, du détail et de la construction sont confrontés à une forte baisse de la demande de la part des consommateurs. Les conséquences sociales de la pandémie sont importantes, en particulier pour les jeunes, les femmes et les travailleurs informels, dont beaucoup ont perdu leur emploi et ont basculé dans l'extrême pauvreté.

Les coûts économiques, financiers et sociaux de la COVID-19 sont importants pour l'économie mondiale, mais encore plus onéreux pour la région MENA. L'analyse de la simulation de l'impact économique de la COVID-19 sur la région MENA réalisée à l'aide du modèle mondial d'équilibre général calculable (CGE) est présentée à l'annexe B. Cette simulation montre que le secteur des services régresserait le plus si la propagation du virus venait à s'aggraver. Dans le scénario de type « pandémie mondiale grave », on s'attend à ce que le secteur des services intérieurs touchés par la pandémie subisse les effets les plus négatifs (-9,3 %), tout comme les services touristiques marchands (-8,8 %). Les exportations mondiales et celles de la région MENA en particulier pourraient également être durement touchées (voir encadré I.1). Les confinements et les fermetures de frontières imposeraient également un fardeau disproportionné aux personnes pauvres et vulnérables (surtout aux femmes), et particulièrement aux commerçants transfrontaliers et aux travailleurs non qualifiés du secteur informel.

Aussi alarmantes que soient ces conclusions, elles semblent également indiquer que la pandémie de COVID-19 peut offrir aux pays de la région MENA l'occasion de repenser leurs politiques économiques et sociales. Elles soulignent en outre l'importance des programmes régionaux de diversification de l'économie en vue de réduire la dépendance à l'égard du pétrole. Ainsi, la pandémie pourrait accentuer la priorité accordée aux entreprises à forte intensité de technologie et de capital humain dans les secteurs les plus viables et les plus résilients aux chocs économiques.

En attendant, la pandémie a mis en évidence les lacunes dans les procédures de gestion des transactions commerciales et des services aux frontières, de nombreux pays ayant du mal à maintenir les échanges commerciaux tout en augmentant les importations de fournitures essentielles et en empêchant la propagation de la maladie. Les pays de la région MENA doivent renforcer les chaînes de valeur régionales et progresser vers les chaînes de valeur mondiales pour favoriser la diversification, réduire la dépendance à l'égard du pétrole et contenir les retombées négatives des chocs. Une étude de la Banque mondiale (World Bank, 2020i) décrit les étapes à suivre pour l'Iraq, qui a la possibilité de reprendre sa place de plaque tournante régionale en matière de logistique. Outre les pays méditerranéens, le continent africain peut offrir d'importantes opportunités économiques et commerciales. L'intégration commerciale le long de l'axe Europe-MENA-Afrique offre le plus grand potentiel économique possible.

Les pays du Maghreb devraient tirer parti de la nouvelle Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour relancer le commerce et les investissements avec les pays africains en tant que fondement de la croissance, l'intégration et la résilience à long terme. La création d'un marché continental entre les pays d'Afrique subsaharienne et ceux du Maghreb, qui entretiennent des liens plus étroits avec les pays du Machreq et du Golfe, exigera it un effort résolu pour réduire tous les coûts commerciaux. Cela nécessite une volonté politique coordonnée et des réformes susceptibles d'aboutir à une législation actualisée qui permet aux marchandises, aux capitaux et à l'information de circuler librement et facilement à travers les frontières. Les pays du Machreq tireraient éventuellement profit du renforcement de la coopération le long de l'axe reliant l'UE, le Golfe et l'Asie. L'assouplissement des procédures commerciales, des améliorations sur le corridor de transport et le développement de l'infrastructure numérique pourraient accroître les débouchés commerciaux pour le Machreq. La libéralisation du secteur des services créé d'énormes possibilités de coopération intrarégionale et interrégionale pour les pays du Machreq.

II.3. Jeter les bases de l'intégration du commerce dans la région MENA après la pandémie

Du fait de la pandémie de COVID-19, on assistera à une substitution d'une grande partie des exportations de biens dans les pays, en raison de facteurs économiques et non économiques (comme la modification des politiques des gouvernements en vue de promouvoir la production nationale de biens essentiels). La perspective d'un important rééquilibrage géographique des chaînes d'approvisionnement mondiales pourrait constituer un risque, mais aussi une opportunité potentielle pour les pays qui parviennent à acquérir des parts de nouvelles productions. Les mesures retenues dans les pays de la région MENA pourraient jeter les bases d'une intégration commerciale régionale plus poussée propre à stimuler la croissance, et à ouvrir la voie à une plus grande participation à l'économie mondiale. Il faudra relever un défi majeur, à savoir gérer les facteurs d'économie politique qui génèrent des coûts de transaction élevés, l'incertitude, l'inefficacité et, en fin de compte, des gains socioéconomiques limités.

Dans le cadre de toute initiative visant à approfondir l'intégration régionale, il faudrait adopter des politiques nationales de nature à faciliter les changements structurels, ainsi que des mesures parallèles adéquates pour atténuer toute augmentation des inégalités résultant de la libéralisation des échanges.

À terme, pour stimuler la création d'emplois, rendre la croissance économique équitable et assurer la stabilité, les futures politiques commerciales de la région MENA devront être pragmatiques. Pour promouvoir l'inclusion sociale et renforcer les moyens d'action des groupes marginalisés et durement touchés, il convient de cibler des secteurs tels que l'agriculture et l'industrie légère (comme le textile, secteur dans lequel les pays de la région ont de bons résultats). Dans le même temps, faciliter l'accès à l'information et à la technologie favorisera également l'inclusion. Les politiques propres à améliorer les infrastructures et les réseaux, réduire les coûts tarifaires et non tarifaires du commerce, améliorer l'environnement des affaires, renforcer les institutions et faciliter l'accès au financement devraient contribuer à ouvrir de nouveaux circuits commerciaux en vue d'assurer une production plus diversifiée et à plus grande échelle. Un programme d'accès aux marchés régional et mondial de la région MENA devrait réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, promouvoir la transparence et, à terme, renforcer la stabilité des politiques.

Lever les restrictions au commerce dans la région MENA pour promouvoir la diversification et l'intensification des échanges

L'amélioration de la logistique et la facilitation accrue du commerce sont des conditions préalables. La capacité des entreprises à intégrer des CVR et des CVM et à y progresser dépendra de la qualité du climat général des affaires, que les décideurs devraient contribuer à améliorer. Résoudre les problèmes de logistique, de financement, de connaissance du marché, de ressources humaines et d'innovation pourrait renforcer considérablement la capacité d'intégration des PME. Un investissement massif dans les programmes d'infrastructure, de transport et de logistique, notamment dans les pays non-membres du CCG, pourrait favoriser la diversification dans l'industrie manufacturière et les services, réduire les retards et élargir l'accès aux marchés.

La stratégie nationale de compétitivité logistique du Maroc pour la période 2010-2015 a débouché sur plusieurs améliorations, notamment la création de l'Agence marocaine de développement logistique (AMDL), la mise en place de plateformes logistiques au sein des zones industrielles et la mobilisation de financements privés (Augier, 2019).

Dans toute la région MENA, la conception de plateformes logistiques intégrées doit viser à les adapter aux besoins des PME, à encourager ces dernières à se regrouper et à rationaliser le coût des services. Parallèlement, les réformes de la logistique devraient inclure la création de zones logistiques intégrées plus proches des espaces de vie, ce qui rendrait plus cohérentes la politique du logement et la localisation des zones industrielles et des services de transport.

L'indispensable réforme de la logistique doit également avoir une dimension internationale. Chaque pays devrait se doter d'une stratégie de développement du fret (maritime, aérien et routier) correspondant à ses ambitions commerciales, qui puisse inclure l'Afrique subsaharienne, l'Europe et/ou les CVM dans lesquelles il souhaite s'intégrer. En effet, les acteurs économiques de la région MENA ne peuvent pas développer davantage les flux commerciaux avec leurs voisins africains et d'autres partenaires commerciaux sans un réseau routier robuste, des routes maritimes définies, un système de fret aérien approprié et des plateformes logistiques mieux intégrées.

Il est nécessaire d'améliorer l'accès au financement. Il faut des marchés financiers qui fonctionnent bien pour favoriser l'expansion des PME et faciliter leur insertion dans les CVR et les CVM. L'accès au capital est essentiel et continuera d'être une priorité dans la période post-pandémie de COVID-19 pour financer les investissements en capital physique et humain, notamment dans les nouvelles technologies nécessaires propices à la reprise. L'élaboration d'incitations et de réglementations garantissant la pérennité des intermédiaires financiers est une priorité urgente.

Les futures politiques relatives au secteur financier de la région MENA devraient également être conçues de manière à soutenir l'entrepreneuriat social et le financement à impact social, lesquels accélèrent l'inclusion. L'entrepreneuriat social vise à trouver des réponses innovantes aux problèmes socioéconomiques susceptibles d'être négligés lorsque les budgets sont réduits. Des entrepreneurs sociaux innovants sont actifs dans la région dans plusieurs secteurs, notamment les services et les activités liées au commerce, mais ils n'ont souvent pas accès aux liquidités, d'où la nécessité d'une présence généralisée d'institutions financières chargées de gérer la finance sociale (Tsakas et Moukaddem, 2019). S'il existe de nombreux outils (finance islamique, microfinance, financement participatif voire obligations à impact social) permettant le financement des programmes par des investisseurs privés, ceux-ci méritent d'être mieux soutenus par les décideurs aux niveaux national et régional (Hausser et al., 2019).

La Tunisie a déjà pris des mesures dans ce domaine. En effet, le 17 juin 2020, elle a approuvé un projet de loi visant à concilier croissance économique et équité sociale en favorisant une coexistence équitable des acteurs publics, privés et autres du marché financier dans un cadre réglementaire commun. La loi vise également à promouvoir l'insertion économique et sociale de personnes défavorisées et marginalisées, notamment celles vivant dans des zones rurales isolées, et de jeunes chômeurs, en leur permettant de s'associer à des coopératives, des mutuelles de crédit ou d'autres groupes pour créer des emplois. Enfin, la loi crée des mécanismes de financement adaptés à l'économie sociale et solidaire.

Il est nécessaire d'aborder la réforme de la réglementation relative au commerce des services en mettant l'accent sur l'harmonisation régionale et transfrontalière. Le commerce dans le secteur des services, qui était déjà inférieur à son potentiel dans la région, a été encore plus affecté par la pandémie. Les services de tourisme, de transport et de distribution ont souffert des restrictions de mobilité et des mesures de distanciation sociale. Les perturbations de l'offre de services ont un impact économique et social important — qui se manifeste par exemple par l'augmentation du chômage.

Des marchés de services ouverts et bien réglementés faciliteraient l'entrée dans les CVM. Des réformes indispensables dans le secteur des services, encore limitées dans la région MENA, réduiraient les coûts du commerce, stimuleraient les PME, contribueraient à l'économie numérique et entraîneraient à terme une croissance solidaire. Les réformes dans la région devraient être axées sur l'harmonisation régionale et transfrontalière des réformes du commerce des services.

Plutôt que de s'attaquer aux restrictions d'envergure nationale uniquement, ce qui est certes nécessaire, il faudrait concentrer les efforts sur l'harmonisation des politiques réglementaires au niveau régional. Les pays échangent davantage avec des partenaires qui ont des réglementations similaires. Ceux de la région MENA devraient d'abord réduire le niveau des restrictions au commerce des services grâce à une coopération en matière de réglementation tournée vers l'avenir, qui prendra de l'ampleur à mesure que les restrictions diminueront. À terme, la coopération en matière de réglementation devrait permettre de réduire les coûts de conformité pour les exportateurs (OECD, 2017).

La transition vers une plus grande facilitation du commerce numérique dans le cadre de futurs accords commerciaux devrait être une priorité. L'économie numérique pourrait améliorer l'inclusion. À long terme, la principale source de croissance économique est le progrès technologique (OECD, 2017). Le développement technologique repose sur un accès mondial au savoir et aux réseaux porteurs de savoir (services, biens). À l'heure actuelle, du fait de la crise de COVID-19, le programme de numérisation s'accélère à travers le monde ; par conséquent, mettre l'économie numérique au service du commerce pourrait permettre d'élargir les possibilités offertes par le commerce intrarégional dans la région MENA (voir encadré II.6). Le développement des TIC s'accompagne généralement de nouveaux modèles opérationnels et de produits sophistiqués. Cela signifie que les réformes du secteur des services dans la région MENA devraient aller de pair avec des réformes de l'éducation et de la formation professionnelle qui fournissent les compétences nécessaires à l'économie numérique. La plupart des accords commerciaux régionaux incluent désormais des mesures de facilitation du commerce numérique, qui sont essentielles pour réduire les coûts du commerce. Par exemple, grâce à son guichet unique électronique, Singapour a réduit les délais de traitement, qui sont passés de quatre jours à 15 minutes, ainsi que le coût de soumission par document de 71 %. Il convient d'envisager l'adoption de politiques qui encourageraient les partenaires MENA à assurer simultanément la facilitation du commerce numérique (voir analyse à l'encadré II.7). Ces politiques pourraient comprendre la création d'un guichet unique électronique, l'enregistrement d'informations en ligne ou la mise en œuvre d'un système d'échange transfrontalier dématérialisé (OECD, 2018).

Pour attirer des IDE liés au commerce des services, les pays de la région MENA doivent également repenser les règles régissant la circulation temporaire des personnes et être plus ouverts les uns envers les autres. Il s'agit notamment d'investir dans des dispositifs de traitement tels que des visas électroniques pour les fournisseurs de services. Des accords commerciaux internationaux comme l'Accord général sur le commerce des services contiennent des dispositions sur la circulation des personnes physiques fournissant des services, en tant que catégorie distincte des migrants en général. Cependant, peu de pays font cette distinction dans leurs lois et réglementations en matière de migration (OECD, 2017). Dans le cadre de l'approfondissement de leurs relations avec l'Afrique (ZLECA) et l'Union européenne (ZLEAC), les pays MENA devraient être parmi les premiers à faire cette distinction et à envisager d'harmoniser les règles liées à la circulation temporaire des fournisseurs de services dans la région.

Encadré II.6. Expansion du commerce numérique dans la région MENA après la COVID-19

Du fait de la crise de COVID-19, le programme de numérisation s'est accéléré à travers le monde, ce qui aura des effets importants sur l'avenir du travail, les compétences de la main-d'œuvre et le commerce pour les pays MENA. Dans cette optique, mettre l'économie numérique au service du commerce pourrait contribuer à élargir les perspectives des échanges intra-MENA et à créer des emplois pendant et après la pandémie. Une numérisation accrue permet de relier des marchés éloignés et renforcerait les liens commerciaux au sein de la région et au-delà. Les données indiquent qu'Internet augmente le commerce des biens physiques et des services numériques (Borga et Konczner 2011 ; Freund et Weinhold 2004 ; Olarreaga et Austin 2012). Environ 40 % de la population de la région a moins de 20 ans, ce qui signifie que des millions de jeunes dans les pays de la région MENA pourraient devenir des consommateurs, des entrepreneurs et des techniciens, et contribuer à l'expansion de l'économie numérique de la région.

Le commerce électronique régional a augmenté de 25 % par an pour atteindre 8,3 milliards de dollars entre 2014 et 2017 (voir figure IIB6.1). Pourtant, comparé aux indices de référence, le commerce électronique dans les pays MENA est faible, et pourrait donc s'accroître davantage (voir figure IIB6.2). En matière de politiques, les lacunes dans plusieurs domaines doivent être comblées pour favoriser et élargir le commerce électronique à l'échelon des pays et au-delà des frontières nationales. Arezki et autres (2018) ont noté que la région MENA est à la traîne par rapport aux autres régions en matière d'accès à l'Internet, de compétences numériques, d'accès aux biens et services TIC, ainsi que d'accessibilité et de fiabilité des connexions Internet.

(suite)

Figure IIB6.1. Le commerce électronique dans la région MENA augmente de 25 % par an depuis 2014

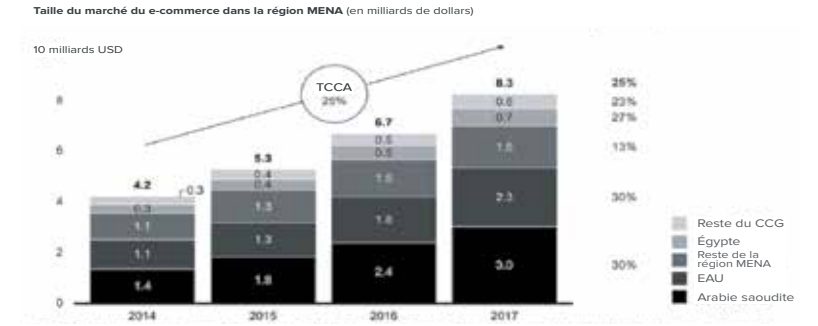

Notes : Cela inclut toutes les ventes électroniques d'articles de mode, d'hygiène personnelle, de beauté, d'électronique et d'épicerie des entreprises vers les consommateurs, et exclut les opérations d'e-commerce entre entreprises et entre consommateurs, la livraison de repas, les voyages, le divertissement, les services et les autos. Le CCG désigne le Conseil de coopération du Golfe qui se compose des pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.
La région MENA comprend tous les pays membres du CCG plus l'Égypte, l'Algérie, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye la Mauritanie, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.
Sources : OMD Arabnet ; eMarketer ; E-commerce Foundation ; Euromonitor ; BMI Research; PayPal Insights ; PAYFORT; Bain analysis

Source: Google et Bain & Company, 2019.

Figure IIB6.2. Il existe encore une marge de croissance pour le commerce électronique dans la région MENA

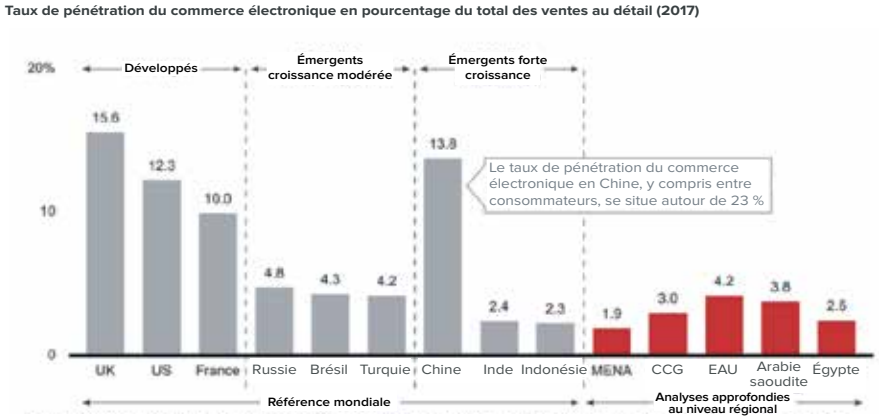

Notes : Le commerce électronique n'inclut pas la livraison de repas ; le taux de pénétration est exprimé en pourcentage des ventes au détail sur des plateformes électroniques par rapport au total des ventes au détail, les opérations entre consommateurs sont prises en compte pour l'Inde, le CCG désigne le Conseil de coopération du Golfe qui comprend les pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar ; la région MENA comprend tous les pays membres du CCG plus l'Égypte, l'Algérie, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye la Mauritanie, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.
Sources : Enquêtes sur les dépenses des ménages ; Forrester ; Euromonitor ; Bain analysis

Source: Google et Bain & Company, 2019.

L'accélération du commerce électronique exigera l'expansion des TIC pour assurer la fiabilité, la vitesse et l'accessibilité des connexions Internet et cellulaires mobiles. En moyenne, la connexion Internet est lente dans la région MENA. Selon les données collectées par Cable (cable.co.uk), la vitesse de l'Internet au Yémen est de 0,34 mégaoctet par seconde (Mb/s) contre 55,13 Mb/s à Singapour. La région est à la traîne de tous les pays et, en particulier, de toutes les autres régions en développement en ce qui concerne le nombre d'abonnés au haut débit fixe pour 100 habitants (figure IIB6.3). Le coût d'accès à l'Internet dans les pays MENA est plus élevé que dans d'autres pays, et les forfaits Internet sont moins abordables pour les ménages, en particulier pour les femmes. Les données de Cable montrent que les tarifs mensuels de l'Internet sont élevés dans certains pays du CCG, allant de 85 dollars par mois en Arabie saoudite à 155 dollars aux Émirats arabes unis, contre moins de 10 dollars par mois en Russie.

(suite)

En ce qui concerne le nombre moyen de transactions électroniques par habitant, la région MENA vient derrière toutes les autres régions en développement, à l'exception de l'Afrique subsaharienne. Au lieu des paiements en ligne et mobiles, le paiement en espèces à la livraison reste le mode de paiement privilégié dans la région, ce qui limite la croissance du commerce électronique. Comme le montrent les figures IIB6.4 et IIB6.5, la région MENA est en retard sur toutes les autres régions en développement en ce qui concerne le nombre moyen de transactions électroniques par habitant. Dans cette région, 80 % de la population non bancarisée possède un téléphone mobile, tandis que moins de 7 % des personnes qui possèdent un téléphone mobile ont un compte d'argent mobile. La région MENA est également à la traîne de tous les pays pour d'autres mesures importantes, notamment la capacité de bande passante en bits par utilisateur d'Internet, et se trouve loin derrière les pays à revenu intermédiaire en ce qui concerne les abonnés à l'Internet haut débit fixe.

Figure IIB6.3. Forte pénétration du mobile, mais accès limité au haut débit

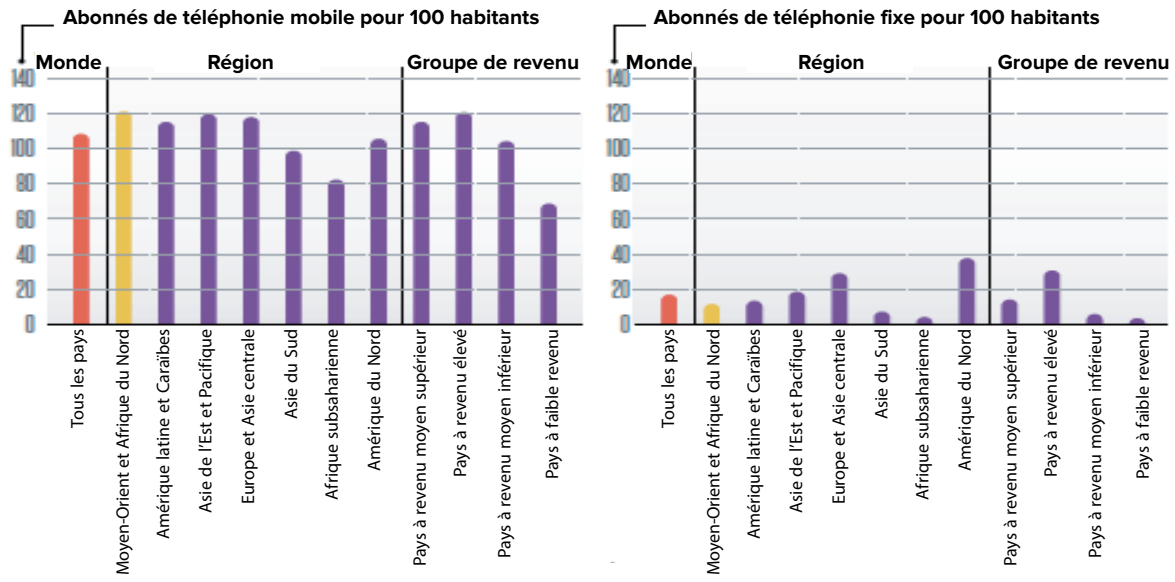

Sources: The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018, Banque mondiale

(suite)

Figure IIB6.4. Connexion Internet de piètre qualité et solutions de paiement électronique quasi inexistantes

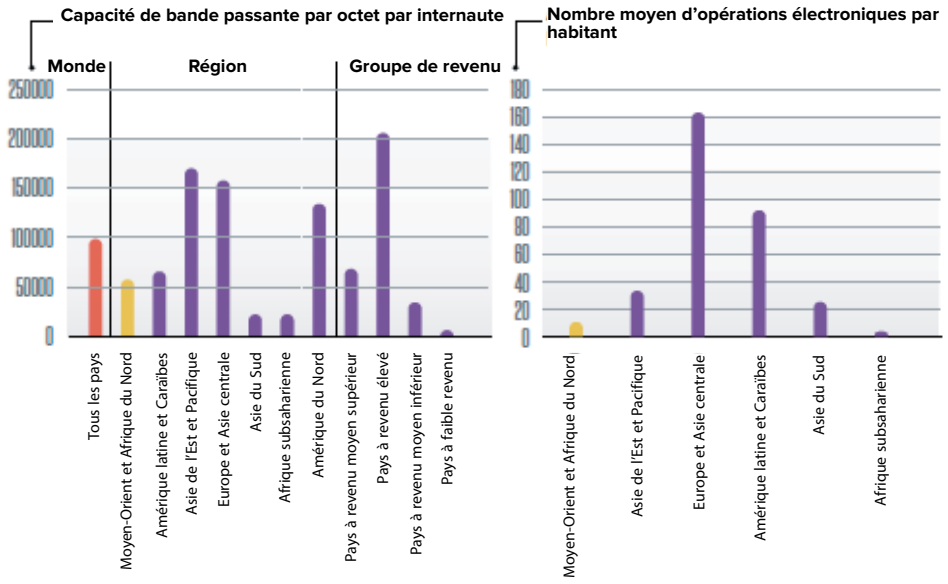

Sources: The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018, Banque mondiale.

Figure IIB6.5. Internet fixe à large bande dans la région MENA

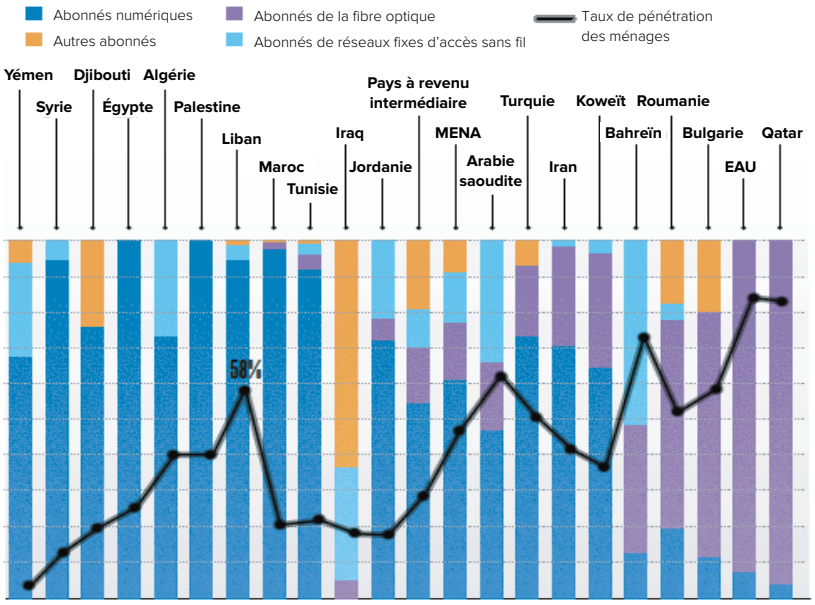

Source: Telegeography, 2017.

(suite)

L'amélioration de l'accès aux TIC, en particulier dans les pays hors du Golfe, est essentielle. D'une part, les technologies numériques sont un levier fondamental de croissance et de création d'emplois dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'environnement, et une administration publique en pleine réforme. D'autre part, elles représentent un important vecteur d'intégration régionale, car elles pourraient favoriser l'augmentation des flux intrarégionaux de biens et services et ouvrir de nouvelles voies de commerce électronique avec d'autres partenaires commerciaux, notamment l'Union européenne et l'Afrique subsaharienne. Il pourrait ainsi en résulter un relèvement après la pandémie qui soit plus solidaire et durable.

L'expansion du commerce électronique pourrait également servir d'accélérateur d'emploi, en particulier pour les femmes jeunes et instruites de la région MENA. Les femmes de la région avaient moins de possibilités d'emploi que les hommes avant la pandémie ; elles en ont encore moins maintenant. Environ deux tiers des femmes actives dans les pays MENA travaillent dans le secteur de la santé et dans l'économie informelle, deux secteurs durement touchés pendant la crise, d'où le fait que plus de femmes que d'hommes aient perdu leur emploi. L'expansion du commerce électronique pourrait offrir plus de possibilités aux femmes chefs d'entreprise touchées par la pandémie. Compte tenu des normes sociales restrictives et culturelles, le commerce électronique offre aux femmes la flexibilité de travailler et d'étendre leurs activités, même en période de crise. Dans cet esprit, des mesures doivent être prises rapidement aux fins d'améliorer les politiques et les compétences pour garantir aux femmes l'accès numérique, un encadrement, une formation et la capacité d'accéder aux financements. De plus, le renforcement des capacités des femmes entrepreneurs touchées par la crise, pour leur permettre de s'abonner ou se réabonner à des plateformes de commerce électronique et développer leurs exportations en participant à des chaînes d'approvisionnement locales, régionales et mondiales, pourrait accroître leur résilience aux chocs futurs.

Positionner la région MENA pour qu'elle prenne sa place dans les chaînes de valeur régionales et mondiales

L'intégration régionale après la pandémie exigera une meilleure convergence des mesures non tarifaires (MNT).

Pour que les pays de la région MENA s'intègrent mieux dans les CVM, ils doivent procéder à des réformes convergentes des MNT. Ce n'est qu'alors que la politique commerciale pourra devenir un instrument central pour rétablir les perspectives de croissance et d'emploi. Toute action en la matière doit être menée dans un cadre de concertation régionale. Dans la plupart des pays, la responsabilité de la conception des MNT est répartie entre plusieurs ministères et organismes que rien n'incite à se parler. Comme indiqué précédemment, l'efficacité de ces politiques dépendra de la manière dont elles sont examinées, acceptées et appliquées, et du degré de « confiance mutuelle ». Pour assurer la convergence et simplifier les MNT, les pays MENA pourraient envisager de mandater un organisme régional existant pour s'occuper de l'harmonisation et de la réduction des restrictions non tarifaires, avec le soutien et la participation d'organismes nationaux, ou un mécanisme régional leur permettant d'assurer une coordination systématique. La coopération technique au niveau régional s'est avérée efficace dans d'autres parties du monde. Par exemple, la Communauté économique de l'ASEAN se concentre sur l'élimination des MNT ayant une incidence sur le commerce intrarégional. Ainsi, le secrétariat de l'ASEAN est chargé de répertorier et de classer les obstacles non commerciaux comme suit : vert pour les MNT qui ne constituent pas des obstacles au commerce ; ambre pour les MNT dont le caractère restrictif pour le commerce pourrait être discuté ; et rouge pour les obstacles non tarifaires clairement définis. Les classifications sont revues par les pays membres, et les mesures sont examinées et hiérarchisées aux fins d'élimination par les organes de négociation. Pour maintenir leur crédibilité, ces institutions régionales doivent avoir pour fondement le droit et disposer de ressources humaines suffisantes et indépendantes (Cadot, Munadi et Yan Ing, 2017).

Jusqu'à présent cependant, de nombreuses MNT de différents pays sont mises en œuvre sans avoir à l'esprit une « vue d'ensemble ». La ZLECA offre une excellente occasion à la région MENA et à l'Afrique subsaharienne de simplifier et d'harmoniser leurs MNT, en particulier en ce qui concerne les mesures liées aux exportations et les obstacles techniques qui restent trop restrictifs. Par conséquent, dresser un inventaire de toutes les MNT appliquées par chaque pays MENA pourrait s'avérer utile pour décider d'éliminer certaines mesures de restriction au commerce intra-MENA et, après une analyse approfondie, mettre en place des accords de reconnaissance mutuelle pour les produits des secteurs prioritaires.

En outre, certaines MNT ont une composante « d'inclusion » et pourraient être considérées comme propices à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies. Par exemple, les mesures sur la propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur, les brevets, les marques et les indications géographiques, favorisent la réalisation de l'ODD 9 portant sur la promotion de l'innovation, et de l'ODD 17 qui présente l'innovation technologique comme un des pilliers pour la mise en œuvre d'un développement durable. De plus, les brevets incitent les entreprises à effectuer des investissements coûteux dans la recherche-développement, par exemple dans les nouveaux médicaments nécessaires pour atteindre l'ODD 3 sur la santé et le bien-être, ce qui devient encore plus important pendant une pandémie et au lendemain de celle-ci. L'harmonisation des MNT dans les pays de la région MENA sera essentielle.

Commerce à travers la Méditerranée et renouvellement des accords avec l'Union européenne. La diversification et la mise à l'échelle nécessiteront également une libéralisation euro-méditerranéenne supplémentaire dans des secteurs auparavant exclus, principalement l'agriculture et les services. L'Union européenne et ses partenaires du sud de la région MENA protègent fermement leurs secteurs agricoles et agro-industriels. Dans des pays comme la Tunisie, il s'agit particulièrement du lait, de la viande, des céréales et des boissons, tandis que l'Union européenne protège des produits tels que l'huile d'olive, les fruits et les légumes. Pourtant, étant donné que le secteur agricole joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et l'emploi, il doit être inclus dans le programme UE-Med post-pandémie. De plus, des gains peuvent être escomptés de la transformation des zones de libre-échange en ZLEAC plus larges, à condition que les négociations conduisent à des solutions symétriques, justes et solidaires.

Renforcer les liens commerciaux entre la région MENA et l'Afrique subsaharienne. De nombreuses possibilités s'offrent à la région MENA pour intensifier ses liens avec l'Afrique subsaharienne grâce à la ZLECA. Si un nouvel accord de libéralisation du commerce ne garantit pas nécessairement des flux commerciaux, il incite à rendre le commerce avec d'autres partenaires plus accessible et plus attrayant.

Les pays MENA pourraient envisager d'étendre leurs accords commerciaux (Afrique du Nord–Moyen-Orient) en suivant un modèle similaire. Selon une nouvelle étude de la Banque mondiale, la mise en œuvre de la ZLECA avec succès contribuerait à atténuer les effets néfastes de la COVID-19 sur la croissance économique de l'Afrique en favorisant le commerce régional et les CVR par la réduction des coûts des échanges (World Bank, 2020a). L'étude révèle que le volume des exportations totales pourrait augmenter de près de 29 % et que les exportations intracontinentales feraient un bond de plus de 81 %, tandis que les exportations vers les pays non africains progresseraient de 19 % d'ici à 2035. L'augmentation la plus importante des exportations vers les partenaires régionaux est attendue dans le secteur manufacturier, suivi de la fabrication à forte intensité d'énergie, des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique, ainsi que des produits alimentaires transformés. Parmi les services, la plus grande expansion vers les partenaires régionaux est attendue dans la santé et l'éducation, le transport et les autres services aux entreprises.

Figure II.17 Gains réels en termes de bien-être générés par la ZLECA, par pays et par réforme

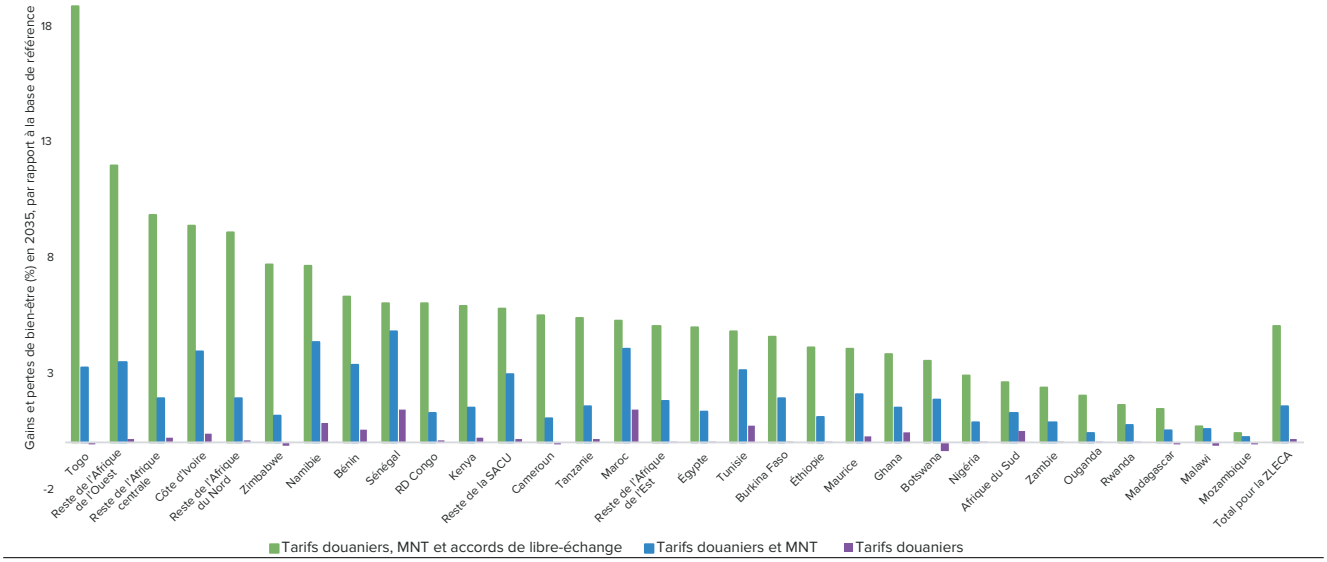

Source: World Bank, 2020a, adapté de World Bank, 2020d.

Dans le cadre de la ZLECA, les importations totales en provenance de pays non-membres de la Zone devraient également augmenter, en particulier dans le secteur manufacturier. Trois filières (produits chimiques, caoutchouc et plastique ; aliments transformés ; et textiles) devraient aussi connaître un accroissement de leurs importations. S'agissant du secteur des services, les importations augmenteraient le plus rapidement dans les « autres services aux entreprises », celles en provenance de l'Union européenne enregistrant la plus forte progression.

La mise en œuvre complète de la ZLECA pourrait accroître de 7 % les gains réels en termes de bien-être d'ici 2035, soit l'équivalent de 450 milliards de dollars aux prix de 2014 et aux taux de change du marché (World Bank, 2020a). Les effets devraient varier selon les pays et les secteurs. Les pays MENA participant directement à la ZLECA, comme le Maroc, l'Égypte et la Tunisie, pourraient réaliser des gains de bien-être de près de 5,3 %, 5 % et 4,8 % respectivement (voir figure II.17). Le reste de la région Afrique du Nord pourrait enregistrer un gain de bien-être pouvant atteindre 9,1 %. Contrairement aux droits de douane, les MNT dans certains pays africains (y compris en Afrique du Nord) sont encore élevés et répandus, ce qui demeure un important obstacle au commerce. L'assouplissement de ces MNT aura une incidence sur le commerce de tous les pays du continent africain, dont plusieurs pays de la région MENA, puisqu'ils en bénéficient directement en tant que membres de la ZLECA.

Le développement de réseaux intégrés de commerce et de production en Asie offre des enseignements pour la mise en œuvre de la ZLECA, avec des engagements de facilitation du commerce et une meilleure gestion des frontières, ce qui pourrait permettre non seulement de réduire les coûts des opérations commerciales en Afrique, mais aussi d'établir des liens plus étroits avec les pôles mondiaux (World Bank, 2020d). L'impact de la ZLECA dépendra en grande partie des modalités d'élimination des MNT et de mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce.

Interventions dans le domaine du commerce après la pandémie de COVID-19 : réaffectation des facteurs et fourniture de biens publics régionaux. De nombreuses économies de la région MENA connaissent des baisses considérables des importations et imposent des interdictions d'exportation, qui touchent en particulier les produits alimentaires et médicaux et des articles liés à l'hygiène (voir tableau F1 à l'annexe F et analyse à l'encadré II.7). Garantir l'approvisionnement en fournitures médicales suffisantes pour lutter contre la pandémie a été la priorité des décideurs de la région MENA. L'Algérie a ainsi pris des mesures de libéralisation exceptionnelles pour faciliter les importations de produits médicaux et de certains autres articles. Le 18 juin 2020, l'Égypte a prolongé de trois mois son interdiction du 17 mars d'exporter des masques, des gants et de l'alcool désinfectant. Oman a interdit les exportations de masques et de désinfectants pour les mains, et exempté de droits de douane toutes les importations destinées à la lutte contre la COVID-19. Le 2 mars, l'Arabie saoudite a arrêté toutes les exportations de produits de dépistage et de prévention du coronavirus, ainsi que l'exportation de médicaments, de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux. Les considérations d'approvisionnement sont également essentielles pour les investissements dans les produits pharmaceutiques, les fournitures médicales et les soins de santé (de plus en plus tributaires des CVM), qui sont nécessaires pour faire face à la crise, et favorisent la diversification et l'augmentation de la production. La pandémie peut inciter les entreprises locales à investir dans ces secteurs afin de pouvoir répondre à une demande croissante.

Dans l'intervalle, des mesures ont été prises pour faciliter le commerce des services. En mars, Oman et les Émirats arabes unis ont débloqué l'accès aux services de communication vocale sur Internet (VoIP), afin de faciliter le travail de la maison et d'aider à prévenir la propagation du virus (WTO, 2020). La banque nationale d'Oman a aussi prévu des exemptions de commissions pour les transactions par jetons et les opérations locales effectuées sur sa plateforme de banque en ligne, afin d'encourager les entreprises clientes à faire usage des services bancaires numériques. Le commerce de services, notamment dans des secteurs tels que la banque, l'éducation et la santé, pourrait être encouragé si de telles mesures devenaient permanentes.

En outre, la viabilité alimentaire étant une priorité dans la région MENA, chaque pays a pris des mesures pour garantir que les produits restent disponibles. Par exemple, le 1er avril, le Maroc a suspendu les droits d'importation sur certains produits alimentaires et le 7 mai, il a prorogé la suspension des droits de douane sur le blé tendre et les produits dérivés jusqu'en décembre 2020. Le 15 juin, l'Égypte a imposé une interdiction de trois mois frappant les exportations de haricots et de lentilles, tandis que le ministre égyptien de l'Industrie et du Commerce a décrété l'interdiction d'exporter certains types de légumes. D'autres interdictions d'importations et d'exportations imposées par les pays MENA à des fins de sécurité alimentaire figurent à l'annexe F (tableau F1).

Les pays MENA prennent des mesures d'investissement et repensent leur approche des nouveaux modèles de chaînes de valeur. Le 20 mars, l'Arabie saoudite a annoncé un programme de soutien au secteur privé d'un montant de 70 milliards de rials saoudiens (18,7 milliards de dollars) qui prévoit la suspension temporaire des impôts, frais et autres droits versés à l'État, afin de fournir des liquidités au secteur privé, et une augmentation des financements disponibles au titre du Fonds de développement national. Le 1er juillet, le gouvernement a annoncé qu'il offrirait 94 « opportunités » d'investissement agricole au secteur privé à court terme (IMFc, 2020).

La Tunisie élabore une nouvelle stratégie d'investissement pour 2021, qui est axée sur les stratégies de relocalisation et d'externalisation dans un pays proche pour les investisseurs étrangers qui envisagent de délocaliser leurs chaînes de production (OECD, 2020a). Les pays MENA réorientent également leur production vers les produits de santé et les matières premières, notamment dans les zones franches – dans lesquelles les biens et services peuvent être produits et échangés librement, souvent à des taux d'imposition et des tarifs douaniers bas. L'Égypte, par exemple, a approuvé récemment 30 nouveaux projets à établir dans la zone d'investissement pour le développement industriel. En avril, le gouvernement a autorisé les entreprises industrielles opérant dans les zones franches à réorienter leur production pendant six mois vers des produits liés à la santé (masques et produits de protection) en utilisant les chaînes de production existantes. Entre-temps, en avril, le gouvernement a également autorisé une augmentation pour six mois des quotas d'exportation vers le marché local des entreprises industrielles situées dans les zones franches, qui sont passés de 20 à 50 %. De plus, les entreprises peuvent vendre jusqu'à 20 % de leurs matières premières et accessoires sur le marché local avec une approbation spéciale des autorités de la zone franche. Dubaï a engagé des initiatives de relance économique, telles que permettre le transfert de main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs opérant dans les zones franches dans le cadre de contrats permanents ou temporaires sans pénalités en 2020 (OECD, 2020a).

Encadré II.7. Fournir des biens publics régionaux après la pandémie de COVID-19

Une intégration régionale plus poussée peut générer des avantages positifs grâce à la fourniture de biens publics régionaux en vue de coordonner les interventions en cas de catastrophe, de contenir des effets externes négatifs tels que la propagation de maladies transmissibles, d'améliorer le capital humain et de renforcer les mesures environnementales.

Améliorer l'infrastructure de connectivité numérique régionale: Les pays de la région devraient améliorer leur connectivité numérique régionale avec des marchés plus larges en Afrique et dans les pays méditerranéens afin d'accroître la productivité, de coordonner une riposte efficace en cas de catastrophe, de contenir les effets externes négatifs et de créer des emplois résilients, durables et ouverts à tous dans la région (voir la section 6). Pour favoriser la connectivité régionale, développer les infrastructures sous-régionales et élargir les CVR et le commerce numérique, il faut adopter de nouvelles technologies et fournir des « biens publics numériques », y compris des solutions Internet à haut débit rapides et fiables et des modes de paiement numérique. La croissance des modes de paiement numériques dans la région est si limitée, en particulier en Afrique du Nord, que des pays beaucoup plus pauvres d'Afrique de l'Est surpassent la région MENA, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'argent mobile (voir encadré II.6). Par exemple, en 2019, seulement 33 % des adultes de la région MENA ont effectué ou reçu des paiements numériques, contre 44 % dans d'autres pays en développement et 91 % dans les pays à revenu élevé. Même dans les marchés où le commerce électronique gagne du terrain, comme aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite et en Égypte, les espèces restent le mode de paiement préféré : 51 % des adultes paient « en espèces à la livraison » les achats effectués en ligne (Arezki et al. 2018). Le développement des paiements numériques et de l'économie numérique au sens large peut être accéléré grâce à l'expansion et à la surveillance des nouvelles entreprises de technologie financière dans la région.

Renforcer le capital humain régional : Une collaboration étroite entre les pays en vue d'améliorer le capital humain pourrait apporter une contribution considérable à la croissance future de la région. Elle pourrait également contribuer à sauver des vies en permettant d'assurer une préparation aux épidémies plus fiable et coordonnée au niveau régional, et d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres et vulnérables, en particulier celles qui vivent dans des zones fragiles. Les domaines d'intervention visés comprennent la préparation aux pandémies et la coordination des ripostes, le renforcement des compétences et des capacités statistiques, ainsi que la circulation des données et la prestation de services numériques.

Préparation aux pandémies et coordination des ripostes : Les efforts régionaux de préparation et de riposte aux pandémies pourraient s'articuler autour de la mise en œuvre de plans de préparation et de riposte aux pandémies qui sont coordonnés au niveau régional. Étant donné l'ampleur de la crise de COVID-19 et l'incertitude entourant sa gravité et sa durée, il est essentiel de tirer le meilleur parti des ressources, des idées, des réseaux, des avantages comparatifs et des compétences d'un large éventail d'acteurs régionaux. Il est tout aussi essentiel de faire en sorte que le programme de préparation dans la région soit renforcé et étendu en raison des énormes coûts humains, économiques et sociaux de l'épidémie. La collaboration régionale devrait être axée sur la création d'un système virtuel de réseaux de continuité et de prestation des soins et la systématisation d'un réseau régional de télémédecine. Le système peut permettre d'utiliser efficacement les moyens médicaux et les ressources en matière de soins, en particulier pour les zones rurales et les personnes défavorisées de la région.

Renforcement des compétences et des capacités statistiques : La création de centres régionaux visant à renforcer les compétences et les capacités statistiques est indispensable pour assurer la transformation économique de la région MENA et sa capacité à soutenir la création d'emplois. Ces centres représenteraient une initiative régionale à laquelle participeraient la région MENA, l'Europe et l'Afrique, puisqu'il n'est pas possible pour chaque pays d'avoir des centres de haute qualité dans chaque discipline spécialisée et que les approches régionales offrent d'énormes possibilités de transfert de connaissances. Les centres réuniraient des étudiants de toute la région pour poursuivre des objectifs communs et aider à constituer un réservoir de travailleurs qualifiés dans lequel les employeurs du secteur privé de la région pourraient puiser. Des programmes régionaux de renforcement des compétences et des capacités permettraient aux pays d'engranger des profits à grande échelle, de se spécialiser et de développer leurs avantages comparatifs, ce qui pourrait contribuer à une intégration plus poussée.

(suite)

La circulation des données et la prestation de services numériques, en particulier au-delà des frontières, pourraient jouer un rôle essentiel en réponse à la crise de COVID-19. La collecte et la diffusion de données sur le commerce, ainsi que la prestation de services dans la région MENA, ont toujours été problématiques ; les pays de la région communiquent leurs données d'une manière peu fiable. En raison de la médiocrité des statistiques commerciales officielles, les décideurs ne sont pas en mesure d'évaluer pleinement l'ampleur des obstacles au commerce intrarégional. Sans une image complète, ils ne peuvent pas concevoir de politiques efficaces en matière de commerce et d'investissement. Il est donc absolument nécessaire d'améliorer la fourniture de données de haute qualité et à haute fréquence pour étayer les politiques. Par ailleurs, il existe des possibilités d'utiliser des mégadonnées à haute fréquence pour éclairer les actions des secteurs public et privé. Ces initiatives régionales devraient, par leur ampleur, leur portée et leurs puissants effets de démonstration, être conçues pour toucher de nombreux domaines tout en garantissant que chaque pays puisse bénéficier d'un apprentissage entre pairs, en particulier en période de pandémie et de crise.

Intégrer des mesures environnementales régionales dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation. Les perturbations dans les CVM appellent de plus en plus l'attention sur les chaînes de valeur locales et régionales, donnant ainsi une impulsion indispensable à l'intégration régionale. Les politiques environnementales devraient être axées sur le renforcement de la résilience aux chocs et la promotion d'une gestion efficace des problèmes qui transcendent les frontières. Des politiques environnementales volontaristes, en particulier en réponse au changement climatique, portent notamment sur l'intégration de stratégies régionales sur l'eau, l'énergie et l'alimentation. Ces stratégies pourraient offrir des possibilités importantes pour l'économie et la création d'emplois dans les pays MENA. Les efforts visant à connecter les marchés de l'énergie et du numérique, à soutenir les chaînes de valeur alimentaires et à élargir l'échelle de l'activité économique dans les filières à haut rendement énergétique peuvent aider la région MENA à se remettre de la crise.

Créer un plus grand marché des énergies renouvelables grâce au renforcement de l'intégration du marché euro-méditerranéen de l'électricité permettrait de relier les pays de la région MENA, riches en ressources énergétiques sans carbone, à l'Europe, qui a un fort besoin d'électricité sans carbone et est prête à en payer le prix. La connectivité, clé de la transition énergétique, passe par la disponibilité et l'utilisation efficace de lignes de transport, qui sont difficiles à financer et à mettre en œuvre. L'intégration du marché régional dans toute l'Europe élargirait l'accès à des sources d'approvisionnement sobres en carbone telles que les réserves hydroélectriques du Nord (par exemple, en Norvège) et une énergie solaire abondante dans les pays du sud et de l'est de la région MENA. En outre, les pays MENA doivent fournir des incitations financières et simplifier les procédures administratives pour attirer davantage d'investisseurs intéressés par le secteur des énergies renouvelables (Ben Saad et al., 2019).

L'insuffisance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est à l'origine d'environ 21 milliards de dollars de pertes économiques dans la région MENA (World Bank, 2018). Les mesures visant à améliorer la gestion et la répartition des rares ressources en eau revêtent une importance cruciale pour la croissance et la stabilité de la région. Il est nécessaire de promouvoir une approche régionale intégrée pour gérer la pénurie d'eau, principalement en s'attachant à renforcer la collaboration et l'intégration entre les différents pays partageant l'accès à l'eau. Pour répondre aux futurs besoins en eau de la région, il convient d'adopter une approche résiliente et intégrée privilégiant la coopération régionale. Un cadre de coopération intégré qui englobe toutes les parties prenantes est une condition préalable à une gestion efficace et rentable. De plus, pour trouver des solutions à la pénurie d'eau, il faudrait mettre fortement l'accent sur la participation des communautés et groupes de population vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, qui pâtissent le plus de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Située entre l'Europe et l'Afrique, la région MENA offre un potentiel commercial et des économies d'échelle énormes pour la sécurité alimentaire, en particulier pour les pays du CCG avec qui elle partage des ressources similaires et des modes de consommation communs. En Afrique de l'Est par exemple, l'agro-industrie attire les investisseurs du CCG, notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. L'Afrique de l'Ouest reçoit également des investissements considérables du CCG. L'opérateur portuaire mondial Dubaï World étend par exemple ses activités au Sénégal en construisant une zone économique, portuaire et logistique intégrée dans la capitale Dakar. En outre, la production agricole a des retombées positives évidentes pour la santé et la biodiversité, et contribue à revitaliser les zones rurales tout en offrant des possibilités de revenus dans les zones reculées. Les partenariats avec des acteurs nationaux, régionaux et mondiaux devraient favoriser le développement et la confiance entre les pays, et permettre de mobiliser les ressources et les connaissances nécessaires pour concevoir des solutions innovantes et ouvertes à tous.

Une intégration commerciale plus poussée comme moyen d'assurer la stabilité régionale. Les changements que connaît le monde et le scénario de l'après-COVID-19 qui se profile offrent de nouvelles possibilités aux pays MENA. La pandémie a révélé les vulnérabilités des longues chaînes d'approvisionnement, que les entreprises européennes souhaitent remplacer par des chaînes beaucoup plus courtes et fiables. En attendant, la nouvelle réalité exigera des réaffectations de facteurs.

Comme cela a été indiqué, la santé, l'alimentation et l'économie numérique pourraient être trois secteurs critiques dans la région MENA alors qu'elle se dirige vers la reprise et au-delà. Les pays de la région devraient saisir les possibilités offertes par les mutations de l'économie mondiale, du commerce et des investissements. Un meilleur accès au financement permettrait de promouvoir les IDE et de créer des chaînes régionales de valeur ajoutée qui pourraient s'intégrer dans les CVM. Si les pays MENA coordonnent leur engagement aux côtés de l'Afrique dans le cadre de la ZLECA, de nouveaux investissements pourraient être utilisés au profit de l'intégration intrarégionale, ce qui pourrait apporter la stabilité régionale si nécessaire.

De plus, pour récolter les bénéfices de l'économie mondiale sans exacerber les tensions commerciales ou le protectionnisme, les pays MENA devraient établir des partenariats commerciaux dans la région et dans le cadre plus large des systèmes multilatéraux fondés sur des règles. De nombreux obstacles entravent l'entrée et l'expansion sur plusieurs marchés de la région MENA, alors que le commerce intra-MENA offre de vastes potentialités. La région MENA gagnerait à approfondir et élargir l'intégration régionale et à miser sur sa position géostratégique, car cela lui permettrait de diversifier les échanges, de renforcer les IDE et les transferts de technologie et d'améliorer sa compétitivité, mais aussi et surtout d'assurer sa stabilité économique et politique. Pour ces raisons, les réformes du commerce devraient non seulement porter sur les questions techniques, mais aussi remédier aux obstacles liés à l'économie politique, notamment la méfiance, le népotisme et le manque de transparence, de façon à renforcer la coopération et la stabilité régionales.

Ce nouveau cadre d'intégration de la région MENA après la pandémie pourrait s'inspirer des piliers suivants proposés dans le rapport intitulé « New Levant » (World Bank, 2014b) :

- *Les objectifs politiques et économiques doivent être équilibrés.* L'histoire a montré que lorsque les composantes commerciales et économiques des accords ne sont pas bien pensées et que l'impact sur les économies des participants (en particulier des pays en développement) n'est pas soigneusement pris en compte, en général les accords ne fonctionnent pas bien ou deviennent lettre morte. Les relations entre les pays peuvent alors se dégrader, ce qui entraîne une intensification des tensions et de l'instabilité. La politique régionale et les objectifs commerciaux devraient recevoir une attention particulière lors de la mise en place d'un nouveau cadre d'intégration.

- *La libéralisation devrait profiter à tous les secteurs.* La portée des accords de libre-échange existants signés par les partenaires de la région MENA ne doit pas se limiter au seul secteur manufacturier. L'agriculture et les services, jadis exclus de la libéralisation, doivent être inclus. La libéralisation devrait aller au-delà de la suppression des tarifs pour couvrir tous les domaines réglementaires d'intérêt mutuel, notamment la facilitation du commerce, les normes et l'évaluation de la conformité, la protection des investissements, les marchés publics et la politique de la concurrence.

- *Des réformes intérieures complémentaires devraient être envisagées.* L'expansion du commerce intra-MENA élargira l'accès aux marchés. Toutefois, pour accroître la stabilité dans les États membres et entre ceux-ci, il convient d'améliorer substantiellement les politiques intérieures qui entravent le commerce (comme le nombre d'approbations requises pour l'exportation d'un produit) et de procéder à l'harmonisation régionale du climat des affaires et des investissements. Une collaboration plus étroite dans ces domaines — d'abord au sein des pays de la région MENA puis avec l'Europe (à travers les accords UE-Med) et l'Afrique subsaharienne (à travers la ZLECA) — semble essentielle.

- *Il est crucial de renforcer le secteur privé.* Il existe des complémentarités importantes entre la promotion du commerce et le développement du secteur privé. L'assistance technique des partenaires de la région MENA à différents stades de développement dans le cadre d'accords Sud-Sud devrait être envisagée, ce qui devrait contribuer à l'établissement de relations de confiance.

- *Des règles claires et un mécanisme de mise en œuvre efficace sont également importants.* Cela pourrait exiger de confier à des institutions supranationales existantes le mandat de réglementer, surveiller et mettre en œuvre les dispositions relatives à l'intégration commerciale. Au niveau le plus élémentaire, ces institutions régionales pourraient simplement servir d'instances d'échange de données d'expérience, de partage d'informations et peut-être d'analyse. Une institution plus complexe aurait notamment pour tâche de définir les outils nécessaires pour coordonner les actions conjointes sur le plan des politiques, tandis que l'intégration totale serait réalisée grâce à une harmonisation juridique complète au niveau national et à la délégation de l'application des mesures à une institution supranationale existante. Contrairement à ce qui se fait dans d'autres régions (comme dans l'UE où la Commission européenne veille à l'application des lois antitrust au niveau communautaire), des contraintes politiques ont largement empêché les pays de la région MENA de suivre cette tendance — à l'exception du CCG, vieux de près de 40 ans, et du COMESA, auxquels Djibouti, l'Égypte, la Libye et la Tunisie ont adhéré. Mettre en place des cadres de collaboration plus approfondis ou tirer parti de ceux existants apporterait des avantages importants aux pays de la région, notamment des réductions de coûts découlant de la mise en commun des connaissances, des compétences et des ressources. Les cadres de coopération peuvent permettre de surmonter plus facilement les goulots d'étranglement de l'économie politique nationale, ouvrant ainsi la voie à des réformes visant à améliorer le bien-être.

Commerce dans la région MENA, politiques nationales et intégration régionale : intégration horizontale et verticale du commerce grâce à des réformes spécifiques. Le défi le plus important consistera à élaborer un programme coordonné de réforme du commerce et de l'investissement dans la région MENA, à surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en place de CVR et à attirer des investissements de qualité pour mettre en œuvre une stratégie de développement régional diversifié, équitable et durable.

Dans la région MENA, l'efficacité des politiques dépendra de la manière dont elles sont examinées, acceptées et appliquées. Le contenu des politiques est certes important, mais ce qui compte le plus, c'est la manière dont elles sont transférées du stade de l'idée à celui de la mise en œuvre et comment elles sont maintenues au fil du temps. Les pays de la région ne peuvent pas se passer de processus conjoints de discussion, de négociation, d'approbation et d'application des politiques. Le succès dépendra non seulement du choix de politiques appropriées, mais aussi de leur mise en œuvre d'une manière coordonnée et « digne de confiance ». Cela dit, le commerce de l'après-COVID-19 devrait se concentrer sur les secteurs nécessaires au redressement de la région MENA, en particulier les systèmes de santé et l'économie du savoir.

Concernant la réforme de la santé, les priorités comprennent la prestation de services de santé décents pour tous et la disponibilité des fournitures, en particulier pendant une pandémie. Les pays de la région MENA devraient réduire les tarifs sur les produits médicaux essentiels, qui sont supérieurs à la moyenne de l'Organisation mondiale du commerce. Cela pourrait rendre plus prévisible la disponibilité de fournitures essentielles. En outre, pour certains pays de la région comme la Jordanie, où le secteur pharmaceutique est une étoile montante (voir encadré II.4), cela pourrait créer des possibilités immédiates d'intégration commerciale régionale. La technologie numérique pourrait donner une impulsion significative aux services de santé intra-MENA (Tsakas, 2020), qui manquent d'infrastructures et de personnel, en particulier dans les zones rurales. Le recours accru aux services en ligne pendant la pandémie a mis en évidence les inégalités en termes de technologie et de connectivité. Améliorer la capacité en matière de données et attirer des IDE dans le secteur numérique devraient être une priorité du programme de réforme.

La pandémie montre combien il importe de mobiliser rapidement les nombreux piliers de l'économie du savoir. Selon l'indice de l'économie du savoir de la Banque mondiale, les piliers comprennent l'infrastructure des TIC et l'accès à celle-ci, les structures institutionnelles qui fournissent des incitations à l'entrepreneuriat et à l'utilisation des connaissances, une main-d'œuvre qualifiée et une éducation de qualité, et un écosystème d'innovation actif englobant les universités, le secteur privé et la société civile. Dans la crise actuelle, certaines entreprises réorientent leurs chaînes de production ; aussi, les autorités de réglementation de la région MENA devraient-elles envisager de les soutenir alors qu'elles opèrent les changements voulus. Par exemple, alors que la demande de textiles médicaux augmente dans le monde, les entreprises textiles

passent de la production de vêtements à celle de masques hygiéniques et de blouses médicales. Si les entreprises exploitent les moyens technologiques et les capacités d'innovation pour s'adapter, elles auront de meilleures chances de prospérer en temps de crise. La capacité d'innovation est un déterminant important de la santé d'une entreprise, que les décideurs devraient soutenir par une réglementation adéquate.

Faciliter l'expansion des technologies et des services numériques serait un choix stratégique qui améliorerait tous les secteurs des économies de la région MENA. En outre, les réformes et améliorations des infrastructures numériques et des stratégies de commerce électronique pourraient procurer des avantages importants en termes d'accès aux services financiers.

Tenant compte de l'importance de l'économie du savoir, le Maroc a approuvé à la fin de l'année dernière une feuille de route quinquennale pour la numérisation du pays. Un programme de 470 millions d'euros vise à faire du Royaume la plaque tournante numérique de l'Afrique. Récemment, le gouvernement a annoncé qu'il souhaitait utiliser la technologie numérique pour attirer 10 milliards de dirhams (environ 1,04 milliard de dollars) d'IDE et créer plus de 120 000 emplois directs et indirects. Dans le cadre de cette initiative, il est notamment prévu d'apporter un soutien aux entreprises numériques, d'accélérer la numérisation des administrations publiques, d'améliorer la gouvernance du secteur public et de renforcer la souveraineté numérique (Ecofinagency, 2020).

Au niveau de la région MENA, le programme de réforme devrait :

- *Favoriser des politiques ayant un impact sur l'ensemble de l'économie*, plutôt que des politiques sectorielles qui risquent d'être monopolisées par des groupes d'intérêt particuliers. La création d'un marché numérique commun pour la région MENA pourrait en faire partie.

- *Permettre à l'intégration sectorielle de se dérouler intelligemment***.** Dans le cadre de la spécialisation verticale, plusieurs barrières commerciales mises en place par les pays eux-mêmes pour protéger la production nationale pourraient en fait aller à l'encontre de leurs intérêts. Par exemple, lorsque les entreprises nationales s'engagent dans des IDE verticaux, après avoir été traités à l'étranger, certains des produits finaux retournent dans le pays d'origine pour être consommés. Il s'agit de biens produits par des filiales d'entreprises nationales, mais du fait qu'ils viennent de l'étranger, ils sont soumis à des droits d'importation (Miroudot et Ragoussis, 2009). Étant donné que les perturbations provoquées par la pandémie ont une incidence sur la manière dont les entreprises multinationales décident de réorganiser leur production d'un point de vue géographique/sectoriel, la région MENA devrait adopter des politiques qui lui permettent de faire face à d'éventuelles reconfigurations des chaînes de valeur. Le Maroc et la Tunisie (pour les machines électriques), l'Arabie saoudite (pour les produits chimiques) et les Émirats arabes unis (pour les métaux et les produits métalliques) devraient se préparer à faire face à des perturbations des exportations chinoises d'intrants intermédiaires qui les touchent (OECD, 2020b). Le Maroc semble en passe de réussir son intégration sectorielle après la pandémie. La position géographique du pays, ses relations commerciales poussées avec l'Union européenne et les États-Unis, et les investissements considérables qu'il a réalisés dans les infrastructures devraient en faire un choix évident pour les entreprises qui cherchent à raccourcir leurs chaînes d'approvisionnement après la pandémie. Le Maroc joue déjà un rôle déterminant pour attirer les IDE en Afrique, notamment en provenance de la France. Son secteur automobile est le plus susceptible de bénéficier des nouvelles tendances des chaînes d'approvisionnement, car ce pays d'Afrique du Nord abrite des filiales de Renault et de PSA, grands constructeurs automobiles, et est devenu une plaque tournante pour les constructeurs automobiles ciblant les marchés africains et européens. Il pourrait bénéficier considérablement de la réorganisation des constructeurs automobiles après la pandémie, d'autant que leurs chaînes d'approvisionnement sont déjà bien développées dans tout le pays. La main-d'œuvre plus nombreuse du Maroc et ses salaires relativement plus bas lui donneraient un avantage sur les pays d'Europe centrale et orientale, qui pourrait également être renforcé par d'éventuels plans de restructuration des constructeurs automobiles (Deutsche Welle, 2020).

- *Assurer une plus grande participation de la société civile aux processus décisionnels.* Si le commerce est nécessaire au développement économique et à la croissance, il doit aussi être équitable et ouvert à tous. Des accords de libre-échange de vaste portée peuvent faire des perdants dans les couches vulnérables de la société. Par conséquent, tout futur accord de libre-échange complet et approfondi doit être examiné sous l'angle de la justice sociale. Il faut en particulier plus de dialogue entre les secteurs public et privé, surtout au niveau local. La loi sur les start-up récemment votée et ratifiée en Tunisie, qui énonce les politiques et réglementations gouvernementales sur les start-up et prévoit une série de changements dans les politiques fiscales, réglementaires et en matière d'immigration régissant leurs activités, est une bonne illustration d'une initiative prometteuse de la société civile. En effet, cette loi est le résultat d'un long processus de concertation entre le gouvernement et les organisations de la société civile autour d'une vision commune en vue d'éliminer les obstacles et de démocratiser l'accès à l'entrepreneuriat pour l'ensemble de la population, y compris les habitants de zones reculées.

- *Adapter les programmes d'éducation et de formation professionnelle soucieux de l'égalité des sexes***.** Les CVM sont à l'avant-garde de l'évolution des demandes de compétences, mais un écart important subsiste entre les besoins des employeurs et les approches des établissements d'enseignement et de perfectionnement des compétences. D'où l'impérieuse nécessité de réformer le secteur de l'éducation. Les réformes des politiques susceptibles d'améliorer l'employabilité des jeunes doivent notamment porter sur des systèmes d'enseignement combinant l'enseignement général et la formation professionnelle ; l'élaboration de programmes de formation professionnelle avec le concours du secteur privé ; et l'utilisation à grande échelle de modèles d'apprentissage qui permettent aux jeunes de se former en travaillant (World Bank, 2020d). Les réformes devraient également améliorer la position des femmes dans la société et leur intégration plus large dans la sphère économique.
- *Promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre grâce au commerce des services* au sein de la région, mais aussi dans les négociations avec l'Union européenne, car cela aurait un effet positif sur les emplois qualifiés, la mobilité des travailleurs et la création d'emplois.

Les politiques européennes peuvent aussi contribuer directement à stimuler les exportations en provenance de pays du Sud. En tant que partenaire commercial majeur ayant intérêt à assurer le maintien des relations commerciales et la stabilité dans la région, l'Union européenne pourrait prendre des mesures pour faciliter les exportations de ses partenaires commerciaux nord-africains (sud de la Méditerranée). Un retour aux discussions sur un partenariat pour la mobilité, visant à faciliter davantage la migration légale d'hommes d'affaires, d'étudiants et de jeunes travailleurs de la région MENA s'impose. Certes, le partenariat peut être difficile à forger à court terme, mais il stimulerait considérablement le commerce des biens et services. La migration temporaire de travailleurs pour fournir des services dans un pays partenaire de l'UE est particulièrement importante pour des pays comme la Tunisie. Les possibilités de travail dans les secteurs des TIC semblent particulièrement importantes (Rudloff et Werenfels, 2018). L'actuelle proposition de l'UE pour la migration liée aux services est une approche mixte comportant une liste positive qui accorde le libre accès au marché dans des secteurs de services désignés, et une liste négative qui protège les établissements. Jusqu'à présent toutefois, l'Union européenne n'a pas fait de propositions sectorielles spécifiques. Étant donné les désaccords entre les États membres de l'UE au sujet des questions de migration, une libéralisation des services qui permet la migration de la main-d'œuvre semble peu probable pour l'instant, mais un compromis devra être trouvé au bout du compte.

D'un point de vue réaliste, il sera difficile pour les pays de la région MENA de parvenir à la convergence et à l'inclusion à l'aide de politiques structurelles strictes imposées par des institutions communes, comme ce fut le cas pour l'Union européenne. Des processus plus décentralisés basés sur des partenariats entre égaux à l'échelle régionale et/ou sur des sous-ensembles régionaux devraient être encouragés (Moreno-Dodson, 2020).

Le soutien de pays plus avancés, notamment européens, sera essentiel pour parvenir au codéveloppement. Par exemple, l'Union européenne pourrait participer à la coordination et à la coopération triangulaire dans un axe intégré UE-MENA-Afrique. Le rapprochement des pays d'Afrique du Nord avec ceux du reste du continent mérite l'attention de l'Europe, qui devrait chercher à coordonner ses activités avec les initiatives continentales lorsque cela est possible. Les liens commerciaux entre les pays du Maghreb et ceux du Sahel pourraient contribuer à faire progresser la volonté de l'Europe de promouvoir la stabilité. Soutenir l'intégration économique africaine est l'un des objectifs mentionnés dans les lignes directrices de l'UE pour une nouvelle stratégie UE-Afrique. Sa réalisation passe par la création de meilleures liaisons d'infrastructure entre les pays d'Afrique du Nord et le reste du continent. En outre, il existe des possibilités pour l'Europe d'engager une coopération triangulaire avec les pays d'Afrique du Nord en Afrique subsaharienne. Par exemple, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont des organismes de coopération internationale qui mènent de nombreux projets (en santé publique, électrification rurale, énergies renouvelables et numérisation, entre autres) dans des pays tiers en association avec des institutions internationales et des pays développés.

Les pays du Machreq tireraient éventuellement profit du renforcement de la coopération le long de l'axe reliant l'UE, le Golfe et l'Asie. Dans cette zone, le commerce de services est dominé par les voyages, le transport, etc., et les exportations de services de communication, d'assurance et du secteur financier ont évolué relativement plus vite pendant la décennie écoulée. L'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Syrie ainsi que la Cisjordanie et Gaza affichent un avantage comparatif en matière d'exportation des services de voyage.

Le présent rapport a exploré divers problèmes liés à l'intégration commerciale régionale et à son potentiel de croissance dans un monde sortant d'une pandémie. Dans une prochaine étape, une analyse sectorielle plus détaillée visant à formuler des recommandations ciblées pourrait s'avérer utile, y compris des études de cas, des entretiens avec les principales parties prenantes de la région MENA (secteurs privé et public, société civile) et une analyse plus approfondie de l'impact sectoriel des obstacles non commerciaux.

Bibliographie

Aboushady, Nora, and Chahir Zaki. 2018. Do Exports and Innovation Matter for the Demand of Skilled Labor? Evidence from MENA Countries, *EMNES Working Paper.* 9. April.

Abrego, Lisandro, Maria Amado, Tunc Gursoy, Garth Nicholls and Hector Perez-Saiz. 2019. The African Continental Free Trade Agreement: Welfare Gains Estimates from a General Equilibrium Model. IMF Working Papers. 19. 10.5089/9781498314398.001.

Ahir, Hites, Nick Bloom, and Davide Furcery. 2018. *World Uncertainty Index*, Stanford University.

Akhtar, Shamshad, Mustapha Rouis, 2010. Economic Integration in MENA : The GCC, the Maghreb, and the Mashreq. MENA Knowledge and Learning Quick Notes Series; No. 33. Washington, DC: World Bank.

Arezki, Rabah, Lili Mottaghi, Andrea Barone, Rachel Yuting Fan, Amani Abou Harb, Omer M. Karasapan, Hideki Matsunaga, Ha Nguyen and Francois de Soyres. 2018. *Middle East and North Africa Economic Monitor, October 2018: A New Economy for Middle East and North Africa*. Washington, DC: World Bank.

Arezki, Rabah. 2019. The curse of (uncontested) imports. *Future Development Blog*, The Brookings Institution

Arezki, Rabah, Meriem Ait Ali Slimane, Andrea Barone, Klaus Decker, Dag Detter, Rachel Yuting Fan, Ha Nguyen, Graciela Miralles Murciego, Lemma Senbet. 2019. *Middle East and North Africa Economic Update October: Reaching New Heights: Promoting Fair Competition in the Middle East and North Africa.* Washington, DC: World Bank.

Arezki, Rabah, Daniel Lederman, Amani Abou Harb, Nelly Youssef Elmallakh, William Louis, Rachel Yuting Fan, Asif Mohammed Islam, Ha Nguyen, and Marwane Zouaidi. 2020. *Middle East and North Africa Economic Update, April: How Transparency Can Help the Middle East and North Africa.* Washington, DC: World Bank.

Arezki, Rabah and Shanta Devarajan. 2020. Fiscal policy for Covid-19 and beyond. *Future Development Blog*, The Brookings Institution.

Augier, Patricia, Vincent Castel, and Tarik El Malki. 2019. Identification of Barriers to the Integration of Moroccan SMEs in Global Value Chains. *FEMISE EuroMed report 2019*. September.

Baldwin, Richard and Rebecca Freeman. 2020. *Supply chain contagion waves: Thinking ahead on manufacturing 'contagion and reinfection' from the Covid concussion*. VoxEU Blog article. 01 April 2020.

Baldwin, Richard and Beatrice Weder di Mauro. 2020. *Mitigating the Covid Economic Crisis: Act Fast and Do Whatever It Takes.*

Ben Saad, Myriam, Michel Dimou, Amandine Gnonlonfin and Naceur Khraief. 2019. Les stratégies de développement des énergies renouvelables dans la région MENA: Etude comparative et couloirs de développement. *FEMISE research paper.* 43-04. September.

Beyene, Hailay Gebretinsae. 2017. Trade Integration and Revealed Comparative Advantages of Sub-Saharan Africa and Middle East and North Africa Merchandize Export. *Journal of Economic Cooperation and Development*. 38, 1 (2017). 55-96.

Bloomberg. April 8, 2020. “Abu Dhabi Raises $7 Billion to Bolster Finances.”

Bloomberg. May 22, 2020. “Egypt Sells $5 Billion Eurobond in Its Largest-Ever Issuance”

Bolton, Patrick, Lee Buchheit, Pierre-Oliver Gourinchas, Mitu Gulati, Chang-Tai Hsieh, Ugo Panizza, and Beatrice Weder di Mauro. 2020. “Born Out of Necessity: A Debt Standstill for Covid-19.” CEPR Policy Insight No. 103.

Born, Benjamin, Gernot J. Müller, and Johannes Pfeifer. 2020. "Does austerity pay off?" *Review of Economics and Statistics* 102.2: 323-338.

Bottini, Novella, Mohamed Ali Marouani, and Laura Munro. 2011. Service Sector Restrictiveness and Economic Performance: An Estimation for the MENA Region. *The World Economy*, 34.9: 1652-1678, September.

Bown, Chad, Daniel Lederman, Samuel Pienknagura, and Raymond Robertson. 2017. *Better Neighbors: Toward a Renewal of Economic Integration in Latin America*. Washington, DC: World Bank.

Brenton, Paul and Barak Hoffman. 2016. *Political Economy of Regional Integration in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: World Bank.

Byblos Bank. 2020. Country Risk Weekly Bulletin, Issue 628. May 13.

Cadot, Olivier, Ernawati Munadi and Lili Yan Ing. 2017. Streamlining NTMs in ASEAN: The Way Forward, *Economic Research Institute for ASEAN and East Asia*, Policy Brief 03. November.

Cady, John. 2005. "Does SDDS Subscription Reduce Borrowing Costs for Emerging Market Economies?" *IMF Staff Papers*, 52(3): 1-6.

Çagatay, Selim and Murat Genç. 2013, Analyzing the Immigration-Induced Changes in Product Diversity and Trade Patterns: The Case of the EU-Mediterranean-Eastern Europe Zone. *FEMISE research paper.* 34-30. February.

Cammett, Melani, and Ishac Diwan. 2018. *The Political Economy of the Arab Uprisings*, Routledge.

Chauffour, J.P., and J.C. Maur. 2011. *Preferential Trade Agreement Policies for Development, Chapter 1 “Beyond Market Access”,* Washington, DC: World Bank.

Ching, Hsianghoo and Li-Lu Chen. 2000. Links between Emigrants and the Home Country: The Case of Trade between Taiwan and Canada. *Regional Cohesion and Competition in the Age of Globalization*, edited by H. Kohno, P. Nijkamp and J. Poot. Cheltenham UK: Edward Elgar: 185-198.

Dang, Hai-Anh H., and Trong-Anh Trinh. 2020. "Does the Covid-19 pandemic improve global air quality? New cross-national evidence on its unintended consequences". *GLO Discussion Paper No. 606*.

De Melo Jaime, and Anna Twum. 2020. Supply chain trade in East Africa: Prospects and challenges, *International Growth Center (IGC)*. Report F-19103-RWA-1.

Deutsche Welle. July 15, 2020. "China's economic loss could be Morocco's gain".

Direction des Etudes et des Prévisions Financières. 2019, *Le Positionnement du Secteur Bancaire Marocain en Afrique : Réalité et Perspectives de Renforcement*, May.

Devarajan, Shantayanan, and Lili Mottaghi. 2017. *Middle East and North Africa Economic Monitor, October 2017: Refugee Crisis in MENA, Meeting the Development Challenges*. Washington, D.C.: World Bank.

Dorussen, Han, and Hugh Ward. 2010. Trade networks and the Kantian peace. *Journal of Peace Research* 47:29–42.

Dutheil, Frédéric, Julien S. Baker, and Valentin Navel. 2020. "Covid-19 as a factor influencing air pollution?" *Environmental Pollution* 263: 114466.

EcofinAgency. 2020. *Morocco wants to use digital technology to attract $1bln+ in FDI*, June 25.

Ecorys, CASE and FEMISE. 2020. *Ex-post Evaluation of the impact of trade chapters of the Euro-Mediterranean Association Agreements with six partners: Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco and Tunisia*, Interim Technical Report, March.

Egypt Today. 2020. Egypt's General Authority for Investment and Free Zones Okays Establishment of 30 new Projects. July 18.

Eichenbaum, Martin, Sergio Rebelo and Mathias Trabandt. 2020. "The Macroeconomics of Testing and Quarantining". *CEPR Discussion Paper No. DP14688*.

Fatás, Antonio, and Lawrence H. Summers. 2018. "The permanent effects of fiscal consolidations." *Journal of International Economics* 112: 238-250.

FEMISE (Forum Euroméditerranéen des Instituts de Sciences Économiques*)*. 2019. *The Private Sector in Mediterranean Countries*, EuroMed report, June.

Ferrantino, Michael J., and Daria Taglioni. 2014. *Global Value Chains in the Current Trade Slowdown,* VoxEU, 6 April.

Financial Times. 2020. "G20 agrees debt relief for low income country," April 15.

Focus Economics. 2020. *Focus Economics Consensus Forecast: Middle East & North Africa*, various issues.

Gali, Jordi. 2020. "Helicopter Money: The Time Is Now." VoxEU.

Garg, Jay. 2020. “The Politics of Protectionism”. *Harvard Political Review.* April 24.

Gartzke, Erik. 2003. *The classical liberals were just lucky: A few thoughts about interdependence and peace. In Interdependence and international conflict: New perspectives on an enduring debate*, ed. Edward Mansfield and Brian Pollins. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Gasiorek, Michael and Sami Mouley. 2019. Analyzing the impact of a EU-Tunisia DCFTA on Tunisian trade and production. *FEMISE research paper.* 43-16. September.

Gatti, Roberta, Diego Angel-Urdinola, Joana Silva, and András Bodor. 2014. Striving for better jobs: The challenge of informality in the Middle East and North Africa. Washington, DC: World Bank.

Genc, Murat, Masood Gheasi, Peter Nijkamp, and Jacques Poot. 2011. “The Impact of Immigration on International Trade: A Meta-Analysis” *IZA Discussion Paper* 6145.

Gereffi, Gary, John Humphrey, and Timothy Sturgeon. 2005. “The Governance of Global Value Chains.” *Review of International Political Economy*. 12(1) 78-104.

Giovannetti G. and Enrico Marvasi. 2019. Trade Networks in the MENA Region, *IEMed Mediterranean Yearbook* 2019.

Harders, Cilja and Matteo Legrenzi. 2008. *Beyond regionalism?: Regional cooperation, regionalism and regionalization in the Middle East*. Ashgate Publishing Limited.

Hausser, Tallie, Constantin Tsakas and Karine Moukaddem. 2019. Developing Social Entrepreneurship and Social Innovation in the Mediterranean and Middle East. FEMISE. MED BRIEF - 23, September.

Head, Keith and John Ries. 1998. “Immigration and trade creation: econometric evidence from Canada.” *Canadian Journal of Economics* 47-62.

Hoekman, Bernard. 2016. Intra-Regional Trade: Potential Catalyst for Growth in the Middle East, *MEI Policy Paper* 2016-1, Middle East Institute.

Hossain, Mohammad Zakir. 2015. Free Trade Zones in Oman: A Descriptive Analysis. Journal Of Applied Management Science. Vol2: 9 (4) 64-73.

House, Christopher L., Christian Proebsting, and Linda L. Tesar. 2019. "Austerity in the Aftermath of the Great Recession." *Journal of Monetary Economics*.

International Energy Agency. 2019. Africa Energy Outlook 2019, World Energy Outlook special report. November.

International Energy Agency (IEA). 2020. Oil Market Report. August.

International Monetary Fund, World Bank and WTO. 2018. *Reinvigorating Trade and Inclusive Growth*. Washington, DC: World Bank.

International Monetary Fund. 2020a. *Regional Economic Outlook, Confronting the Covid-19 Pandemic in the Middle East and Central Asia.* April 2020.

International Monetary Fund. 2020b. *Regional Economic Outlook, Middle East and Central Asia.* July 2020.

International Monetary Fund. 2020c. "Policy Responses to Covid-19" https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-Covid19/Policy-Responses-to-Covid-19, retrieved August 9, 2020.

International Organization for Migration. 2010. *Intra-Regional Labor Mobility in the Arab World.* ISBN 9786-561-9068-92.

Jafari, Yaghoob, and David Tarr. 2014. "Estimates of Ad Valorem Equivalents of Barriers against Foreign Suppliers of Services in Eleven Services Sectors and 103 Countries". Policy Research Working Paper 7096. Washington, DC: World Bank Group.

Jaud, Mélise, and Caroline Freund. 2015. *Champions Wanted: Promoting Exports in the Middle East and North Africa*. Washington, DC: The World Bank Group.

Jong-Wha, Lee, and Ju Hyun Pyun. 2009. "Does Trade Integration Contribute to Peace?" *Asian Development Bank Working Paper Series on Regional Economic Integration 24*.

Jordà, Òscar, and Alan M. Taylor. 2016. "The time for austerity: estimating the average treatment effect of fiscal policy." *The Economic Journal* 126.590: 219-255.

JP Morgan. 2020. MENA Emerging Markets Research, August 14.

Karam, Fida, and Chahir Zaki. 2016. "How did wars dampen trade in the MENA region?" *Applied Economics* 48:60. 5909-5930 DOI: 10.1080/00036846.2016.1186799.

Karam, Fida, and Chahir Zaki. 2017. "Why don't MENA countries trade more: The curse of bad institutions" *Economic Research Forum*. Working Paper 1148.

Karam, Fida, and Chahir Zaki. 2020. "A new dawn for MENA firms: service trade liberalization for more competitive exports." *Applied Economics*. Taylor & Francis Journals, 52(1): 19-35 January.

Killic, Kemal and Dalia Marin. 2020. "How Covid-19 is transforming the world economy", VoxEU, 10 May 2020.

Kubota, Megumi and Albert Zeufack. 2020. "Assessing the Returns on Investment in Data Openness and Transparency". Policy Research Working Paper WPS 9136. Washington, D.C.: World Bank Group.

Lanier, Jaron, and Glen Weyl. 2020. "How Civic Technology Can Help Stop a Pandemic" *Foreign Affairs,* March.

Langan, Mark. 2015. "The moral economy of EU relations with North African states: DCFTAs under the European Neighbourhood Policy". *Third World Quarterly*, 36:10, 1827-1844, DOI: 10.1080/01436597.2015.1071660.

Li, Quan, and David Sacko. 2002. "The (ir)relevance of militarized interstate disputes for international trade." *International Studies Quarterly* 46 (1): 11–43.

Lyadnova, Polina, Fatema Al-Arayedh, Maha Alali, Lucinda Smart and Mohamed Taha. 2019. "Bankruptcy and Restructuring in the GCC: An Update on Recent Developments" *Emerging Markets Restructuring Journal,* Issue 9.

Martuscelli, Antonio, and Michael Gasiorek. 2019. "Regional integration and poverty: a review of the transmission channels and the evidence". *Journal of Economic Surveys*, 33 (2): 431-457.

Marasinews. 2020. OMR100 million jump in revenue for Oman from re-exports. July 7.

Melly, Paul. 2019. "Mauritania's Unfolding Landscape Elections, Hydrocarbons and Socio-Economic Change". *Chatham House Research Paper, April*.

Milgram Baleix, Juliette, Federico Carril Caccia and Jordi Paniagua. 2018. "Foreign direct investment in MENA: Impact of institutional context". FEMISE, MED BRIEF 3, January.

Miroudot, S. and A. Ragoussis. 2009. "Vertical Trade, Trade Costs and FDI." *OECD Trade Policy Papers*, No. 89, OECD Publishing, Paris.

Moreno-Dodson, Blanca. 2020. A New Approach to Mediterranean Integration. Marseille, France: Center for Mediterranean Integration.

Nasser Saidi & Associates. 2020. "GCC responses to tackle the Covid19 outbreak" https://nassersaidi.com/2020/03/23/updated-23-3-2020-gcc-responses-to-tackle-the-Covid19-outbreak-2/, retrieved August 9, 2020.

OECD. 2018, Trends in trade and investment policies in the MENA region, OECD Background Note. November 27.

OECD. 2020a. "Investment in the MENA region in the time of Covid-19", June 4, 2020.

OECD. 2020b. "OECD Policy Responses to Coronavirus (Covid-19): Covid-19 Crisis Response in MENA countries", June 9, 2020.

Onder, Harun and Haneen Sayed. 2019. *The Mobility of Displaced Syrians: An Economic and Social Analysis*, Washington, DC: World Bank.

Ottaviano, Gianmarco, Giovanni Peri and Greg Wright. 2015. Immigration, trade and productivity in services. VoxEU Blog article. 17 June 2015.

Ottaviano, Gianmarco, Giovanni Peri and Greg Wright. 2018. Immigration, Trade and Productivity in Services: Evidence from U.K. Firms, Journal of International Economics, VL 112.

Pandit, Priyanka. 2020. "As Global Value Chains Shift, Will China Lose Its Dominance?". *The Diplomat.* June 11.

Parra, M. D., I. Martinez-Zarzoso & C. Suárez-Burguet. 2016. "The impact of FTAs on MENA trade in agricultural and industrial product." *Applied Economics*, 48:25, 2341-2353, DOI: 10.1080/00036846.2015.1119792.

Peridy, Nicolas and Javad Abedini. 2014. "Trade Effects of Regional Integration in Imperfect Competition: Evidence from the Greater Arab Free Trade Area (GAFTA)." *International Economic Journal*, 28:2, 273-292, DOI: 10.1080/10168737.2013.825306.

Peterson, Timothy M., and Cameron G. Thies. 2012. "Beyond Ricardo: The link between intra-industry trade and peace." *British Journal of Political Science* http://dx.doi.org/10.1017/S0007123412000099.

Plaza and Ratha. 2011. *Diaspora for development in Africa.* Washington, DC: World Bank.

Rodrik, Dani. 2020. "Why Does Globalization Fuel Populism? Economics, Culture, and the Rise of Right-Wing Populism". https://drodrik.scholar.harvard.edu/files/dani-rodrik/files/why_does_globalization_fuel_populism_july_2020.pdf.

Rouis, Mustapha, and Steven R. Tabor. 2013. *Regional Economic Integration in the Middle East and North Africa: Beyond Trade Reform*. Directions in Development series. Washington, DC: World Bank.

Rudloff, Bettina and Isabelle Werenfels. 2018. "EU-Tunisia DCFTA: Good Intentions Not Enough", SWP comment, 49, November.

Talah S. Arabiyat, Metri F. Mdanat and Ghazi A Samawi. 2019. "Trade Openness, Inclusive Growth, and Inequality: Evidence from Jordan." *Journal of Developing Areas* 54(1):121-133, May.

The Africa Report. 2020. "The 4,500km Lagos—Algiers road takes a step closer to reality," June 22.

Thies, Cameron and Timothy M. Peterson. 2016. *Intra-Industry Trade Cooperation and Conflict in the Global Political Economy*. Stanford University Press.

Thurber M. and Todd Moss. 2020. "12 reasons why gas should be part of Africa's clean energy future", World Economic Forum article, July 23.

Tsakas, Constantin and Karine Moukaddem. 2019. "Comment l'entreprenariat social peut-il contribuer à développer le secteur privé et appuyer la croissance et l'emploi dans les PM ?" in *FEMISE Euromed report : Principaux dysfonctionnements et Opportunités de l'entreprenariat social*, June.

Tsakas, Constantin. 2020. Implications of the coronavirus crisis in the Mediterranean and in the Middle East, CMI – FEMISE. Covid-19 MED BRIEFS - 1, May.

UNESCAP. 2017. *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2017: Channeling Trade and Investment into Sustainable Development.*

UNICEF. 2020. Coronavirus (Covid-19) Global Response, July 2020 Revision https://www.unicef.org/appeals/files/2020-HAC-CoronaVirus-updated-07.21.pdf.

World Bank. 2014a. Unlocking the Employment Potential in the Middle East and North Africa.

World Bank. 2014b. "Over the Horizon: A New Levant." Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2018. "Beyond Scarcity: Water Security in the Middle East and North Africa." MENA Development Report. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2020a. The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects. Washington, DC: World Bank. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf.

World Bank. 2020b. Covid-19 Crisis through a Migration Lens. *Migration and Development Brief 32*. April.

World Bank. 2020c. World Bank East Asia and Pacific Economic Update, April 2020: East Asia and Pacific in the Time of Covid-19. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2020d. World Development Report 2020: Trading for Development in the Age of Global Value Chains. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2020e. World Integrated Trade Solutions. Retrieved from https://wits.worldbank.org/Default.aspx?lang=en.

World Bank. 2020f. "Doing Business 2020: Comparing Business Regulation in 190 Economies." Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2020g. "From Containment to Recovery" East Asia and Pacific Economic Update (October), World Bank, Washington, DC.

World Bank. 2020h. World Bank Open Data. Retrieved on October 8th from https://data.worldbank.org/.

World Bank. 2020i. Breaking Out of Fragility: A Country Economic Memorandum for Diversification and Growth in Iraq. International Development in Focus. Washington, DC: World Bank.

World Economic Forum. 2019. Corruption costs developing countries $1.26 trillion every year - yet half of EMEA think it's acceptable. Retrieved August 10, 2020.

World Health Organization Global Health Expenditure Database. Retrieved August 2020.

World Trade Organization. 2020. COVID-19: Measures affecting trade in services. September 25.

Annexe A. Mesures budgétaires et monétaires

Tableau A.1. Mesures budgétaires et monétaires prises dans les pays du CCG

Pays	Mesures budgétaires et monétaires
Arabie saoudite	Annonce d'un programme de soutien au secteur privé d'un montant de 70 milliards de rials saoudiens (18,7 milliards de dollars) qui prévoit la suspension des impôts, frais et autres droits afin de dégager des liquidités, et l'augmentation des financements mobilisables à travers le Fonds de développement national. Établissement d'un plan d'appui au secteur privé, et particulièrement aux PME, d'un montant de 50 milliards de rials saoudiens (13,3 milliards de dollars), consistant à allouer des financements aux banques pour leur permettre de différer les remboursements des prêts en cours et d'accorder plus de prêts aux entreprises. Allocation de 9 milliards de rials saoudiens (2,4 milliards de dollars) pour indemniser les citoyens travaillant dans des établissements touchés par la pandémie. Allocation de 50 milliards de rials saoudiens (1,3 milliard de dollars) pour accélérer le paiement des sommes dues au secteur privé, octroyer des facilités aux secteurs commercial, industriel et agricole, différer le règlement des factures d'électricité, et payer les salaires des travailleurs du secteur du transport de passagers. Allocation de 47 milliards de rials saoudiens (12,5 milliards de dollars) pour renforcer la préparation du secteur de la santé.
Bahreïn	Moratoire de six mois sur les remboursements de prêts bancaires pour les personnes touchées par le virus. Dispense de paiement de factures d'électricité et d'eau pour tous les abonnés — particuliers et commerciaux — pour une période de trois mois. Recours à la caisse de chômage pour payer les salaires de 100 000 travailleurs. Réduction cumulative du taux directeur de 125 points de base.
Émirats arabes unis	Accroissement du ratio prêt/valeur de 5 points de pourcentage pour les premières hypothèques. Accroissement de 30 % de la limite d'exposition du secteur bancaire aux prêts immobiliers. Autorisation de 13 milliards de dollars de prêts garantis à un taux zéro. Réduction du capital minimum requis pour les prêts aux PME. Approbation du recours aux coussins de fonds propres. Réduction cumulative du taux directeur de 125 points de base.
Koweït	Allocation de 30,3 milliards de dollars à un programme de riposte d'urgence. Réduction du ratio de fonds propres de 2,5 %, diminution du coefficient de pondération des risques pour les petites et moyennes entreprises (PME) de 75 % à 25 %, relèvement des plafonds d'endettement et de financement, établissement d'un plan de relance de 16,5 milliards de dollars en vue de l'octroi de prêts bancaires supplémentaires et réduction cumulative du taux directeur de 125 points de base par la banque centrale.
Oman	Réduction du coussin de conservation de fonds propres de 2,5 % à 1,25 %. Augmentation du ratio emprunt/capitaux propres de 87,5 % à 92,5 %. Moratoire sur les remboursements de prêts. Réduction des taux d'intérêt. Mesures représentant 20 milliards de dollars au total.
Qatar	Exemptions de frais douaniers et de factures de services publics de distribution et suspension des remboursements de prêts. Annonce de l'achat d'actions d'un montant de 2,7 milliards de dollars et réduction cumulative du taux directeur de 100 points de base. Plan de relance d'un montant total de 22,6 milliards de dollars.

Sources : Fonds monétaire international, Nasser Saidi & Associates, JP Morgan et Royaume d'Arabie saoudite.
Note : Données au 13 août 2020.

Tableau A.2. Mesures budgétaires et monétaires prises dans les pays non-membres du CCG

Pays	Mesures budgétaires et monétaires
Algérie	Allocation de 70 milliards de dinars (545 millions de dollars) pour atténuer les répercussions sanitaires et économiques de la crise de COVID-19. Annonce d'une réduction des dépenses de 5,7 %. Report de la date d'exigibilité des impôts. Allocations et transferts monétaires au profit de ménages vulnérables. Réduction du taux de réserves obligatoires à 6 %. Abaissement du principal taux directeur de 25,25 points de base à 3 %. Diminution du coût des importations d'au moins 10 milliards de dollars.
Cisjordanie et Gaza	Distribution de 98 000 paniers de produits alimentaires et allocation d'une aide financière à environ 125 000 ménages. Plans d'affectation de 0,7 % du PIB pour couvrir des besoins essentiels à court terme en lien avec la COVID-19. Annonce d'un recrutement de médecins spécialistes et de l'achat de kits de dépistage et d'autres équipements médicaux. Allocation de 0,1 % du PIB pour venir en aide aux travailleurs, notamment sous la forme de prestations de chômage, d'annulation de pénalités pour dépôt tardif des déclarations fiscales et d'extension du délai de dépôt desdites déclarations. L'Autorité monétaire palestinienne a repoussé les remboursements de prêts mensuels/périodiques pour tous les emprunteurs, interdit le recouvrement de frais, de commissions ou d'intérêts additionnels sur les remboursements différés et envisage d'établir un fonds devant accorder des prêts à des conditions de faveur aux PME touchées par la crise.
Djibouti	Annonce d'un ensemble de mesures de riposte au choc, y compris une augmentation des dépenses allouées au secteur de la santé et aux interventions d'urgence en vue de soutenir les entreprises et les ménages touchées par la pandémie. Renforcement de la surveillance du secteur financier par la banque centrale.
Égypte	Réduction du prix du gaz et de l'électricité à usage industriel. Diminution des droits de timbre. Exonération d'impôts sur les plus-values. Réduction de l'impôt sur les dividendes. Délai de grâce de six mois pour le paiement de l'impôt foncier par les usines et les établissements touristiques. Annulation de 9,9 milliards de livres égyptiennes (628 millions de dollars) de prêts et allocation de 20 milliards de livres égyptiennes (1,3 milliard de dollars) à l'appui du marché boursier par la banque centrale. Réduction cumulative du taux directeur de 300 points de base.
Iran	Institution d'un moratoire de trois mois sur le paiement des impôts. Octroi de prêts bonifiés aux entreprises touchées et aux ménages vulnérables. Octroi de financements supplémentaires au secteur de la santé. Transferts monétaires au profit de ménages vulnérables. Appui au fonds d'assurance-chômage. Démarrage des privatisations des entreprises publiques. Au niveau de la banque centrale : déblocage de fonds pour l'importation de médicaments, autorisation des banques commerciales à différer les remboursements de prêts et approbation de dispenses de pénalité temporaires pour des clients ayant des prêts improductifs.
Iraq	Prêt de 50 milliards dinars iraqiens (42 millions de dollars) au titre de la réserve pour imprévus au ministère de la Santé. Établissement par la banque centrale d'un fonds doté d'un montant initial de 37 millions de dollars pour recueillir les aides des institutions financières. Annonce d'un moratoire sur le paiement des intérêts et le remboursement du principal par les petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre de l'initiative de prêts orientés et encouragement des banques à repousser les échéances de prêts. Réduction des dépenses dans des secteurs non essentiels et définition des allocations budgétaires du ministère de la Santé. Établissement d'un programme de transferts monétaires axé sur les travailleurs du secteur privé qui ne reçoivent pas de salaire ou de prestations de l'État.

Jordanie	Moratoire sur les paiements d'impôts. Allocation de 50 % des recettes de l'assurance-maternité (16 millions de dinars jordaniens ou 23 millions de dollars) pour venir en aide aux personnes âgées et aux malades, introduction de prix plafonds sur certains produits essentiels, report du paiement de 70 % des droits de douane applicables à une sélection d'entreprises. Réduction des cotisations sociales pour les entreprises privées de 21,75 % à 5,25 %. Abaissement de la plupart des taux directeurs de 150 points de base et annonce d'un programme de financement à des conditions avantageuses au profit des PME par la banque centrale. Approbation par le FMI de la demande jordanienne d'une aide financière d'urgence au titre de l'Instrument de financement rapide (RFI) équivalente à 291,55 millions de DTS (soit environ 400 millions de dollars). Autorisation accordée par la banque centrale aux banques agréées de différer les remboursements échus et de procéder à un rééchelonnement des dettes jusqu'en fin 2020. Soutien de la banque centrale à la liquidité des banques en réduisant le ratio de réserves obligatoires de 7 % à 5 % et révision de son programme de refinancement en cours de 1,2 milliard de dinars jordaniens pour soutenir différents secteurs de l'économie en 2020.
Liban	Allocation de 1200 milliards de livres libanaises (790 millions de dollars) pour les filets de protection sociale. Extension de tous les délais de paiement des droits et taxes. Approbation d'un décaissement de 450 milliards de livres libanaises (293 millions de dollars) pour le paiement des droits dus aux hôpitaux privés. Ouverture par la banque centrale de lignes de crédit en dollars à taux zéro et remboursables sur cinq ans au profit des banques et des établissements financiers, qui sont équivalentes à la valeur des prêts exceptionnels alloués à leurs clients.
Libye	Annonce d'une enveloppe de 500 millions de dinars libyens (364 millions de dollars) pour financer des dépenses d'urgence destinées à aider le système de santé à accroître les tests de dépistage et à faire face à une éventuelle recrudescence des infections. Annonce d'une baisse des salaires de 20 % pour les fonctionnaires. Selon la banque centrale, le montant total des fonds consacrés à la lutte contre la COVID-19 a atteint 847 millions de dinars libyens (616 millions de dollars).
Maroc	Élargissement des prestations de chômage. Moratoire sur les paiements d'impôts. Réduction cumulative du taux directeur de 75 points de base. Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie. Mécanisme de financement de prêts (Damane Oxygène) qui accorde des prêts à des (très petites) petites et moyennes entreprises. Mécanisme de sortie de crise (Damane relance) pour venir en aide aux entreprises qui accorderont des financements destinés à couvrir les besoins de fonds de roulement à des taux d'intérêt bonifiés.
Tunisie	Moratoire sur les paiements d'impôts, y compris pour les PME. Report du remboursement des prêts contractés par des employés à bas revenus. Allocation d'une aide financière aux familles démunies. Réduction cumulative du taux directeur de 100 points de base.

Sources : Fonds monétaire international, Nasser Saidi & Associates, JP Morgan.
Note : Données au 13 août 2020.

Annexe B. Quantifier l'impact réel potentiel de la COVID-19 sur le PIB et le commerce dans la région MENA

Nos estimations empiriques des effets économiques de l'épidémie de COVID-19 reposent sur le modèle mondial d'équilibre général calculable (CGE) ENVISAGE, qui a permis de faire des simulations pour l'économie mondiale et, particulièrement, pour les pays de la région Asie de l'Est et Pacifique (World Bank, 2020). Dans cette étude, l'impact réel de la flambée du coronavirus en Chine et de la pandémie mondiale de COVID-19 sur les pays de la région EAP est quantifié. D'autres régions en développement, y compris la région MENA, sont traitées en blocs séparés tout au long de la simulation.

Les canaux par lesquels l'impact économique réel est susceptible de se faire sentir dans la région MENA sont fonction du degré d'exposition d'un pays à la Chine et au monde à travers les chaînes de valeur mondiales et le commerce international. Parmi ces canaux de transmission figurent les importations de pétrole brut, l'investissement dans les chaînes d'approvisionnement, le tourisme et d'autres services liés aux voyages. Les pays exposés à la perturbation des importations chinoises de pétrole brut comprennent les pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), l'Iran, l'Iraq et certains autres pays exportateurs de pétrole de la région. Les pays exposés à l'interruption des exportations d'intrants intermédiaires sont principalement le Maroc et la Tunisie pour les machines électriques, l'Arabie saoudite pour les produits chimiques et les Émirats arabes unis pour les métaux et les produits métalliques.

L'analyse dans cette section est basée sur une version du modèle CGE ENVISAGE calibrée selon la version 10A du GTAP simulée pour quatre séries de chocs :

- Une baisse de l'emploi de 3 %
- Une crise des approvisionnements qui entraîne une augmentation des coûts des importations et des exportations sur le marché international de 25 %
- Une baisse drastique du tourisme international illustrée par une taxe de 50 % sur la consommation des services liés au tourisme international, comme le transport, l'hébergement
- Une réorientation de la demande des ménages manifestée par l'achat de moins de services exigeant des contacts humains rapprochés comme le transport, le tourisme intérieur, la restauration et les activités ludiques, vers la consommation de biens et d'autres services.

La simulation réalisée à l'aide du modèle CGE s'appuie sur deux scénarios : une « pandémie mondiale de base » et une « pandémie mondiale grave ». Les hypothèses des scénarios et les résultats de la simulation sont basés sur des informations obtenues au début de la pandémie mondiale de COVID-19 et avant les dernières prévisions de croissance. Le scénario de base décrit une propagation limitée de la maladie et un redressement rapide, les chocs étant pleinement ressentis en Chine tandis que pour les autres pays, l'impact est diminué de près de moitié. Dans le scénario grave, on suppose une forte régression de la production annuelle est en raison d'une pandémie plus répandue et plus prolongée. Ici, nous rendons compte des résultats de la simulation du scénario des répercussions d'une pandémie mondiale grave sur les exportations, la production sectorielle en volume, les services intérieurs et les services touristiques marchands de la région MENA.

Résultats

Les résultats des simulations font apparaître une baisse de 2,1 % (scénario de base) et 3,9 % (scénario grave) du PIB mondial, tandis que le PIB chinois régresse de 3,7 % et 4,3 % respectivement, et qu'on estime que le PIB de la MENA recule respectivement de 1,4 % et 2,9 %. La production diminue dans tous les secteurs. Mais, les baisses de croissance en pourcentage les plus importantes dans la région MENA sont enregistrées dans le secteur des services si la propagation du virus est importante (deuxième scénario).

Figure B.1 Dans la région MENA, le secteur des services compte plus de femmes que d'hommes

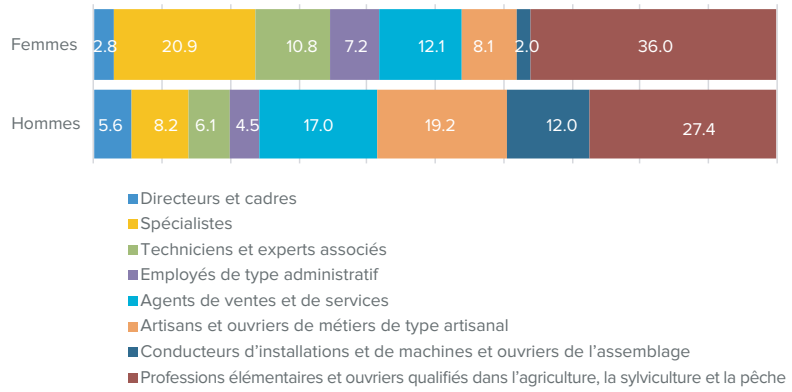

Source: Organisation internationale du travail.
Note: Les professions élémentaires consistent à vendre des marchandises dans des lieux publics, faire le ménage, la lessive, le repassage, assurer l'entretien des appartements ou des maisons, des hôtels, des bureaux et d'autres bâtiments, etc.

La pandémie de COVD-19 a des répercussions sur chaque secteur des économies de la région MENA, notamment l'agriculture et les services marchands et non marchands, qui emploient la plupart des travailleurs à bas salaire et des femmes de la région. Les répercussions sectorielles sous le scénario d'une pandémie grave consistent en une récession plus prononcée dans le secteur des services que dans l'agriculture et l'industrie manufacturière. Mais c'est la production des services intérieurs touchés par la pandémie et celle des services touristiques marchands qui devraient souffrir le plus. La production des services touchés recule de 9,3 % et les services touristiques pourraient enregistrer une baisse de 8,8 %, les secteurs agricole et manufacturier se contractant d'environ 3 % (voir analyse à l'encadré I.1). Les couches les plus pauvres et les plus vulnérables sont particulièrement à la peine parce qu'elles sont employées en grand nombre dans les activités de voyage, de tourisme, de vente au détail, d'hébergement et de restauration. Il s'agit en grande partie de femmes et de travailleurs saisonniers.

En moyenne, dans les pays de la région MENA, les femmes occupent environ 36 % des emplois élémentaires (vendeurs ambulants, techniciens de surface et autres emplois semi-qualifiés), 21 % des emplois professionnels (par exemple enseignants, médecins, musiciens, agents de bloc opératoire, infirmiers, et détaillants), 11 % des emplois de techniciens et associés et 7 % des emplois de bureau (voir figure B.1). À mesure que les confinements sont imposés partout dans la région MENA et les chaînes d'approvisionnement continuent d'être perturbées, il est fort probable que l'emploi féminin soit le plus durement touché.

Les résultats de la simulation indiquent que la pandémie de COVID-19 grève largement le volume des échanges dans la région MENA. En effet, les exportations diminuent de 2,1 % dans le scénario de base et de 4,9 % dans le scénario grave. Ces baisses sont plus importantes qu'en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, mais inférieures à la moyenne mondiale.

Les coûts économiques, financiers et sociaux de la pandémie de COVID-19 sont considérables pour l'économie mondiale, et des indicateurs sociaux tels que le chômage et la pauvreté se détériorent bien plus vite dans la région MENA que dans le reste du monde. Les résultats de la simulation montrent que dans un scénario de « pandémie mondiale grave », où l'on s'attend à une pandémie plus répandue et prolongée vers la fin de l'année en cours, la croissance du PIB mondial reculerait de 3,9 % en 2020 et celle du PIB de la région MENA de 3 %, tandis que les exportations mondiales et régionales pourraient diminuer de 4,6 % et 4,9 % respectivement. Les confinements et les fermetures de frontières imposeraient également un fardeau disproportionné aux personnes pauvres et vulnérables, particulièrement aux commerçants transfrontaliers et aux travailleurs non qualifiés du secteur informel. De plus, les services intérieurs et les services touristiques sont deux secteurs durement touchés par les confinements. Ces secteurs emploient plus de femmes que les autres activités économiques, et la probabilité qu'une femme perde son emploi est nettement plus grande que pour un homme.

Annexe C. Evolution des échanges commerciaux et des flux d'IDE entre les pays de la région MENA et avec l'Europe, comparativement au reste du monde

Commerce

Figure C.1 Commerce avec l'Union européenne, d'autres pays MENA et le reste du monde

Total (exportations + importations)

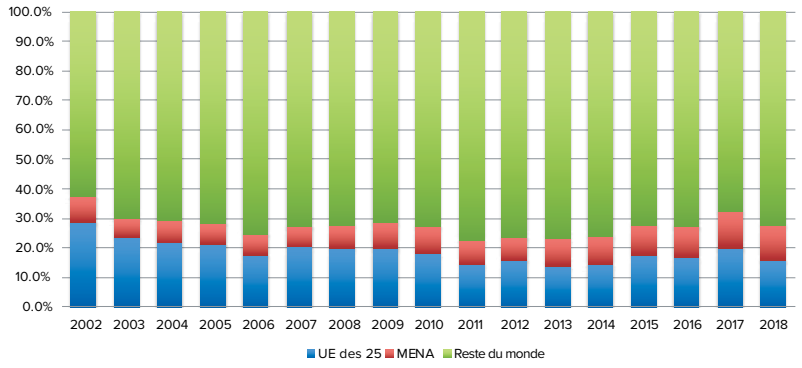

Source: Calculs de la Banque mondiale sur la base de données de COMTRADE.

Le ratio des échanges commerciaux au PIB est d'environ 95 % dans la région MENA, ce qui est nettement supérieur à la moyenne mondiale (60 %), à la moyenne des pays à revenu élevé (65 %) et à la moyenne des pays à revenu intermédiaire qui est de 45 % (Karam et Zaki, 2020). La performance des pays de la région se rapproche de celle de petits États, où le ratio est de 103 %. Ce ratio élevé est principalement dû aux exportations de pétrole et de produits pétroliers, qui représentent plus de 50 % des exportations totales de la région. Hormis le pétrole, les exportations de la région MENA représentent près de la moitié de la moyenne mondiale (Karam et Zaki, 2017). La figure C.1 montre les échanges commerciaux entre la région MENA et l'Union européenne, entre les différents pays de la région (intra-MENA) et avec le reste du monde. L'Union européenne est aujourd'hui un partenaire commercial moins important qu'elle ne l'était au début du siècle. Les échanges avec l'Union (exportations et importations combinées) représentaient 15,7 % du volume total des échanges de la région en 2018, contre 28,7 % en 2002. Les importations de la région MENA à partir de l'Union européenne représentaient 24,1 % des importations totales en 2018, contre 41,4 % en 2002. De même, la part des exportations de la région vers l'Union européenne ne représentait que 7,6 % du volume total des exportations de la région en 2018, contre 19,7 % en 2002 (COMTRADE).

Investissement direct étranger

Dans la région MENA, les investissements en terrain vierge (dans lesquels les investisseurs démarrent de nouvelles opérations) représentaient plus de 80 % des projets d'investissement direct étranger (IDE) entre 2003 et 2012, et ont créé plus de 50 000 emplois en Algérie, en Arabie saoudite, en Égypte, aux Émirats arabes unis, au Maroc et en Tunisie. Toutefois, que ce soit en Arabie saoudite, en Iran, au Koweït, au Liban, en Syrie ou au Yémen, les

Figure C.2 Investissement direct étranger, entrées nettes (balance des paiements, en milliards de dollars), par région

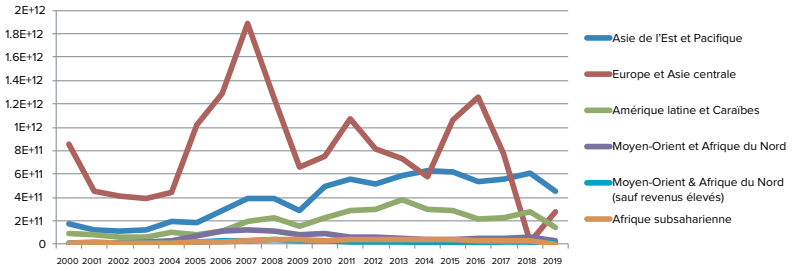

Source: data.worldbank.org.

Figure C.3 Flux financiers d'IDE : total, UE vers MENA, millions de dollars

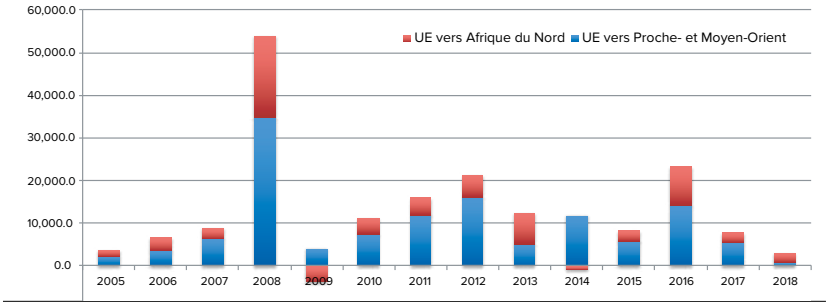

Sources: OECDstat, IDE par pays et activité économique_BMD4 et séries historiques BMD3.
Note: Afrique du Nord = Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie. Proche- et Moyen-Orient = Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Koweït, Oman, Qatar, Yémen, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Jordanie, Liban, Cisjordanie et Gaza, République arabe syrienne.

IDE sont inférieurs à la moyenne (Milgram Baleix et al., 2018). La région MENA a reçu environ 32 milliards de dollars d'IDE en 2019, ce qui constitue une baisse par rapport aux 60,9 milliards de dollars enregistrés en 2018. Ce montant est l'un des plus bas au monde — soit cinq fois moins que ce qu'a reçu la région Amérique latine et Caraïbes, et à peine plus que les 28,5 milliards de dollars enregistrés par l'Afrique subsaharienne. Selon la Banque mondiale, les Émirats arabes unis sont les plus gros bénéficiaires d'IDE dans la région (10,4 milliards de dollars en 2018), suivis de l'Égypte (9 milliards de dollars en 2019) et d'Oman (6,3 milliards de dollars en 2018). La crise financière internationale de 2008 et le printemps arabe ont eu d'énormes répercussions sur les IDE à destination de la région, qui sont descendus en dessous de 3 % du PIB — un retour aux piètres performances du début des années 2000.

L'Europe reste une source importante d'IDE pour la région MENA, bien qu'en perte de vitesse ces dernières années. L'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la France — toutes de l'Union européenne — sont les quatre plus importantes sources d'IDE pour la région, le Japon venant en cinquième position (OECDstat). Selon une étude de huit pays de la région MENA (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Cisjordanie et Gaza), entre 2003 et 2009, le secteur immobilier représentait 32 % des IDE en terrain vierge, le charbon, le pétrole et le gaz comptant pour 25 % d'un volume total de 525,8 milliards de dollars d'investissements. Après ces deux secteurs dominants viennent la fabrication de produits chimiques, les services (hôtellerie et tourisme) et les énergies renouvelables.

Pays méditerranéens partenaires de l'Union européenne

En ce qui concerne le commerce bilatéral direct, l'Union européenne est un partenaire commercial de poids pour l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ; mais elle est aussi importante pour le Liban et la Jordanie. Ces dernières années, les échanges commerciaux entre l'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée ont augmenté régulièrement dans les deux sens (Ecorys, CASDE et FEMIS, 2020). Entre 2016 et 2017, les importations de l'UE en provenance de partenaires du sud de la Méditerranée ont augmenté de 12,26 % et ses exportations vers ces mêmes partenaires ont progressé de 4,02 %. L'Union européenne a maintenu une balance commerciale positive avec ses six pays partenaires, mais l'écart s'est réduit de 16 % entre 2016 et 2017. Il existe aussi des flux commerciaux indirects à l'intérieur de la chaîne d'approvisionnement internationale qui pourrait renforcer davantage les partenariats entre l'UE et les pays du sud de la Méditerranée (Ecorys, CASE et FEMISE, 2020). À cet égard, on observe actuellement une nouvelle tendance à l'importation de machines en des quantités faibles, mais croissantes, qui pourrait être une indication de l'intégration progressive de la région dans les chaînes d'approvisionnement de l'UE pour de tels produits via le commerce intrasectoriel.

Annexe D. Identification des obstacles à l'intégration limitée de la région MENA dans les marchés mondiaux et explication du coût des échanges commerciaux

Mesures non tarifaires et obstacles réglementaires au commerce des services

Le tableau D.1 montre le nombre de mesures non tarifaires appliquées actuellement par les pays de la région MENA classées par type de mesure. Huit autres économies développées et émergentes — Union européenne, États-Unis d'Amérique, Chine, Mexique, Chili, Colombie, Indonésie et Malaisie — y figurent pour des besoins de comparaison. Toutes les mesures non tarifaires utilisées par les pays d'Afrique subsaharienne sont aussi prises en compte. La comparaison du nombre de mesures non tarifaires appliquées dans les différents pays peut donner une idée du caractère relativement restrictif de ces derniers. Cependant, le nombre total de mesures non tarifaires est un indicateur imparfait du caractère restrictif d'un pays, car la nature de chaque mesure (toutes n'entravent pas les échanges commerciaux) et son incidence sur le commerce peuvent varier. Les huit autres économies appliquent des mesures techniques — comme des règles sanitaires et phytosanitaires, des obstacles techniques (OTC) et des inspections avant expédition — qui sont souvent bien plus strictes que celles en vigueur dans les économies de la région MENA. Tout particulièrement, les États-Unis et la Chine ont davantage recours à ces trois mesures techniques combinées que ne le font les pays de la région. En revanche, il est possible que les pays MENA appliquent un plus grand nombre de mesures non tarifaires, d'une manière générale, que les économies d'Afrique subsaharienne, mais ont moins recours à des mesures liées aux exportations et à des obstacles techniques que celles-ci.

Tableau D.1. Nombre de MNT appliquées par les pays MENA par type de mesure et en comparaison d'autres pays (août 2020)

	CTPM	EXP	INSP	OTH	PC	QC	SPS	TBT	TOTAL
Algérie		13	4	1	1	34	114	122	**289**
Arabie saoudite		57	43	4	24	59	102	124	**413**
Bahreïn		105	24	3	34	59	135	107	**467**
Cisjordanie et Gaza		16	8	1	9	35	88	45	**202**
Émirats arabes unis		72	37	5	28	77	277	114	**610**
Jordanie		29		2	5	33	73	16	**158**
Koweït		22	5	3	7	40	100	26	**203**
Liban		56	29	8	7	50	196	124	**470**
Maroc		42	4	1	6	35	208	91	**387**
Oman		27	2	4	3	42	50	64	**192**
Qatar		20	2		4	30	57	130	**243**
Tunisie		87	21	12	46	36	96	117	**415**
MENA (total)		**546**	**179**	**44**	**174**	**530**	**1 496**	**1 080**	**4 049**

Afrique subsaharienne (total)	**3**	**776**	**91**	**35**	**116**	**346**	**1 183**	**1 390**	**3 940**
Europe (total)	**2**	**153**	**199**	**8**	**35**	**168**	**440**	**799**	**1 802**
États-Unis		218	481	1	39	191	3244	2583	**6 757**
Chine		1026	113	58	51	312	1642	4054	**7 256**
Mexique	70	139	3	1	3	141	180	335	**802**
Chili	2	28	8		12	122	850	262	**1 282**
Colombie	34	78	13	6	16	309	153	205	**780**
Indonésie		130	55	13	19	83	239	432	**971**
Malaisie		140	6		29	49	324	372	**920**

Source : Base de données TRAINS de la CNUCED sur les mesures non tarifaires, https://trains.unctad.org/.
Note : Mesures techniques : mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), obstacles techniques au commerce (TBT) et inspection avant expédition (INSP). Mesures non techniques : mesures contingentes de protection du commerce (CTPM), mesure de contrôle quantitatif (QC), mesures de contrôle des prix (PC). Autres mesures (OTH) et mesures liées aux exportations (EXP).
Afrique subsaharienne = Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Mauritanie, Maurice, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo, Zimbabwe..

La situation est moins claire en ce qui concerne d'autres mesures non techniques. Les pays de la région MENA n'appliquent pas de mesures de contingentement, tandis que des économies émergentes en Amérique latine comme le Mexique et la Colombie en utilisent certaines (ce qui est moins le cas pour le Chili). La Tunisie (46), Bahreïn (34), les Émirats arabes unis (28) et l'Arabie saoudite (24) appliquent nettement plus de mesures de contrôle des prix que les autres pays de la région, mais moins que la Chine. De même, s'agissant des mesures qui ont une incidence sur le financement du commerce, la concurrence et l'investissement, les pays MENA en appliquent 44, soit plus que l'Indonésie (13) et la Colombie (6), et moins que la Chine (58). En ce qui concerne les mesures imposées sur leurs propres exportations, on compte 105 mesures à Bahreïn, 87 en Tunisie et 72 aux Émirats arabes unis. Le reste des pays de la région applique moins de mesures à l'exportation, aussi bien par rapport aux autres pays de la région qu'aux économies émergentes comparables. Cela dit, on compte un plus grand nombre de mesures de contrôle quantitatif dans les pays de la région MENA qu'aux États-Unis, dans l'Union européenne ou en Chine, ou encore dans d'autres pays de l'échantillon.

Si l'on considère le nombre total de mesures non tarifaires, les Émirats arabes unis occupent la première place parmi les pays de la région MENA avec 610 mesures, suivis du Liban (470), de Bahreïn (469) et de la Tunisie (415). Dans l'ensemble, la région MENA applique 4 049 mesures non tarifaires, soit plus que l'Europe et un peu plus que l'Afrique subsaharienne, mais nettement moins que les États-Unis et la Chine.

Le tableau D.2 montre que durant les 20 dernières années, les pays de la région MENA pris ensemble ont plus que doublé leur arsenal de mesures non tarifaires. Ces mesures sont d'ordre technique — sanitaires — pour la plupart, et plus de la moitié d'entre elles constituent des obstacles techniques au commerce. Les pays de la région MENA qui ont considérablement accru leurs mesures non tarifaires sont les Émirats arabes unis (474), Bahreïn (360) et l'Arabie saoudite (355).

Tableau D.2. Différences dans le nombre de MNT appliquées dans les pays de la région MENA par type de mesure, entre 2000 et 2020

	CTPM	EXP	INSP	OTH	PC	QC	SPS	TBT	TOTAL
Algérie		9	3	1	1	30	55	63	**162**
Arabie saoudite		53	33	1	17	45	100	106	**355**
Bahreïn		82	17	1	26	40	114	80	**360**
Cisjordanie et Gaza		5	5	0	5	19	24	16	**74**
Émirats arabes unis		44	29	5	12	42	244	98	**474**
Jordanie		12	0	2	0	24	52	14	**104**
Koweït		10	3	2	4	17	87	4	**127**
Liban		28	20	5	2	17	132	84	**288**
Maroc		15	1	1	0	8	47	23	**95**
Oman		22	2	2	2	19	47	35	**129**
Qatar		14	2	0	2	19	31	45	**113**
Tunisie		36	15	7	16	25	66	104	**269**
MENA (total)		**330**	**130**	**27**	**87**	**305**	**999**	**672**	**2 550**

Source: Base de données TRAINS de la CNUCED sur les mesures non tarifaires (https://trains.unctad.org/).

Actuellement, les mesures sanitaires et phytosanitaires représentent 39 % de la totalité des mesures non tarifaires appliquées par les pays de la région, ce qui reste dans les mêmes proportions qu'en l'an 2000 (voir figure D.1). Les obstacles techniques comptent pour 26 % du total à l'heure actuelle, un taux qui n'a guère évolué par rapport aux 25 % de l'an 2000. Même si le nombre de mesures d'inspection a plus que triplé, celles-ci représentent encore à peine 4 % de l'arsenal complet des mesures non tarifaires des pays de la région.

Figure D.1 Part de chaque type de mesure dans le total des MNT appliquées par la région MENA en 2000 et 2020

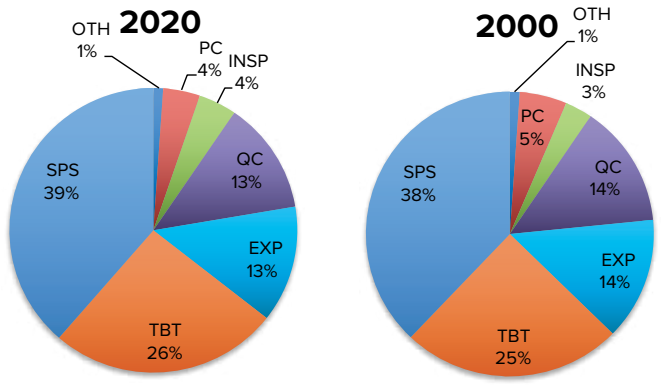

Source: Base de données TRAINS de la CNUCED sur les mesures non tarifaires (https://trains.unctad.org/).

Plusieurs facteurs expliquent probablement l'accroissement des mesures non tarifaires, parmi lesquels le protectionnisme. À cet égard, on peut penser que l'accroissement considérable des mesures non techniques tient au processus de modernisation entrepris en réponse aux préoccupations en matière de santé publique, de protection de l'environnement et de transparence. Cependant, on ne saurait perdre de vue l'utilisation de réglementations techniques comme barrière commerciale.

Il est important de souligner les limites de cette analyse des mesures non tarifaires, car elle ne s'intéresse pas au degré de sévérité de ces mesures ou à leur capacité à influer sur le commerce. En effet, une mesure peut avoir une incidence nettement plus négative sur le commerce qu'une combinaison de nombreuses autres mesures imposées au même produit.

Tarifs douaniers

Figure D.2 Tarif NPF moyen le plus récent appliqué (%) pour les produits médicaux, par région

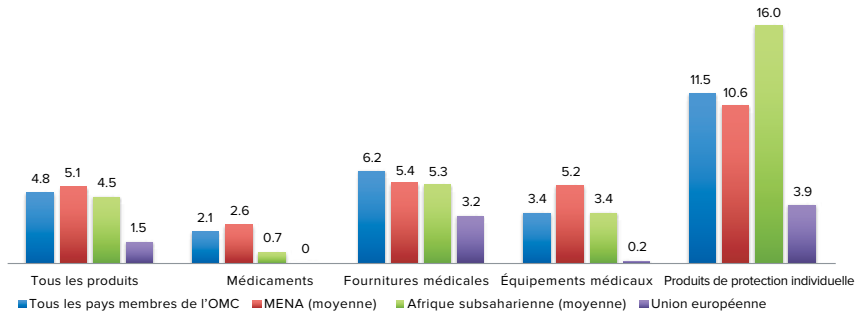

Source: Calculs des auteurs à partir de données de l'Organisation mondiale du commerce (Trade in Medical Goods in the Context of Tackling Covid-19)

Dans une certaine mesure, les taxes à l'importation restent un obstacle aux échanges commerciaux. Alors que le tarif effectif entre pays de la région MENA est faible — 1,09 % en moyenne — et a baissé considérablement depuis l'an 2000, celui appliqué par la région sur les importations en provenance de pays d'Afrique subsaharienne est de 7,53 % ; et il est de 5,4 % pour les importations venant du reste du monde. De la même manière, les pays d'Afrique subsaharienne imposent des tarifs plus élevés aux importations en provenance de la région MENA (13,32 %) qu'à celles du reste du monde (7,53 %).

Qui plus est, la région MENA applique des tarifs sur des produits importants comme les médicaments et le matériel médical, lesquels sont supérieurs à la moyenne de l'Organisation mondiale du commerce et plus restrictifs que ceux des pays d'Afrique subsaharienne (voir figure D.2). Djibouti, le Maroc et l'Égypte sont les pays les plus restrictifs. Les tarifs appliqués sur les médicaments en Tunisie sont quatre fois plus élevés que la moyenne régionale (voir tableau D.3).

Tableau D.3. Tarif NPF moyen le plus récent appliqué (%) pour les produits médicaux, par Pays

Membre de l'OMC	Tous les produits	Médicaments	Fournitures médicales	Équipements médicaux	Produits de protection individuelle
Tous les pays membres de l'OMC	**4,8**	**2,1**	**6,2**	**3,4**	**11,5**
Oman	2,7	0	3	4,6	5
Qatar	2,7	0	3	4,6	5
Bahreïn, Royaume de	2,8	0	3,1	4,7	5,3
Koweït, État du	3,1	0	3,1	4,6	5
Émirats arabes unis	3,1	0	3,1	4,6	5
Jordanie	3,6	0	3,9	3,4	15,1
Arabie saoudite	4,1	0	4,5	4,6	8,7
Tunisie	5,1	8,8	5,4	0	12,9
Yémen	5,4	4,7	5,4	5	7,7
Égypte	5,8	1,5	5,1	4,2	27,6
Maroc	7,1	9	7,7	2,5	12,3
Djibouti	20	8	19,9	26	26
MENA (moyenne)	**5,5**	**2,7**	**5,6**	**5,7**	**11,3**

Source: WTO data (Trade in Medical Goods in the Context of Tackling Covid-19).

Environnement des entreprises et facilitation du commerce

Ces dernières années, certains pays de la région MENA se sont montrés disposés à améliorer leur cadre des affaires en vue de renforcer la compétitivité de leur économie et d'attirer des flux d'IDE durables. Tous ne s'y sont pas employés cependant, ce qui pourrait avoir une incidence sur la performance de la région en matière commerciale. En 2020, quatre des 10 pays ayant enregistré les améliorations les plus notables à travers le monde se trouvent dans la région MENA — Arabie saoudite, Bahreïn, Jordanie et Koweït (World Bank, 2020f). Ces quatre pays comptaient près de la moitié des réformes du cadre de l'activité économique engagées dans la région. Les Émirats arabes unis ont continué d'afficher les meilleurs résultats de la région, occupant le 16e rang sur les 190 pays du classement pour la facilité de faire des affaires, suivis par Bahreïn au 43e rang et le Maroc au 53e rang (voir figure D.3).

Beaucoup de réformes sont liées au commerce. L'Arabie saoudite a établi un guichet unique pour la création d'entreprises, accéléré les procédures d'importation et d'exportation en renforçant le guichet unique du commerce électronique et lancé une plateforme numérique de certification des biens importés. La Jordanie a facilité l'accès au crédit en adoptant une nouvelle loi sur les transactions sécurisées. Bahreïn a renforcé les droits des actionnaires minoritaires et révisé complètement la procédure d'obtention de permis de construire en mettant en place une nouvelle plateforme numérique à cet effet. Le Koweït a aussi facilité le commerce transfrontalier en renforçant le système de gestion du risque douanier et en mettant en œuvre un nouveau dispositif de dédouanement dématérialisé. Le Maroc a renforcé la protection des actionnaires minoritaires, réduit le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés et instauré le paiement électronique des redevances portuaires.

Ce nonobstant, d'autres économies de la région s'en sortent nettement moins bien. À cet égard, le Liban (143e) a engagé une seule réforme en vue d'améliorer son climat des affaires durant les cinq dernières années. Le pays déçoit particulièrement dans les domaines de la création d'entreprises et de l'octroi de permis de construire. L'Algérie (157e) maintient le même classement qu'en 2019, et reste l'une des économies les moins compétitives de la région. Dans le domaine fiscal, l'Algérie se classe au 158e rang pour le paiement des taxes et impôts, au 172e rang pour le commerce transfrontalier et au 113e rang pour l'exécution des contrats. Son classement est encore moins bon en ce qui concerne l'obtention de crédit (181e) et la protection des investisseurs minoritaires (179e).

Figure D.3 Rang des économies de la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord au classement pour la facilité de faire des affaires

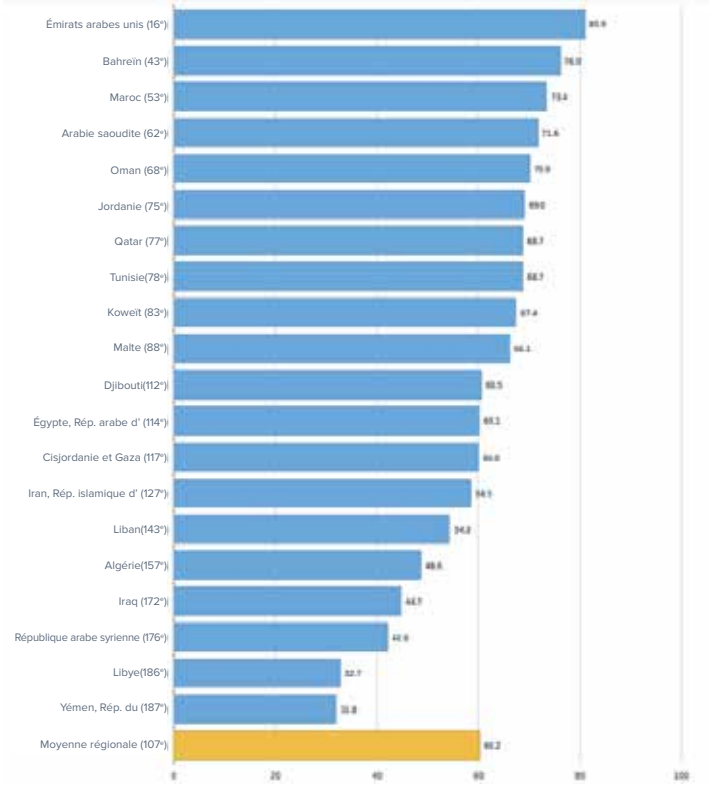

Source: World Bank, 2020f.

Les pays de la région MENA présentent des performances insuffisantes dans les domaines suivants :

- **Obtention de crédit**, Il est plus difficile d'obtenir un crédit dans la région MENA que partout ailleurs dans le monde (voir tableau D.4). Les mauvaises performances observées peuvent être attribuées en partie à des protections insuffisantes pour les prêteurs et les emprunteurs dans les lois sur les garanties et la faillite. Les problèmes relatifs à l'accès au crédit peuvent constituer un obstacle au commerce. Les travaux existants démontrent le lien entre le commerce et l'accès aux financements (Vaubourg, 2016). Les résultats à l'exportation dépendent grandement de la capacité d'une entreprise ou d'un secteur à obtenir des financements extérieurs. C'est ainsi que les entreprises ou les secteurs les plus vulnérables exportent moins que les autres. Certes, le financement du commerce contribue grandement à déterminer les résultats commerciaux, mais il est aussi conditionné par les courants d'échanges. Au niveau micro, la participation aux exportations peut déboucher sur un relâchement des tensions financières d'une entreprise. Par ailleurs, les réformes d'ouverture commerciale semblent favoriser plus efficacement la croissance du PIB lorsque les systèmes financiers sont bien développés.

Tableau D.4. Obtention de crédit, par région

Situation géographique	Rang pour l'obtention de crédit	Score pour l'obtention de crédit	Indice de la solidité des garanties juridiques (0-12)	Indice sur la profondeur de l'information relative au crédit (0-8)	Taux de couverture du registre de crédit (% de la population adulte)	Taux de couverture du bureau de crédit (% de la population adulte)
Asie de l'Est et Pacifique	82	58,0	7,1	4,5	16,6	23,8
Europe et Asie centrale	48	72,2	7,8	6,7	24,0	41,7
Amérique latine et Caraïbes	98	52,0	5,3	5,1	14,6	47,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	118	41,8	3,1	5,3	15,8	16,3
Économies à revenu élevé de l'OCDE	68	64,3	6,1	6,8	24,4	66,7
Asie du Sud	97	53,1	5,5	5,1	5,1	21,0
Afrique subsaharienne	113	45,2	5,1	3,9	8,3	11,0

Source : World Bank, 2020f.

- **Commerce transfrontalier et règlement de l'insolvabilité**. Le coût des échanges commerciaux reste un obstacle majeur à une intégration commerciale plus approfondie. Les formalités à remplir à l'exportation coûtent en moyenne à 442 dollars et durent 53 heures (voir tableau D.5), ce qui est trois fois plus cher et quatre fois plus long que les moyennes des économies à revenu élevé de l'OCDE. Le coût d'accomplissement des formalités d'exportation à la frontière est le plus élevé en Iraq, au Koweït et à Djibouti, tandis qu'il est le plus bas à Bahreïn (figure D.4). Il est aussi plus coûteux de produire les documents requis en Iraq que partout ailleurs dans la région MENA (figure D.5). Cette dernière s'en sort mieux pour les délais des procédures d'exportation, même s'il faut plus de temps pour remplir les formalités de franchissement des frontières dans des pays comme l'Iran, le Liban, l'Iraq et le Koweït (figures D.6 et D.7). Les créanciers ont du mal à recouvrer leurs fonds auprès de banques en faillite, le taux moyen de recouvrement dans la région étant de 27 centimes de dollar, contre 70 centimes dans les pays à revenu élevé de l'OCDE.

Tableau D.5. Commerce transfrontalier, par région

	Rang pour le commerce transfrontalier	Score pour le commerce transfrontalier	Délais d'exportation : formalités aux frontières (heures)	Coût des exportations : formalités aux frontières (USD)	Délais d'exportation : documents à fournir (heures)	Coût des exportations : documents à fournir (USD)	Délais d'importation : formalités aux frontières (heures)	Coût des importations : formalités aux frontières (USD)	Délais d'importation : documents à fournir (heures)	Délais d'importation : documents à fournir (USD)
Asie de l'Est et Pacifique	103	71,6	57,5	381,1	55,6	109,4	68,4	422,8	53,7	108,4
Europe et Asie centrale	53	87,3	16,1	150,0	25,1	87,6	20,4	158,8	23,4	85,9
Amérique latine et Caraïbes	106	69,1	55,3	516,3	35,7	100,3	55,6	628,4	43,2	107,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	117	61,8	52,5	441,8	66,4	240,7	94,2	512,5	72,5	262,6
Économies à revenu élevé de l'OCDE	26	94,3	12,7	136,8	2,3	33,4	8,5	98,1	3,4	23,5
Asie du Sud	109	65,3	53,4	310,6	73,7	157,9	85,7	472,9	93,7	261,7
Afrique subsaharienne	140	53,6	97,1	603,1	71,9	172,5	126,2	690,6	96,1	287,2

Source : World Bank, 2020f.

Figure D.4 Coût des exportations : formalités aux frontières (USD)

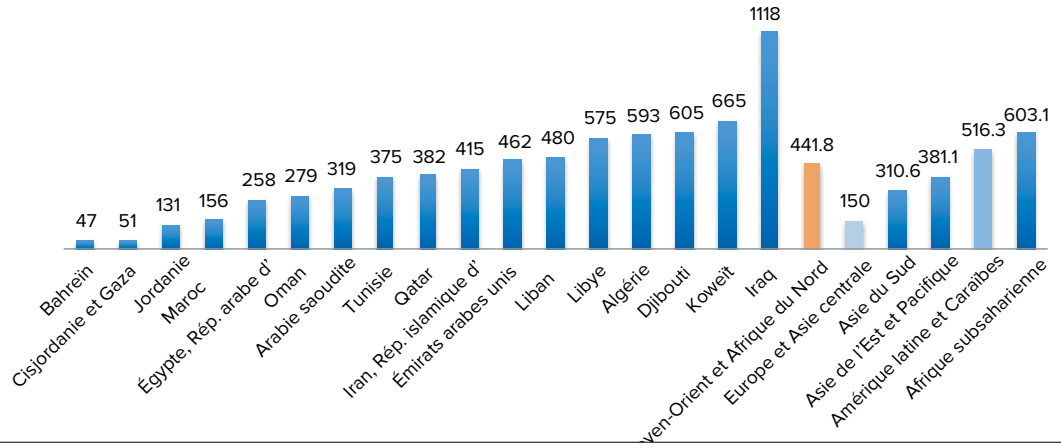

Source: World Bank, 2020f.

Figure D.5 Coût des exportations : documents à fournir (USD)

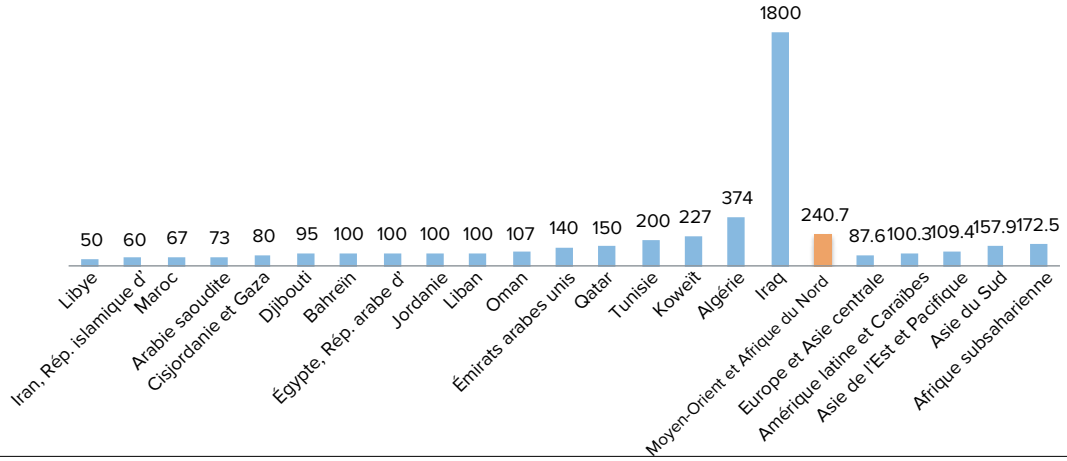

Source: World Bank, 2020f.

Figure D.6 Délais d'exportation : formalités aux frontières (heures)

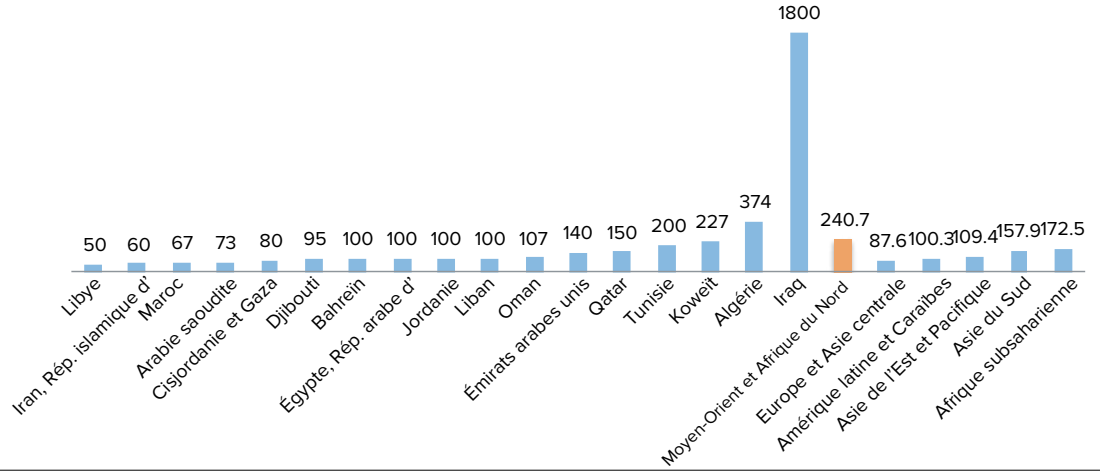

Source: World Bank, 2020f.

Figure D.7 Délais d'exportation : documents à fournir (heures)

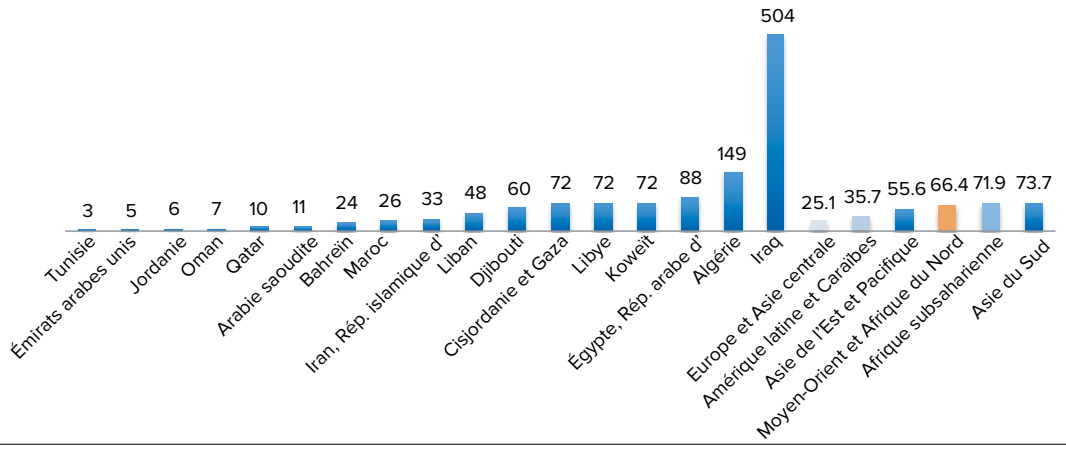

Source: World Bank, 2020f.

- La **logistique** est importante pour faciliter les échanges commerciaux. Elle se décline en de nombreux aspects comme la durée, les coûts et la qualité du transport, l'efficacité et la fiabilité du service ainsi que la qualité de l'infrastructure routière, ferroviaire, maritime et aérienne. Elle couvre l'organisation du transport, le transport effectif des marchandises, et l'entreposage et le stockage des produits. Les questions de logistique englobent à la fois les services et les infrastructures, tant dans le cadre du commerce intérieur qu'à l'exportation et l'importation. L'indice de performance logistique de la Banque mondiale mesure l'efficacité en matière de logistique. Le dernier indice en date montre que la performance des pays de la région MENA n'a rien à envier à celle des pays du MERCOSUR — le marché commun d'Amérique du Sud qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay (voir tableau D.6). Il est toutefois inférieur au score moyen des 27 économies asiatiques du groupe de l'ASEAN, ou à celui de la Chine ou encore des États-Unis. Dans la région MENA, la Libye, l'Iraq et le Yémen occupent le bas du classement au titre de l'indice, et semblent les plus plombés par la qualité et la compétence des services logistiques, les infrastructures et les services douaniers.

Tableau D.6. Indice de performance logistique, comparaison entre la région MENA et une sélection de pays/régions (scores sur 5)

	IPL global	Douanes	Infrastructures	Transport international	Qualité et compétence des services logistiques	Suivi et localisation	Respect des délais
Libye	2,11	1.95	2,25	1,99	2,05	1,64	2,77
Iraq	2,18	1,84	2,03	2,32	1,91	2,19	2,72
Yémen, Rép. du	2,27	2,40	2,12	2,21	2,26	2,16	2,43
République arabe syrienne	2,30	1,82	2,51	2,37	2,29	2,37	2,44
Soudan	2,43	2,14	2,18	2,58	2,51	2,51	2,62
Algérie	2,45	2,13	2,42	2,39	2,39	2,60	2,76
Maroc	2,54	2,33	2,43	2,58	2,49	2,51	2,88
Tunisie	2,57	2,38	2,10	2,50	2,30	2,86	3,24
Djibouti	2,63	2,35	2,79	2,45	2,25	2,85	3,15
Jordanie	2,69	2,49	2,72	2,44	2,55	2,77	3,18
Liban	2,72	2,38	2,64	2,80	2,47	2,80	3,18
Égypte, Rép. arabe d'	2,82	2,60	2,82	2,79	2,82	2,72	3,19
Iran, Rép. islamique d'	2,85	2,63	2,77	2,76	2,84	2,77	3,36
Bahreïn	2,93	2,67	2,72	3,02	2,86	3,01	3,29
Arabie saoudite	3,01	2,66	3,11	2,99	2,86	3,17	3,30
Oman	3,20	2,87	3,16	3,30	3,05	2,97	3,80
Qatar	3,47	3,00	3,38	3,75	3,42	3,56	3,70
Émirats arabes unis	3,96	3,63	4,02	3,85	3,92	3,96	4,38
Région MENA (moyenne)	**2,73**	**2,46**	**2,68**	**2,73**	**2,62**	**2,75**	**3,13**
MERCOSUR (moyenne)	**2,74**	**2,53**	**2,54**	**2,76**	**2,65**	**2,76**	**3,16**
ASEAN (moyenne)	**3,02**	**2,79**	**2,80**	**3,03**	**3,01**	**3,09**	**3,40**
Chine	**3,61**	**3,29**	**3,75**	**3,54**	**3,59**	**3,65**	**3,84**
États-Unis	**3,89**	**3,78**	**4,05**	**3,51**	**3,87**	**4,09**	**4,08**

Source : Données de l'IPL.
Note : Le MERCOSUR est un bloc commercial d'Amérique du Sud qui a pour membres l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'ASEAN est une organisation régionale composée de 27 pays d'Asie du Sud-Est.

L'indice de restrictivité de l'IDE de l'OCDE (voir figure D.8 et tableau D.7) montre que globalement, la région est bien plus restrictive que le MERCOSUR, même si les restrictions y semblent moins sévères que dans les pays de l'ASEAN ou en Chine. En plus des questions liées aux délais, aux coûts financiers, aux droits de propriété et à la primauté du droit, la région pâtit des lourdeurs dans les formalités d'obtention de permis, de la complexité des réglementations et de l'opacité des procédures d'appel d'offres et de passation des marchés. De multiples obstacles juridiques et réglementaires nuisent au climat de l'investissement – notamment les restrictions concernant spécifiquement certains secteurs (comme le pétrole et le gaz, l'électricité et les télécommunications), l'accès à la propriété des entreprises par des étrangers ainsi qu'à la terre (en dehors des zones franches), les exigences applicables aux promoteurs ou intermédiaires locaux, et les restrictions à l'importation, en particulier dans les six pays du Conseil de coopération du Golfe (OCDE, 2018).

Figure D.8 Indice de restrictivité de l'IDE de l'OCDE, région MENA contre une sélection de pays/régions

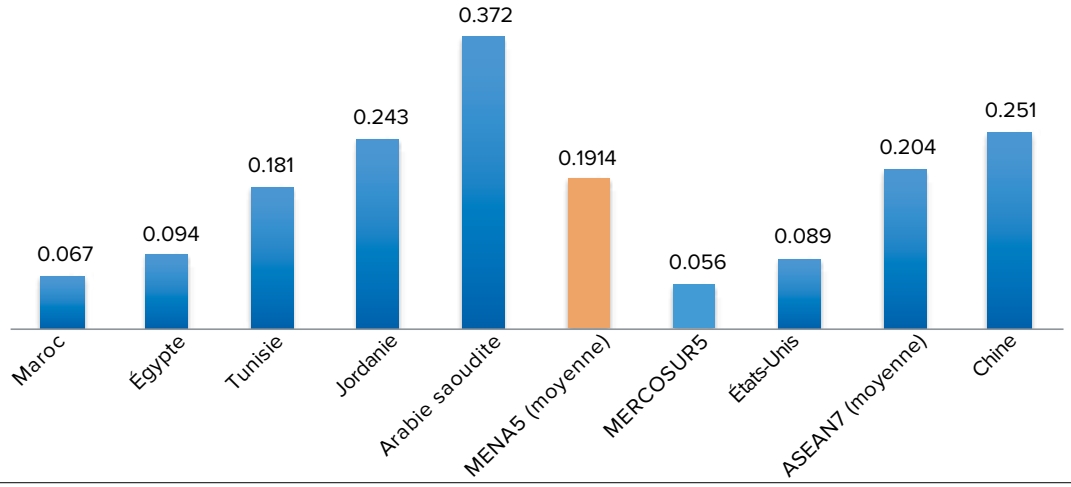

Source: OCDE.
Note: Le MERCOSUR est un bloc commercial d'Amérique du Sud qui a pour membres l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Le Mercosur5 comprend le Venezuela, qui été suspendu de l'organisation. L'ASEAN est une organisation régionale composée de 27 pays d'Asie du Sud-Est.

Tableau D.7. Décomposition de l'indice de restrictivité de l'IDE de l'OCDE, pays MENA

	Égypte	Israël	Jordanie	Maroc	Arabie saoudite	Tunisie
Secteur primaire	0,043	0,060	0,110	0,169	0,606	0,163
Agriculture & sylviculture	0,080	0,100	0,125	0,050	0,212	0,200
Exploitation de mines et de carrières (y compris extraction de pétrole)	0,005	0,020	0,145	0,000	1,000	0,000
Fabrication	0,005	0,020	0,045	0,000	0,212	0,004
Électricité	0,005	0,770	0,045	0,000	0,212	0,000
Construction	0,555	0,020	0,545	0,000	0,212	0,375
Distribution	0,255	0,020	0,573	0,000	0,242	0,575
Transport	0,276	0,403	0,562	0,267	0,332	0,389
Hôtels & restaurants	0,015	0,020	0,225	0,000	0,212	0,000
Médias	0,005	0,264	0,412	0,025	0,441	0,010
Services financiers	0,022	0,037	0,178	0,033	0,351	0,223
Investissement immobilier	0,338	0,220	0,800	0,000	0,970	0,333
Indice IDE total	0,094	0,118	0,243	0,067	0,372	0,181

Source : OCDE.
Note : L'indice de restrictivité de l'IDE (Indice IDE) mesure les restrictions légales à l'investissement direct étranger dans 22 secteurs de l'économie. Il détermine le caractère restrictif des règles d'un pays en matière d'investissement direct étranger, en fonction de quatre types de restrictions : 1) seuils autorisés pour les participations étrangères, 2) mécanismes de filtrage ou d'autorisation, 3) restrictions à l'emploi d'étrangers à des postes clés et 4) autres restrictions à l'exploitation, comme des restrictions à l'établissement de succursales et au rapatriement de capitaux ou à la propriété foncière pour des entreprises appartenant à des étrangers. Les restrictions sont évaluées sur une échelle de 0 (ouvert) à 1 (fermé). L'indice de restrictivité global représente la moyenne des notes attribuées aux différents secteurs.

Annexe E. Services

Tableau E.1. Estimation de l'équivalent ad valorem des droits au titre de l'Indice de restriction du commerce des services (STRI) (%)

Secteur	Comptabilité	Services juridiques	Transport aérien	Transport ferroviaire	Transport routier	Banque	Assurance	Téléphonie fixe	Téléphonie mobile	Commerce de détail	Transport maritime
Algérie	56	52	55	93	30	14	28	10	10	5	22
Égypte	56	73	40	93	12	44	35	18	13	7	58
Maroc	27	47	0	59	8	2	26	13	9	1	51
Tunisie	79	69	39	90	21	10	29	12	9	6	54
Turquie	75	73	44	93	15	2	14	6	5	1	26
Bahreïn	20	73	58	37	37	14	24	11	1	2	42
Iran	65	64	83	76	76	106	105	13	2	5	67
Jordanie	21	73	65	84	84	37	12	5	1	3	20
Koweït	41	65	69	84	72	19	42	25	1	9	71
Liban	38	64	84	84	71	18	30	9	1	4	78
Oman	38	38	58	84	30	21	21	68	1	4	63
Qatar	31	54	64	84	71	103	40	33	2	4	53
Arabie saoudite	50	73	65	0	84	16	24	14	0	10	55
Yémen	65	73	0	84	60	10	28	160	1	8	30

Source : Adapté de Jafari et Tarr (2014).

Annexe F. Mesures commerciales liées à la COVID-19

Tableau F.1. Aperçu des mesures adoptées en lien avec la COVID (au 7 août 2020)

Pays adoptant	Type de mesure	Produits touchés	Effet sur le commerce	Partenaires concernés	Statut de la mesure
Algérie	Interdiction des exportations	Produits alimentaires, médicaments, fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Active
Algérie	Mesures exceptionnelles de facilitation des exportations	Fournitures médicales	Libéralisation	Tous les pays	Active
Égypte	Interdiction des exportations	Haricots, pois, lentilles	Restriction	Tous les pays	Active
Égypte	Interdictions/restriction des importations pour des raisons sanitaires et phytosanitaires	Ail, carottes et gingembre vert	Restriction	Chine	Active
Égypte	Interdiction des exportations	Masques, gants, alcool désinfectant	Restriction	Tous les pays	Active
Iran	Interdiction des exportations	Fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Supprimée
Iran	Interdiction des exportations	Fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Supprimée
Iran	Interdiction des exportations	Masques	Restriction	Tous les pays	Active
Iran	Interdiction d'importation	Fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Active
Iraq	Droits d'importation additionnels	Produits agricoles, gypse	Restriction	Tous les pays	Active
Israël	Exigence de licence ou de permis pour exporter	Alcool, masques faciaux, oxygène, tampons de prélèvement, piles au lithium, tissus non tissés	Restriction	Tous les pays	Supprimée
Israël	Exigence de licence ou de permis pour exporter	Fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Active
Jordanie	Interdictions/restriction des importations pour des raisons sanitaires et phytosanitaires	Produits d'origine animale ou végétale	Restriction	Chine	Active
Jordanie	Interdiction des exportations	Produits alimentaires	Restriction	Tous les pays	Supprimée

Koweït	Interdiction des exportations	Produits alimentaires, médicaments, fournitures médicales et équipements médicaux	Restriction	Tous les pays	Active
Liban	Interdiction des exportations	Équipement de protection individuelle, fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Active
Libye	Interdiction des exportations	Masques faciaux, dispositifs d'assistance respiratoire, produits de stérilisation	Restriction	Tous les pays	Active
Maroc	Réduction des tarifs douaniers	Blé, lentilles, pois chiche, haricots frais et secs	Libéralisation	Tous les pays	Active
Maroc	Exigence de licence ou de permis pour exporter	Équipement de protection individuelle, fournitures médicales	Restriction	Tous les pays	Active
Maroc	Interdiction des exportations	Masques	Restriction	Tous les pays	Supprimée
Oman	Interdiction des exportations	Masques, désinfectants pour les mains	Restriction	Tous les pays	Active
Oman	Réduction des tarifs douaniers	Fournitures médicales	Libéralisation	Tous les pays	Active
Oman	Interdiction des exportations	Oignons, ail, farine et blé	Restriction	Tous les pays	Active
Qatar	Réduction des tarifs douaniers	consulter le document officiel	Libéralisation	Tous les pays	Active
Arabie saoudite	Moratoire sur les droits de douane	Toutes les importations	Libéralisation	Tous les pays	Active
Arabie saoudite	Interdiction des exportations	Fournitures médicales, masques	Restriction	Tous les pays	Active
Arabie saoudite	Interdiction des exportations	Médicaments, produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux	Restriction	Tous les pays	Active
Soudan	Interdiction des exportations	Maïs, sorgho	Restriction	Tous les pays	Active
Syrie	Interdiction des exportations	Produits alimentaires, matériel de stérilisation et produits d'entretien	Restriction	Tous les pays	Supprimée
Syrie	Interdiction des exportations	Médicaments	Restriction	Tous les pays	Active
Émirats arabes unis	Interdiction des exportations	Ferraille, vieux papiers	Restriction	Tous les pays	Active

Source : ITC (2020), https://www.macmap.org/covid19.

BANQUE MONDIALE RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

BULLETIN D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MENA OCTOBRE 2020

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE